MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES.

TOME SECOND.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

MÉMOIRES
POLITIQUES
ET MILITAIRES,

Pour servir à l'Histoire de Louis *XIV & de* Louis *XV*,

Composés sur les Pieces originales, recueillies par Adrien-Maurice, Duc de NOAILLES, Maréchal de France, & Ministre d'Etat.

Par M. l'Abbé Millot, *des Académies de Lyon & de Nancy.*

TOME SECOND.

A MAESTRICHT,
Chez J. E. Dufour & Ph. Roux, Imprimeurs & Libraires associés.

M. DCC. LXXVII.

MÉMOIRES

POLITIQUES ET MILITAIRES,

Pour servir à l'Histoire de LOUIS XIV *& de* LOUIS XV.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

1702. **Conclusion des Cortès.**

LES *Cortès* conclurent enfin leurs délibérations le 11 Janvier 1702. Elles s'étoient désistées d'une demande à laquelle on ne pouvoit consentir, tendante à enlever au Souverain le droit de donner l'exclusion, pour les Magistratures de Barcelone, aux sujets dont il pourroit se défier. C'étoit le point disputé par les mutins avec le plus de chaleur. Trois d'entr'eux persistoient dans leur opposition. Montviel rappor-

1702. te qu'on les menaça de les tuer en sortant, & que la peur les fit revenir à l'unanimité. Le don gratuit fut tel qu'on l'avoit promis, de trois millions de notre monnoie payables en six ans, moyennant quoi Philippe déchargeoit le plat-pays du logement de la cavalerie, qui ruinoit les campagnes avec très-peu d'avantage pour le Prince, puisqu'il étoit obligé de fournir aux troupes l'avoine & le pain, & leur devoit la paye ordinaire. Les concessions accordées à la Province ne tendoient, selon Marsin, qu'à réformer des abus dont les Vice-Rois en particulier tiroient leur profit. Aussi le Comte de Palma, Vice-Roi, avoit-il mis plus d'obstacles que personne à la conclusion des Etats.

Don gratuit ; à quelle condition

Le Comte de Marsin au Roi. 17 Janv.

Jugements opposés sur ces Cortès.

Selon le Marquis de Saint-Philippe, au contraire, " on ne fit dans cette assemblée aucun réglement utile au „ bien public & à la forme du Gouvernement ; tout aboutit à confirmer „ les anciens privileges, auxquels on „ en ajouta de nouveaux qui ne pouvoient servir qu'à rendre les Catalans „ plus insolents ; car ces peuples ne s'imaginent être bien gouvernés, que „ lorsqu'ils jouissent de beaucoup de „ privileges ". On peut croire que l'Am-

Mémoires du Marquis de S. Philippe, Tom. I. 122.

1702.

baſſadeur & l'Hiſtorien n'étoient ni l'un ni l'autre tout-à-fait exempts de prévention ; que le premier ſe laiſſoit un peu éblouir par les apparences, & le ſecond un peu trop dominer par les préjugés de Madrid. „ Tout ce que le Roi leur „ accorda, ajoute l'Hiſtorien, fut autant de perdu; & les plus favoriſés „ furent les premiers à le trahir ". Ce fait, il faut l'avouer, l'emporte ſur des conjectures.

Impatience de Philippe de paſſer en Italie.

Philippe V avoit eu la fievre pluſieurs jours. Convaleſcent, il ſe livroit avec une nouvelle ardeur au deſir de paſſer en Italie. Une extrême averſion pour Madrid, où il craignoit d'éprouver encore le deſpotiſme de Portocarréro & d'Arias, comme il l'avoua au Comte de Marſin, lui rendoit inſupportable tout retardement de ce voyage. Louis XIV avoit cependant jugé qu'il falloit le différer juſqu'au mois d'Avril ou de Mai, à cauſe des préparatifs néceſſaires; que la Reine devoit reſter en Eſpagne, quelque envie qu'eût ſon mari de l'emmener ; & qu'en attendant, le Roi pouvoit ſous divers prétextes ſéjourner à Sarragoſſe, à Valence, revenir à Barcelone, enfin ne pas retourner à Madrid, puiſqu'on craignoit tant qu'il ne trou-

Le Roi au Comte de Marſin. 13 Décembre 1701.

vât des obstacles insurmontables à l'exécution de ce dessein.

1702.

Marsin très-porté à cette entreprise.

Le Duc d'Harcourt, arrivé en France, avoit donné un mémoire secret contre le voyage. On l'envoya au Comte de Marsin, qui loin de changer d'avis, appuya les raisons du Roi d'Espagne, insistant sur son dégoût pour Madrid, sur l'impossibilité de différer si long-temps le départ sans y retourner, sur la résolution où il étoit de se contenter d'un très-petit équipage. Vraisemblablement l'Ambassadeur desiroit autant que le Monarque de quitter un séjour, ou les épines naissoient à tout moment sous les pas.

Le Comte de Marsin au Roi. 11 Janv.

Louis XIV y consent.

Dès que Louis XIV fut informé de la conclusion des *Cortès*, & qu'il crut pouvoir compter sur la soumission de la Catalogne, il entra dans les vûes de son petit-fils. La lettre qu'il lui écrivit donne une idée juste de ses sentiments : on y trouve la tendresse d'un pere, & la sagesse d'un grand Roi.

Lettre de Louis XIV à Philippe V.

Il loue le courage de son petit-fils.

„ J'ai toujours approuvé le dessein „ que vous avez de passer en Italie ; je „ souhaite de le voir exécuté. Mais plus „ je m'intéresse à votre gloire, plus je

1702.

Louis XIV à Philippe V. 23 Janvier.

„ dois songer aux difficultés qu'il ne
„ vous conviendroit pas, comme à
„ moi, de prévoir. Je les ai toutes exa-
„ minées; vous les avez vues dans le
„ mémoire que Marsin vous a lu. J'ap-
„ prends avec plaisir que cela ne vous
„ détourne pas d'un projet aussi di-
„ gne de votre sang, que celui d'aller
„ vous-même défendre vos Etats en
„ Italie. Il y a des occasions où l'on
„ doit décider soi-même. Puisque les
„ mouvements qu'on vous a représen-
„ sentés ne vous ébranlent pas, je loue
„ votre fermeté, & confirme votre dé-
„ cision. Je suis persuadé que vos su-
„ jets vous aimeront davantage, & vous
„ seront encore plus fideles, lorsqu'ils
„ verront que vous répondez à leur at-
„ tente, & que bien-loin d'imiter la
„ mollesse de vos prédécesseurs, vous
„ exposerez votre personne pour dé-
„ fendre les Etats les plus considéra-
„ bles de votre Monarchie. Ma ten-
„ dresse augmentant pour vous à pro-
„ portion que je vois qu'elle vous est
„ due, je n'oublie rien pour vos avan-
„ tages. Vous voyez les efforts que
„ je fais pour chasser les ennemis d'I-
„ talie, si les troupes que j'y destine y
„ étoient arrivées. Je vous conseille d'al-

1702.

„ ler à Milan, & de vous mettre à la „ tête de mon armée. Mais comme il „ faut auparavant qu'elle soit supérieure „ à celle de l'Empereur, je crois que „ V. M. peut passer premiérement dans „ le Royaume de Naples, où sa présen„ ce est encore plus nécessaire qu'à „ Milan. Vous y attendrez le commen„ cement de la campagne, vous cal„ merez l'agitation des peuples de ce „ Royaume. Ils souhaitent ardemment „ de voir leur Souverain; ils ne sont „ excité à la révolte que par l'espéran„ ce d'avoir un Roi particulier. Traitez „ bien la noblesse; faites espérer du „ soulagement aux peuples, lorsque „ l'état des affaires le permettra; écou„ tez les plaintes, rendez justice & vous „ communiquez avec bonté sans per„ dre de votre dignité; distinguez ceux „ dont le zele a paru dans ces der„ niers mouvements : vous connoîtrez „ bientôt l'utilité de votre voyage, & „ le bon effet que votre présence aura „ produit. Je fais armer quatre vaisseaux „ à Toulon; ils iront à Barcelone, & „ ils vous porteront à Naples avec la „ Reine. Je vois que votre amitié pour „ elle ne vous permet pas de vous „ en séparer. Marsin vous informera

Il lui conseille d'aller d'abord à Naples.

Conduite qu'il faut y tenir.

„ des troupes que j'envoye, &c ".

1702.

Politique à l'égard du Pape.

Le Roi au Comte de Marsin. 24 Janvier.

Une dépêche au Comte de Marsin renferme plusieurs détails, & sur le voyage même, & sur le Gouvernement à établir en l'absence du Roi. Elle porte que ce Prince doit informer le Pape de sa résolution, & lui demander de se joindre à lui pour rendre la paix à l'Italie, mais sans parler de l'investiture du Royaume de Naples : il faut même que son Ambassadeur suspende toutes les instances qu'il feroit inutilement sur ce sujet. „ Le Roi Catholique armé dans le voisinage de Rome, allant même à Rome s'il passe à Milan, fera plus que toutes les négociations & toutes les instances de son Ambassadeur, ne pouroient obtenir ". On ne pouvoit pas tout prévoir en France, non plus qu'en Espagne.

Doute de Louis XIV par rapport au Conseil d'Etat.

Comme les Espagnols étoient ouvertement opposés à ce voyage, Marsin avoit écrit que des lettres du Roi de France, soit au Conseil d'Etat, soit au Cardinal Portocarréro, faites de maniere à flatter leur amour-propre, lui paroissoient un moyen nécessaire pour calmer les inquiétudes. Louis XIV envoya ces deux lettres, en laissant à la prudence de l'Ambassadeur de faire re-

1702.

mettre, ou non, celle qui étoit pour le Conseil d'Etat; mais en lui marquant qu'il ne le croyoit pas convenable. „ Il n'y a point d'autre autorité en „ Espagne, dit-il, que celle du Roi. „ Cette lettre pourra faire croire que „ je regarde le Conseil d'Etat, comme „ étant en droit d'être informé du mo-„ tif des résolutions que prend le Roi „ Catholique, & comme étant pour „ ainsi dire en Espagne, ce que le Par-„ lement est en Angleterre, ou le corps „ de la République en Pologne ".

Sa lettre au Cardinal Portocarréro.

Dans sa lettre au Cardinal, Louis faisoit valoir des motifs de l'entreprise approuvée d'abord par le Cardinal lui-même. Il dit qu'il l'auroit formée, s'il avoit été à la place du Roi d'Epagne.

Le Roi au Cardinal Portocarréro. 24 Janvier.

„ Je consens à ce voyage, ajoute-t-il, „ avec d'autant plus de confiance, que „ je sais qu'il a dessein de vous laisser „ en son absence la principale direction „ des affaires de son Royaume. Votre „ attachement personnel pour le Roi „ mon petit-fils, vos lumieres & votre „ capacité ne me laissent pas lieu de „ douter que vous ne lui rendiez, en „ cette occasion, des services aussi es-„ sentiels que ceux qu'il a déja reçus „ de vous, &c. " C'étoit prendre le

1702.

Miniſtre par ſon foible. On ne l'eſtimoit point, mais on le croyoit encore néceſſaire, parce que ſa pourpre en impoſoit ; & la politique parle rarement le langage de la vérité.

Le Conſeil d'Etat entiérement ſubordonné.

Le Comte de Marſin au Roi. 7 Fév.

Marſin fit examiner en préſence du Roi, s'il convenoit d'envoyer au Conſeil d'Etat la dépêche de Louis XIV. Les Miniſtres furent d'avis de le faire, la conſidération que l'on témoigneroit pour ce corps ne pouvant tirer à conſéquence, puiſque leurs emplois étoient donnés par le Roi, qui pouvoit leur en interdire les fonctions, & qui ne ſuivoit leurs avis qu'autant qu'il le jugeoit à propos. Certainement les maximes Angloiſes n'étoient point à craindre dans Madrid.

Sa repréſentation au Roi, faite autrefois à Charles-Quint.

M. de Montviel à M. de Torci. 13 Février.

Le Conſeil d'Etat ayant reçu cette dépêche, envoya une repréſentation à Philippe ſur le voyage qu'il projettoit. C'étoit la même qu'on avoit faite autrefois à Charles-Quint, lorſqu'il alloit s'embarquer pour l'Italie Un Eſpagnol dit plaiſamment, qu'il falloit chercher dans les archives la réponſe de cet Empereur, & l'envoyer au Conſeil.

Intrigues à Madrid ; ſemences de révolte.

Au reſte, on ne manquoit pas de raiſons plauſibles, qui fortifioient les motifs d'intérêt particulier ou de préjugé

1702.

national. Il se formoit des cabales sourdes en Espagne. Léganez revenu de l'Andalousie par congé, mais conservant son emploi de Capitaine-Général de cette Province, paroissoit digne des soupçons les plus inquiétants. Quelques mécontents avec d'Aguilar s'assembloient toutes les nuits; & l'Envoyé de Hollande, qu'on souffroit encore dans la capitale, y avoit noué des intrigues dangereuses. On venoit de faire partir le Capucin Allemand, Confesseur de la Reine Douairiere; mais on ne doutoit pas que ce Moine & un autre Capucin, son compagnon, n'eussent laissé des semences de révolte. Enfin, on avoit une guerre terrible à soutenir, & l'on manquoit toujours d'argent.

Petites ressources pécuniaires proposées.

Le Comte de Marsin au Roi. 7 Févr.

Les ressources que proposa le Cardinal font sentir l'extrémité des besoins. Elles consistoient à retenir deux cents mille ducats sur la pension de la Reine Douairiere, ce qui faisoit la moitié de sa pension, & à retrancher le payement de toute pension & gratification au-dessus de trois cents ducats. Ces deux moyens furent adoptés par Philippe.
„ On nous fait espérer encore, dit Marsin, que l'on pourra tirer quelques „ sommes des revenantsbons, ou pour

„ mieux dire, des pilleries de la Chambre de Castille, du Conseil des ordres, & de celui de la Cruzada, & peut-être des autres Conseils ".

1702.

Louis en fait voir les inconvéniens.

Louis XIV fit observer les inconvénients de ces moyens, les mécontentements qui devoient en résulter, le grand nombre de personnes considérables & de subalternes qu'ils aigriroient; il insista sur le respect dû au testament du feu Roi, & conseilla de ne point toucher à la pension de la Reine; ou du moins, si un tel secours étoit absolument nécessaire, de lui promettre le payement entier pour le temps où arriveroit la flotte des Indes.

Grands embarras pour avoir de l'argent.

Cent mille francs que la Ville de Barcelone avoit donnés, quelques dons particuliers que l'on attendoit d'autres villes, n'étoient rien pour tant de besoins. On envoya ordre au Duc d'Escalone, nouveau Vice-Roi de Naples, de prendre le tiers des revenus que les Génois & les autres étrangers avoient dans ce Royaume, avec promesse de les rembourser dès que l'état des affaires le permettroit. Torci avoit proposé de la part du Roi un expédient si déplorable. Rien n'annonce mieux un mal extrême, que les remedes qui sont eux-mê-

Le Comte de Marsin au Roi. 12 Févr.

1702.

mes un grand mal. On apprit pour surcroît de détresse, que la flotte des Indes n'arriveroit pas, & que le Vice-Roi du Mexique l'avoit arrêtée ; nouveau sujet de craindre des trahisons.

Indifférence pour le service & pour les emplois.

D'un autre côté, l'indifférence pour le service étoit si grand, que parmi la jeunesse de Madrid, personne encore ne demandoit à suivre le Roi en Italie.

Montviel à M. de Torci. 13 Févr.

„ Ce qu'il y a de meilleure volonté, „ disoit Montviel, attend qu'il prie pour „ se faire acheter ". Selon lui, c'étoit manque de courage autant qu'amour du repos. Nous avons peine à le croire. La valeur Espagnole pouvoit bien être engourdie faute d'exercice ; mais elle ne fut jamais éteinte. Il entroit vraisemblablement de l'orgueil dans cette espece de nonchalance. On s'étoit plaint souvent que les graces du Roi fussent reçues avec dédain, après avoir été demandées comme des dettes; qu'il fallût presque en venir aux prieres pour faire accepter les emplois, même à des hommes qui en avoient le plus envie. Vouloient-ils se faire effectivement acheter ou plutôt se faire valoir ? l'un & l'autre, selon les caractères.

Véritables dispositions des Castillans.

Ubilla, Secretaire du *despacho*, plus habile que tous les Ministres, assura

1702.

au Comte de Marfin : „ Qu'il n'y avoit „ rien à craindre au-dedans de l'Efpa- „ gne de la part des Seigneurs ni des „ peuples ; qu'il n'y avoit qu'à leur „ laiffer la liberté de parler du Gouver- „ nement & des affaires de l'Etat le plus „ mal qu'ils pouvoient ; mais que cela „ ne paffoit pas plus loin que les dif- „ cours ". La fidélité Caftillane confirmera en grande partie cette idée, & le zele s'animera dans le péril & le malheur.

Le Comte de Marfin au Roi. 21 Févr.

Cependant Philippe ne refpiroit que pour fon voyage. Il venoit d'effuyer une feconde maladie, la rougeole accompagnée d'une fluxion fur la poitrine ; & fon ardeur n'en étoit que plus vive. La nouvelle de la furprife de Crémone, où le Prince Eugene avoit manqué fon coup, redoubloit encore fa confiance. Il écrivit à Louis XIV :

Maladie de Philippe.

„ Je fuis ravi d'avoir été malade : „ car ce fera de la fanté pour tout le „ refte de la campagne. L'affaire de „ Crémone ne me fort point de la tête, „ j'y penfe jour & nuit ; & je ne faurois „ affez louer & les troupes & les chefs. „ Je fuis feulement fâché qu'il ne s'y „ foit point trouvé des troupes Efpa- „ gnoles, pour en partager la gloire

Il n'en a pas moins d'ardeur pour la guerre.

Lettre de Philippe V. 24 Févr.

1702.

„ avec les vôtres; mais j'espere qu'elles „ auront leur tour la campagne pro- „ chaine ". Si toutes les qualités de Philippe avoient répondu à son courage, on auroit pu déja le compter parmi les grands Rois.

Raisons pour que la Reine demeure en Espagne.

La Cour de France voyant les Espagnols, & le Cardinal en particulier, toujours effarouchés de cette entreprise, se trouvoit d'autant plus embarrassée, qu'elle seule régloit tout, décidoit de tout. Louis n'avoit jamais approuvé que la Reine s'embarquât avec son mari : il y avoit néanmoins consenti par complaisance, peut-être aussi parce que Marsin le supposoit nécessaire. Maintenant il insinue à l'Ambassadeur que la Reine devroit rester en Espagne. Torci développe les raisons de ce changement; les risques, les embarras, les dépenses qu'entraîneroit son voyage; les bons effets, au contraire, que produiroit sa présence, sur-tout pour détromper les Espagnols de l'opinion artificieusement répandue, que Philippe ne vouloit pas revenir dans le Royaume. Il souhaite que Marsin tâche de dissuader adroitement la Reine de cette entreprise, de concert avec la Princesse des Ursins. „ Quoique vous ne deviez

Le Roi au Comte de Marsin.

27 Févr. M. de Torci au même.

La Cour de France souhaite qu'on l'y détermine.

1702.

„ ni l'un ni l'autre, dit-il, interposer „ le nom du Roi, je puis vous assurer „ que vous rendrez un grand service à „ S. M. si vous y réussissez. La commission est difficile, mais elle en est plus „ glorieuse ". On savoit que la jeune Princesse ne pouvoit encore avoir des enfants. Ainsi rien ne contrebalançoit les motifs qui engageoient à la retenir.

Lettre de Louis XIV à Philippe pour cet objet.

Peu de jours après la date de ces dépêches, le Roi écrivit à son petit-fils une lettre décisive, aussi remplie de raison que de tendresse. „ Si je vous aimois moins, lui dit-il, ma complaisance n'aurois point de bornes; je „ supprimerois les conseils de pere, „ lorsqu'ils seroient contraires à ce que „ vous desirez ". Il lui démontre ensuite tous les inconvénients qu'entraîneroit le voyage de la Reine, & conclut ainsi : „ Ce que je vous marque est le „ pur effet de mon amitié, & vous devez suivre mes conseils. Il vaut mieux „ encore que vous n'alliez point en Italie, que d'y mener la Reine. Vous „ en voyez les raisons, je les ai toutes „ pesées. J'espere que vous prendrez le „ bon parti, & que vous passerez seul ".

du 3 Mars.

Sentiment de Louville.

Le Marquis de Louville, qui arrivoit de la Cour de France, jugeoit déja

1072.

M. de Louville à M. de Torci.

5 Mars.

néceſſaire que la Reine retournât à Madrid. Il y voyoit cependant quelque danger, & craignoit qu'elle ne fût trop exposée aux artifices d'une Cour corrompue ; qu'elle ne prît trop la paſſion de gouverner. Il démêloit auſſi des raiſons particulieres pour la Princeſſe des Urſins, qu'il n'aimoit pas, & dont il s'attira l'inimitié „ J'eſpere que vous m'entendrez aſſez, écrivoit-il au Miniſtre, „ ſans qu'il ſoit néceſſaire que je m'explique davantage ". Mais il penſoit qu'on ne pouvoit pas refuſer cette conſolation à l'Eſpagne, tout le monde regardant la Reine comme *un ôtage pour le retour du Roi.* La correſpondance de ce François avec le Miniſtre deviendra tous les jours plus intéreſſante par ſes effets.

Il propoſe une impoſition.

Il rend compte d'un expédient imaginé par Ubilla, dont on eſpéroit tirer cent mille écus ſans que perſonne eût à ſe plaindre : c'étoit obliger tous les grands à payer quatre piſtoles, & tous les autres gens titrés avec les Officiers du Roi, à en payer une chacun, pour fournir aux fraix du voyage. Cette eſpece de petite capitation ne fera crier perſonne, dit-il ; car elle n'attaque ni le peuple ni le Clergé, & ne bleſſe guere

1072.

les autres : Ubilla compte la renouveller dans six mois, & puis la doubler, & puis essayer si les chefs de la famille voudront bien en faire autant : après quoi, on demandera au Clergé par forme d'aumône ; & ainsi on pourroit établir insensiblement une capitation en Espagne, *seulement pour faire voir que nous ne sommes pas incapables de profiter des exemples que la France nous donne.* Louville aimoit à plaisanter ; mais la plaisanterie est dure quand il s'agit de pareils impôts : si les circonstances les rendent nécessaires, on doit gémir sur la nécessité même des circonstances. Ce projet ne plut point à Torci.

Plaisanterie déplacée.

Quoique Philippe aimât passionnément la Reine, qui se montroit tous les jours plus digne de son estime & de sa tendresse, l'ardeur qu'il avoit pour le voyage d'Italie lui fit prendre courageusement le parti de s'en séparer. La Reine y consentit avec un courage encore plus grand : elle ne cessoit de fondre en larmes depuis que cette résolution étoit prise ; elle ne cessoit en même-temps d'exhorter son mari, de le consoler, & de l'affermir. Louville se trouvant avec eux, & témoignant sa

Philippe & la Reine consentent courageusement à se séparer.

Le Comte de Marsin au Roi. 10 Mars.

M. de Louville à M. de Torci.

1702. surprise de voir tant d'amour, de raison, de force, & si peu d'humeur & de volonté : *J'ai toujours eu envie, dit-elle, de n'avoir d'autre volonté que celle que je dois avoir.* Tandis que les pleurs couloient de part & d'autre, la Reine entendit qu'on venoit demander au Roi s'il passeroit la nuit chez elle. Sa sensibilité éclata pour lors, & lui fit dire en sanglotant : *Hé mon Dieu ! du peu de temps qui nous reste, veut-on encore en retrancher les nuits ?* Ce trait naïf releve le mérite de son courage ; on ne la flattoit point en la regardant comme un prodige.

Résolution ferme du Roi.

C'étoit la premiere fois qu'on voyoit Philippe avoir une résolution ferme & vigoureuse. Son voyage devenoit une sorte passion. Frappé de ce que Louis XIV lui avoit écrit d'un ton d'incertitude, il répéta plusieurs fois en se promenant à grands pas : *J'aimerois mieux que vous n'allassiez point en Italie !* Sa réponse peint les sentiments dont il étoit animé.

Lettre de Philippe V à Louis XIV.

Il la témoigne fortement à Louis XIV.

„ J'ai été mortifié de ce que V. M. „ paroissoit croire que j'hésiterois à me

1702.

Lettre du 10 Mars.

„ séparer de la Reine, lorsqu'il s'agiroit de passer en Italie. Louville vous „ pourra dire que, m'ayant représenté „ deux jours après qu'il fut arrivé ici, „ tout ce qu'on y diroit, aussi-bien qu'à „ Madrid sur le départ de la Reine, „ & m'ayant demandé si, au cas que „ V. M. crût qu'il convînt au bien „ de mes affaires de la laisser en Espagne, je pourrois m'en séparer, je „ lui répondis que, quoiqu'il me pût „ coûter par rapport à la tendresse que „ j'ai pour elle, qui est extrême & „ qu'elle mérite, je m'en séparerois „ pour dix ans s'il le falloit; & qu'il „ n'y avoit aucune satisfaction ni aucun „ plaisir que je ne sacrifiasse pour celui de chasser les Allemands hors d'Italie, la seule chose qui m'occupe „ & que je desire. Il est vrai que j'étois un peu embarrassé de savoir comment la Reine prendroit une résolution, qui certainement lui déplairoit; mais j'ai trouvé, malgré toute „ l'amitié qu'elle a pour moi, qu'elle „ n'avoit d'autre volonté que la mienne. „ Ainsi elle s'est déterminée à suivre „ les conseils de V. M. sans aucune „ répugnance, & elle cherche au contraire à me consoler. Son parti est

1702.

„ pris, comme j'ai pris le mien; &
„ j'ai déclaré fur le champ que je me fe-
„ parerois de la Reine pour faire plaifir
„ aux Efpagnols, puifqu'ils le defiroient
„ ainfi avec tant d'ardeur; mais en mê-
„ me-temps je ferois favoir à mes Mi-
„ niftres à Madrid, qu'après leur avoir
„ accordé tout ce qu'ils pouvoient rai-
„ fonnablement efpérer, ils ne s'avi-
„ fent plus de me rien repréfenter con-
„ tre mon voyage. J'attends avec la
„ derniere impatience l'arrivée des vaif-
„ feaux, &c. ".

Généreux fentiments de la Reine.

La Reine écrivit de fon côté à Louis XIV une lettre qui mérite d'être confervée.

„ Je crois pouvoir dire fans bleffer
„ la modeftie, Monfieur, que j'aime
„ paffionnément le Roi; ainfi je ne fau-
„ rois penfer que je me fépare de lui
„ qu'avec une extrême douleur. Ce-
„ pendant j'ai connu qu'il falloit que je
„ fiffe ce facrifice à fa gloire, & que je
„ demeuraffe en Efpagne pour engager
„ fes fujets, qui fouhaitent fi fort ma
„ préfence, à conferver la fidélité qu'ils
„ lui doivent, & à le fecourir dans les be-
„ foins qu'il aura pour foutenir la guerre.
„ J'efpere, Monfieur, qu'avec les bons
„ confeils que V. M. veut bien lui don-

1702.

„ ner, & le grand nombre de troupes
„ qu'elle fait passer en Italie, il battra les
„ ennemis, & que j'aurai la consolation
„ de le voir revenir en ce pays-ci victo-
„ rieux, où nous n'aurons plus qu'à
„ songer à des choses agréables. Com-
„ me ce sera principalement aux bon-
„ tés de V. M. & à sa générosité qu'il
„ devra son repos, vous voulez bien
„ permettre par avance que je lui en
„ fasse mes très-humbles remerciments.
„ En attendant, je vous demanderai la
„ grace de me donner tous les avis né-
„ cessaires pour la conduite que vous
„ croirez que je devrai tenir pendant
„ l'absence de mon aimable Roi. Je
„ les suivrai, je vous assure, Monsieur,
„ comme une fille très-soumise à vos
„ volontés, & qui a pour vous toute
„ l'amitié possible ".

Au commencement elle écrivoit d'un style plus familier à Louis XIV.

Qu'on me permette ici une légere observation. Une des premieres lettres de la Reine à Louis XIV, étoit pleine de cette familiarité tendre & aimable, mais respectueuse, dont un bon pere doit sentir toute la douceur. „ Je vous avoue,
„ lui marquoit-elle alors, qu'il est dif-
„ ficile que je n'aye pas un peu d'a-
„ mour propre, quand je vois que j'ai
„ l'approbation d'un Roi qui l'a de tout

1702.

Lettre de la Reine d'Espagne.

17 Janvier.

„ le monde. Cependant, *mon cher* „ *grand Papa*, c'est principalement „ par la tendresse que j'ai pour vous „ que je veux m'attirer vos louanges. Je „ sens qu'elle augmente tous les jours; „ je souhaite que celle que vous avez „ pour moi fasse le même chemin. Si „ cela est, je ne désespere pas que vous „ ne me procuriez un jour les moyens „ de vous aller embrasser de tout mon „ cœur. Vous m'avouerez que cela se- „ roit assez plaisant de voir vos deux „ petites-filles vous sauter au cou tou- „ tes deux à la fois. Ma sœur auroit „ sur moi l'avantage d'être plus grande; „ mais je pourrois bien la gagner de la „ main par ma légéreté. J'ai enfin reçu „ une lettre de Madame de Maintenon, „ si pleine d'esprit, de politesse, & „ si fort de mon goût, que je l'ai re- „ lue une infinité de fois, & toujours „ avec une nouvelle satisfaction. Je se- „ rai ravie qu'elle veuille bien conti- „ nuer d'avoir un commerce régulier „ avec moi, & je vous serai très-obli- „ gée de l'y engager." Cette lettre dut charmer le Roi; mais les siennes eurent toujours la gravité de son caractere, & c'est apparemment pourquoi la jeune Princesse lui écrivit elle-même dans la suite sur un ton plus sérieux.

Un point important à décider, étoit de savoir où elle feroit sa résidence. Louis XIV laissoit le choix entre Madrid & Sarragosse. Les Espagnols la vouloient à Madrid. Ce séjour auroit eu beaucoup d'inconvenients, soit qu'elle eût le titre de Régente, ou non; on pensa qu'il convenoit de la faire aller d'abord dans la capitale, puisque la nation le desiroit avec ardeur; mais de lui persuader qu'en l'absence du Roi, d'un époux qui lui étoit si cher, elle devoit préférer au grand monde une habitation tranquille, telle qu'Aranjuez, l'Escurial, &c. où d'ailleurs l'air conviendroit mieux à sa santé, & où elle ne manqueroit pas d'amusements. Ce parti proposé à la Cour de France, eut l'approbation de Louis XIV.

1702. 17 Janv. En quel endroit la Reine devoit faire sa résidence. Louville à M. de Torci. 10 Mars.

Philippe écrivit au Cardinal Portocarréro, sur ses réprésentations contre le voyage d'Italie, qu'il les prenoit en bonne part; qu'il ne pouvoit en donner de meilleure preuve qu'en laissant la Reine pour contenter les Espagnols; que c'étoit le plus grand sacrifice qu'il put leur faire; qu'il comptoit sur le zele de ses Ministres, *pendant qu'il verseroit jusqu'à la derniere goutte de son sang, s'il étoit nécessaire, pour empêcher le démembrement de la Mo-*

Le Roi déclare ses intentions aux Ministres. Philippe V. au Cardinal Portocarréro. 10 Mars.

1702.

narchie, dont il s'efforceroit de porter la gloire au plus haut point où elle eût jamais été : qu'au reste, on ne lui fît plus de remontrances sur un dessein si glorieux, si indispensable, auquel il ne pouvoit rien changer.

On le laisse manquer d'argent.

Cependant il demandoit en vain à Madrid les secours qu'il desiroit pour son départ. On est désolé, dit Marsin, par la lenteur qu'il y a dans l'exécution des moindres choses. On résout & on écrit assez; mais rien ne se fait, faute de diligence, & encore plus faute d'argent. Philippe en marqua son étonnement au Cardinal par une lettre vigoureuse. „ J'ai trop bonne opinion de „ vous, (ce sont ses termes) pour „ croire que, parce que vous avez dé„ sapprouvé mon voyage, vous tâchas„ siez de le faire échouer faute de „ moyens. Mais si les gens dont ces se„ cours dépendent, avoient de pareil„ les vues contre votre intention, vous „ pourriez leur faire savoir de ma part, „ qu'ils n'y réussiroient pas, & que „ je saurai également me passer d'ar„ gent & de gens pour me suivre. " Il annonce qu'il s'embarquera deux jours après que les vaisseaux seront arrivés.

Le Comte de Marsin au Roi. 15 Mars.

Il s'en plaint avec force. Lettre du 17 Mars.

Depuis

1702.

Portocarréro devient plus docile.

Depuis deux mois, le Cardinal ne faiſoit pas même réponſe aux lettres les plus importantes, écrites de la part du Roi. Cette *inſolence* (Louville tranche le mot) venoit ſans doute de l'idée que la Cour de France, ou du moins les difficultés qu'on trouveroit en Eſpagne, empêcheroient le voyage; le Cardinal d'ailleurs étoit aigri, de ce qu'au-lieu de le laiſſer maître du Gouvernement, on établiſſoit une *junte* qui diminueroit ſon autorité. Mais dès que le Roi eut écrit d'un ton ſi ferme, il ſe hâta de lui envoyer cent mille écus, avec promeſſe de fournir réguliérement à l'entretien de ſa maiſon. La certitude d'avoir la Reine en ôtage, ne laiſſoit aucun prétexte de réſiſtance.

Deſſein de faire tenir les Etats d'Aragon par la Reine.

M. de Louville à M. de Torci. 18 Mars.

Une réſolution ſubite qu'on venoit de prendre par rapport à elle pouvoit néanmoins occaſionner de nouvelles plaintes & de nouveaux embarras. L'Archevêque de Sarragoſſe ayant écrit que, ſi la Reine tenoit les Etats d'Aragon, ce qui s'étoit pratiqué autrefois, les Aragonois donneroient des preuves éclatantes de leur zele, on ſe détermina tout-à-coup à convoquer ces Etats. Après l'expérience de Catalogne, l'entrepriſe devoit paroître téméraire. On devoit

Inconvénients qu'on ne prévoit point aſſez.

s'attendre que les Aragonois se montreroient, comme les Catalans, fort jaloux de privileges : combien d'inconvénients à craindre, soit que la Reine accordât ou refusât leurs demandes? On lui donnoit la qualité de *Lieutenant-Général :* c'étoit l'exposer à prendre le goût du Gouvernement ; & la joie que lui causa cette nouvelle, fit croire qu'elle y avoit un penchant proportionné à la vivacité de son esprit. De plus, l'Aragon ne pouvoit donner que des secours très-médiocres, qui même ne viendroient que tard : pourquoi donc ne pas attendre le retour du Roi? Enfin, tant de variations au sujet de la Reine ne valent rien, dit Louville, *& il vaudroit mieux ne pas si bien faire que de changer si souvent d'avis.* Il avoit raison sur ce point, quoique son jugement fût suspect de prévention.

1702.

Variations sur le Prince de Vaudemont.

Dans l'éloignement, le cabinet de Versailles, quelquefois mal informé, prenoit aussi des partis qu'il falloit nécessairement changer bientôt après. On avoit rendu fort suspect le Prince de Vaudemont, Gouverneur de Milan, & Louis XIV avoit mandé à Marsin de le faire rappeller à Madrid. Marsin différa, parce qu'ayant vu Vaudemont en

1702.

Italie, il jugeoit mieux de ses sentiments. Ce fut un bonheur; car au bout de quelques semaines, le Roi écrivit qu'il étoit important de le laisser dans le Milanès, où le Duc de Vendôme trouvoit en lui beaucoup de zele & de fidélité.

Le Roi au Comte de Marsin. 23 Mars.

Quoique les Espagnols crussent que, selon la constitution de leur monarchie, la Reine devoit rester en qualité de régente, quand même elle seroit encore enfant; quoique l'Ambassadeur & les autres François sentissent la nécessité de lui laisser prendre ce titre, on fut d'abord en France d'un avis contraire. On ordonne à Marsin de lui faire entendre que dans l'état actuel des choses, le Roi regarde l'offre de la régence comme un piege, & comme un dessein formé d'attirer sur elle la haine des mauvais succès; que s'il arrive d'heureux événements on lui en ôtera le mérite, parce que, dira-t-on, elle n'est point en âge de gouverner; que si les événements sont malheureux, on publiera qu'elle veut être obéie, & que par son autorité elle détruit toutes les bonnes mesures qu'on pourroit prendre; qu'elle doit regarder comme un bonheur d'avoir une raison légitime de se dispenser de la régence, étant dans

On vouloit en France que la Reine n'eût pas le titre de Régente.

1702.

un âge où les Rois même ne seroient pas majeurs. Louis ignoroit ce qui venoit d'être décidé pour les Etats d'Aragon : il n'étoit plus possible de se régler sur son avis ou d'exécuter ses ordres.

Cela étoit impossible & dangereux.

C'eût été d'ailleurs exposer l'Espagne, à une véritable anarchie. Un Espagnol dit naïvemement que si la Reine, à plus forte raison le Roi, étoit en nourrice, *ils aimeroient mieux que sa nourrice décidât pour lui, que d'avoir les plus grands personnages du monde pour les gouverner* ; tant il leur paroissoit insupportable d'être soumis à leurs égaux. Le Cardinal Portocarrero étant incapable de soutenir le poids du Gouvernement, on avoit bien senti en France la nécessité d'une junte ; mais on avoit cru mal-à-propos qu'il pouvoit le présider. Nul Conseiller d'Etat n'y seroit venu, s'il avoit voulu y avoir la préséance ; il falloit que la Reine présidât, pour qu'il y eût une place distinguée, un fauteuil. Ces usages prévaloient en Espagne sur toute considération

M. de Louville à M. de Torci. 25 Mars. Le Comte de Marsin au Roi.

Parti auquel on se décide.

Restoit à savoir si la Reine seroit régente, avec pouvoir de décider en prenant l'avis d'un seul Ministre, comme le proposoit le Cardinal, qui par-là eût été maître du Gouvernement ; ou

1702.

régente seulement avec la voix *d'honneur*, c'est-à-dire, voix prépondérante, dans une junte. En ce dernier cas, tout devoit se faire en son nom, & le Cardinal auroit la mesure d'autorité qu'on lui destinoit. C'étoit le meilleur parti: la Cour de France le préféra.

Louis XIV estimoit déja la Reine, de maniere à lui témoigner sans détour la confiance qu'il avoit en elle.

Estime & confiance de Louis XIV pour la Reine.

Louis XIV à la Reine d'Espagne. 22 Mars.

„ Je n'ai pu douter, lui dit-il, dans „ une lettre, que votre amitié tendre „ & vive pour le Roi d'Espagne, ne „ vous fît ressentir toutes les peines „ d'être obligée de vous séparer de lui; „ mais j'avoue que je ne pouvois croire „ que cette séparation fut une nouvelle „ occasion pour moi de vous aimer „ davantage, & de reconnoître que „ votre esprit, votre raison, vos sentiments „ surpassent beaucoup tout ce „ que j'en avois appris jusqu'à présent. „ C'est aimer véritablement le Roi, „ mon petit-fils, que de préférer sa „ gloire à toute autre considération; & „ je dois plutôt vous donner les justes „ louanges que vous méritez, que les „ avis que vous demandez pour votre „ conduite. Je suis persuadé qu'il suffit „ pour la bien régler que vous suiviez

1702.

„ votre inclination naturelle. Elle vous „ porte à remplir tous vos devoirs. Je „ ne prétends pas cependant vous re- „ fuser les lumieres que l'expérience „ peut m'avoir données; mais je suis per- „ suadé que j'aurai le plaisir de voir que „ V. M. d'elle-même aura prévenu mes „ conseils, que je n'aurai qu'à vous „ louer, & à vous assurer de toute ma „ tendresse ".

Il loue également Philippe.

Louis XIV à Philippe V.

Il écrivit en même-temps à Philippe: „ Regardez présentement votre mariage „ comme le plus grand bonheur „ de votre vie. La complaisance de la „ Reine, sa douceur & sa raison ne „ sont pas moins rares qu'il est extraor- „ dinaire de trouver toutes ces quali- „ tés dans une personne de son âge... „ La lettre que vous avez écrite au Car- „ dinal Portocarréro est admirée. Je „ ne crains point de vous donner trop „ bonne opinion de vous-même: je sou- „ haite au contraire que vous l'ayez, „ telle que vous le devez, & que je „ l'ai de vous ".

Celui-ci n'écoute plus les représentations contre son voyage.

Cette lettre au Cardinal, dont j'ai donné le précis, sembloit devoir empêcher toute nouvelle représentation. Le Conseil d'Etat revint pourtant à la charge, & pria le Roi de ne point paf-

ser en Italie, lui représentant qu'on avoit toujours détourné les Rois d'Espagne d'une pareille résolution. Philippe dit sur le champ : *je leur ferai réponse dans le vaisseau.* Portocarréro écrivant à la Princesse des Ursins, avoit tâché de prouver que les Etats d'Italie ne servoient à rien. C'étoit au jugement de Louville, une *bêtise singuliere.* Il seroit pourtant facile de défendre l'opinion du Cardinal. Ce qui paroît le plus singulier, c'est que les Espagnols, instruits par l'expérience, que ces Etats éloignés affoiblissoient le corps qu'ils avoient trop agrandi, eussent en horreur toute idée de démembrement.

1702.

M. de Louville à M. de Torci. 25 Mars.

Imagineroit-on qu'au milieu d'affaires si importantes, il fut question de perruques? Mais à la Cour, quelquefois plus qu'ailleurs, les choses humaines sont un mélange bizarre de sérieux & de frivole. Le Roi avoit perdu ses cheveux pendant sa maladie. On le coëffoit horriblement mal; & la Reine lui en faisoit la guerre. Un changement de perruquier n'étoit pas une bagatelle, si l'on peut s'en rapporter aux plaisanteries de Louville. „ Il y a une diffi„ culté pour les perruques, écrit-il au „ Ministre de France, à quoi il faut

Trait singulier sur la perruque du Roi.

Id. 27 Mars.

1702.

„ qu'on ait attention : c'eſt qu'on pré-
„ tend ici que les cheveux avec leſquels
„ on les fera doivent être de Cavaliers
„ ou de Demoiſelles ; & M. le Comte
„ de Bénavente n'entend pas raillerie ſur
„ cela : il veut auſſi que ce ſoient des
„ gens connus, parce qu'il dit qu'on
„ peut faire beaucoup de ſortileges avec
„ des cheveux, & qu'il en eſt arrivé de
„ grands accidents. Vous voyez, Mon-
„ ſeigneur, que l'affaire eſt de grande
„ conſéquence, & qu'il n'y faut rien
„ négliger. " Il ſe peut que Bénavente ait eu ces idées ridicules ; il ſe peut auſſi que l'écrivain ait mieux aimé être plaiſant qu'exactement vrai. Paſſons à des objets plus ſérieux.

Mort du Roi Guillaume. Sage avis de Louis XIV.

Le Roi au Comte de Marſin. 27 Mars.

Le Roi d'Angleterre, dont la politique, auſſi profonde que paſſionnée, armoit tant de peuples contre la maiſon de France, mourut le 19 Mars. En l'annonçant au Comte de Marſin, Louis XIV obſerve ſagement qu'il ne faut ſe relâcher ſur aucune précaution quelque eſpérance de paix que cet événement puiſſe donner ; que les maximes de Guillaume ſubſiſteront encore ; qu'il faut rendre inutiles ſes projets pour perſuader à l'Angleterre & à la Hollande combien la paix eſt préférable pour elles à

1702.

une guerre *ruineuse & sans fruit;* enfin, qu'il est essentiel de ne rien négliger pour la sûreté de l'Espagne, ***la mort d'un seul homme n'étant pas assez considérable pour changer entiérement les affaires.*** Cet avis étoit d'autant plus nécessaire en Espagne, que les préparatifs, toujours lents & imparfaits, laissoient de grands sujets d'inquiétude.

Faute reprochée à la Princesse des Ursins.

Une faute de la Princesse des Ursins augmenta les mécontentements. Elle avoit pris en Italie pour son Secretaire Espagnol, D. Miguel Salvador, Catalan décrié, fils d'un Apothicaire de Barcelone, qu'elle savoit ne pouvoir garder long-temps, & à qui elle ne confioit rien de secret : du moins l'assura-t-elle ainsi lorsqu'on lui réprésenta la nécessité d'en prendre un autre. Elle venoit de lui faire donner cinq cents écus de pension sur un Evêché : c'étoit plus qu'il ne méritoit pour sa retraite. On l'accusa de lui avoir obtenu du Cardinal Portocarréro, le Gouvernement du Potosi, la meilleure place du nouveau monde après celles des Vice-Rois. Le Cardinal avoit assuré qu'il se trouvoit trop heureux, de le tirer à ce prix d'auprès de la Princesse. Les Espagnols plus sensés crierent contre un Gouver-

Blécourt & Louville à M. de Torci, 2 Avril.

1702.

nement, où l'on récompensoit de la sorte un frippon très-punissable. Que ne devoit-on pas craindre du crédit de cette femme, si elle en avoit abusé de la sorte? Le Comte de Marsin pressoit néanmoins la Cour de France de le faire nommer *Camaréra major*; & comme ses dépêches n'indiquent pas même le reproche qu'on lui faisoit, nous avons lieu de le croire exagéré. Elle se disculpera bientôt.

On craint que Philippe ne soit trompé par le Pape.

Marsin s'exprimoit avec franchise sur la personne du Roi, à qui il restoit encore trop de foiblesse pour dire *non*, & trop de timidité pour parler dans des occasions importantes. On s'étoit imaginé en France que Philippe gagneroit beaucoup à s'aboucher en Italie avec le Pape. L'Ambassadeur pense le contraire, & s'exprime ainsi: „ Quoique le Roi Catholique ait beaucoup „ d'esprit & de bons sens, il est impossible qu'à son âge, il ait autant „ d'expérience que sa Sainteté, qui „ paroît bon politique, & dont je ne „ vois pas que l'on soit tout-à-fait assuré. Et comme ces conférences se „ passent tête-à-tête, il seroit à craindre que le Pape, Italien, & par conséquent fin & intéressé, n'abusât de

Au Roi. 3 Avril.

„ la candeur & de la ſincérité du Roi „ d'Eſpagne ".

1702.

Départ de ce Prince. Sa ſuite.

Avant ſon départ, Philippe nomma pour l'Ambaſſade de France, comme le demandoit Louis XIV, l'Amirante qu'on vouloit éloigner de Madrid. Il s'embarqua le 8 Avril, avec un petit nombre de Seigneurs Eſpagnols. Il étoit accompagné de Marſin, de Louville & de Montviel. Il avoit donné à Louville la clef d'entrée, ſimple décoration pour ce François. Montviel avoit obtenu le grade de Brigadier. Marſin devoit commander comme Lieutenant-Général des armées Françoiſes, & continuer ſes fonctions d'Ambaſſadeurs. (Il ne commença d'en prendre le titre que dans le vaiſſeau.) Le *deſpacho* étoit le même qu'à Barcelone, composé de Médina-Sidonia, de San-Eſtevan & d'Ubilla, créé Marquis de Ribas, dont les François ſe louoient fort depuis quelque temps. Le Duc d'Eſcalone, Vice-Roi de Naples, devoit y entrer auſſi.

La Princeſſe des Urſins prête à ſe mêler des affaires d'état.

La Reine au moment de la ſéparation, ne démentit point ſon courage. Elle ignoroit encore qu'il fût queſtion pour elle de la régence, parce qu'on attendoit les ordres de Louis XIV, & qu'on ne les avoit pas reçus. La Princeſſe des

1702. Urfins, prévoyant qu'elle auroit à se mêler de grandes affaires, avoit écrit

Lettre du 3 Avril.

depuis peu à Torci : „ Toujours entié-
„ rement foumife aux volontés du Roi,
„ j'exécuterai, fans vouloir m'en faire
„ un mérite, (car je n'ai jamais cru
„ qu'il y en ait à faire feulement ce
„ qu'on doit,) les ordres que vous me
„ ferez l'honneur de me donner. Mais
„ confidérez, Monfieur, s'il vous plaît,
„ que je fuis une femme, que je n'ai
„ perfonne à qui je puiffe me fier ici,
„ M. le Comte de Marfin n'y étant
„ pas, & qu'ainfi vous ne fauriez affez
„ me donner d'inftructions dans les em-
„ barras où je vais me trouver. On
„ ne m'écrit point de France, qu'on ne
„ m'annonce quelque nouveau monf-
„ tre à combattre quand je ferai à
„ Madrid. Je prévois moi-même bien
„ des traverfes parmi une nation igno-
„ rante, mal intentionnée, & qui n'a
„ d'autres vues que de renverfer l'Etat;
„ mais je n'en ai pas moins d'efpérance
„ d'obliger les plus malins à confeffer
„ au moins que mes intentions ne fau-
„ roient être meilleures... Vous vous
„ piquiez autrefois d'être mon éleve:
„ aujourd'hui je n'ofe pas faire un pas
„ fans vous ".

1702.

Elle ſe propoſe, dit-elle, de s'acquérir généralement l'amitié des Eſpagnols, & de ne point entrer aveuglément dans les haines du Cardinal Portocarréro, quoiqu'elle veuille le regarder comme ſon principal ami : elle ſera obligée de voir tout le monde : chacun voudra lui ouvrir ſon cœur : elle tâchera donc de ramener au bon parti, ſi on l'approuve, ceux que l'on croit attachés au parti contraire. Ces vues étoient fort louables, mais l'exécution fort difficile.

Elle ſe propoſe de gagner les Eſpagnols.

Dans une autre lettre, elle parle de la grace accordée à ſon Secretaire Catalan. Elle a été avertie, dit-elle, que *quelques gens* ont écrit là-deſſus en France, *autrement qu'ils ne devoient.* Son récit eſt ſimple. Elle avoit ſeulement demandé qu'on lui donnât de quoi vivre; le Cardinal lui ayant marqué qu'il ſeroit facile de procurer au Secretaire un Gouvernement dans les Indes, s'il envoyoit ſon placet & des certificats de ſes ſervices; elle avoit fait envoyer ces papiers, & D. Miguel avoit été propoſé comme le plus capable pour le Gouvernement du Potoſi. Elle ſe garde bien de parler de l'importance de cette place, qu'un Vice-Roi du Pérou avoit eue avant de paſſer à la vice-Royauté.

Elle ſe juſtifie ſur le reproche qu'on lui faiſoit.

Lettre du 8 Avril.

1702.

Résolutions de la Cour de France à cet égard.

M. de Torci a la Princesse des Ursins.

23 Avril.

Torci ne lui dissimula point son chagrin sur un point si essentiel. „ Il est revenu au Roi de mille endroits, dit-il, que D. Miguel étoit un frippon, „ chassé des bureaux de la Secretairerie d'Etat pour sa mauvaise conduite ; écrivant depuis des Libelles contre la France, à la sollicitation du Capucin Confesseur de la Reine douairiere, ensuite aux gages du Comte „ d'Harrach ; enfin, plein de mauvaises „ qualités & très-dangereuses. Pardonnez-moi si je vous en parle si vivement : mais je ne puis assez vous „ représenter le mauvais effet & le „ contre-temps de cette nomination, „ & je ne dois pas vous le taire ; vous „ ne l'apprendrez que trop d'ailleurs : „ car le Roi écrit fortement à M. de „ Marsin, de presser le Roi d'Espagne „ de révoquer ce qu'il a fait. S. M. „ mande à M. de Blécourt de dire à „ M. le Cardinal de suspendre les expéditions, jusqu'à ce qu'il eût des „ nouvelles de S. M. C., & d'empêcher „ que D. Miguel n'entre à Madrid. „ Cela ne suffit pas encore, il faut „ qu'il sorte d'Espagne. En vérité, ce „ malheureux Gouvernement nous fait „ bien du mal ".

1702.

Inconvénients des graces mal appliquées.

Excellente leçon, mais trop rare, & pour les intriguants qui dérobent les places au mérite, & pour les protecteurs qui se rendent coupables des mauvais choix de la Cour, & pour les Souverains qu'un choix pareil peut exposer à tant de honte & de malheurs! La Princesse des Ursins se disculpe dans une longue lettre, & soutient que les ennemis de son protégé l'ont peint de fausses couleurs; que son pere avoit été ennobli; qu'il avoit été renvoyé des bureaux par une réforme, qui étoit tombée sur de bons, comme sur de mauvais sujets, &c. Toujours reste-t-il évident qu'une grande place ne convenoit point à un tel homme.

Lettre du 14 Mai.

Toison d'or & Gr. n lesse pour des François.

Philippe avant son départ avoit envoyé la toison d'or au Duc d'Harcourt & au Comte d'Ayen. Louis. XIV lui témoigne par une lettre du 14 Avril, que cette nouvelle lui est agréable, & ajoute qu'il doit être bien persuadé du zele des François pour son service. Le Comte d'Estrées, qui le transporta heureusement au terme, fut créé Grand d'Espagne de la premiere classe. On ne pouvoit qu'applaudir à ces faveurs, parce qu'il n'y avoit qu'une voix sur le mérite des personnes, indépendamment de leur naissance.

1702.

Philippe reçu à Naples avec transport.

Lettre de MM. de Marsin, d'Estrées & Louville.

Après une navigation de huit jours, le Roi d'Espagne arrive à Naples le 17 Avril, au milieu des acclamations d'un peuple d'autant plus ravi de le voir, qu'on avoit moins espéré ce bonheur. On gémissoit depuis long-temps sous le joug des Vice-Rois Espagnols, durs, hautains, avides pour la plupart, & n'inspirant que la terreur. On vit avec admiration & avec amour un jeune Monarque doux, bienfaisant, accessible, qui s'annonçoit comme le défenseur & le pere du Royaume. Les commencements ne pouvoient être que de bon augure. Marsin, d'Estrées, Louville, tous s'applaudirent d'un voyage exécuté malgré tant d'oppositions; tous penserent que les fruits surpasseroient les espérances. Mais défions-nous toujours des jugements trop précipités, sur-tout quand la flatterie peut y voir part.

Graces qu'il accorde au peuple.

Il falloit des actes de bonté pour attirer les secours pécuniaires, dont on avoit si grand besoin. Philippe remit d'abord tous les arrérages dus à la Couronne, évalués à près de trois millions d'écus, bienfait sans doute très-digne de reconnoissance, mais véritablement politique : car il eût été impossible de faire payer cette dette. On prépara un

indult pour la délivrance des prisonniers, avec les exceptions convenables, & de même une amnistie pour ceux qui avoient trempé dans la derniere conspiration. On travailla à faire baisser le prix du pain. C'est le moyen le plus infaillible de gagner le peuple, qui ne réfléchit pas qu'un bien passager peut attirer de plus grands maux.

Miracle de S. Janvier, difficile à obtenir.

Peu s'en fallut que la superstition ne dissipât tout-à-coup les espérances de la Cour. Le Cardinal Cantelmi, Archevêque de Naples, plein de zele & de bonnes intentions, crut que le fameux miracle de Saint Janvier serviroit infiniment dans la conjoncture. Il invite le Roi à venir entendre la messe dans sa Cathédrale. On apporte les reliques du Saint; on met à côté de sa tête la fiole où son sang est renfermé. Ce sang coagulé devoit redevenir liquide : c'est en quoi consiste le miracle, que le Cardinal annonçoit avec confiance. On fait des prieres, mais inutilement; on dit la messe, quoique le Roi l'ait déja entendue : point de miracle encore. On en dit une troisieme, & jusqu'à six, & le miracle ne se fait point. Il étoit près de deux heures. Le Roi se retire honteux, mourant de faim, laissant le pau-

M. de Louville à M. de Torci. 22 Avril.

1702.

vre Cardinal dans une inquiétude mortelle. Heureusement le miracle se fit dès qu'on fut rentré au palais. „ Je pourrois vous assurer sans impiété, dit „ Louville, qu'il seroit infaillible dans „ la canicule ; mais qu'il est fort imprudent de le tenter dans le mois d'Avril, par un jour aussi froid qu'étoit „ celui-là. Quoi qu'il en soit, le peuple est content, & l'honneur du Roi „ & du Cardinal sont à couvert ".

Parti de mal-intentionnés.

Tout se disposoit pour faire à Philippe un don de huit cents mille écus, outre ce que le Cardinal Cantelmi espéroit tirer des Moines & des Religieuses par voie d'insinuation, & ce que donneroient les autres villes du Royaume. Mais l'Empereur avoit parmi la Noblesse un parti considérable ; quelques-uns des plus mal-intentionnés se montroient les plus ardents à donner au Roi de trompeuses démonstrations de zele ; pour surcroît d'inquiétude, le Duc de Montéléon qui l'avoit suivi, que Marsin croyoit même propre à une place de Gentilhomme de la Chambre, devenoit suspect de perfidie. Le Comte Podoli de Milan dont ils ne se défioient point, donna des avis très-capables d'allarmer ; & quoique l'on ne pût soup-

Id. 23 Avril.

Sujets d'inquiétude.

çonner encore de conſpiration contre la perſonne de Philippe, où avoit lieu d'en craindre une. La méchanceté de quelques ſcélérats alloit juſqu'à publier que les François l'aſſaſſineroient eux-mêmes, lorſque Louis XIV ſeroit en état de ſe rendre maître de la Monarchie.

1702.

Ce qu'il y avoit peut-être de plus dangereux, c'eſt que les Miniſtres Eſpagnols ne s'accordoient point, avoient peu de lumieres, faiſoient prendre de mauvaiſes réſolutions, rejettoient leurs propres fautes ſur les François, & que l'antipathie nationale commençoit à éclater. Le Duc d'Eſcalone, Vice-Roi, qu'on avoit mis à la place du Duc de Médina-Céli, ſe montroit le même qu'il avoit paru ailleurs, inepte au Gouvernement, appliqué à de ſtériles études. „ Il a l'air, dit Louville, d'un bourſier de college, & en a la pédanterie. „ Il a quelquefois raiſon ; mais quand „ il ne l'a pas, ce qui arrive ſouvent, „ les ſept Sages de la Grece ne le feroient pas changer d'avis ". On lui reproche auſſi une avarice ſordide, & d'avoir porté des droits odieux plus hauts que ſon prédéceſſeur. On aſſure que les abus de la Vice-Royauté ſont tels depuis long-temps qu'un Vice-Roi

Peu de reſſources dans les Miniſtres Eſpagnols.

M. de Louville à M. de Torci.

Caractere du Vice-Roi & vices du Gouvernement.

1702. peut voler, ou laisser voler tous les ans un million d'écus, sans qu'il y ait matiere de lui faire son procès. On annonce que Médina-Céli est parti fort mécontent, quoiqu'on l'ait nommé Président du Conseil des Indes & membre de la *Junte;* qu'il faut se défier de lui, & éclairer sa conduite. L'événement justifiera cet avis. Le manque de sujets, l'embarras des affaires, certaines convenances fâcheuses, avoient mis dans les premieres places un nombre d'hommes qui n'auroient point dû y parvenir. Ce mal étoit inévitable au commencement du regne; il étoit terrible au milieu d'une guerre étrangere, & de dissentions intestines.

Erreurs politiques du Comte d'Estrées.

Tandis que Louville trop léger dans ses jugements, mais plus intelligent que les autres, prévoyoit des orages sous un ciel en apparence très-serein, le Comte d'Estrées écrivoit à la Cour de France : „ Il est impossible d'être plus „ aimé que le Roi l'est du peuple & „ de la Noblesse. Soyez présentement „ bien en repos pour Naples : il ne „ peut rien avoir à craindre, quand il n'y „ auroit aucunes troupes ici ". D'Estrées se trompoit davantage, en disant: „ Je ne saurois me persuader que, de-

Le Comte d'Estrées à M. de Torci, 25 Avril.

1702.

„ puis la mort du Roi Guillaume, les „ Hollandois demeurent unis avec l'Angleterre : il y a tant d'antipathie entre ces deux nations & d'intérêts si „ opposés, qu'il ne sera pas difficile de „ les séparer". Ces faux jugements en politique font sentir de plus en plus, combien il importe de ne pas prendre des probabilités pour certitude. Rien n'étoit alors plus commun ni plus nuisible.

Dispositions des Moines. Montviel à M. de Torci. 27 Avril.

Montviel écrit de son côté, que les Moines, auparavant les *plus déchaînés contre le bien des affaires*, sont ceux qui s'empressent à montrer le plus de zele, & que c'est moins l'effet de la bonne volonté que de la crainte. Quand on pense au pouvoir des Moines dans un pays si superstitieux, on doit en conclure que la crainte une fois calmée, leurs cabales deviendront une source de révolte.

S. Janvier déclaré second patron de l'Espagne.

Cependant le jour de la fête de S. Janvier, 6 Mai, le miracle ordinaire se fit en présence du Roi avec une promptitude qui produisit le meilleur effet. Rien n'étoit plus capable d'inspirer au peuple du respect & de la soumission pour le Souverain. Si le contraire étoit arrivé, on l'eût pris pour un augure

1702.

Le Comte de Marsin au Roi.

7 Mai.

Chagrin qu'en ont les Espagnols.

sinistre ; on se fût livré à l'inquiétude, à la défiance ; & que n'eût pas fait la superstition, quand l'esprit de cabale l'auroit excitée ? Philippe déclara S. Janvier second patron de l'Espagne : il avoit demandé pour cela un bref du Pape. Les Napolitains, sur-tout le Clergé, parurent extrêmement sensibles à la gloire qui en revenoit à leur Saint ; mais les Espagnols furent très-fâchés qu'on donnât un second à S. Jacques : il s'y étoient opposés vivement jusqu'à la veille du soir. On auroit pu leur épargner ce chagrin.

On leur en donna un autre en faveur de la Noblesse Napolitaine. Après la derniere sédition, dix des principaux Seigneurs avoient levé des compagnies de cavalerie. Le Duc d'Escalone, en y joignant quelques troupes Milanoises, venoit d'en former un régiment, & avoit mis à sa tête, pour Colonel, Lieutenant-Colonel & Major, trois Espagnols simples Gentilshommes. Les Napolitains regardoient ce choix comme un affront. Le Roi, pour les satisfaire, composa de leurs dix compagnies un régiment, sous le nom de *gardes Italiennes* : il leur ordonna de proposer des sujets de leur pays, dignes des

Régiment de gardes Italiennes.

trois premiers emplois; & le choix tomba ſur des hommes de qualité que Marſin nomme avec éloge. La Nobleſſe du pays ne pouvoit qu'applaudir à cette diſpoſition. Le Prince de Montéfalconé s'excuſa pourtant d'accepter l'emploi de Colonel : il fallut en nommer un autre. On ſoupçonna que c'étoit une manœuvre des Eſpagnols.

1702.

Louis XIV, de ſon côté, ne perdoit pas de vue les intérêts & les affaires de ſon petit-fils. Dès qu'il le fut arrivé, il lui écrivit de ſa main en bon pere & en grand Roi :

Louis XIV toujours occupé de ſon petit-fils.

„ J'ai appris avec beaucoup de joie „ votre heureuſe navigation. Un paſ„ ſage auſſi prompt eſt un commence„ ment de bonheur, qui ſera ſuivi de „ ſuccès encore plus heureux : au moins „ je l'eſpere des bénédictions que Dieu „ répand ſur V. M., & je ſouhaite que „ ſes ſujets penſent de même. Je ſuis „ perſuadé qu'elle ſe fera aimer de ma„ niere qu'ils ne deſireront ni le Roi „ des Romains ni l'Archiduc, & que „ ſes peuples ſeront fideles autant par „ inclination que par devoir. Vous de„ vez être aſſuré de la recommanda„ tion que vous me faites, en faveur „ des Officiers de mes vaiſſeaux qui

Lettre du Roi. 1er. Mai.

1702.

„ ont fervi à votre paffage. Vous fa-
„ vez comme Roi ce que je puis ac-
„ corder aux demandes que vous me
„ faites comme mon petit-fils. Si je
„ confulte feulement ma tendreffe pour
„ vous, il n'y aura rien que je puiffe
„ refufer à la qualité que votre naif-
„ fance vous donne. J'ai permis au
„ Comte d'Eftrées d'accepter la grace
„ que vous lui voulez faire : elle m'eft
„ très-fenfible : il la mérite, & par fes
„ fervices, & par ceux de fa maifon ;
„ & j'ordonne à Marfin de vous en
„ remercier de ma part. Je me rap-
„ porte à ce qu'il vous dira fur l'état
„ préfent des affaires ".

Confeils qu'il donne fur les Napolitains.

Dans la dépêche au Comte de Marfin, le Roi donne des confeils importants que je préfenterai en extrait. Il avertit qu'on ne doit pas encore compter fur les difpofitions des Napolitains ; que l'Empereur a toujours des partifans parmi la principale Nobleffe ; que cet efprit de parti ne pourra s'éteindre, que lorfque le temps & les événements auront diffipé les efpérances de fecours de la part de la maifon d'Autriche ; que le Roi d'Efpagne, par fon application aux affaires, & par la maniere dont il traitera la Nobleffe & les peuples, doit s'efforcer

Le Roi au Comte de Marfin. 2 Mai.

s'efforcer de remplir l'attente qu'on avoit de son voyage. Ne pouvant réformer d'abord les abus, qu'il se montre du moins appliqué à les connoître, & qu'il persuade qu'ayant été sur les lieux, il ne se laissera pas aisément tromper par des rapports infideles.

1702.

Comme on n'a plus lieu de croire que le Pape veuille donner l'investiture, il ne faut plus la demander, mais sans se plaindre. *Les peuples étant portés à bien juger d'une cause qu'ils croyent que le Pape favorise*, il est bon de maintenir l'opinion de sa partialité en faveur de la maison de France. Il faut attendre des succès de la campagne qu'il se détermine enfin, & regarder ses délais comme plus préjudiciables au Saint Siege, qu'au Roi d'Espagne, *qui pourroit bien prendre cette occasion de se dispenser pour toujours d'un devoir à charge à sa couronne.*

Sur la maniere de se conduire avec le Pape. *Ibid.*

Louis témoigne ensuite ses inquiétudes sur le Duc de Savoie. Ce Prince, après avoir paru disposé à demeurer en Piémont, paroît actuellement vouloir se rendre à l'armée : ce ne peut être que dans la vue de *connoître par lui-même le caractere du Roi, & encore plus de profiter de son âge, de*

Sur le Duc de Savoie, dont on se défie beaucoup.

Tome II. C

1702.
Ibid.

son peu d'expérience & de sa facilité, pour acquérir sa confiance, & certainement pour en faire un mauvais usage. Il ne cherche que ce qu'il regarde comme son intérêt; son caractere est connu; & l'on ne seroit point surpris de lui voir prendre les plus injustes résolutions. Marsin doit prémunir avec grand soin le jeune Roi contre les artifices du Duc, & lui apprendre qu'il n'a cessé de ménager les ennemis autant qu'il a pu, malgré tous les engagements que les mariages de ses filles avoient formés. Mais la prudence exige que Philippe paroisse l'ignorer. Telles étoient les idées de Louis XIV & de son Ministre.

Le Pape donne des paroles sans effets.

On connut bientôt qu'ils ne se trompoient pas dans leurs conjectures. Le Marquis de Louville, envoyé à Rome par Philippe V, pour complimenter le Pape, en fut reçu de la maniere la plus honorable & la plus affectueuse. Clément XI nomma, ainsi qu'on le demandoit, un Légat *à latere* pour Naples; il parla de l'investiture, dont on ne vouloit point lui parler; il assura qu'il ne la donneroit qu'à Philippe : mais il fit entendre qu'il ne la donneroit point tant que les Impériaux seroient à craindre;

M. de Louville à M. de Torci.
9 Mai.

enfin, il écrivit au Monarque une lettre pleine de compliments, où il n'y avoit pas un mot d'essentiel.

1702.

Au retour de cette espece d'ambassade, Louville apperçut de nouveaux sujets de plaintes. Les principaux Espagnols lui parurent plus entêtés que jamais de leurs préjugés, & sacrifiant pour la plupart le bien public à leurs intérêts. Ils étoient extrêmement choqués de voir l'étiquette en décadence, soit parce qu'ils auroient voulu éloigner du Roi la Noblesse Italienne, soit parce qu'ils ne pouvoient se plier à des mœurs ou des usages, auxquels ils n'étoient point accoutumés. Comme Philippe se trouvoit embarrassé dans la conversation, on l'avoit engagé à jouer le soir. Ils affectoient de ne point paroître à son jeu; ils en parloient comme d'un mal horrible. ils n'assisterent pas même à l'Opéra que le Vice-Roi fit représenter pour lui; ils avoient en aversion tout ce qui l'exposoit aux yeux de la multitude. C'étoit-là le moindre grief.

Plaintes contre les Espagnols, au sujet de l'étiquette.

Id. 14 Mai.

On fut persuadé que le Comte de San-Evestan vendoit les charges, lui dont on avoit fait tant d'éloges; & l'avarice du Vice-Roi se manifestoit tous les jours. Enfin, les Espagnols, qui

Abus & dépenses plus dignes de censure.

1702.

avoient paru vouloir supporter, du moins une grande partie, les fraix du voyage, touchoient des sommes très-considérables, sans que le Roi en eût connoissance; ils ne laissoient pas de vivre à ses dépens. Le Médecin François, encore plus avide, quoique peu digne de sa place, demandoit qu'on doublât son revenu qu'il auroit plutôt fallu diminuer; & le Chirurgien & l'Apothicaire se disposoient à imiter cet exemple. Ainsi les abus & les dépenses croissoient à proportion des besoins. La facilité de Philippe l'exposoit sans cesse à des pieges dangereux; & les Napolitains n'avoient pas même réglé le don que l'on attendoit avec beaucoup d'impatience.

Philippe mécontent de ce qui se passe.

Ce Prince, très-susceptible de mélancolie, se livroit à la tristesse au milieu de tant de sujets de peine: il fit part à Louis XIV du chagrin qu'il ressentoit de s'être abusé par de trop promptes espérances.

„ Je suis incommodé depuis quel-
„ ques jours de vapeurs, qui m'em-
„ pêcheront de vous écrire aussi long-
„ temps que je le desirerois, quoique
„ j'eusse bien des choses à vous man-
„ der. On travaille à mon *donatif*; mais

Lettre du 18 Mai.

1702.

„ je ne sais encore s'il avance, car les „ gens qui s'en mêlent ne sont pas bien „ vifs. Tout étoit ici dans un désordre „ effroyable, & il y a tant de choses „ à faire qu'on ne sait par où commencer. Le Cardinal Cantelmi ne veut „ pas faire la fonction des *serments*, „ à cause que je n'ai pas l'investiture; „ & jamais ni son frere ni ses amis „ n'ont pu l'y résoudre : ce qui me „ fera du tort dans l'esprit des peu- „ ples, & sur-tout du Clergé, & autorisera sa mauvaise conduite. Son frere „ (le Duc de Popoli) croit qu'il a reçu „ un ordre sur cela du Pape, à qui il „ aime mieux obéir qu'à moi. Tout „ le monde est fort surpris de cette „ démarche; car il a paru bien intentionné jusqu'à présent. Je crois être „ obligé de vous dire que je m'apperçois de plus en plus du peu de zele „ que les Espagnols ont pour mon service, dans les petites choses comme „ dans les grandes, & qu'ils s'opposent „ à tout ce que je desire. Les Napolitains même bien intentionnés s'en plaignent, & disent qu'ils ne les secondent en rien : & je vois évidemment „ que tant que je n'aurai point de troupes à moi, & sur-tout de régiment

Démarche inquiétante du Cardinal Cantelmi.

Conduite des Espagnols, qui paroît suspecte.

1702.

„ des gardes dont je sois sûr, je ne
„ viendrai jamais à bout de rien. C'est
„ pourquoi je suis résolu de ne jamais
„ retourner en Espagne sans en avoir,
„ & je vous prie de m'aider dans cette
„ résolution. Il vaut mieux retrancher
„ d'autres troupes, & cela se pourra
„ faire aisément cet hyver. Je compte
„ que vous aurez eu la bonté de ré-
„ gler ce qui regarde mes Mousque-
„ taires ".

Serment des Ecclésiastiques; occasion de difficultés.

La *fonction des serments* dont il s'agit dans cette lettre, tenoit à la cérémonie où le Roi devoit recevoir le serment de fidélité de ses sujets, & leur jurer la conservation de leurs privileges. C'étoit l'usage que les Ecclésiastiques, qui avoient des biens relevants de la Couronne, prêtassent le serment entre les mains d'un Prélat; & comme la cérémonie se faisoit dans la Cathédrale, le Cardinal Achevêque sembloit devoir remplir cette fonction. Avant de le lui proposer, on auroit dû prévoir qu'un Italien, Cardinal, soupçonné d'aspirer à la tiare, seroit fort délicat sur les vues ou les prétentions de la Cour de Rome; d'autant plus que le Cardinal Grimani, Vénitien, un des auteurs de la derniere conspiration de Naples,

Le Comte de Marsin au Roi. 19 Mai.

faisoit encore répandre des libelles très-dangereux. On prit le parti de s'adresser à l'Archevêque de Salerne, en dissimulant le refus de Cantelmi. Celui-ci, dont les intentions d'ailleurs étoient bonnes, assista sans difficulté au serment. Il prêchoit l'obéissance due à Philippe V, comme un devoir essentiel de Religion. Mais tant que le Pape ne se déclaroit point, on avoit à craindre, soit en Italie, soit en Espagne, que la superstition, artificieusement remuée, n'ébranlât le trône dans des conjonctures critiques.

Le Roi attaqué de vapeurs.

Une mélancolie sinistre affecta la tête du Roi, jusqu'à le rendre incapable de tout, & le dégoûter de la vie. C'étoit en grande partie l'effet de l'absence de la Reine, qu'il aimoit uniquement. Ces noires vapeurs causerent beaucoup d'allarmes au petit nombre de personnes qui l'approchoit. Les remedes commencerent la guérison; on espéra que l'exercice l'acheveroit pendant la guerre.

Foiblesse & variations du Ministere.

Un mal plus dangereux étoit la conduite des Ministres. Incertains dans leurs résolutions, ils varioient sur les choses importantes, ils changeoient ce qu'ils avoient arrêté, ils décréditoient le Gou-

1702.

Louv. *Ibid.* Le Comte d'Eſtrées à M. de Torci. 27 Mai.

vernement faute de conſtance & de principes. Les détails en ce genre ſeroient étrangers à notre objet. J'obſerverai ſeulement que le Comte d'Eſtrées, ainſi que Louville, écrivit à la Cour de France qu'on devoit y faire une attention ſérieuſe. En effet, les Napolitains qui avoient toujours ſouhaité d'avoir un Roi particulier, pouvoient-ils s'affectionner à ce Gouvernement variable, où des Miniſtres Eſpagnols joignoient à leur dureté naturelle une lâche indéciſion ? Bien méditer ſes démarches, & les ſoutenir avec autant de fermeté que de prudence, c'eſt ce qui fait reſpecter les Gouvernements.

Méſintelligence entre les Eſpagnols & les François.

S'il y avoit eu moins de méſintelligence entre les Eſpagnols & les François, les affaires auroient été mieux conduites. Mais l'humeur des premiers, aigrie ſans doute par tout ce qu'ils voyoient à Naples, ſe répandoit ſur les objets politiques, comme ſur les choſes indifférentes, & n'inſpiroit aux ſeconds que dégoût & mécontentement. Il eſt probable que ceux-ci, de leur côté, ménageoient trop peu la délicateſſe des autres, & s'en faiſoient haïr ou par dédain ou par ſuffiſance. Quoi qu'il en ſoit, un trait ſingulier prouve

jusqu'où pouvoit se porter la jalousie nationale.

1702.

Trait singulier de jalousie nationale.

Philippe eut envie de courir les *têtes* dans une fête qu'on lui préparoit, exercice où il réussissoit parfaitement, & dont on n'avoit pas d'idée en Espage. Il demanda qu'on fît monter pour cela quelque cheval par un Ecuyer François. Un cheval dressé par un François, pour un divertissement qu'ils n'approuvoient point, c'étoit de quoi irriter les Espagnols. Le palfrenier qui en avoit soin, lui enfonça dans le rognon une grande épingle, pour le tuer ou du moins l'estropier; de sorte qu'il fut impossible au Roi de courir les têtes. On crut que ce valet avoit seulement exécuté les ordres du premier Ecuyer: le Duc de Médina-Sidonia en parut lui-même persuadé. Mais Philippe ne se fâchant de rien, on se contenta de mettre le palfrenier en prison pour la forme.

Légat dont l'arrivée est utile.

L'arrivée du Cardinal Barberin, Légat du Pape, fut peut-être plus utile que toutes les opérations du Gouvernement. Comblé d'honneurs, car le Monarque alla au-devant de lui, & le fit entrer comme en triomphe, il manifesta les bonnes intentions du Saint Siege, & pré-

1702.

cha la fidélité, comme si Philippe avoit reçu l'investiture. Il avoit ordre de la lui permettre, selon Louville; cependant il n'en parla point. Sa légation seule y suppléoit en quelque maniere, & enlevoit aux superstitieux un prétexte de soulevement, qu'on n'eût pas manqué de faire valoir.

Semences de conspirations.

Au milieu des apparences de zele, malgré les serments prêtés au Monarque, le parti Autrichien conspiroit. En suivant le fil des complots, on découvrit plusieurs illustres coupables qui n'attendoient que l'occasion d'agir. Le Cardinal Cantelmi assura lui-même que les manœuvres des Prêtres & des Moines pouvoient devenir funestes. Il fit arrêter un Servite, qui, avec une Religieuse, avoit tramé un plan de révolte à Capoue; & il indiqua un Couvent de Dominicains qui n'étoit qu'un repaire de conjurés. Enfin, on sut par le Cardinal de Médicis, que, jusques dans la garnison Espagnole de Naples, il y avoit un très-grand nombre d'Officiers & de soldats corrompus & payés par l'Empereur. Louville insistoit sur la nécessité de faire de grands exemples. Mais le Roi alloit partir pour l'armée : comment acquérir les preuves, instruire les procès,

Louville à M. de Torci. 31 Mai.

1702.

& prendre de si bonnes mesures, que les rigueurs ne produisissent pas de plus grands maux?

On touche peu d'argent.

M. de Marsin au même. 2 Juin.

Tout ce que l'on put faire, fut de pourvoir à la sûreté de Naples par les troupes qu'on y laissoit. Le don des Napolitains venoit à peine d'être accordé, tant les mal-intentionnés y avoient su mettre d'obstacles. L'argent manquoit; les Espagnols ne se donnoient aucun soin pour en avoir : il fallut que Marsin, aidé du seul Ubilla, employât tout son zele & tout son crédit à faire avancer, par de riches particuliers, sur le *donatif* des Barons, une somme de cent mille écus, & des lettres de change pour égale somme.

Philippe ne compte que sur les troupes Françoises.

Philippe V à Louis XIV. 4 Juin.

Philippe, au moment de s'embarquer pour Final, écrivit au Roi de France : „ Je suis fort content des troupes que „ vous m'avez envoyées ici : elles sont „ bien plus belles que les miennes; & „ les Napolitains les aiment beaucoup „ mieux, parce qu'elles vivent avec „ plus de discipline. Je suis obligé de „ changer les garnisons des châteaux, „ & de faire sortir d'ici 1500 Italiens, le „ régiment de cavalerie de Naples, & „ le régiment de Catalans, qui sont non- „ seulement inutiles, mais dangereux.

1702.

„ Cela ne laiſſe pas d'être 3000 hom-
„ mes de moins dans le Royaume; mais il
„ en reſtera encore ſuffiſamment, pourvu
„ qu'ils ſoient tous auſſi fideles que les
„ François. Je crois que c'eſt la ſeule
„ nation dont on puiſſe ſe ſervir; je prie
„ V. M. de ne m'en pas laiſſer manquer."

Graces qui font des mécontents.

Dans les commencements, on avoit penſé avec raiſon qu'il falloit attendre la fin de la campagne, pour diſtribuer des graces particulieres aux Napolitains; que par-là on exciteroit le zele & l'on préviendroit les jalouſies. Marſin étoit de cet avis, & la Cour de France l'approuvoit fort. Il y eut cependant beaucoup de graces pareilles accordées avant le départ du Roi. Les fauſſes démarches de ſon Conſeil ne doivent point étonner. Ce qui eſt remarquable, c'eſt que Marſin loue ces nominations dans la dépêche où il en rend compte; au-lieu que Louville parle de quelques-unes comme de fautes inſignes. En effet, elles irriterent les mécontents, & leur fournirent des prétextes plauſibles de ſe plaindre.

Le voyage de Naples ne ſert qu'à découvrir les maux de l'Etat.

Ainſi le voyage de Naples, dont on avoit eſpéré de ſi grands biens, ne ſervit guere qu'à découvrir le mauvais état de ce Royaume; les vices de l'ancien Gouvernement Eſpagnol, qui s'y

étoit attiré une haine irréconciliable ; le génie factieux & turbulent des nationaux, que la présence du Monarque pouvoit à peine contenir ; des abus de toute espece qui sembloient avoir, comme dans l'Espagne, tari les sources les plus précieuses du bonheur public ; & enfin l'impossibilité morale de remédier à tant de maux, sans un calme profond que la guerre éloignoit de plus en plus. Louville écrivit qu'il falloit absolument que le Roi après sa campagne, retournât à Naples. Mais quand on y auroit passé une année entiere, c'eût été probablement à recommencer.

1702.

Terminons ce Livre par une réponse de Louis XIV à son petit-fils, sur la situation douloureuse dont le jeune Prince gémissoit :

Conseils de Louis XIV à Philippe.

„ Les vapeurs dont vous vous plaignez, sont seulement incommodes,
„ mais elles ne sont point dangereuses :
„ elles n'alterent point le fond de votre
„ santé. Songez-y le moins qu'il vous
„ sera possible, & ne faites nul remede
„ pour les guérir. Ne vous étonnez
„ point du désordre que vous trouvez
„ à Naples dans la conduite des affai-
„ res, ni de la froideur des Espagnols
„ lorsqu'il s'agit de le corriger. Ils en

Lettre du 7 Juin.

1702.

„ profitent depuis tant d'années, qu'on
„ ne doit point s'attendre qu'au com-
„ mencement d'un nouveau regne, ils
„ préferent le bien de l'Etat à leurs in-
„ térêts particuliers. Il est de votre pru-
„ dence de ne leur pas témoigner de
„ défiance; mais vous devez parler en
„ maître, & décider sur les choses que
„ vous croyez conformes à votre ser-
„ vice. Vous avez assez d'autorité, &
„ même présentement assez d'expérien-
„ ce, pour expliquer vos intentions, &
„ qu'elles servent de loi. Elles seront en-
„ core mieux suivies, lorsque vous aurez
„ des troupes pour votre garde: ne per-
„ dez point de temps pour la former."

Conduite des Espagnols & des François.

Philippe avoit encore moins besoin de troupes que de bons Ministres. Son grand malheur étoit de n'en trouver aucun parmi les Espagnols. Les contrariétés de ceux-ci, leur froideur, & même leur mauvaise volonté, venoient sur-tout de ce qu'ils ne pouvoient souffrir d'être gouvernés par des François. Leur jalousie n'étoit pas sans fondement. Mais il paroît certain que sans les François, on auroit vu s'accroître & se perpétuer tous les désordres. Le Monarque auroit été probablement une vaine idole, à l'exemple de ses prédécesseurs;

& la Monarchie défaillante auroit perdu un reste de vie. Voyons ce qui se passoit en Espagne depuis le départ de Philippe V.

1702.

LIVRE TROISIEME.

1702.

Forme du Gouvernement à Madrid.

AVANT que Philippe s'embarquât pour l'Italie, la forme du Gouvernement avoit été réglée par la Cour de France. Le Cardinal Portocarréro & les chefs des différents Conseils, Arias, Villa-Franca, Montalto, Médina-Céli, devoient composer la *junte*, & la Reine y présider en qualité de régente avec la voix d'*honneur*. Cette Princesse alloit couvrir les *Cortès* d'Aragon, pour se rendre bientôt à Madrid. Le Cardinal fut déclaré, par un décret, seul Gouverneur jusques à son arrivée, sans doute pour prévenir les inconvénients du cérémonial dans la junte, dont les membres lui auroient disputé la préséance.

La Reine tient les Etats d'Aragon.

La Reine fit son entrée à Sarragosse le 25 Avril. Elle jura dans la Cathédrale de maintenir les privileges du Royaume; elle fit ensuite l'ouverture des Etats; & les démonstrations de joie & de zele annoncerent, selon l'usage, des suites beaucoup plus heureuses que l'on ne devoit en attendre. La Princesse des Ursins avoua bientôt que les *Cortès* au-

La Princesse des Ursins à M. de Torci, 23 Mai.

roient pu ſe différer utilement; mais il falloit un prétexte, dit-elle, pour empêcher la Reine d'aller à Madrid, lorſqu'on ne ſavoit pas encore s'il convenoit qu'elle fût régente; le Roi précipitant ſon départ, on n'avoit ſans doute rien trouvé de plus plauſible. Elle mande à Torci que les intentions des Aragonois paroiſſent bonnes en général; que néanmoins il y a des gens qui brouillent, pour ſe faire rechercher & avoir quelque récompenſe: que tout le monde dit hautement qu'on doit faire les plus grands efforts pour mériter la protection de la Reine; mais que le Royaume d'Aragon étant pauvre, ce ſera beaucoup ſi l'on en tire cent mille écus. Comme on ſe trompoit dans des affaires ſi importantes! L'appât du don gratuit avoit décidé à ces dangereuſes convocations d'Etats: & l'on ne recevoit rien des Catalans! & l'on riſquoit d'échouer en Aragon, avec ſi peu d'apparence de profit même en cas de réuſſite! La néceſſité d'attendre les ordres, ſoit de Verſailles, ſoit de Naples, augmentoit prodigieuſement les embarras.

1702.

On s'y étoit déterminé mal-à-propos.

„ Les Catalans ne payent rien encore de ce qu'ils avoient promis au Roi, dit Louis XIV dans une dépê-

Point d'argent de Catalogne.

1702.

Le Roi au Comte de Marsin. 29 Mai.

„ che au Comte de Marsin ; les troupes „ qu'on a laissées en Catalogne désertent „ faute de payement ; le Roi mon pe- „ tit-fils en est apparemment informé : „ vous jugez bien de la nécessité d'y „ remédier le plutôt qu'il sera possi- „ ble : la difficulté consiste à trouver „ les moyens de le faire. " Inconvénients de tous côtés, lenteurs & incertitudes sur tous les objets, c'est à quoi l'on se trouvoit réduit.

Les Etats ne finissent point à Sarragosse.

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 31 Mai.

Enfin, la Reine reçoit les ordres de Philippe, d'aller présider comme régente à la junte établie pour le Gouvernement. On exhorte les Etats à profiter du peu de temps qu'elle doit être encore à Sarragosse. Ils lui envoyent aussi-tôt une députation, l'Archevêque à la tête qui promet qu'on travaillera jour & nuit. Le même jour, il fut proposé dans un des *bras* d'accorder au Roi cinq cents mille écus argent comptant. La Princesse des Ursins espéra qu'on ne tarderoit guere à conclure.

Ibid. 7 Juin.

Id.

Mais elle manda peu de jours après, que le bras des *hidalgos* (des Nobles) arrêtoit tout ; qu'avant de régler ce qui regardoit le service du Roi, ils vouloient régler leurs propres demandes ; qu'il n'y avoit pas d'exemple d'Etats

d'Aragon finis en si peu de temps, & qu'ainsi on ne pouvoit guere espérer d'avoir satisfaction sans un miracle. „ La „ plupart de ces gens, ajouta-t-elle, „ ne sont point touchés de ce que fait „ leur Roi pour la défense de la Mo- „ narchie ; & ils sont accoutumés de- „ puis long-temps à vendre bien cher le „ peu qu'ils accordent à leur maître ".

1702.

Il paroît qu'en Aragon, comme en Catalogne, les Etats ressembloient moins à une assemblée réguliere qu'à une cohue de factieux. On tira souvent l'épée dans le bras des hidalgos, composés de plus de huit cents membres. Leurs prétentions n'avoient point de bornes. La Reine devant partir, il y avoit lieu de craindre une rupture éclatante & honteuse, si l'on ne trouvoit quelque moyen de la tirer de ce mauvais pas ; d'autant plus qu'elle avoit ordre de nommer pour Président à son départ, l'Archevêque de Sarragosse, & que les Cortès lui auroient disputé le droit de nommer un Président. Ce Prélat vint conseiller lui-même de prévenir tout éclat. Après avoir délibéré là-dessus, on entra en négociation ; on gagna quelques-uns des plus mutins : il fut enfin arrêté, qu'on prieroit la Reine de proroger les Etats,

Tumulte dans cette assemblée.

La Reine se tire d'embarras.

1702.

& qu'ils feroient un don de cent mille écus argent comptant, fans demander de grace.

Elle fe fait honneur par fon défintéreffement.

Les cent mille écus furent donnés à la Reine, & deftinés à fon ufage. Elle les envoya fur le champ au Roi. Ce trait de générofité parut un prodige aux Efpagnols; mais s'il augmenta leur vénération pour fa perfonne; on n'en fut pas plus avancé pour l'effentiel. Les chofes refterent en Aragon comme elles étoient avant le voyage de Sarragoffe. La Reine en partit fort contente, parce que du moins l'honneur de la couronne étoit à couvert. Elle écrivit de fa main à Louis XIV :

Elle fe loue des Aragonois, & craint pour fon mari.

Lettre du 17 Juin.

„ Me voici enfin hors de Sarragoffe, „ en chemin pour Madrid, comme V. „ M. me l'a ordonné. Si j'euffe pu refter „ encore une quinzaine de jours dans „ ce Royaume, j'aurois achevé les „ Etats, & envoyé au Roi cinq cents „ mille écus; mais il a fallu me con- „ tenter de cent mille. Je les envoye „ au Roi avec un plaifir extrême. J'ai „ beaucoup de fujets d'être contente de „ l'affection que les Aragonois m'ont „ témoignée, ne pouvant faire les cho- „ fes avec plus de refpect & d'envie „ de me plaire qu'ils ont fait.... J'ai

„ appris par un courier que le Roi „ m'a dépêché de Naples, qu'il en étoit „ parti pour se rendre à l'armée qu'il „ va commander. Je vous laisse à penser „ ser quelles vont être mes inquiétudes. „ des. Je plains fort ma sœur de se „ trouver dans une pareille situation; „ elle a pourtant la consolation d'avoir „ voir plus souvent des nouvelles de „ M. le Duc de Bourgogne (il commandoit „ mandoit en Flandre) que je n'en ai „ d'Italie. V. M. qui gouverne avec „ tant de gloire toutes leurs conduites, „ a tant d'affaires que je ne veux pas „ faire ma lettre plus longue ".

1702.

La réponse du Roi de France est pleine des sentiments que méritoit cette Princesse.

Louis XIV la comble de louanges.

„ J'apprends avec plaisir la maniere „ dont vous avez terminé les Etats „ d'Aragon. L'impatience qu'on a de „ vous voir à Madrid me paroît si „ grande, qu'il vous étoit impossible de „ refuser plus long-temps à cette ville „ la satisfaction qu'elle se promet de „ votre présence. Je ne suis point surpris „ pris qu'elle soit desirée avec empressement, „ sement, & que V. M. possédant tant „ de qualités propres à se faire aimer, „ le soit dans tous les lieux où elle

1702.

„ paſſe. Je comprends en même-temps „ que les acclamations des peuples ne „ la détournent point de l'inquiétude „ continuelle que lui cauſe l'abſence „ du Roi ſon mari. Je ſouhaite, autant „ pour votre bonheur que pour le „ mien, que les ſuccès de cette cam„ pagne l'ayant comblé de gloire, vous „ oubliez par ſon retour toutes les pei„ nes que vous aurez ſouffertes. Je ſuis „ perſuadé que le plaiſir de le revoir „ ne vous empêchera pas de ſonger à „ la tendre amitié que j'ai pour vous."

Son arrivée à Madrid ; ſon application aux affaires.

On fut tranſporté de joie à Madrid, en y voyant arriver la Reine le 30 Juin. Elle s'y montra ſupérieure même à ſa réputation. Plus on étoit empreſſé de lui rendre hommage & de lui faire la cour, plus elle ſe livra aux ſoins que lui impoſoit ſa qualité de régente. Elle aſſiſta tous les jours deux ou trois heures à la *junte*. „ Cette occupation m'eſt „ très-honorable, dit-elle à Louis XIV;

Lettre du 8 Juillet.

„ cependant j'avoue qu'elle n'eſt pas „ divertiſſante pour une auſſi jeune tête „ que la mienne ; ſur-tout n'entendant „ preſque jamais parler que de beſoins „ preſſants & de l'impoſſibilité d'y „ pourvoir, par le mauvais état où ſont „ les finances ".

1702.

Le *tontillo* des Dames supprimé à la Cour.

Blécourt à M. de Torci. 24 Juin.

Blécourt avoit prévenu le cabinet de Versailles, contre un changement qu'elle vouloit faire à l'habillement Espagnol. Il s'agissoit d'en retrancher le *tontillo*, espece de queue fort incommode par sa longueur, mais qui servoit à couvrir les pieds & les jambes des Dames quand elles s'asseyoient à terre selon la coutume du pays : quelques maris poussoient l'extravagance jusqu'à dire qu'ils aimeroient mieux voir leurs femmes mortes, que de souffrir qu'on leur vît les pieds. A Barcelone & à Sarragosse, la Reine avoit desiré que ses Dames du palais fussent comme elle sans *tontillo*, parce qu'en le traînant, on excitoit beaucoup de poussiere. C'étoit du moins la raison qu'apportoit la Princesse des Ursins. La Cour de France ne l'approuvoit point, craignant qu'à Madrid cette innovation ne fît une affaire d'Etat, dont on feroit *plus frappé que d'une descente générale des Anglois sur toutes les côtes d'Espagne.* Cependant toutes les Dames du Palais prirent la nouvelle mode, & quelques-unes de la ville s'y conformerent, sans qu'il y parût d'inconvénient, ou que les murmures éclatassent.

M de Torci à la Princesse des Ursins. 3 Juillet.

La Princesse des Ursins

L'autorité pouvoit beaucoup en Es-

1702.

juge défavorablement des Espagnols.

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 9 & 15 Juillet.

pagne, sur-tout employée par d'habiles mains. „ Avec ces gens-ci, le plus
„ sûr est de témoigner de la fermeté,
„ écrivoit la Princesse des Ursins au Mi-
„ nistre de Louis XIV. Plus je les vois
„ de près, & moins je trouve qu'ils
„ méritent qu'on ait pour eux l'esti-
„ me, que je croyois qu'on ne pou-
„ voit leur refuser. Comme ils se con-
„ noissoient encore mieux que nous
„ ne les connoissons, ils ne cessent de
„ se déchirer les uns les autres ; & je
„ n'ai jamais tant oui dire de mal que
„ depuis le peu de jours qu'il y a que
„ je suis ici. Mon ami le Cardinal est
„ très-mécontent de la maniere dont
„ on a réglé le Gouvernement : il dit
„ fort haut qu'on s'appercevra qu'il a
„ raison de le désapprouver. Ils ne sont
„ d'accord à la Junte que pour insinuer
„ à la Reine de l'éloignement contre
„ la France : elle en est elle-même
„ scandalisée ".

Son témoignage est suspect.

Quoique la Princesse des Ursins qui avoit toute la confiance de la Reine, eût aussi le talent de bien voir & de bien écrire, son témoignage doit paroître suspect à certains égards. On ne peut douter qu'elle n'eût la passion de l'intrigue. Les Espagnols l'accusoient depuis

1702.

puis quelque temps de vouloir gouverner. Leur jalousie n'étoit pas tout-à-fait injuste, comme ses protestations n'étoient pas tout-à-fait sinceres. Elle juroit au Marquis de Torci en lui rendant compte des Etats de Sarragosse, où elle avoit agi utilement, qu'elle ne se mêleroit plus des affaires. Ce Ministre lui répondit : „ Vous pouvez me parler „ d'affaires sérieuses dans vos lettres, „ sans que les Espagnols puissent le „ trouver mauvais. Je n'empêche point „ que vous traitiez durement ceux qui „ voudront vous en parler à Madrid; „ mais il n'est pas juste que je souffre „ de la colere où vous serez contre „ eux, que j'ignore beaucoup de choses „ que j'espere apprendre de vous, & „ & qui seroient utiles pour le service „ du Roi ". Il desiroit donc qu'elle évitât les affaires, & qu'elle se contentât de donner quelques avis. C'eût été peut-être un bien, mais qu'on ne pouvoit guere espérer. Elle se contraignit d'abord; ensuite le penchant naturel l'emporta : d'ailleurs, les circonstances l'entraînerent; & nous verrons la Cour de France changer même d'idées à cet égard.

Elle promet en vain de renoncer aux affaires d'Etat.

M. de Torci à la Princesse des Ursins. 3 Juillet.

On ne peut refuser un éloge à Louis

Sage conduite de la Cour de France.

feillé de leur faire fentir qu'on pénétroit leurs intentions.

1702.

Louis XIV jugea plus à propos de ne leur témoigner aucun foupçon de cette nature; d'attribuer même à leur zele la démarche imprudente qu'ils avoient faite; de leur donner feulement à entendre que des réfolutions du Roi, juftes & publiques, devoient fubfifter pour l'honneur du Gouvernement. En cas que les cinquante mille écus fuffent réellement néceffaires, on propofa de fufpendre la reftitution jufqu'à la fin de l'année. C'eft la fubftance d'une dépêche de Louis XIV au Comte de Marfin.

Jugement de Louis XIV fur cet objet.

Le Roi au Comte de Marfin. 21 Juin.

Torci développa dans une lettre au Secretaire du *defpacho* les motifs qui devoient rendre le décret invariable. Sur l'article de la domination des revenus, il dit avec fageffe : „ Jamais apparemment on n'a compté fur ces revenus „ comme fur un fonds folide : il eft même à fouhaiter que le Roi Catholique n'augmente jamais fes finances „ de cette maniere, & que la fidélité de „ fes fujets foit affez grande pour éloigner toute occafion de confifcation ". Des fentiments fi modérés & une conduite fi équitable devroient être la bafe des Gouvernements, l'autorité en feroit

Principes de modération & d'équité.

Lettre au Marquis de Rivas. 19 Juin.

plus affermie : elle régneroit par l'amour plutôt que par la crainte.

1702.

Entrevue de Philippe V avec le Duc de Savoie.

Revenons à Philippe V. Quelque impatience qu'il eût de joindre l'armée, le Duc de Vendôme qui la commandoit, & le Prince de Vaudemont furent d'avis qu'il se montrât d'abord à Milan. Le Duc de Savoie eu avec lui plusieurs entrevues sur la route. Louis XIV avoit fort recommandé d'être attentif sur le cérémonial à l'égard de ce Prince, qu'il croyoit vouloir exiger des honneurs extraordinaires. Le Duc ne demanda rien, se conduisit avec autant de respect que de dignité, donna même à son gendre d'excellents conseils sans pédanterie. Il lui échappa un mot qui fut mal interprété, quoique très-innocent en soi. Etant à la fenêtre avec Philippe, & entendant les acclamations du peuple d'Alexandrie : *J'entends bien des faussets*, dit-il, *je voudrois entendre des basses.* Il vouloit dire que ces cris ne venoient que des enfants. Du reste, il ne parla point d'aller à l'armée. On craignoit qu'il n'y pensât ; & l'on s'applaudit d'avoir cet embarras de moins.

Le Comte de Marsin au Roi.

Louville à M. de Torci.

10 Juin.

Difficulté pour le cérémonial.

Il est singulier que les Espagnols se montrassent alors moins difficiles pour le cérémonial que les François. *Le des-*

pacho avoit décidé que le Roi donneroit un fauteuil au Duc, comme il faisoit aux Cardinaux. Louville ne le vouloit point. Les fauteuils furent placés; mais le Roi évita de s'asseoir. Le Duc qu'il avoit invité à souper, entrevit sans doute l'inquiétude où l'on étoit sur cette égalité des sieges : il s'excusa sous prétexte de lassitude. On apprit bientôt en France qu'il se plaignoit de la froideur avec laquelle il avoit été reçu; ce qui acheva peut-être de l'aliéner.

1702.

M. de Montviel à M. de Torci. 21 Juin.

Le Comte de Marsin, en butte à la haine du ministere de Madrid, parce qu'il avoit contribué plus que personne au voyage d'Italie, dégoûté d'ailleurs par le caractere & la conduite des Espagnols, ne soupiroit que pour la fin de son ambassade; il représentoit fortement que son retour en Espagne seroit préjudiciable au bien du service; il ne doutoit point qu'on ne lui nommât un successeur, & laissoit un peu trop aller toutes les affaires au gré des Ministres. Torci en étoit inquiet. Il apprenoit aussi avec chagrin que les Moines se montroient de tous côtés les plus zélés partisans de la maison d'Autriche. Les Capucins s'étant distingués par-là, il en parla fortement à leurs supérieurs, au nom du

Marsin veut quitter l'Ambassade & se néglige.

Les Moines dangereux par leurs factions.

M. de Torci à M. de Louville. 21 Juin.

1702.

Roi, & leur dit, *qu'on pourroit pour des causes moins légitimes chasser des communautés d'un Royaume.* Enfin, toutes les dépêches sont pleines de réflexions douloureuses.

La mélancolie de Philippe augmente.

Philippe fut reçu à Milan avec les signes de joie ordinaires en pareille circonstance. Mais les vapeurs dont on l'avoit cru délivré, devinrent plus inquiétantes. Extrêmement triste & taciturne, il auroit voulu ne voir qu'un très-petit nombre de personnes, que ceux à qui il étoit accoutumé. Sans cesse il envoyoit chercher Louville, ou son médecin, ou son confesseur; il se croyoit toujours près de mourir; il disoit que sa tête étoit vuide, *qu'elle alloit tomber*; & cette idée le suivoit partout, quoiqu'il ne craignît nullement la mort. Marsin & Louville furent si allarmés de son état, qu'ils demanderent qu'on envoyât au plutôt de France un médecin capable de le guérir; demande qui parut avec raison mal fondée. Cette maladie du jeune Roi est remarquable, parce qu'il en eut des accès plus ou moins fréquents, plus ou moins fort dans tout le cours de sa vie. L'ennui & les chagrins qu'il éprouva au commencement de son re-

Louville à M. de Torci. 20 Juin.

gne, en furent probablement la ſource.

1702.

On eut encore de plus grands ſujets d'inquiétude. A peine Philippe étoit parti de Naples, qu'il s'y éleva des mouvements de conſpiration. Le Vice-Roi fit arrêter quelques Seigneurs fort ſuſpects, entre autres le Duc de Noia & le Prince de Trébiſacia. Louis XIV, informé de cette nouvelle, recommanda de punir promptement les coupables, dès qu'il ſeroient convaincus. „ Il faut des exem„ ples, dit-il, le Roi d'Eſpagne doit „ ſeulement prendre garde à les faire „ avec juſtice. "

Mouvements à Naples.

Le Roi au Comte de Marſin. 4 Juillet.

Louis craignoit depuis quelque temps un attentat contre la perſonne même de ſon petit-fils; & ſur des avis reçus de toutes parts, il ſuppoſoit le Prince Eugene capable d'un crime ſi noir. Il avoit déja envoyé ſix Gentilshommes François qui ne devoient point quitter Philippe à l'armée, ſans que l'on sût les motifs de cette précaution. Le Duc de Vendôme étoit averti de veiller ſpécialement à la conſervation du Prince. On en fit un devoir particulier à l'Ambaſſadeur; Torci en écrivit même à Louville par ordre du Roi, & lui marqua : *Le Prince Eugene ne croit pas avoir d'autres reſſources pour ſortir avan-*

On craint un attentat contre Philippe.

Précautions de Louis.

M. de Torci à Louville. 4 Juillet.

1702. *tageusement de l'embarras où il se trouve.* Nous ne saurions croire que de tels soupçons eussent un fondement solide: c'est assez que la Cour de France y ajoutât foi, pour que l'on se persuade que la succession d'Espagne faisoit le malheur des deux Monarques.

Ce Prince doit-il retourner, ou non a Madrid ?

Louville, plus mécontent des Espagnols, outré d'avoir vu le Duc d'Ossuna souffleter en présence de Philippe, un huissier François, sans que cette insolence eût été suivie de la moindre satisfaction; outré de plusieurs traits pareils, qui augmentoient l'antipathie nationale, insistoit sur la nécessité d'un plus long séjour en Italie. „ Quant à „ la conservation de ce Prince, disoit-„ il au Ministre, Dieu qui l'a conservé „ le conservera encore; & tout ce que „ cela prouve, est qu'il faut veiller plus „ que jamais à sa conservation; moyennant quoi il sera plus en sûreté qu'il „ ne le seroit à Madrid sans gardes. „ Mais je suis sûr que le plus grand plaisir que vous puissiez faire au Prince „ Eugene & à l'Empereur son maître, „ c'est de faire sortir au plutôt le Roi „ d'Espagne d'Italie, comme vous le „ desirez ". Effectivement on desiroit qu'il retournât à Madrid, & l'on avoit raison.

M. de Louville à M. de Lorci. 15 Juillet.

Ainsi le pour & le contre, les avantages présumés & les inconvénients certains, embarrassoient toutes les affaires, au point qu'il étoit presque impossible de prendre un parti sans tomber sur un écueil. La conduite de la Cour de France en faveur du Duc de Médina-Celi seroit inconcevable en toute autre conjoncture. Ce Seigneur s'étoit fait détester à Naples; il avoit tenu de mauvais discours à Milan, quoiqu'on l'eût dédommagé amplement de la Vice-Royauté dont on le privoit; il étoit parti de cette ville la veille du jour que Philippe devoit y arriver; il étoit venu sans sa permission à la Cour de Louis XIV. Mais comme il avoit des talents & de la capacité, on l'y reçut très-favorablement, dans l'espérance de l'attacher à ses devoirs, & de lui inspirer un zele inaltérable. On lui promit même d'engager le Roi d'Espagne à lui donner la présidence du Conseil d'Italie, quand elle seroit vacante; place qu'il préféroit à celle des Indes. Bien plus, ayant souhaité de connoître avant son départ toutes les intentions du Roi, il reçut du Marquis de Torci, une longue lettre, où ce Ministre lui parle avec une entiere confiance, sans flatter les Espa-

1702.

Médina-Céli digne de reproches.

On le reçoit très-bien à la Cour de France.

Confiance que lui témoigne Torci.

M. de Torci au Duc de Médina-Celi. 18 Juillet.

1702.

gnols ; où il expose les ménagements qu'on a eus pour leur délicatesse ; où il se plaint vivement de la maniere dont ils répondent aux services qu'on ne cesse de leur rendre. Citons quelques morceaux de cet écrit, parce que la matiere est importante.

Plaintes de ce Ministre contre les Espagnols.

„ Aussi-tôt qu'il y a quelque sujet de „ plainte à Madrid, soit des particuliers, „ soit du public, on ne manque pas d'en „ attribuer la cause à la France : si les „ particuliers ou le public ont au con- „ traire quelque sujet d'être satisfaits, „ jamais on ne veut croire que la Fran- „ ce y ait part. De pareils jugements „ importeroient peu, si d'ailleurs les af- „ faires étoient dans l'état où il convien- „ droit qu'elles fussent ; mais le mal à „ été jusqu'à présent que les principaux „ de la Monarchie ont été bien plus oc- „ cupés de leurs prétentions, de leurs „ intérêts & de leurs passions particu- „ lieres, (votre Excellence me pardon- „ donnera si je lui parle avec cette con- „ fiance) qu'ils ne l'ont été du bien „ de l'état. Ainsi l'on ne sort point en- „ core du désordre des regnes précé- „ dents : & si les choses continuent sur „ le même pied, bien-loin que l'intelli- „ gence de la France & de l'Espagne

„ serve à la grandeur de l'une & de
„ l'autre Monarchie, comme il y avoit
„ lieu de le croire, cette union ne servira
„ qu'à ruiner la France par ces secours
„ excessifs d'hommes & d'argent qu'elle
„ est obligée de donner, & à perdre
„ l'Espagne par le peu d'efforts qu'elle
„ fait pour résister aux entreprises de
„ ses ennemis ".

1702.

Torci releve l'injustice des Espagnols à l'égard de Louis XIV. Lorsque ce Monarque refusoit au commencement d'entrer dans les détails de leur administration, on murmura, on dit à Madrid qu'il se contentoit d'avoir mis son petit-fils sur le trône, & qu'il ne s'embarrassoit point de remédier aux maux de l'Espagne. Lorsque depuis il a bien voulu être consulté, & donner son avis sur les affaires, on a dit que rien ne se décidoit plus qu'à Versailles; on s'est récrié sur ce que les Espagnols devoient attendre leur sort de la Cour de France. Torci se plaint avec modération de la Noblesse qui a montré tant d'indifférence pour le service de son Roi; qui l'a laissé partir seul pour la défense de la Monarchie, qui a même augmenté par ses discours le mal d'une pareille conduite. Il parle avec la même sincé-

Leurs variations à l'égard du Roi de France.

Leur indifférence pour le service de Philippe.

lité du Cardinal Portocarréro, d'Arias, devenu Archevêque de Séville, de Médina-Sidonia, de San-Eftevan. Il témoigne au Duc de Médina-Céli le defir qu'a Louis XIV de pouvoir s'en rapporter principalement à fes lumieres & à fon zele. Il affure que Philippe, après la campagne, reprendra le chemin de Madrid. Il parle de la Princeffe des Urfins avec éloge, en obfervant qu'elle paroît bien réfolue de ne fe point mêler d'affaires, felon l'intention du Roi, & qu'il ne faut pas s'étonner que fon pofte lui attire des envieux, ni que l'on tienne contre elle de mauvais difcours.

1702.

Médina-Céli décrié par Louville. Lettre du 19 Juillet.

Dans le temps même que le Miniftre écrivoit ainfi au Duc, Louville, avec fa vivacité ordinaire, écrivit au Miniftre que c'étoit un homme fans Religion & fans probité; *fept fois Grand d'Efpagne, & par conféquent fept fois plus corrompu que les autres*; d'une prodigalité exceffive, & capable de touttes fortes d'injuftices pour fatisfaire à fes dépenfes; d'une ambition démefurée, & d'une licence de mœurs fcandaleufe. *Enfin, laiffez le retourner à Madrid, & vous verrez fi vous pourrez tirer bon parti d'un homme de ce caractere*. Il devint effectivement dans la fuite un des

plus dangereux ennemis de son Roi.

1702.

Ce qui se passoit alors à Madrid confirma d'ailleurs les plaintes du Ministre de France sur les Espagnols. Portocaréro pressoit la Princesse des Ursins de prendre connoissance des affaires, pour aider la Reine de ses conseils : elle refusa constamment : que n'eût-il pas dit si elle avoit voulu s'en mêler, & qu'elle n'eût pas appuyé ses prétentions? Le pardon accordé aux Messinois excita les murmures de la junte. *Ce sont-là des conseils de France*, s'écria d'un ton emporté Villafranca. Au sujet d'une consulte concernant le commerce des François en Amérique, Monterei releva les services que la France rendoit à l'Espagne; mais Montalto ne craignit point de dire, que si elle la défendoit d'un côté, elle la ruinoit de l'autre. La Princesse des Ursins tenoit de la Reine ces particularités désagréables, & en rendoit compte.

La junte prévenue contre les François.

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 22. Juillet.

C'étoit bien l'intention du cabinet de Versailles, que la Reine consultât en secret la Princesse sur les affaires du Gouvernement : on en sentoit la nécessité pour le temps où aucun François n'assisteroit à la *junte*. Cette femme habile, profitant des avis qu'elle avoit reçus, évitoit avec soin de se compro-

Succès de la Princesse des Ursins.

1702.

Lettre du 23 Juillet.

Et de la Reine.

mettre. Les Espagnols commençoient à la louer. „ Il faut leur pardonner, „ lui marquoit Torci, si ce qu'ils avoient „ vu sous l'autre regne leur faisoit crain„ dre sans distinction toutes les person„ nes en place „. Quant à la Reine, „ tout retentit de ses louanges, dit le „ Ministre, les lettres sur son sujet sont „ si uniformes, que je crois qu'elle „ pourroit entreprendre des choses plus „ difficiles que celles de raccourcir les „ queues, & de réformer les *tontillos* „ des Dames de Madrid ".

Opinion du Ministre de France sur Médina-Celi.

Il ajoute, en parlant du Duc de Médina-Céli, que ses intentions lui paroissent bonnes, *autant qu'on peut juger par des paroles*; qu'il le croit capable de bien servir les deux Rois, & qu'il a voulu pour cette raison l'attacher particuliérement aux intérêts de la France.

Le Roi au Comte de Marsin. 24 Juillet.

Une dépêche du Roi à Marsin roule en grande partie sur le même objet, & fait entendre que le Duc avoit été trop peu ménagé, & qu'il importoit de le regagner à force de bons traitements, y ayant si peu de sujets en Espagne dont on pût attendre des services essentiels. On jugeoit sur des probabilités, ne pouvant mieux faire : on changea souvent d'opinion au gré des circonstances.

1702.

Louis craint qu'on n'empêche Philippe de s'exposer.

Louis XIV, inquiet pour la sûreté de son petit-fils, n'étoit pas moins zélé pour sa gloire. Il craignoit que les Espagnols ne le tinssent éloigné de tous les périls; il ordonnoit à Vendôme & à Marsin, non de l'exciter, puisqu'il ne manquoit pas de courage, mais de le diriger par leurs avis. *Son rang & sa qualité de Roi*, dit-il, *l'obligent à donner l'exemple à ses sujets.* L'essentiel est de lui faire connoître *les conjonctures où il doit s'exposer aux dangers, & celles où la prudence veut qu'il les évite.* En même-temps il écrivit au jeune Roi :

Il l'invite à exercer sa valeur.

Louis XIV à Philippe. 24 Juillet.

„ Il est inutile de vous dire combien „ je souhaite que les succès de votre „ premiere campagne soient heureux. „ La réputation de toute votre vie en „ dépend; & je suis persuadé que vous „ ferez pour l'acquérir tout ce que je „ puis attendre, & de votre sang & de „ la bonne opinion que j'ai de V. M. „ Ne vous exposez pas mal-à-propos, „ mais ne déférez pas à des conseils timides. Croyez ceux du Duc de Vendôme & de Marsin. Je crois vous „ donner les marques les plus essentielles de mon amitié en songeant à votre gloire ".

Vendôme défait un corps de cavalerie.

Philippe avoit naturellement du cou-

1702.

rage & brûloit d'impatience de le signaler contre ses ennemis. Il partit le 20 Juillet de Crémone pour joindre l'armée. Le 26, Vendôme surprit à Santa-Vittoria un corps de cavalerie Allemande, de trois mille hommes, que commandoit le Général Visconti : il le défit entiérement, presque sans combat. L'affaire fut si prompte, que le Roi marchant à la tête d'une colonne, n'eut pas le temps de charger, & n'arriva que lorsqu'on pilloit déja le camp. „ Ne soyez „ point surpris, marque-t-il à Louis „ XIV, si je laisse à M. de Vendôme le „ soin de vous envoyer un courier : „ je ne veux point me faire honneur „ d'une action dont il a tout le méri„ te ; & quand j'enverrai à V. M. quel„ qu'un de ma part, je veux que ce „ soit une action décisive, afin que V. „ M. n'ait pas une fausse joie ". Reggio se rendit au premier coup de canon, & le Duc de Modene, allié des Impériaux, abandonna sa capitale.

Philippe V a Louis XIV. 27 Juillet.

Honneurs que lui rendent les Espagnols.

Un grand homme sur-tout après une action d'éclat, triomphe des préventions les plus contraires à ses compatriotes. Aux yeux des Ministres Espagnols, Vendôme devint en quelque sorte un Espagnol digne de tous les honneurs. Com-

Le Comte de Marsin au Roi. 1er. Août.

me il se trouva dans la chambre du Roi à l'heure du *despacho*, & qu'il voulut se retirer, Médina-Sidonia & San-Estevan prierent Philippe de le faire Conseiller d'Etat pour honorer leur corps, de lui donner même l'ancienneté sur eux : de sorte qu'il entra au Conseil, où il eut la premiere place. C'étoit parmi eux une distinction inouie.

1702.

Fautes du Duc d'Offuna impunies.

En révérant ainsi le mérite dans un François, ils rougissoient sans doute pour leur patrie de la conduite du Duc d'Offuna, qui avoit abandonné le Roi lorsqu'il marchoit aux ennemis. Quelque fût son motif, une telle action fut représentée comme infame. Louis XIV, déja fâché qu'on ne l'eût pas puni sur le champ après l'affaire de l'huissier, écrivit qu'à la premiere occasion qu'il en fourniroit, on devoit l'envoyer prisonnier au château de Milan, & blâma le Comte de Marsin d'avoir souffert que ses fautes restassent impunies. Marsin méritoit peut-être ce reproche. Quoique infiniment rebuté par les désagréments de sa place, c'étoit à lui à soutenir la foiblesse du Prince, d'autant plus dangereuse alors que ses vapeurs l'avoient rendu presque insensible à tout.

Le Roi au Comte de Marsin. 6 Août.

Conseil dangereux

Louville affectoit de n'y pouvoir plus

tenir. „ Vous me donneriez cent mille „ écus de rente, & me feriez Grand „ d'Eſpagne pour y demeurer, que je „ ne le ferois pas, écrivoit-il à Torci; „ & j'y demeurerois pour rien, ſi la „ France vouloit enfin prendre la har- „ dieſſe de gouverner l'Eſpagne, & „ que le Roi d'Eſpagne, fût préciſé- „ ment le contraire de ce qu'il eſt ". On ne ſe laiſſa que trop perſuader par ces dangereuſes inſinuations.

1702. ſur l'Eſpagne. Lettre du 7 Août.

Bataille de Luzara qui ne décide rien.

Il auroit fallu chaſſer d'Italie le Prince Eugene, comme on l'avoit eſpéré, pour exécuter enſuite ſolidement des projets de réforme politique. Mais ce Général, quoique très-inférieur en forces, trouvoit dans ſon courage & ſon génie de quoi réſiſter même à Vendôme. Les deux armées combattirent le 15 à Luzara. Il y eut beaucoup de ſang répandu. Le Roi s'expoſa au canon, & montra de l'intelligence pour la guerre, ainſi que de la valeur. Il remporta l'avantage, puiſqu'il ſe rendit maître de Luzara, le magaſin des ennemis. Cependant Eugene reſta dans ſon poſte, d'où il canonna encore les vainqueurs, ſans qu'ils puſſent attaquer ſes retranchements. Ils prirent Guaſtalla en neuf jours. On avoit délivré Mantoue, dont les Impériaux fai-

1702.

soient le blocus. On se félicitoit d'une campagne avantageuse. Elle l'étoit sans doute; mais il s'en falloit bien qu'elle fût également décisive ; & le Comte d'Estrées se trompa fort en écrivant de Messine, qu'on ne pouvoit douter que les Allemands ne fussent entiérement chassés d'Italie.

Le Comte d'Estrées à Torci. 29 Août.

En Espagne, la Reine, dirigée par la Princesse des Ursins, se faisoit adorer des grands & du peuple. Elle étonnoit la Junte par une application & un amour du travail, dont peu de Ministres étoient capables. Leurs longs discours, souvent inutiles, l'ennuyoient fort : ne voulant pas les interrompre de peur de les offenser, elle leur donna une leçon adroite qui produisit le meilleur effet: elle prit son ouvrage, lorsqu'elle les vit se perdre en digressions. Comme on parle de choses qui ne regardent point les affaires, dit-elle gracieusement, j'employerai ce temps à travailler. Ils la comprirent, se regarderent avec étonnement, rirent beaucoup, & se corrigerent en partie. Dès que l'ancienne habitude revenoit, la Reine prenoit son ouvrage, ou bien ils s'avertissoient mutuellement qu'elle alloit le prendre.

Adresse de la Reine d'Espagne, pour éviter les longs discours.

La Princesse des Ursins à M. de Torci

Elle faisoit tout son possible, en ac-

Sa prudence dans les affaires.

cordant des graces, pour qu'on s'en crût obligé au Roi seul. Elle secondoit les intentions de la Cour de France, toujours exposée à une critique jalouse. Orri avoit été renvoyé en Espagne, pour l'exécution des projets qu'il avoit tracés. Portocarréro & Arias parlant de lui dans la *Junte*, comme d'un fort habile homme, qui s'occupoit des moyens de rétablir les finances & le commerce, deux autres Ministres demanderent *avec une impertinence outrée*, (c'est ainsi que la Reine s'en expliqua) quel besoin on avoit pour cela des François, & de quoi se mêloit Louis XIV? Rien n'étoit certainement plus difficile que de faire entendre raison à des hommes si altiers & si prévenus.

1702.

Impertinence de quelques Ministres.

La Princesse des Ursins conseille d'envoyer quelqu'un de France pour gouverner.

La Princesse des Ursins, en rapportant ces détails, prie Torci de réfléchir à l'extrême jeunesse de la Reine. „ Si elle „ doit gouverner le Roi dès à présent, il „ faut qu'elle ait quelqu'un elle-même qui la gouverne, ou qui puisse „ au moins lui donner de bons conseils & du courage. Comme je ne „ crois pas pouvoir résister long-temps „ dans cet emploi, la chose à quoi vous „ devez le plus penser, c'est à trouver celle qui remplira ma place. Si

1702.

„ J'avois été Espagnole, la Reine l'au-
„ roit été aussi ". Elle souhaite sur-tout un excellent Ambassadeur, & ne doute point qu'en se servant toujours du nom de Philippe V, il ne vienne à bout de réformer la Monarchie. Au-lieu de croire qu'on pouvoit seulement, dans les conjonctures, étayer cette grande machine qui menaçoit ruine de toutes parts, elle se montre persuadée qu'avec de certaines précautions, le cabinet de Versailles peut entreprendre tout ce qu'il voudra, dès que Philippe sera de retour. C'étoit bien de la confiance en des temps si orageux.

Descente des ennemis à Cadix.
M. de Blécourt au Roi.
2 Septembre.

Peu de jours après la date de cette lettre, les Anglois & les Hollandois firent une descente aux environs de Cadix; & le Prince de Darmstadt qui s'étoit attaché à leur service, fit répandre des libelles pour soulever les Provinces. Un Prêtre de la chapelle du Roi & un Moine connoissoient ses correspondants: on les arrêta tous deux.

Inquiétudes sur la Catalogne.

Si la saison n'eût pas été trop avancée, & que les ennemis eussent passé le détroit, on risquoit de perdre la Catalogne. Les peuples y respiroient déja la révolte; & le Comte de Palma, Vice-Roi, n'étoit propre qu'à rendre leurs

dispositions plus mauvaises. Médina-Céli
1702. y séjournoit dans ses terres. Le Ministre
On y employe Médina-Céli. de France, qui l'avoit pressé de se rendre incessamment à Madrid, le pressa par une seconde lettre de ne point quitter la Catalogne, où ses services devenoient absolument nécessaires. Ces preuves de confiance envers un homme qu'on avoit peint de couleurs si odieuses, venoient toujours de l'espérance de le gagner, & de suppléer par ses talents à l'incapacité des autres. La Reine lui envoya des ordres conformes aux vues du Ministre François.

La Reine excite les courages. A l'approche du danger, elle se fit admirer davantage : elle offrit d'aller partout où sa présence pourroit être plus utile ; elle soutint le poids des affaires & les ennuis de la Junte, avec une ardeur au-dessus de ses forces ; elle y gagna de grands maux de tête. Son exemple, l'amour & la vénération qu'elle inspiroit, exciterent des sentiments de patriotisme. Quelques-uns des principaux personnages offrirent leur argent ; plusieurs villes offrirent de lever des troupes ; & l'on ne vit dans le peuple en général aucun mouvement qui pût donner de l'inquiétude.

Louis XIV desire que Louis XIV n'en étoit pas moins per-

ſuadé, que les circonſtances exigeoient le retour de ſon petit-fils en Eſpagne.

1702.

Philippe retourne en Eſpagne.

Le Roi au Comte de Marſin. 14 Septemb.

„ Il eſt de ſa gloire autant que de ſon „ intérêt, marque-t-il au Comte de „ Marſin, de retourner à la défenſe de „ ſon Royaume; & même le prétexte „ de repaſſer en Eſpagne eſt plus ho- „ norable, qu'il ne le ſeroit s'il atten- „ doit juſqu'au mois de Novembre „ pour quitter l'armée, & ſi la ſaiſon „ avancée l'obligeoit à partir, laiſſant „ encore les Allemands en Italie ". Qu'il retourne à Milan, qu'il y regle les affaires, qu'il s'embarque au bout de quinze jours ou trois ſemaines: c'eſt ce que le Roi deſire & conſeille.

Il déſigne le Cardinal d'Eſtrées pour Ambaſſadeur.

Il annonce que le Cardinal d'Eſtrées lui a paru plus capable que perſonne de remplacer Marſin dans ſon Ambaſſade. Ce choix pouvant déplaire aux Eſpagnols à cauſe de la dignité du Cardinal, il convenoit de prendre quelques précautions. Ainſi d'Eſtrées, qui négocioit à Veniſe, devoit ſe rendre bientôt à Milan, ſous prétexte de ſaluer le Roi avant ſon départ. Philippe devoit lui offrir d'aſſiſter au *deſpacho*, lui propoſer enſuite de l'accompagner en Eſpagne, & ſe charger d'obtenir le conſentement néceſſaire. Enfin, le Cardinal devoit pa-

1702.

roître y aller, non par ordre de la Cour, mais à la priere du Roi d'Espagne. Tels étoient les arrangements : peut-être auroit-il mieux valu éviter ces inutiles détours.

Il tâche d'exciter son petit-fils au travail.

Le dégoût du jeune Prince pour les affaires devenoit si dangereux, que Louis XIV s'efforça de l'aiguillonner, en lui écrivant avec autant de force que d'amitié sur les effets de cette indolence qui venoit autant du caractere que des vapeurs. Voici sa lettre :

Lettre instructive.

Louis XIV à Philippe V. 10 Septemb.

„ Vous avez parfaitement répondu „ pendant la campagne, à ce que j'attendois de votre courage ; & les „ marques que vous en avez données „ ont fait voir combien vous êtes di„ gne de votre sang, & du trône où „ Dieu vous a placé. Le zele des Es„ pagnols paroît même augmenter à „ proportion de la gloire que vous „ avez acquise ; & je vous donne avec „ plaisir, avant votre retour en Espa„ gne, toutes les louanges que j'étois „ persuadé que vous mériteriez lorsque „ vous vous seriez fait connoître. Elles „ ne vous doivent point être suspectes „ de ma part. Je louerai toujours le „ bien que vous ferez, & je vous aver„ tirai de même de ce que j'apprendrai de

1702.

„ de vos défauts : l'amitié particuliere
„ que j'ai pour vous le demande, auſſi-
„ bien que la confiance que vous avez
„ en moi. Perſonne ne vous diroit ce
„ que je puis vous dire : ainſi vous au-
„ riez ſujet de vous plaindre de mon
„ ſilence, ſi je ne vous faiſois pas re-
„ marquer le mal que vous pouvez cor-
„ riger. Il faut ſeulement que nous ob-
„ ſervions un profond ſecret, & que
„ qui que ce ſoit ne ſoit informé des
„ avis que je vous donnerai. Il ne ſuf-
„ fit pas d'avoir fait connoître votre
„ valeur à la tête des armées; il faut
„ pour votre gloire travailler au réta-
„ bliſſement de vos affaires, & vous
„ n'y parviendrez que par beaucoup
„ de ſoins & par une extrême appli-
„ cation. Vous ne voyez que trop le dé-
„ ſordre où elles ſont par la pareſſe
„ des Rois vos prédéceſſeurs. Leur
„ exemple vous apprendra à réparer
„ par une conduite oppoſée le préju-
„ dice qu'ils ont cauſé à la Monarchie
„ d'Eſpagne. Je vous avouerai que je
„ vois avec douleur que, dans le temps
„ que vous vous expoſez ſans peine à
„ tous les périls de la guerre, il ſemble
„ que le courage vous manque pour
„ combattre un vice auſſi odieux. Je

La valeur peu utile à un Roi, ſans l'application aux affaires.

1702.

Le Public n'ignore pas les fautes des Princes.

„ ſais qu'il vous entraîne, & que vous
„ ſuccombez lorſqu'il eſt queſtion d'en-
„ tendre parler d'affaires & de vous ap-
„ pliquer. Enfin, j'ai peine à vous le di-
„ re, mais on m'aſſure que les lettres que
„ je reçois de vous, & même celles que
„ vous écrivez à la Reine, ſont dic-
„ tées par Louville. Pendant qu'il étoit
„ auprès de moi, j'en ai reçu de V. M.
„ Ainſi je ſais qu'elle n'a pas beſoin de
„ ſecours pour bien écrire; mais le pu-
„ blic penſera différemment. Il ne faut
„ pas croire qu'il ignore de telles par-
„ ticularités. Elles lui ſont connues
„ avant même qu'elles parviennent juſ-
„ ques à moi : car on ne s'empreſſe
„ pas de me donner de pareils avis. Ju-
„ gez de l'effet que ce bruit doit faire
„ pour votre réputation : ſongez auſſi
„ au chagrin de la Reine, ſi elle en eſt
„ informée, & conſidérez ſi elle n'au-
„ ra pas ſujet de croire que vous man-
„ quez pour elle de confiance & d'a-
„ mitié. Vous n'avez pas de plus grand
„ ennemi que la pareſſe : ſi elle vous
„ ſurmonte, vos affaires acheveront de
„ périr, & leur décadence vous fera
„ perdre la réputation que votre cou-
„ rage a commencé de vous acqué-
„ rir. Je vous dois cet avertiſſement,

„ & par la tendresse que j'ai pour vous,
„ & par la nécessité dont il est que vous
„ travailliez de votre côté, si vous vou-
„ lez que je continue à vous secourir.
„ Comptez enfin que je n'aurai jamais de
„ joie plus parfaite que lorsque je vous
„ verrai tel de toutes manieres que je
„ vous ai toujours souhaité ". Quel pere
donneroit à son fils de meilleurs conseils?

1702.

On venoit de conclure en France un traité avec l'Electeur de Baviere, pour l'engager à faire une diversion contre l'Empereur. On lui assuroit le Gouvernement héréditaire des Pays-Bas, & même la cession des deux petites Provinces de Gueldrès & de Limbourg, au défaut de conquêtes équivalentes. Louis avoit fortement insisté dans ses dépêches sur la nécessité de quelque démembrement, seul moyen de sauver le corps de la Monarchie d'Espagne. Les Ministres du *despacho* la sentoient aussi, & Philippe ratifia sans difficulté les engagements pris avec l'Electeur.

Cession faite à l'Electeur de Baviere.

Quoiqu'il ne s'attendît point à quitter sitôt l'Italie, & qu'il eût de la répugnance à retourner en Espagne, il se détermina au départ sans beaucoup d'efforts. Le desir de revoir la Reine, le rappelloit. Marsin ajoute à ce motif *le*

Philippe se détermine au retour.

Lettre à M. de Torci. 19 Septemb.

1702. *goût pour l'inaction, la solitude & le silence.* Il assure qu'une fois retourné à Madrid, le Monarque y sera plus volontiers & mieux enfermé qu'aucun de ses prédécesseurs, & que la Reine le gouvernera infailliblement, lui & le Royaume. Du moins si elle prenoit cet ascendant, on pouvoit compter qu'elle y joindroit le mérite de l'esprit & des vertus.

Les Espagnols craignent que le Roi ne leve des troupes. La Princesse des Ursins à M. de Torci. 21 Septemb.

La Reine faisoit déja beaucoup : elle donnoit du zele à la nation, de l'activité à la *junte*, mais elle trouvoit toujours des obstacles dans la lenteur & dans les préjugés opiniâtres des Espagnols. On avoit consenti à la levée d'un régiment de cavalerie qui devoit porter son nom : on avoit ensuite rendu cette levée comme impossible, par un mauvais choix d'Officiers; & la crainte de voir des troupes réglées à la disposition du Roi, prévaloit sur les besoins pressants de l'Etat. Plusieurs particuliers étoient suspects d'intelligences criminelles : Arias, entêté de l'opinion qu'un *Espagnol ne peut être infidele à son Roi*, négligeoit les avis qu'on recevoit à cet égard, & les supposoit de peu d'importance. On arrêta cependant l'Ecuyer de l'Ambassadeur de Turin, le seul hom-

Personnes suspectes, qu'on néglige d'arrêter.

me de considération qui parût coupable : cet Ambassadeur donna un bel exemple, en demandant qu'on le punît s'il l'étoit. „ Je ne serai guere tranquille, écrivoit la Princesse des Ursins, si le Roi revient ici sans troupes. On découvre tous les jours des gens engagés dans le parti ennemi ; & l'expérience fait voir que les propres domestiques de S. M. ne sont pas plus fideles que les autres. Cela ne peut guere être autrement : car ils servent tous en même-temps quelque grand Seigneur, sans lequel ils ne pourroient pas subsister".

1702.

Un de ces grands Seigneurs, l'Amirante de Castille, sembla vouloir justifier tous les soupçons qui tourmentoient depuis long-temps les deux Cours. Depuis le départ du Roi pour l'Italie, il étoit nommé à l'Ambassade de France, conformément aux intentions de Louis XIV. Il avoit différé son départ sous divers prétextes, quoiqu'il affectât le desir de se rendre promptement à un poste si honorable ; il avoit su éluder toutes les représentations, tous les ordres contraires à ses vues secretes. Enfin, il partit le 13 Septembre, emportant, dit-on, pour trois millions d'ef-

L'Amirante differe de partir pour l'Ambassade de France.

M. de Blécourt à la Princesse des Ursins.

26 Septemb.

fets, tant il souhaitoit, à l'entendre, de faire honneur au Roi & à l'Ambassade. Il prend le chemin de Madrid, comme le plus beau. Arrivé à Tordesillas, il feint que la Reine lui a donné un contre-ordre, & qu'il est chargé d'une négociation pour Lisbonne; il quitte la route de France; il passe en Portugal, avec le Comte de la Corzana son neveu, & avec tous ses équipages. Le Président de Castille, averti de sa marche, n'en voulut rien croire. La Princesse des Ursins alla le lendemain à la junte en porter des nouvelles sûres; elle fit instance pour qu'on dépêchât des couriers; on n'envoya personne. On n'apprit les détails que par le courier ordinaire. La fuite de l'Amirante étoit d'autant plus incompréhensible, qu'il possédoit en Espagne des biens immenses: il alloit les perdre, sans que rien pût l'en dédommager.

1702.

Sa fuite en Portugal.

Indolence d'Arias.

Frayeur de la Reine.

La Reine effrayée écrivit à Louis XIV: „Comme une pareille résolution „ d'un sujet si considérable par sa naissance, ses biens, sa parenté & ses créatures, peut avoir des suites très-fâcheuses, je ne saurois trop implorer votre „ protection pour le Roi votre petit-fils

1702.

„ & pour moi ; d'autant plus qu'avant-
„ hier la nuit, on essaya d'entrer dans
„ mon appartement. Je vous avoue que
„ mon courage n'est pas à l'épreuve
„ des trahisons, & que ma peur fut
„ extrême. Ce palais-ci est ouvert à
„ tout le monde, & l'on ne peut être
„ en sûreté parmi une infinité de do-
„ mestiques qui sont donnés par toutes
„ sortes de gens ".

L'imagination avoit grossi les objets.

Elle avoit entendu essayer des clefs dans quelques serrures; la Princesse des Ursins en avoit pris l'épouvante comme la Reine, & peignit vivement le fait à Torci : mais tout le mal venoit probablement, comme le marqua Blécourt, d'un homme qui avoit une clef, & qui s'en étoit servi pour entrer chez une Dame du Palais. Cette aventure, grossie par l'imagination, fit encore mieux sentir la nécessité d'une bonne garde.

On s'occupe sérieusement des moyens de former la garde.

On s'occupoit sérieusement à l'armée de cet objet : les Ministres du *despacho*, plus raisonnables que ceux de la junte, se prêterent aux vues du Roi ; & il envoya ordre au Marquis de Castanaga de lever pour sa garde un régiment de cavalerie. Il lui envoya en même-temps les fonds nécessaires : car on ne pouvoit en espérer de la junte.

1702.

Les cent mille écus de la Reine, ce fruit des Etats d'Aragon, qui étoient encore en réserve, furent consacrés principalement à l'exécution d'un projet, qu'elle-même avoit si fort à cœur. Marsin proposoit aussi le plan d'un régiment d'infanterie Walonne; & l'on écrivit en Flandre pour l'exécuter.

Soupçons publics contre le Prince Eugene.

Nous avons vu les soupçons répandus sur le Prince Eugene, les précautions prises en conséquence. Un nouvelliste de l'armée ayant écrit que la crainte de quelque attentat des ennemis, contre la personne du Roi, avoit fait renforcer sa garde ordinaire, & la lettre ayant été interceptée, Eugene la renvoya au Duc de Vendôme avec un manifeste de sa main en ces termes:

Le Comte de Marsin au Roi. 26 Septemb.

Manifeste qu'il envoye à Vendôme.

„ Cette lettre a été prise par un de „ nos partis. L'on fait savoir à M. le „ Duc de Vendôme & à toute l'armée, „ que le Prince Eugene n'a jamais été „ un assassin, & qu'il n'y a aucune rai- „ son qui pût l'obliger à une aussi infâme „ action : il est même connu dans le „ monde sur le pied de ne servir que „ pour l'honneur & la gloire, outre „ qu'il sert un maître qui ne s'est ja- „ mais servi de pareilles voies, & qui „ est incapable de les commander

„ Ainſi, s'il n'y a d'autre raiſon que
„ cela qui a fait redoubler les gardes,
„ on les peut ſur ma parole laiſſer dans
„ le premier état ".

La garde n'en étoit pas moins néceſſaire.

Quelle apparence en effet qu'Eugene eût médité ce crime affreux? mais les avis qu'avoit reçus la Cour de France ne devoient pas être négligés : ils auroient dû ſeulement demeurer ſecrets. Quant à la garde qu'on vouloit former en Eſpagne, elle étoit évidemment néceſſaire, ſoit pour la ſûreté du Roi, ſoit pour la réforme du Royaume. Du bon ou du mauvais uſage qu'on en feroit, devoit dépendre en partie le bonheur ou le malheur des Eſpagnols.

Les Anglois échouent à Cadix, par le zele des Eſpagnols.

S'ils étoient difficiles à plier aux changements qu'on jugeoit indipenſables, du moins la fidélité de la nation en général pouvoit inſpirer de la confiance. Les ennemis s'étoient vainement flattés, ſur les aſſurances du Prince de Darmſtadt, que l'Andalouſie & d'autres Provinces remueroient en leur faveur. L'expédition de Cadix échoua, parce qu'ils ne trouverent que du zele au-lieu de ſoulevement. Preſque ſans troupes, avec des milices mal armées, le Marquis de Villadarias eut la gloire de les repouſſer. Ils leverent le ſiege de Martagor-

1702. da, forterefle qui défendoit Cadix; ils fe rembarquerent le 27 Septembre, n'ayant fait que fe rendre odieux en faccageant le port Sainte-Marie.

Arrivée des galions.

Quelques jours auparavant, les galions du Mexique étoient heureufement arrivés, fous l'efcorte de vingt-trois vaiffeaux François, commandés par le Comte de Château-Renaud. On les attendoit avec une extrême impatience, comme la principale reffource de l'Etat. Louis XIV en particulier, qui ruinoit malgré lui fon Royaume pour la défenfe de l'Efpagne, fe flatta d'être foulagé d'une partie de cet énorme fardeau. Il fe hâta d'envoyer fes inftructions & fes ordres fur un objet fi important.

Intentions de Louis XIV pour qu'on retienne une partie des effets.

Il vouloit que les effets de la flotte ne fuffent point débarqués avant le retour du Roi; que s'ils l'étoient, on défendît de les tranfporter ou d'en délivrer aucun; en un mot, que tout fût fufpendu jufqu'à ce que le Roi eût fait lui-même, à Madrid, les difpofitions les plus conformes au bien de la Monarchie. Son intention étoit que Philippe déclarât alors confifqué, tout ce qui fe trouveroit fur la flotte pour le compte des Anglois & des Hollandois, fes ennemis, auteurs d'une guerre in-

1702.

juſte ; qu'il déclarât en même-temps que les autres propriétaires ne recevroient aucun dommage ; mais qu'étant obligé de faire d'énormes dépenſes, & de rembourſer en partie celles que la France avoit déja faites pour lui, il prétendoit emprunter les effets appartenants à ſes ſujets, à ſes alliés, & aux nations neutres ; qu'il leur en payeroit pendant la guerre l'intérêt à ſix pour cent, & que le principal leur ſeroit rendu après la paix dans le terme de trois ou quatre ans.

Inconvéniens de cette opération.

Le Roi au Cardinal d'Eſtrées. 10 Octobre.

„ Je ſais, dit Louis XIV, dans une „ dépêche au Cardinal d'Eſtrées, que „ ce projet n'eſt pas ſans inconvénient, „ & qu'il y a de fortes raiſons pour le „ combattre ; mais il faut en regarder „ l'exécution comme une reſſource ex- „ traordinaire pour continuer la guerre. „ Le préjudice ne retombera que ſur „ quelques particuliers. On peut dire „ même que ce ſera moins une perte „ pour eux, qu'une occaſion qu'ils au- „ ront manquée de faire tout le pro- „ fit qu'ils pouvoient eſpérer ". La bonne foi du commerce réclamoit contre de pareilles meſures : l'extrême néceſſité pouvoit ſeule les rendre excuſables ; & d'ailleurs il paroiſſoit impoſ-

ſible aux Eſpagnols de reconnoître ſûrement ce qui appartenoit aux ennemis.

1702.

La Princeſſe des Urſins les fait ſentir.

La Princeſſe des Urſins à M. de Torci. 27 Septemb.

La Princeſſe des Urſins ne goûta pas elle-même ce projet. „ J'y trouve, „ dit-elle, deux inconvénients terribles. „ Le premier eſt, qu'il n'y aura perſonne qui ne compte ſon capital perdu, par le peu d'apparence qu'il y „ a que le Roi d'Eſpagne puiſſe jamais „ rembourſer une ſomme ſi conſidérable : on croira même les intérêts „ très-mal aſſurés, par tant d'exemples „ que l'on a de la mauvaiſe foi du conſeil des finances : ainſi, outre les banqueroutes que cet argent ainſi retenu „ cauſera dans tout le commerce, tous „ les intéreſſés crieront, parce que ces „ rentes ne ſeront d'aucun débit ; & „ je ne ſais ſi la France n'en ſouffrira „ pas autant & plus qu'aucune autre nation. Le ſecond inconvénient eſt, que „ l'on compte qu'il y a près d'un quart „ d'effets de la flotte deſtiné à des œuvres pies, ou qui appartiennent à des „ particuliers qui ont leur bien dans „ les Indes, & qui attendent depuis cinq „ ans leurs revenus pour payer leurs „ créanciers. Ces gens ſeront beaucoup „ de bruit, & on peut dire que la moitié de l'Eſpagne y ſera intéreſſée ou

„ directement ou indirectement ". Il ne faut pas s'étonner que la Princesse entrât plus que jamais dans les affaires : elle étoit l'unique ou le meilleur conseil de la Reine, & la Cour de France applaudissoit à sa conduite. Elle proposa un autre parti qui fut approuvé.

1702.

Désastre de la flotte Françoise.

Tandis qu'on s'occupoit ainsi de la flotte, il étoit à craindre qu'elle ne devînt la proie des ennemis. Les Espagnols voulurent qu'elle débarquât dans leurs ports. Château-Renaud l'avoit conduite à Vigo en Galice. Quoique ce port fût mal fortifié, & n'eût que des milices pour défenseurs, il crut cependant l'avoir mise en sûreté. On déchargea, on transporta l'or & l'argent à Lugo; les marchandises resterent sur les galions; l'escadre Françoise jetta l'ancre à l'entrée du port. Mais les Anglois & les Hollandois, sous les ordres du Duc d'Ormond, venoient se venger du peu de succès de leur expéditon de Cadix La valeur des François & des Espagnols ne put résister à cette flotte redoutable. Le port fut forcé : on mit le feu aux vaisseaux ; & la France en perdit quinze. Une grande partie des marchandises fut jettée à la mer; les flammes en consumerent beaucoup; les

Grande perte pour les Espagnols.

1702.

ennemis estimerent cependant leur prise quatre millions d'écus.

Lenteurs inconcevables dans les affaires.

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 31 Octob.

Cette affreuse nouvelle arriva le 29 Octobre à Madrid. La Reine assembla aussi-tôt la Junte. On n'y prit d'autre résolution que d'envoyer les lettres au Conseil d'État & de guerre. Elle représenta que ces longueurs étoient préjudiciables, lorsque tous les moments étoient précieux : on lui répondit unanimement que *rien ne pressoit*. Le malheur venoit de ce qu'on avoit pris trop tard les précautions nécessaires; mais l'expérience ne corrige point les hommes entêtés de leurs préjugés & de leurs usages.

Louis XIV revient à sa premiere idée, par besoin d'argent.

Louis XIV à la Reine d'Espagne. 10 Novemb.

Louis XIV, dont la fermeté devoit subir bien d'autres épreuves, écrivit à la Reine d'Espagne sur le désastre de la flotte : *les événements sont entre les mains de Dieu : souvent il tire le bien de ce que nous regardons comme des malheurs. Il faut songer à prévenir les suites de celui qui vient d'arriver. V. M. les a prévenues.* Il encouragea de même Philippe, & chercha de son côté les meilleurs expédients. Il reprit ses premieres vues sur les trésors dont les galions étoient chargés : il jugea absolument nécessaire que le

Roi d'Efpagne les retînt, s'en réfervât la moitié pour lever des troupes, & lui en remît l'autre pour une partie des dépenfes faites, & pour celles qu'on devoit encore foutenir; le tout avec l'obligation de payer l'intérêt aux propriétaires. Il avoue dans une dépêche, que les obfervations de la Princeffe des Urfins lui avoient fait abandonner ce projet, mais qu'il ne voit plus d'autres reffources.

1702. Le Roi au Cardinal d'Eftrees. 11 Novemb.

Plus les inquiétudes redoubloient, plus la Cour de France étoit embarraffée au fujet des Efpagnols. Elle avoit fait une fauffe démarche en demandant l'Amirante de Caftille pour Ambaffadeur : elle en fit une autre toute femblable, en voulant que le Marquis de Léganez le remplaçât. On avoit déterminé celui-ci par des infinuations, peu différentes d'un ordre formel, à paffer en France, pour fe juftifier des foupçons & des reproches dont on le chargeoit. L'intention des deux Cours étoit qu'il y fût hors d'état de nuire. Il partit après de longs retardements, felon l'ufage. On ne lui diffimula point les griefs accumulés contre lui, les preuves qu'on croyoit avoir de fes intelligences avec les ennemis de l'Etat. Il répondit à tout

Fauffe démarche par rapport à Léganez.

M. de Torci à la Princeffe des Urfins. 8 Octob.

1702. avec tant de force, que Torci resta en suspens. „ Je vous avoue, dit-il à la „ Princesse des Ursins, que plus je le „ vois, moins je sais encore ce que „ l'on doit véritablement penser sur „ son sujet, & que je crois très-dan- „ gereux de se determiner à le croire „ innocent ou coupable ". Les Espagnols étoient persuadés de son innocence, observe le Ministre, & on les révoltoit tous en le tenant comme exilé.

Léganez veut partir de France, & s'explique avec hardiesse.

Le Roi au Cardinal d'Estrées. 10 Octobre.

Quand la fuite de l'Amirante fut connue, cet embarras devint encore plus fâcheux. Léganez parla d'un ton hardi, déclarant qu'il préféroit son honneur à la vie & à la liberté; qu'il ne pouvoit rester en France comme un proscrit & un criminel; qu'il s'y voyoit déshonoré, puisque la défiance qu'on avoit de ses desseins étoit la seule cause de son voyage; que le Roi son maître ne lui ayant pas ordonné expressément d'y venir, il se croyoit libre & étoit résolu de retourner en Espagne; que si l'on vouloit l'emprisonner, il ne craignoit aucun tribunal, étant sûr de son innocence. Pour le retenir sous un prétexte honorable, on imagina de le faire nommer Ambassadeur extraordinaire, & Louis XIV demanda un ordre ab-

ſolu qui ne lui permît point de refuſer cet emploi. Philippe devoit donner pour raiſon, qu'il rappelloit le Marquis de Caſtel-dos-rios ſon Ambaſſadeur, dont la préſence lui étoit néceſſaire au Pérou : on l'en avoit nommé Vice-Roi depuis long-temps.

Il convenoit peu de le faire Ambaſſadeur ; on envoye néanmoins ſa patente.

La patente d'Ambaſſadeur eſt expédiée pour Léganez, malgré la répugnance du *deſpacho*. Marſin prie Torci de penſer, avant de la remettre, s'il convient de faire une priſon de l'Ambaſſade d'Eſpagne en France, où l'on n'envoye que les criminels, ou du moins les gens douteux. Louville s'exprime encore plus fortement. „ Cette conduite „ foible & molle de récompenſer ceux „ qui font le mal, permettez-moi de „ vous le dire, Monſeigneur, perd „ tout. M M. de Medina-Sidonia & „ de San-Eſtevan en ſont d'une ſurpriſe „ extrême ; & le premier, quoique „ très-meſuré, ne put s'empêcher de „ me dire hier : Quoi, il n'eſt donc „ queſtion que d'être bien attaché à „ l'Empereur, & d'aller à Paris, pour „ avoir toutes ſortes de diſtinctions du „ Roi très-Chrétien ? Quel découragement, diſoit-il, pour les gens fideles, „ & qu'elle conſolation pour les mal- „ intentionnés "!

Lettre du 18 Octobre.

1702.

On lui laisse la liberté de retourner en Espagne.

Mais la Cour de France avoit changé de résolution, en apprenant que l'Andalousie étoit hors de péril. On cessa de craindre que Léganez pût nuire en Espagne : on crut devoir lui laisser la liberté de partir, d'autant plus qu'on étoit sûr qu'il le feroit au mépris d'une défense; & l'on ne jugeoit pas convenable d'arrêter un Espagnol de ce rang, qui n'étoit convaincu d'aucun crime. Louis ordonna de ne point parler dans le *despacho* de l'ambassade qu'on lui avoit destinée. C'étoit trop tard. De telles variations du Ministre paroissent moins une preuve de foiblesse, qu'une suite de l'extrême difficulté des affaires. Il falloit gouverner la France & l'Espagne : la France épuisée donnoit seule assez de soucis.

Le Roi au Cardinal d'Estrees. 31 Octob.

Reproches faits à Louville.

Jusqu'alors le Marquis de Louville, honoré de la confiance de Philippe V & de celle de Torci, avoit eu par ses conseils une influence, quelquefois utile, quelquefois dangereuse. Il s'étoit attiré des ennemis puissants qui cherchoient à le desservir auprès de Louis XIV. On lui reprochoit trop de précipitation dans les affaires, trop de familiarité avec Philippe, trop de hauteur avec les Espagnols. Sur ces deux derniers articles, il assure que c'est le

M. de Louville à MM. de Beauvil-

Roi qui a de la familiarité avec lui, ou plutôt qui lui en donne & l'oblige de la recevoir; mais que cette familiarité n'eſt jamais indécente ſur-tout en public, au-lieu que les François du plus bas étage ſe permettent avec ce Prince des libertés inexcuſables : qu'à l'égard des Eſpagnols, il n'a montré que deux fois de la hauteur; l'une en faiſant accepter le traité de Portugal malgré Portocarréro & Arias; l'autre, en empêchant qu'on ne fît périr injuſtement le Duc de Montéléon, deux crimes dont il aura bien de la peine à ſe repentir. Il rapporte que le Duc de Savoie a dit ſur ſon compte : „ Tant que ce Monſieur de Louville reſtera auprès du „ Roi, on lui attribuera tout ce que le „ Roi fera de bien; & il faudroit à ſa „ place un bon Eſpagnol, qui de long „ temps ne paſſeroit pour avoir le même „ aſcendant. Enfin, il attribue „ au Duc de Savoie le deſſein de le „ perdre par le moyen de la Reine „ d'Eſpagne; & il ſoupçonne le Duc „ d'Harcourt d'y concourir, parce qu'on „ n'avoit pas ſuivi ſes vues contraires „ au voyage d'Italie ". Quoi qu'il en ſoit, ſes ſervices parurent encore néceſſaires. Torci voulut qu'il retournât

1702.
liers & Torci.
12, 14 & 24 Octobre.

Il prétend que le Duc de Savoie veut le perdre.

1702.

On le fait retourner en Espagne, mais avec des précautions.

Mémoire pour le Cardinal d'Estrees.

en Espagne. On crut que l'expérience le rendroit plus modéré; on ne prévit pas les orages de la Cour, où son caractere ardent pourroit attiser le feu de le discorde.

Cependant un mémoire envoyé au Cardinal d'Estrées, pour servir de supplément aux instructions du Comte de Marsin, prouve l'attention de Louis XIV & de son Ministre aux plaintes des Espagnols, ainsi qu'aux moyens de rectifier leur Gouvernement. Il y est dit de Louville, qu'on se plaint depuis le passage de Philippe en Italie, de sa trop grande vivacité, de sa hauteur, du mépris avec lequel il traite les Espagnols & qu'il inspire pour eux. Le Roi ordonne au Cardinal d'examiner le fondement de ces plaintes. Si Louville abuse de la confiance de Philippe, s'il aliene la nation, on doit prendre le parti de le rappeller : si l'envie seule excite ces plaintes, on doit seulement l'avertir de se modérer davantage, & l'Ambassadeur peut se servir de lui fort utilement, pour faire savoir au Roi d'Espagne ce qu'il ne pourra dire lui-même.

Les Espagnols se plaignent de la préférence

Selon le mémoire, ce Prince „ éloigne la nation Espagnole de son service, par une préférence trop mar-

„ quée pour les François : il semble
„ que ses sujets lui soient insupporta-
„ bles; au moins ils s'en plaignent:
„ ils prétendent que c'est par cette rai-
„ son que plusieurs sont retournés à
„ Madrid, au-lieu de suivre le Roi à
„ l'armée : ils publient que depuis qu'il
„ est sorti de cette ville, il a cessé en-
„ tiérement de parler leur langue, &
„ qu'il montre un mépris & une aver-
„ sion extrême pour la nation... Il est
„ froid, les Espagnols sont réservés :
„ rien ne forme la liaison entre le Sou-
„ verain & les sujets. Ceux-ci attri-
„ buant aux François l'éloignement
„ du Prince pour les Espagnols, leur
„ antipathie naturelle en est extrême-
„ ment augmentée ".

1702. que Philippe V donne aux François.

Le Comte de Marsin, ajoute-t-on, quoiqu'il ait toute la sagesse & toutes les qualités nécessaires, n'a pu éviter que les Espagnols le regardassent comme un de ceux qui contribuoient le plus à les décrier auprès du Roi leur maître : il a représenté que son retour en Espagne nuiroit beaucoup au service, parce que la vivacité de son zele avoit en quelque sorte soulevé toute la nation contre lui. (Le Cardinal d'Estrées la souleva bien davantage. Dans l'éloi-

Marsin leur avoit déplu.

1702. gnement, on se trompoit sur beaucoup d'objets. Nous verrons sur-tout que Philippe V s'attacha très-fortement à l'Espagne.)

Maniere dont il convient de se conduire à leur égard.

„ Il est nécessaire que le Roi d'Espagne s'applique à gagner l'amitié de „ ses sujets. S'il a peu d'estime pour „ les Espagnols, il faut qu'il cache avec „ soin ses sentiments, qu'il songe qu'il „ doit passer sa vie avec eux, que c'est „ sur eux qu'il regne....... Il faut les „ former, augmenter leur zele, les exciter à se rendre habiles à toutes sortes d'emplois. Ils deviendront plus incapables encore, & le zele s'éteindra entiérement, s'ils ne sont soutenus par l'espérance d'être estimés de „ leur maître. La nation Espagnole a „ produit de grands hommes autant que „ toute autre : il peut s'en élever encore. Le Roi d'Espagne est jeune, „ il verra prendre une autre face aux „ affaires s'il s'y applique.... Il faut louer „ son amitié pour les François : il ne „ doit jamais perdre le souvenir de sa „ naissance : il est juste qu'il aime une „ nation qui répand son sang pour lui ; „ mais son amitié pour la France doit „ lui faire souhaiter l'union des François & des Espagnols : s'il préfere

„ trop ouvertement les premiers, la hai-
„ ne augmentera, l'antipathie n'eſt déja
„ que trop forte ".

1702.

On parle enſuite de la Reine avec les éloges qu'elle mérite. On ſe félicite d'avoir mis auprès d'elle *une perſonne de confiance, & auſſi propre que la Princeſſe des Urſins, à lui inſpirer les ſentiments qu'elle doit avoir*. On ajoute que ſi Philippe *doit être gouverné, il vaut beaucoup mieux que ce ſoit par la Reine que par qui que ce ſoit*, & que l'intention de S. M. eſt que le Cardinal d'Eſtrées *agiſſe d'un parfait concert avec la Princeſſe des Urſins.*

Sur la Reine & la Princeſſe des Urſins.

„ Le ſieur Orri, dit-on, connoît la
„ néceſſité de ſoulager le peuple de
„ Madrid des impôts dont il eſt acca-
„ blé, il en propoſe les moyens par
„ ſes mémoires. Cette réſolution eſt
„ une de celles que le Roi d'Eſpagne
„ doit prendre & exécuter le plutôt.
„ On voit auſſi tous les jours les mau-
„ vais effets des réformes que l'on a
„ faites au commencement du regne.
„ Il faut avoir en vue de corriger les
„ abus d'un Etat; mais il n'eſt pas poſ-
„ ſible de les réformer tous en même-
„ temps : on s'expoſe à tout perdre,
„ en voulant finir avec trop de préci-

Sur Orri.

Réformes trop précipitées.

1702.

„ pitation.... La Reine d'Eſpagne s'eſt „ attirée des louanges infinies, en rem- „ plaçant depuis quelques jours un de „ ces réformés ".

Sur le Cardinal d'Eſtrées.

Je ſupprime les détails de l'inſtruction au ſujet des Miniſtres & de quelques-uns des principaux Seigneurs : ils n'apprendroient rien d'intéreſſant. On ajoute que le Roi attend du Cardinal d'Eſtrées le même zele dont il a toujours donné des marques dans les importants emplois dont il a été chargé. L'extrême conſéquence & les difficultés de celui-ci ſont telles, *que S. M. croit y devoir employer le ſujet le plus capable qu'elle ait dans ſon Royaume.*

Cet Ambaſſadeur ne convenoit pas dans les circonſtances.

On ſe trompoit encore ſur ce point. Quoique vieilli dans les négociations, le Cardinal n'étoit pas tel qu'on le ſuppoſoit. Sa tête n'avoit plus la même force ; & plus elle s'affoibliſſoit, plus il avoit de hauteur dans le caractere. Si par malheur il débutoit mal, croyant avoir moins de ménagements à garder qu'un autre, il pouvoit tout brouiller & tout perdre.

Déſintéreſſement de Marſin.

Le Comte de Marſin au Roi. 18 Octobre.

Le Comte de Marſin donna un bel exemple à la fin de ſon ambaſſade. Le Roi d'Eſpagne lui offrant la Grandeſſe, il la refuſa. „ Comme il eſt abſolument néceſſaire,

1702.

„ néceſſaire, écrivit-il à Louis XIV, „ que l'Ambaſſadeur de votre Majeſté „ en Eſpagne, ait un crédit ſans bor- „ nes auprès du Roi ſon petit-fils, il „ eſt auſſi abſolument néceſſaire qu'il „ n'en reçoive jamais rien ſans excep- „ tion, ni biens, ni honneurs, ni digni- „ tés; parce que c'eſt un des princi- „ paux moyens pour faire recevoir au „ Conſeil du Roi Catholique toutes les „ propoſitions qui viendront de la part „ de votre Majeſté ". Il dit modeſte- ment que, n'ayant point de famille, & n'ayant pas deſſein d'en avoir, ce ſa- crifice apparent ne doit lui être compté pour rien. Un autre auroit mis ſon adreſſe à le faire compter pour beaucoup.

Louis le récompenſe.

Le Roi au Comte de Marſin.

30 Octob.

„ Quoique je ne ſois pas ſurpris de „ votre déſintéreſſement, lui répondit „ le Roi, je ne le loue pas moins; & „ plus il eſt rare, plus j'aurai ſoin de „ faire voir que j'en connois le prix, „ & que je ſuis ſenſible aux marques „ d'un zele auſſi pur que le vôtre ". Marſin eut le cordon bleu.

Philippe V à Genes.

Philippe devoit s'embarquer à Genes pour Antibes ou pour Marſeille, & de-là continuer ſon voyage par terre. Il ne partit de Milan que le 6 Novembre, après avoir procuré quelque ſou-

1702.
Le Comte de Marsin au Roi.
14 Nov.

lagement au peuple, & distribué des graces aux principales maisons. Les Génois le reçurent magnifiquement. Toute sa suite fut défrayée, du moment qu'il fut sur leurs terres. Le Doge, avec le Sénat, en habits de cérémonie, l'attendit à l'entrée du palais qu'on lui destinoit dans le fauxbourg de Saint-Pierre d'Arene; ils le conduisirent à son appartement & l'y complimenterent. Le Président Hénault rapporte qu'il traita le Doge d'Altesse, & le fit couvrir lui & tous les Sénateurs comme représentant le corps de la République; il ajoute que l'Empereur Charles-Quint leur avoit fait le même traitement. Ces particularités devoient paroître intéressantes à la Cour.

Méprises des Historiens les plus exacts.

Observons ici combien les Auteurs les plus exacts sont sujets à se méprendre sur les minucies de l'Histoire. Hénault suppose que ce voyage de Genes précéda la campagne du Roi. Le Marquis de Saint-Philippe tombe dans une autre erreur. Il suppose que l'intention du Roi étoit d'aller par mer à Barcelone, & que le mauvais temps l'obligea de débarquer à Antibes: sa route par terre étoit cependant réglée de concert avec la France.

Difficultés pour la garde du Roi.

Une compagnie de cent mousque-

taires, formée depuis qu'on étoit parti d'Eſpagne, eſcortoit le Roi & chagrinoit déja Madrid. La Reine lui avoit écrit qu'elle y ſeroit vue de très-mauvais œil. Il deſiroit néanmoins d'en former une ſeconde. Le projet d'avoir une bonne garde devenoit plus intéreſſant, à meſure qu'on ſe rapprochoit de l'Eſpagne. Caſtanaga qui devoit lever & commander le régiment dont nous avons parlé ailleurs, étant mort au commencement de cette opération, il falloit le remplacer, & l'on ne ſavoit par qui. Marſin écrivit qu'il conviendroit peut-être de faire Colonel le Cardinal Portocarréro, comme le Cardinal d'Aragon l'avoit été autrefois; que c'étoit le moyen de procurer de la protection à un établiſſement ſi combattu; qu'alors on chercheroit un bon Lieutenant-Colonel, qui feroit tout, tandis que le *bon homme Portocarréro* ſeroit obligé de le ſoutenir. Quel étrange expédient, & quelle preuve de la difficulté des affaires!

1702.

On propoſe de faire Colonel le Cardinal Portocarréro.

Marſin au Roi. 14 & 18 Nov.

Les Eſpagnols en général ne vouloient point de troupes réglées dans le Royaume; ils crioient qu'on ne cherchoit qu'à les ſubjuguer par le moyen de ces troupes. On avoit beau dire,

Crainte des Eſpagnols au ſujet de ces troupes.

1702.

& Louis XIV l'écrivoit lui-même, qu'on ne cherchoit qu'à les défendre; que les troupes de la garde se porteroient par-tout au besoin; que l'invasion des ennemis faisoit assez connoître la nécessité d'avoir des forces militaires. Les Grands craignoient pour eux, & de-là les oppositions.

Politique des Grands, & leurs griefs.

Suivant les avis que donne la Princesse des Ursins, les sujets de défiance & d'inquiétude se multiplient. Le Duc de Médina-Céli n'est plus le même depuis le désastre de Vigo. Dans la junte, il impute au Comte de Château-Renaud la perte de la flotte; il a dit au sujet des procédures contre l'Amirante: *On ne doit pas traiter de la sorte des gens comme nous.* Les Grands machinent entre eux quelque chose; du moins ils craignent quelque changement considérable en Europe: ils évitent de paroître affectionnés à la France, parce qu'ils la croyent épuisée, hors d'état de résister à tant d'ennemis, & qu'il leur paroît possible que l'Archi-Duc devienne maître de l'Espagne. Ils prétendent d'ailleurs que Louis XIV veut faire la paix, & laisser à la maison d'Autriche une partie de la Monarchie Espagnole. Incertains du Prince qu'ils auront, pos-

La Princesse des Ursins à M. de Torci 24 & 29 Nov.

fédant des biens en différents endroits : rien ne convient moins que d'agir, difent-ils, dans le temps que la paix & la guerre font également à craindre, pour ceux qui malheureufement auroient foutenu, avec trop de zele, l'un des deux partis. Les Miniftres, de leur côté, fe plaignent qu'ils ont les mains liées; que fur les moindres chofes il leur faut attendre le fentiment du Roi, qui ne prend aucune réfolution fans la communiquer à fon grand-pere : cela fait perdre un temps infini : Philippe n'ordonne pas aux Grands d'armer, comme les Rois précédents le pratiquoient dans quelques occafions; on leur marque une défiance fâcheufe : pourquoi fe facrifieroient-ils?

1702.

En rendant compte de ces difpofitions, la Princeffe des Urfins parle d'un traité fecret entre l'Empereur & le Roi de Portugal, pour mettre l'Archiduc fur le trône avec le fecours de l'Angeterre & de la Hollande, traité qu'elle ne croit pas chimérique. Elle ne doute pas, au refte, qu'on ne puiffe compter fur le peuple, & fur la Nobleffe même, qui accufent les Grands de la ruine du Royaume; elle crioit même que plufieurs de ceux-ci n'héfiteront point de fe li-

Avis de la Princeffe des Urfins fur les affaires.

1702. vrer au Roi, dans l'espérance de s'avancer par l'éloignement des autres. Ainsi quand il y auroit, dit-elle, une douzaine d'Amirantes en Espagne, le parti de l'Empereur n'en seroit guere plus fort.

Lettre impartiale d'un Espagnol.

D. Jul. Sanchez au Roi. 1er. décemb.

Peu d'Ambassadeurs auroient mieux instruit leur cour, que ne faisoit la Princesse des Ursins. Mais nous avons une lettre adressée à Louis XIV par un Gentilhomme Espagnol, D. Julien Sanchez, qui paroît également judicieuse & impartiale, & dont je vais extraire quelques particularités intéressantes au sujet de l'Amirante en particulier. L'auteur dit qu'on avoit affecté de faire passer pour une disgrace son Ambassade de France; qu'il avoit été frappé de ce coup; que pressé de partir sans nécessité, il en avoit pris de l'inquiétude; que persuadé alors qu'on le laisseroit mourir à Paris, comme dans un exil, sa mauvaise santé, l'honneur de sa maison, la crainte des mauvais traitements l'avoient déterminé à la fuite; mais que, selon toute apparence, il n'eût point été capable de trahison, tant qu'il auroit pu espérer de vivre tranquillement à Madrid.

Causes de la fuite de l'Amirante.

Offre des Grands, qu'on avoit rejetté.

Lorsque les ennemis débarquerent à

1702.

Cadix, tous les Grands, dit-il, connoiſſant la faute qu'ils avoient faite de ne pas ſuivre le Roi, offrirent de marcher en Andalouſie : leur préſence n'y auroit pas été d'un grand ſecours ; *mais ſi on avoit accepté leurs offres, cette marque de confiance les auroit raſſurés de leurs défiances.* Aucun d'eux n'eſt capable de raſſembler cent hommes, ni de former un parti. Excepté quelques-uns, ils ſont tous pauvres, ne faiſant l'aumône *ni par Religion, ni par vanité*, ne faiſant plaiſir à perſonne, ne payant ni domeſtiques ni ouvriers, ignorants, remplis d'eux-mêmes, haïs du peuple & de leurs vaſſaux qu'ils perſécutent par des injuſtices & des extorſions continuelles. Il n'y a rien à craindre de pareilles gens. La moindre grace de la Cour ſuffit pour détacher un mécontent des autres.

Idée que Sanchez donne d'eux.

Sanchez convient que le crime de l'Amirante n'étant plus douteux, on doit le punir très-rigoureuſement pour l'exemple ; qu'il faut des troupes pour contenir l'inſolence du peuple, pour le maintien de la juſtice, pour la perception des droits de la Couronne ; mais il ajoute que le Roi, étant le plus fort, doit traiter doucement la Nobleſſe, ou-

Ses conſeils déſintéreſſés.

1702. blier tous les sujets de défiance, rendre la liberté aux prisonniers contre lesquels il n'y aura pas de preuves certaines, rétablir les Gentilshommes de la chambre dans leurs fonctions en supprimant leurs gages. Après avoir donné ces conseils : „ Je n'ai rien à ajouter „ à V. M., dit-il, sinon que je ne suis „ ni Duc, ni Marquis, ni en état de „ l'être ; je ne suis en commerce avec „ les uns ni avec les autres ; je n'ai „ d'autres vues que la gloire de Dieu „ & le rétablissement de cette Monarchie ".

Paresse qu'il reproche à sa nation.

L'Espagnol paroît d'autant plus croyable, qu'il ne flatte point sa nation ; attribuant le malheur de Vigo à cette paresse qui fait négliger les précautions les plus nécessaires, *jusques-là que nous regardons comme Impérialiste*, (ce sont ses termes) *quiconque craint*, *ou parle de prévenir un mauvais événement*.

Nécessité de prendre de bonnes mesures.

Aussi toutes les dépêches de la Cour de France insistent-elles sur les mesures à prendre, soit pour avoir de l'argent, soit pour se précautionner contre les entreprises redoutables des ennemis, soit pour établir l'ordre & réprimer les abus. Le Cardinal d'Estrées observoit

avec raiſon que la plupart de ces objets devoient être examinés ſur les lieux. L'Abbé d'Eſtrées ſon neveu, deſtiné à lui ſervir de ſecond, venoit de joindre la Cour de Philippe à Montpellier. Il écrivit de-là au Miniſtre, qu'il s'abſtiendroit de traiter des matieres importantes, juſqu'à ce qu'il pût les connoître & en juger par lui-même : *Je ne ſuis pas*, dit-il, *comme de certaines gens qui croyent tout connoître en quatre jours*. Ils n'oublierent que trop l'un & l'autre combien la circonſpection étoit néceſſaire, combien la précipitation étoit dangereuſe.

1702. Le Cardinal & l'Abbé d'Eſtrées montrent une prudence qu'ils n'ont pas.

Lettre à M. de Torci. 7 Décemb.

Une des choſes qu'on craignoit toujours le plus, c'étoit la timidité ou plutôt la foibleſſe du jeune Monarque. La Reine qui en connoiſſoit auſſi les inconvénients, avoit écrit à Louis XIV : „ Je ſupplie très-humblement V. M. „ de ſe ſervir de toute l'autorité qu'elle „ a par tant d'endroits ſur le Roi ſon „ petit-fils, pour qu'il s'accoutume „ bien à dire d'un ton hardi : *je veux*, „ ou *je ne veux pas* ; enfin, qu'il tâche „ de vous imiter. Ce ſera un Prince „ parfait s'il y peut parvenir. Je ne vois „ en cela qu'une choſe qui me doit „ faire de la peine, c'eſt que ſi cela

La timidité du Roi, ſujet d'inquiétude pour la Reine.

Lettre de la Reine d'Eſpagne. 24 Novemb.

1702. „ étoit, je l'aimerois avec trop d'ex-
„ cès : car vous ſavez que dans celles
„ qui ſont même les plus permiſes, il
„ faut avoir encore de la modération ".

Réponſe de Louis XIV. 10 Décemb.

Louis XIV répondit : „ Si vous lui pro-
„ mettez de l'en aimer davantage, vous
„ lui ferez ſurmonter ce reſte de timi-
„ dité ſi contraire à ſes intérêts. Je com-
„ prends que pour vous plaire, il chan-
„ gera bientôt en perfections les dé-
„ fauts qu'on peut encore lui repro-
„ cher. S'il vous a cette obligation,
„ elle ſera pour moi une nouvelle rai-
„ ſon de vous aimer davantage ". Mais
l'amour même n'a qu'un foible em-
pire ſur le caractere.

Son arrivée à Barcelone.

On arriva le 21 Décembre à Barce-
lone. Marſin avoit ſuivi le Roi juſqu'à
Perpignan, parce que le nouvel Ambaſ-
ſadeur l'en avoit prié. Le Cardinal d'Eſ-
trées & ſon neveu voyoient déja les
choſes autrement que lui. Ils eſpéroient
que Philippe ſauroit prendre le ton de
maître ; ils s'efforçoient de l'amuſer afin
de le rendre moins froid & moins taci-
turne : car les Eſpagnols s'étoient tou-
jours plaints qu'il ne daignât pas leur
dire un mot. On s'occupa d'affaires &
de projets, dont la déciſion ne pouvoit
avoir lieu qu'à Madrid.

Tout parut aſſez tranquille à Barcelone ; les Catalans témoignerent même du zele & de l'affection. „ Il faut ſeulement prendre garde, dit l'Abbé „ d'Eſtrées, de ne point donner atteinte à leurs *fuéros*, (privileges) „ & différer après la paix à remédier „ au tort que le Roi d'Eſpagne s'eſt „ fait à la tenue des derniers Etats, où „ pour 40, 000 livres par an, il a „ abandonné ſes plus beaux droits, & „ a donné une atteinte à ſon autorité, „ dont il ne pourra revenir que par une „ puiſſance abſolue ". C'étoit le jugement des Eſpagnols ſur le réſultat des *Cortès*, jugement adopté en France, quoique Marſin eût aſſuré le contraire. Tant le même objet change pour ainſi dire de nature, ſelon les temps & les perſonnes !

1702.

Les *Cortès* de Catalogne déja blâmées.

L'Abbé d'Eſtrées à M. de Torci. 22 Décemb.

Louville, attaqué de toutes parts, prenoit déja le deſſus. L'Abbé d'Eſtrées, avec qui il avoit depuis longtemps des liaiſons, écrit à la Cour de France, qu'il ne l'a point reconnu au portrait qu'on faiſoit de lui, qu'il le voit reſpectueux avec le Roi, plein d'attentions pour les Eſpagnols ; que ſon plus grand crime eſt d'être bien auprès du Souverain ; qu'un air de confiance &

Prévention de l'Abbé d'Eſtrées pour Louville.

Ibid.

1702.

de faveur l'a exposé à des inimitiés de la part de l'une & de l'autre nation; que les Espagnols sont revenus pour lui; enfin, que les défauts qu'on lui reproche sont très-peu considérables, en comparaison de l'utilité dont il est dans sa place, & que de long-temps on ne pourra se passer de lui. Ainsi Louville communiquera ses préventions à l'Abbé d'Estrées, & sera mêlé dans toutes les brouilleries.

On propose de donner le Régiment des Gardes à Médina-Sidonia.

On ne savoit encore quel parti prendre pour le nouveau Régiment des gardes. Donner le titre de Colonel au Cardinal Portocarréro, comme Marsin l'avoit proposé, devoit paroître une chose ridicule à quiconque n'entreroit pas dans les idées Espagnoles. Le Cardinal d'Estrées insinue qu'on pourroit jetter les yeux sur Médina-Sidonia: car il convenoit de mettre un Grand à la tête de ce corps. Cette idée venoit probablement de Louville. C'étoit, selon une de ses lettres, le meilleur choix qu'on pût faire dans le cas présent, n'y ayant aucun bon sujet à choisir. Il peint satyriquement le Duc comme *un fourbe*, *un poltron*, *qui a vieilli dans la corruption de la Cour de Madrid*; mais en même-temps comme un grand Sei-

M. de Louville à M. de Torci. 22 Décemb.

On le peint cependant comme indigne.

gneur, fort attaché au Roi, ennemi de de tous ses ennemis, dévoué à la France par intérêt, d'une souplesse extrême, sans famille à récompenser, qui a commandé les armées trois ans, qui soutiendra ce corps avec tout l'éclat imaginable, & qui devant sortir du *despacho*, & ayant servi son maître avec la plus grande assiduité, mérite une pareille récompense. La Cour de France approuva beaucoup la proposition du Cardinal : Torci témoigna même être surpris qu'on n'eût pas encore songé à faire un choix si convenable. Cependant il ne se fit pas.

1702.

1703.

M. de Torci à l'Abbé d'Estrees. 14 Janvier.

Madrid attendoit le Roi avec une impatience mêlée d'inquiétude. Toutes les affaires languissoient; le Gouvernement alloit changer; chacun ignoroit quelle forme il devoit prendre; chacun pensoit à sa fortune; & les besoins extrêmes de l'Etat fournissoient d'ailleurs matiere aux réflexions les plus sérieuses. La Reine se disposoit à partir pour Guadalaxara, où elle vouloit attendre Philippe. La Princesse des Ursins eut l'adresse d'engager les Grands à donner une preuve de zele en allant aussi le recevoir. On leur avoit défendu la premiere fois de sortir de Madrid : ils en

Inquiétude à Madrid. Les Grands vont au-devant du Roi.

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 10 Janvier 1703.

1703.

étoient encore piqués; & le premier à qui la Princesse s'adressa, lui répondit qu'il attendroit le Roi dans la même galerie où on les avoit fait rester lorsqu'il arriva en Espagne. Elle fit si bien que tous s'empresserent à demander la permission d'aller au devant de lui. La Reine voulut qu'ils ne passassent point Alcala, pour que les plus vieux ne fussent point incommodés du voyage.

La Princesse des Ursins s'applaudit du Gouvernement de la Reine.

Id.

„ Tout me paroît présentement plus „ tranquille, dit la Princesse des Ur- „ sins à Torci; & j'espere que M. le „ Cardinal d'Estrées achevera par son „ habileté de ramener les Grands, en „ faisant encore mieux valoir les rai- „ sons dont je me suis servie pour leur „ ôter leur défiance. Voilà, Grace à „ Dieu, mon ministere, si j'ose me „ servir de ce terme, glorieusement „ fini pour la Reine. Jusqu'à ce que „ vous songiez à me retirer d'ici, je „ me mêlerai beaucoup moins de ce „ qui ne me regarde pas ". Ce terme de *ministere* n'étoit pas trop fort: elle avoit dirigé la Reine en tout, elle avoit le secret de la France; & il eût été difficile de remplir mieux une commission si délicate.

La Cour de France très-contente de

La réponse du Ministre de Louis XIV

fut une invitation pressante de continuer ses services. „ Vous ne pouviez mieux, „ Madame, terminer votre ministere „ que par la négociation que vous avez „ faite, pour obliger les Grands d'Es- „ pagne à marcher au-devant du Roi „ leur maître. Vous ne me donnez lieu „ de vous louer que sur cet article, „ pendant que vous méritez de plus „ grands éloges sur la maniere dont la „ Reine s'est conduite depuis qu'elle „ est en Espagne. Jugez, s'il vous plaît, „ Madame, si la proposition de vous „ retirer de Madrid, seroit bien reçue „ du Roi, lorsque vous y réussissez si „ parfaitement, qu'il faudroit vous prier „ d'y retourner si vous en étiez partie. „ Malgré vos menaces de ne me plus „ écrire d'affaires sérieuses, j'espere en- „ core que la nécessité & le bien du „ service vous persuaderont de conti- „ nuer ".

1703. ses services. M. de Torci à la Princesse des Ursins. 28 Janv.

Qui ne croiroit que la Princesse des Ursins est pour long-temps au comble de la considération, & à l'abri des orages ou des revers? Précisément alors se prépare une tempête dont elle doit être la victime. Ses ennemis arrivent avec le Roi d'Espagne. C'est le Cardinal d'Estrées, Ambassadeur de France; car

Cependant elle touche au moment d'une disgrace.

MM. d'Estrées, ses ennemis.

Le Cardinal d'Estrées au Roi. 8 Janv.

1703. il avoit pris ce caractere, pour apprendre aux Espagnols, *par rapport à l'Amirante & à l'impertinente gloire de quelques Grands, que l'honneur de représenter deux si grands Rois ne pouvoit disconvenir à quelque rang & à quelque dignité dont on pût être revêtu* (je rapporte ses expressions). C'est l'Abbé d'Estrées, partageant les soins de l'Ambassade, & desirant peut-être déjà d'en avoir le titre. Ils arrivent prévenus contre la Princesse : la brouillerie éclatera d'abord, & fournira la matiere d'une narration aussi instructive que curieuse.

Avant de la commencer, plaçons ici deux morceaux de lettres de la Princesse des Ursins, qui peignent son esprit & ses sentiments, toutes les deux à la Maréchale de Noailles.

Ses idées sur l'indifférence des Rois.

La Princesse des Ursins à la Maréchale de Noailles. 16 Décemb. 1701.

„ Ma faveur augmente tous les jours „ auprès de la Reine, & je ne sais „ presque plus qui de leurs Majestés „ me fait l'honneur de m'aimer davan- „ tage. Cela me flatteroit beaucoup, si „ je pouvois m'ôter de la tête que les „ Rois sont faits pour être aimés, mais „ que dans le fond ils n'aiment jamais „ rien. Ces grands Princes seroient mal- „ heureux, si Dieu les avoit fait autre-

„ ment. Nous sommes au désespoir
„ quand nous perdons un ami : quelle
„ vie meneroient-ils si, perdant tous
„ les jours une infinité de sujets pleins
„ de zele pour leur service, ils étoient
„ aussi sensibles que nous? Il faut donc
„ se contenter qu'ils n'oublient pas le
„ nom des gens qui leur deviennent
„ inutiles, & croire qu'on leur est fort
„ obligé quand on obtient d'eux des
„ graces à force de les demander. No-
„ tre Roi, me direz-vous, Madame,
„ n'est pas fait comme cela. Mais je
„ vous répondrai qu'il ne seroit pas
„ l'admiration de tout le monde, s'il
„ étoit fait comme les autres. Tout ceci
„ est à propos de la réponse que M.
„ le Duc de Noailles a attendue si long-
„ temps, & de la Toison que M. vo-
„ tre fils n'a pas encore, quoique vous
„ me disiez, ce me semble, qu'il en
„ a le brevet ".

Sa faveur auprès du Roi d'Espagne.

Cette lettre est du 16 Décembre 1701. Plus Philippe V avoit naturellement d'indifférence, plus la Princesse pouvoit s'applaudir d'une faveur acquise en si peu de temps. Elle sut la maintenir & l'augmenter, parce qu'elle devint nécessaire à ce Prince froid & taciturne.

Louis XIV n'avoit pas trouvé d'amis.

L'éloge qu'elle fait de Louis XIV sent

un peu la flatterie; mais il n'étoit pas ſans fondement : on ſait que Louis ayant voulu connoître l'amitié, & s'étant trompé dans ſes choix, diſoit : *J'ai cherché des amis, & je n'ai trouvé que des intriguants.* Du moins il honoroit & récompenſoit le mérite : c'eſt pour un Roi la meilleure façon d'aimer.

Dans une autre lettre du 14 Octobre 1701, la Princeſſe des Urſins s'exprime ainſi :

La Princeſſe ſe croyoit néceſſaire en Eſpagne.

„ Je vous laiſſe à penſer ſi je ſerois „ aiſe d'avoir l'honneur de vous voir, „ & M. le Duc de Noailles, en m'en „ retournant à Rome. Mais, Mada- „ me, je ne me flatte pas d'avoir ſitôt „ ce plaiſir. Je m'apperçois que ma „ demeure en ce pays-ci eſt trop né- „ ceſſaire, & que la Reine & peut- „ être le Roi, tombant entre d'autres „ mains que les miennes, pourroient „ ſe trouver dans d'étranges embarras: „ ma fidélité, mon zele & ma perpé- „ tuelle application à leur ſervice, à „ leur ſûreté & à leur gloire, ne peut, „ ce me ſemble, ſe trouver en une autre „ femme que moi ; & je vous avoue „ que, le connoiſſant comme je le fais, „ & voyant combien tout cela a rap- „ port à la ſatisfaction du Roi notre

„ maître, je n'aurai pas la force de lui „ demander à me retirer, tant que je „ verrai les choſes dans la ſituation où „ elles ſont préſentement, quelque „ dommage que cela faſſe à ma ſanté." Elle ajoute, & ne ſe trompe point, que la Reine l'ayant jugée digne de toute ſa confiance, regarderoit comme un très-grand malheur ſi elle l'abandonnoit. Et au ſujet du Cardinal d'Eſtrées deſtiné à l'Ambaſſade d'Eſpagne :

Ses pronoſtics ſur l'Ambaſſade du Cardinal d'Eſtrées.

„ Je ſouhaite de tout mon cœur que „ cette Eminence ait les ſatisfactions „ qu'elle mérite & qu'on attend; qu'elle „ puiſſe remédier aux maux invétérés de cette Monarchie; que ſon „ eſprit tranſcendant, vaſte & éclairé „ puiſſe encore mieux perſuader les „ Eſpagnols que s'en faire admirer. „ Mais je ne voudrois pas jurer, à vous „ parler franchement, que tout réuſſît à ſouhait : car j'ai peur que la „ nation, naturellement orgueilleuſe, „ ne regarde comme une marque de „ mépris du côté de la France, qu'on „ leur envoye un des plus grands génies „ qui y ſoit, *non pour les conſeiller*, „ *mais pour les gouverner; & que* „ *cela n'augmente l'éloignement qu'ils* „ *ont pour les François.* "

„ Il faut que je combatte ſouvent
„ ſans bleſſer perſonne : ainſi c'eſt une
„ eſpece de miracle que l'on ne me
„ haïſſe pas, & je crois que c'eſt parce
„ que les Eſpagnols connoiſſent que je
„ les aime naturellement ".

Ses inclinations percent dans ſes lettres.

On entrevoit aiſément que la Princeſſe des Urſins aimoit à entrer dans les affaires ; que ſa faveur & ſes ſuccès augmentoient cette paſſion ; qu'elle ne deſiroit point le Cardinal d'Eſtrées pour Ambaſſadeur, ſoit qu'elle craignît de le trouver contraire à ſes vues, ſoit qu'elle prévît qu'il révolteroit effectivement les Eſpagnols. Au reſte, je dois convenir, après la lecture de leurs lettres, que la Princeſſe l'emportoit ſur le Cardinal par le talent d'écrire, & qu'elle l'égaloit au moins par celui de mettre les affaires dans un jour avantageux.

LIVRE QUATRIEME.

1703.

Idée générale des brouilleries de la Cour d'Espagne.

LEs grandes intrigues de Cour sont enveloppées de tant de nuages, que la vérité s'y dérobe quelquefois aux yeux les plus pénétrants. Quand elles peuvent être éclaircies après la mort des acteurs, elles appartiennent à l'Histoire, & en forment une partie vraiment utile, puisqu'elles apprennent à connoître les personnages célebres, à pénétrer les causes des révolutions, à se faire des regles de conduite pour éviter les écueils qui environnent cette carrière. Nous devons rapporter une espece de procès inconcevable, où les contradictoires sont affirmés de part & d'autre avec la même assurance ; où Louis XIV doit être juge entre le Roi son petit-fils & son Ambassadeur ; où la Princesse des Ursins est accusée & accusatrice. Les pieces que nous avons entre les mains, sont des monuments authentiques : nous en présenterons l'extrait sans aucune partialité ; nous ne nous permettrons que les remarques nées du sujet même ; & le public sera peut-être

1703. partagé dans le jugement : car ni les mysteres de Cour, ni les replis du cœur humain, ne sont guere susceptibles de cette évidence, qui seule enleve tous les suffrages.

MM. d'Estrées arrivent prévenus contre la Princesse des Ursins.

A peine arrivés avec Philippe, le Cardinal & l'Abbé d'Estrées prennent des soupçons, se croient offensés indignement, & vont faire un éclat terrible. Le P. Daubenton les avoit avertis quelques jours auparavant qu'il y avoit beaucoup de cabales, pour enfermer le Roi, & ne le laisser voir à personne. Ils trouvent à Guadalaxara, où la Reine s'étoit rendue, la Princesse des Ursins fort réservée sur les questions qu'ils veulent lui faire. Ils la jugent ensuite passionnée pour l'étiquette, parce qu'elle avoit dit au Cardinal qu'il ne pouvoit entrer sans permission dans une chambre, où le Roi étoit avec la Reine & avec les Dames du Palais ; permission qu'elle alla demander, après avoir essuyé de sa part quelques paroles très-vives. *Une autre fois*, lui dit-il, *j'apporterai mon extrait baptistaire pour me faire connoître ici.* Ils se recrient également sur ce qu'elle empêche l'Abbé d'Estrées d'entrer librement chez la Reine. Ils s'étonnent que le Roi, non-seulement

Le Cardinal d'Estrées au Roi.
L'Abbé d'Estrées à M. de Torci.
23 Janvier.

Ils se plaignent d'abord de plusieurs choses.

1703.

ait déclaré qu'on peut s'habiller comme l'on voudra, à l'Eſpagnole ou à la Françoiſe, mais qu'il veuille prendre lui-même la *golille*, que la Reine l'y oblige, & que la Princeſſe des Urſins l'ait fait prendre à ſes pages. (Cette golille eſt une eſpece de collet qu'on appelloit *fraiſe* en France.) Ils ſe perſuadent qu'on veut éloigner les François, & revenir en tout à l'ancien ſyſtême. Ce n'eſt encore que le moindre ſujet de leurs plaintes.

Portocarréro ne veut plus entrer au *deſpacho*. *Ibid.*

On arrive à Madrid le 17 Janvier. Le Cardinal Portocarréro, après avoir ſalué le Roi, le ſupplie de le diſpenſer du *deſpacho*, alléguant ſes incommodités qui ne lui permettent plus d'en ſoutenir la ſujétion. Rien n'eſt capable de lui faire changer d'avis. Il offre au Cardinal d'Eſtrées d'aller chez lui quand les affaires le demanderoient; il proteſte de ſon zele pour le ſervice du Monarque; mais il aſſure que ſa réſolution eſt priſe de ne plus rentrer dans ce Conſeil; qu'il eſt trop mécontent de ceux avec leſquels il s'y trouveroit; qu'il eſt un vrai *cavallero*, & qu'il n'en démordra point.

Le Roi veut le tenir ſeul, & en dit les raiſons à l'Ambaſſadeur.

Après quelques délibérations inutiles ſur la maniere de ſe tirer d'embar-

1703. ras, Philippe V prend le parti de tenir son *despacho* tout seul. Il dit à l'Ambassadeur que des raisons essentielles l'y engagent ; que s'il le tenoit avec lui, ce seroit exposer la France & l'Ambassadeur à trop de haine, dans un temps de fermentation & de mouvements secrets ; il ajoute qu'il a en lui une confiance entiere, que rien ne se fera sans le consulter, & qu'il en a donné l'ordre au Secretaire.

Ce Ministre se plaint avec vivacité.

Le Cardinal représente vivement au Roi combien il est surpris, étant l'homme de confiance de son grand-pere, de n'avoir pas été consulté sur une pareille résolution, & sur les raisons qui l'ont inspirée. *Mais je ne m'en prends pas à V. M. ni à la Reine*, dit-il : *les cabales étoient trop bien conduites pour que votre Majesté pût voir le poison qui y étoit caché ; vous avez été prévenu : l'on vous a produit des gens moins occupés de vos intérêts & du bien public que de leur ambition. Vous avez entretenu le Duc de Médina-Céli & plusieurs autres.* Ce début violent est suivi de discours contre l'étiquette, & contre les maneges dont on doit craindre les pernicieux effets.

Ibid.

Il ne ménage point le Président de Castille.

Le Président de Castille étoit en droit de

de ne faire aucune visite. L'Ambassadeur devoit nécessairement traiter d'affaires avec lui, & ne vouloit pas le visiter le premier. Il demande au Roi un ordre pour le Président de venir le trouver. Philippe l'accorde. Nouveau sujet de contestations : car les prérogatives de la place étoient sacrées pour un Espagnol.

1703.

Il accuse la Princesse des Ursins dans ses lettres.

Ibid.

Enfin, des premieres lettres du Cardinal & de son neveu, il résulte que la Princesse des Ursins est liguée avec certains Grands d'Espagne pour faire échouer toutes les mesures de la France; qu'on va tomber sous l'empire des femmes, comme du temps de Charles II; que le Marquis de Rivas, Secretaire du *despacho*, l'a dit lui-même; que le Roi & la Reine s'abandonnent à une troupe de factieux; que les François sont exclus de tout; qu'on ne vaque à aucune affaire, & que ces désordres sont le fruit d'une trame formée de longue main.

Grande imprudence de l'Abbé d'Estrées.

Lettre du 23 Janv.

Philippe n'est à Madrid que depuis cinq jours, & l'Abbé d'Estrées marque au Marquis de Torci : „ On n'oublie „ rien pour nous faire regarder comme „ des ennemis qu'il faut songer de perdre : ce sont les sentiments qu'on

1703.

„ inspire à tout le monde... Si le Roi
„ juge à propos de retirer Madame
„ des Ursins, que la considération de
„ la Reine ne le retienne pas. Huit jours
„ après son départ, nous serons mieux
„ avec elle que Madame des Ursins,
„ & on la sera revenir pour les inté-
„ rêts du Roi, dont elle est présen-
„ tement fort éloignée. Si le Roi juge
„ à propos de la laisser auprès de la Rei-
„ ne, qu'il fasse la grace à M. le Car-
„ dinal d'Estrées & à moi de nous re-
„ tirer, & comptez de ce jour-là l'Es-
„ pagne perdue pour la France ".

Délations de Louville.

M. de Louville à M. de Torci.

20 Janvier.

Trois jours auparavant, Louville écrivoit avec sa vivacité ordinaire, qu'on ne pouvoit concevoir comment la Princesse des Ursins avoit osé faire exclure du *despacho* le Cardinal d'Estrées; mais que la tranchée étoit ouverte de loin; qu'il s'en étoit bien apperçu dès qu'il apprit par le Roi même que la Reine, & par conséquent la Princesse, s'étoient plaintes en France de ce qu'il faisoit les lettres de ce Prince; qu'il s'étoit convaincu alors qu'on méditoit de grandes affaires. Il assure que l'on agit de concert avec la Cour de Turin. Il ajoute que le Roi tenant le *despacho* avec Rivas, la Reine avoit dit à ses Da-

mes : *Enfin, voilà le Roi qui gouverne par lui-même, il en eſt très-capable & n'a plus beſoin de ſecours;* qu'elle l'avoit prié de ſe vêtir à l'Eſpagnole, en lui diſant *qu'elle ne l'aimoit qu'en cet habit-là ;* que le Duc de Médina-Céli eſt un des chefs du complot; qu'il a dit en plein Conſeil des Indes, au ſujet d'un Seigneur injuſtement maltraité: *Voici un de ces gens qui s'adreſſent aux François & à la France, quand ils veulent avoir juſtice; coupons-lui bras & jambes pour lui faire voir qu'il ne faut pas prendre ce chemin.* A en croire Louville, tous les François vont être chaſſés; le Roi ſera livré au Duc de Savoie & à quelques Grands d'Eſpagne, n'aura ni troupes, ni gardes, & s'en ſouciera peu : il reſtera enfermé dans une honteuſe molleſſe entre les murailles de ſon palais; & les belles qualités de la Reine, quoique réelles, ne ſont tant vantées des Eſpagnols, que parce qu'elle paroît les vouloir gouverner à leur goût, & qu'elle a le bonheur de n'être pas née Françoiſe.

Il tâche d'aigrir la Cour de France.

On ne ſauroit plus douter que l'imagination de Louville n'altérât & ne groſſît les objets. Son humeur étoit aigrie par toutes les plaintes portées contre

Il n'eſt guere croyable, étant trop paſſionné.

1703.

lui. Il devient d'autant plus suspect de partialité, qu'il avoit gagné la confiance de l'Ambassadeur, & sur-tout celle de son neveu, dont il fait de grands éloges. Il se voyoit, sans paroître y prendre part, intéressé personnellement à leur affaire. Sans doute, il les avoit prévenus & animés contre la Princesse des Ursins & contre les Espagnols. La précipitation de leurs démarches ne peut guere se concevoir autrement.

Rélation de la Princesse des Ursins.

La Princesse adresse directement à Louis XIV une longue relation, toute différente des autres. En voici la substance :

La Princesse des Ursins au Roi. 21 Janv.

Surprise de l'opiniâtreté du Cardinal Portocarréro, elle l'attribua aux dégoûts qu'il avoit essuyés dans la junte, au chagrin d'avoir pour collegue un Cardinal dont il connoissoit la supériorité d'esprit, à ses mécontentements par rapport au Président de Castille & au Marquis de Rivas, avec lesquels il ne vouloit plus se trouver dans le conseil du cabinet. Elle sentit d'abord que, si le Cardinal d'Estrées y assistoit seul comme il y étoit résolu, les mal intentionnés auroient un beau prétexte d'invectives contre la France, qu'ils accusoient de vouloir faire de l'Espagne une Vice-

Royauté. Elle en dit ſon ſentiment à l'Ambaſſadeur, & ne le perſuada point. Cependant les jours ſe paſſoient ſans qu'aucune affaire s'expédiât; les grands formoient des aſſemblées dangereuſes; le Corrégidor Ronquillo avertit qu'il y avoit tout à craindre, ſi le *deſpacho* ne ſe tenoit pas, & par le Roi ſeul. Elle détermina le Roi à le tenir de cette maniere, en attendant les avis de Louis XIV; bien entendu que l'Ambaſſadeur ſeroit conſulté ſur toutes les affaires importantes.

1703. Raiſons qu'avoit le Roi de tenir ſeul le *deſpacho*.

Avant de travailler ſeul avec Rivas, Philippe lui dit, que ſon peu d'expérience & ſa jeuneſſe ne lui permettoient pas d'eſpérer de ne point commettre de fautes; qu'il le croyoit un honnête homme, ſans quoi il ſe garderoit bien de l'employer; qu'il l'avertiſſoit néanmoins que, s'il le trompoit ſur la moindre choſe, ſa tête en répondroit. Le Secretaire demeura immobile d'étonnement, & publia enſuite que le jeune Monarque étoit capable de fermeté. Rien ne pouvoit tant contribuer à ſa gloire, ſelon la Princeſſe des Urſins, qu'une telle réſolution, qui lui donnoit le temps d'attendre les conſeils de France, ſans que les mécontents puſſent

Il avoit commencé d'une maniere très-louable. *Ibid.*

1703.

profiter de l'embarras où l'avoit mis Portocarréro.

La Princesse demande son rappel.

Ibid.

Venant ensuite aux reproches qu'elle essuye personnellement, la Princesse commence par prier Louis XIV de la rappeller, puisqu'elle seroit désormais un obstacle au crédit que doivent avoir ses Ministres. Elle se justifie d'ailleurs, en observant que ses lettres au Marquis de Torci prouvent assez qu'elle ne flatte point les Espagnols. „ J'avoue cependant, dit-elle, que j'en suis aimée. „ Mais le Cardinal d'Estrées, croit-il „ que cela soit mauvais, & a-t-il intention de s'en faire haïr ? La maniere dont il a reçu tous les Grands „ qui ont été le voir, & le procédé „ qu'il a avec le Président de Castille, „ fera plus de tort qu'il ne s'imagine, „ à ses grandes qualités, & peut-être „ au service de V. M. " Effectivement ils étoient outrés de sa hauteur.

Elle se dit aimée des Espagnols.

Elle avoit raison sur l'article de l'étiquette.

Quant à l'étiquette, il paroît certain par son récit, que Messieurs d'Estrées avoient tort, de prétendre avoir en tous temps les entrées libres chez la Reine quand le Roi s'y trouveroit. L'Abbé y avoit voulu entrer à Alcala, sans aucune raison particuliere, à la face de tous les Grands qui attendoient dans l'anti-

chambre. Elle pria l'Ambassadeur d'observer que son neveu étoit jeune, & que les Grands seroient offensés de lui voir plus de privileges qu'ils n'en avoient. Il répondit que son neveu étoit l'homme du Roi de France, & que le Roi d'Espagne lui avoit accordé toutes sortes de distinctions. Ce jour-là même l'Abbé entra encore trois ou quatre fois. „ N'est-il pas mieux, Sire, que les Ministres de V. M. viennent sans bruit „ par mon appartement chez la Reine, lorsqu'ils la voudront voir, puisque cela leur sera toujours permis, „ que de vouloir par une vanité insultante, s'exposer à mécontenter le „ monde, & sur-tout les Grands qui y „ sont les plus intéressés?" Le Comte de Marsin en usoit ainsi. La Princesse assure qu'elle l'avoit proposé, & qu'on avoit très-mal reçu ses propositions.

1703.

Le reproche de s'entendre avec les ennemis des deux Couronnes, lui paroît ne pas mériter de réponse. Cette injure étant fondée sur une audience qu'on suppose qu'elle a fait donner au Duc de Médina-Céli, il lui suffit de dire que le Cardinal d'Estrées a su depuis qu'il n'y eut jamais rien de moins véritable.

Reproche calomnieux contre elle. *Ibid.*

Philippe, de son côté, écrit coup sur

Maniere dont Philippe V expose cette affaire.

1703. coup plusieurs lettres sur l'article du *despacho*, conformes au récit de la Princesse des Ursins. Il dit dans l'une, que l'Ambassadeur ne voulant point du Président de Castille, & le Cardinal Portocarréro persistant dans son refus, il ne restoit que deux partis, ou de tenir le *despacho* seul avec l'Ambassadeur : & l'on n'auroit pas manqué de crier qu'il devenoit premier Ministre d'Espagne, ou de nommer quelqu'un des Grands pour y assister avec lui; & il est trop dangereux de faire un mauvais choix, & d'exciter entre eux une jalousie terrible. Dans une autre lettre, il dit que le Cardinal d'Estrées a refusé de voir les affaires qui devoient se traiter le lendemain, sous prétexte que la démarche du Roi avoit rompu toutes ses mesures, & rendoit tous les projets impraticables. Il représente à Louis XIV que l'obstination de ce Ministre paroît venir d'entêtement : car enfin, puisqu'on doit lui envoyer dès la veille toutes les consultes, puisqu'on ne doit rien faire sans le consulter, qu'il peut venir tous les jours travailler en particulier avec lui, pourquoi tout seroit-il perdu, s'il n'entre pas seul dans le *despacho*? Dans une lettre encore plus forte, où les griefs

Philippe V à Louis XIV. 21, 22 & 26 Janvier.

Il s'éleve contre l'obstination de l'Ambassadeur.

Il se plaint de ses excès.

1703.

fur l'étiquette font réfutés, Philippe fe plaint que le Cardinal lui ait parlé en préfence de la Reine avec peu de modération, & même en le menaçant; qu'il fe déchaîne contre la Princeffe des Urfins, fans garder aucune mefure; en forte que la brouillerie eft éclatante. Il fupplie le Roi d'examiner les moyens de faire ceffer un fi grand mal.

Il défend la Princeffe des Urfins. Lettre du 26 Janvier.

Enfin, il écrit féparément, au fujet de la Princeffe, pour qu'on ne lui accorde pas la permiffion de s'en aller, fuppofé qu'elle la demande; il la comble d'éloges, gémit des chagrins qu'on lui donne, dit qu'il ne fait ce que la Reine feroit fans elle. Et la Reine écrit en même-temps : „ Le Cardinal d'Eftrées a montré dans cette occafion „ plus de vivacité qu'il ne lui convenoit d'en avoir. Il femble, par ce „ qu'il fait à mon égard, qu'il fe méfie de moi. Ma confolation eft que „ j'ai l'efpérance que ce n'eft pas par „ votre ordre qu'il agit de cette maniere avec moi. Je ne laifferai pas que „ d'être fort aife d'en être affurée par „ V. M. même. Quoique je ne veuille „ me mêler d'aucune affaire, je n'ai „ pas laiffé de dire au Roi ce qu'il me „ paroiffoit de celle-ci; car c'eft un cas „ tout particulier ".

Lettre de la Reine.

1703.

Confiance de la Princesse des Urfins.

Lettre du 27 Janvier.

Depuis quelque temps, la Princesse des Urfins, s'il faut en croire ce qu'elle marque à Torci, étoit informée que sa *droiture* & son *désintéressement* faisoient peur à Messieurs d'Estrées & à Louville, & qu'ils songeoient à la faire sortir d'Espagne. „ Vous verrez, ajou-„ te-t-elle, dans la longue lettre que „ je prends la liberté d'écrire au Roi, „ un récit très-sincere des causes de no-„ tre brouillerie. Je m'offre de prou-„ ver tout ce que j'avance; & je vous „ supplie très-humblement d'envoyer „ une copie de cette lettre à ces Mes-„ sieurs, & à moi une de la leur, avec „ obligation de justifier de part & d'au-„ tre les faits dont nous ne convenons „ pas ".

Elle est offensée, & ne ménage plus ses accusateurs.

Quelle que fût l'ambition de la Princesse, quelques maneges qu'elle pût employer à la Cour, est-il probable qu'elle eût projetté de combattre les volontés de Louis XIV & ses Ministres, & le parti de la France? n'auroit-elle pas vu que c'étoit le moyen infaillible de se perdre? On lui imputa des vues chimériques; on l'irrita: elle se roidit; elle mit à son tour de l'humeur & de la hauteur dans ses procédés. Se plaignant dans une autre lettre de la per-

Lettre à M. de Torci. 1er. Fevrier.

fécution qu'elle eſſuye, ſollicitant ſon congé avec ardeur, aſſurant qu'elle doit tout craindre de la vengeance de ſes ennemis, elle ne ménage plus ſes termes. A l'entendre, l'Abbé d'Eſtrées eſt un *étourdi, rempli de lui-même, & le plus ſuperbe perſonnage qui ſoit au monde*; le Cardinal *n'eſt plus ce qu'il étoit : ſon eſprit a fort baiſſé, ſa vivacité eſt dégénérée en fureur, & ſouvent ſes diſcours ſont fort éloignés du bon ſens; occupé de ſon Cardinalat, s'il pouvoit écraſer tous les autres, il le feroit*. La paſſion ſe montre des deux côtés à découvert : il faut ſe défier de ce qu'elle inſpire.

1703.

Embarras de Louis XIV.

Lorſque Louis XIV n'attendoit que des nouvelles agréables, ſoit de l'arrivée de ſon petit-fils en Eſpagne, ſoit de l'expédition des affaires qu'il avoit à cœur, la nouvelle de ces funeſtes démêlés vint augmenter ſes embarras. Il ne pouvoit approfondir de loin la vérité, & il étoit obligé de prendre vîte ſon parti. Peut-être crut-il trop légérement ſon Ambaſſadeur; mais du moins les expédients qu'il propoſa paroiſſoient les plus ſages dans les circonſtances.

Il deſire que Portocarréro rentre au Conſeil.

La dépêche au Cardinal d'Eſtrées porte que Philippe s'eſt laiſſé ſurpren-

1703.

Le Roi au Cardinal d'Estées.

4 Février.

dre ; qu'il n'a point assez réfléchi à l'importance dont il est pour lui-même, que toutes les délibérations sur ses affaires soient formées de concert avec le Ministre de France ; qu'il auroit dû lui communiquer les raisons qui le décidoient à tenir seul le *despacho*. Il est essentiel maintenant d'engager le Cardinal Portocarréro à y rentrer, ne fût-ce que pour six mois ; & le Roi lui écrit dans cette vue une lettre pressante. Le Président de Castille y est aussi nécessaire.

Avis à l'Ambassadeur sur le Président de Castille.

„ On prétend, ajoute Louis, qu'il a „ été mortifié de l'ordre que vous lui „ avez fait donner d'aller chez vous ; „ sa charge l'empêchant de faire au„ cune visite, sous quelque prétexte „ que ce puisse être. Je sais que vous „ êtes fort au-dessus des petites atten„ tions du cérémonial, & que jamais „ vous n'exigerez rien sur ce sujet, „ lorsque vous croirez qu'il pourra nuire „ au bien de mon service : ainsi ce que „ je vous marque est seulement pour „ vous informer des avis qui me sont „ revenus ". On voit bien que l'intention du Monarque est de donner un avis honnête. Si Portocarréro refuse, il faut absolument mettre quelqu'un à sa place ; car après ce qui s'est passé,

il ne conviendroit point, par rapport aux Espagnols, que l'Ambassadeur assistât seul au *despacho*, quand même le Roi y consentiroit : le Comte de Mancéra est celui des Conseillers d'Etat qu'on juge le plus propre à être associé au Président de Castille.

1703.

Article sur la Princesse des Ursins.

Quant à la Princesse des Ursins, on espere qu'avertie, elle se conduira mieux ; on souhaite que les choses puissent se rétablir, parce qu'une *camaréra mayor* Espagnole pourroit être fort dangereuse auprès de la Reine ; mais comme il y a lieu de douter que les suites deviennent meilleures, on demande à être informé si la Duchesse de Médina-Sidonia conviendroit pour cette place. Louis assure qu'il fera connoître en toutes occasions sa confiance entiere pour le Cardinal, & lui envoye une copie de la lettre qu'il écrit au Roi d'Espagne.

Observation de Torci sur la *golille*.

Torci annonce la même confiance dans ses dépêches au Cardinal & à l'Abbé d'Estrées. Il insinue au dernier qu'on aura infiniment plus de peine avec une Espagnole qu'avec la Princesse des Ursins. Au sujet de la *golille*, sur laquelle on avoit fait trop de bruit, il observe que, selon le rapport du courier de Philippe, ce Prince ne devoit

1703.

la prendre qu'un jour de cérémonie, où il avoit coutume de s'habiller à l'Espagnole; que s'il ne s'agissoit que de la porter quelquefois, le mal ne seroit pas grand, & même qu'on devoit le faire pour plaire à la nation.

Les François avoient grand tort sur ce point.

Lettre du 14 Février.

Ce point seul démontre combien la passion envenimoit toutes choses. A en croire Louville, c'étoit une preuve de cabale de vouloir prendre l'habit Espagnol précisément le jour de l'arrivée du Roi à Madrid, & on ne le faisoit qu'en dérision de ceux qui revenoient de l'armée avec lui. N'étoit-ce pas plutôt une condescendance très-sage pour les Espagnols, après toutes les plaintes contre les François? Torci marqua lui-même à la Princesse des Ursins: „ La „ golille ou l'habit à la Françoise sont „ fort indifférents pour le bien de la „ Monarchie; & le mieux est que dans „ ces sortes de fonctions (les fonctions „ publiques), le Roi d'Espagne prenne „ l'habit du pays où il regne ". D'ailleurs, ce que l'on avoit écrit là-dessus étoit pure exagération, puisque l'Abbé d'Estrées marquoit le 8 Février: *Le Roi commence à prendre la golille.*

Voici la lettre de Louis XIV à Philippe. Elle devoit accabler de chagrin le

Roi & la Reine d'Espagne; mais aussi leur fournir de grands sujets de plaintes contre les auteurs de ce chagrin.

1703.

Lettre de Louis XIV à Philippe V.

Louis blâme Philippe de trop de confiance en lui-même.

Lettre du 4 Février.

„ Il y a deux ans que vous régnez, „ & vous n'avez pas encore parlé en „ maître, par trop de défiance de vous- „ même; vous n'avez pu vous défaire „ de cette timidité, pendant que vous „ méprisiez les périls des conjurations „ & des actions les plus vives de la „ guerre. A peine cependant vous arri- „ vez à Madrid qu'on réussit à vous per- „ suader que vous êtes capable de *gou-* „ *verner seul* une Monarchie, dont „ vous n'avez senti jusqu'à présent que „ le poids excessif. Vous oubliez l'em- „ barras de vos affaires, & vous vous „ applaudissez de tenir seul vos Con- „ seils. J'étois bien éloigné de croire „ qu'on vous *tendît un pareil piege*, „ qu'il fût possible de vous y faire „ tomber.

Il suppose qu'il a exclu l'Ambassadeur du *despacho*.

„ Considérez si c'est bien répondre „ à toute l'amitié que j'ai pour vous, „ que d'employer votre autorité, la „ premiere fois que vous en usez, à „ *exclure* de vos Conseils le Cardinal „ d'Estrées, celui que j'ai choisi pour

1703.

„ lui donner toute ma confiance au-
„ près de vous, pour vous soulager du
„ poids de vos affaires; que son zele
„ pour moi fait marcher à votre suite,
„ lorsqu'il n'a plus rien à souhaiter,
„ qu'à jouir en repos de la réputation
„ & des dignités que ses services lui
„ ont acquis.

Il le prend par les sentiments de reconnoissance.

„ Mais mon intention n'est pas de
„ faire des reproches. Je connois le
„ fond de votre cœur; & plus je suis
„ assuré de vos sentiments, plus je suis
„ vivement touché des fausses démar-
„ ches où vous souffrez qu'on vous en-
„ gage. Il n'est pas nécessaire de vous
„ rappeller tout ce que j'ai fait pour
„ vous; de vous dire que j'ai préféré
„ de vous mettre sur le trône, à mes
„ propres avantages. Il y en avoit de
„ considérables pour moi à me rendre
„ maître des Etats qui devoient com-
„ poser mon partage : * ils auroient
„ fait une foible résistance : vous les
„ avez vus, vous savez si j'ai prétendu
„ tirer quelque utilité particuliere des

* Le premier traité des partages assuroit à la France le Royaume de Naples & de Sicile, avec plusieurs places importantes; le second y ajoutoit la Lorraine.

1703.

„ secours que je vous ai donnés. J'épuise cependant mon Royaume. „ Toute l'Europe se ligue contre moi „ pour vous accabler; & l'Espagne, „ insensible aux malheurs dont elle est „ menacée, ne contribue en rien à sa „ conservation. Les peines, les dépenses, tout retombe sur moi, sans que „ j'aye d'autres vues que de vous soutenir contre les efforts de vos ennemis.

Il insiste sur la nécessité de concerter avec le Cardinal.

„ Il est nécessaire au moins que vos „ résolutions soient prises de concert „ avec moi; & c'est vous demander „ peu, que de souhaiter que quelqu'un „ de ma part assiste à vos Conseils: „ vous avez eu vous-même assez bon „ esprit pour le desirer. Je choisis le „ Cardinal d'Estrées comme l'homme „ le plus consommé dans les affaires, „ le plus éclairé que je puisse mettre „ auprès de vous, dont l'expérience „ & les lumieres vous feront les plus „ utiles: il me sacrifie son repos, sa „ santé, peut-être sa vie, sans aucun „ dessein que celui de marquer sa reconnoissance & son zele. Et quand „ vous avez le plus de besoin de ses „ talents; quand il est le plus nécessaire de prendre de promptes résolu-

1703.

„ tions pour votre sûreté & celle de
„ votre Royaume, vous faites voir en
„ vous une malheureuse facilité à croire
„ que tout d'un coup vous pouvez gou-
„ verner seul une Monarchie, que le
„ plus habile de vos prédécesseurs au-
„ roit eu peine à conduire dans l'état
„ où elle est présentement. Je nomme
„ en vous facilité ce que je regarde-
„ rois comme *présomption* dans un au-
„ tre. Je sais que vous êtes très-éloigné
„ de ce défaut; mais les effets du pre-
„ mier ne sont guere moins dangereux,
„ & c'est ce qui m'allarme pour vous.

A quoi s'exposeroit Philippe en persistant.

„ Je vous aime trop tendrement,
„ pour me résoudre à vous abandon-
„ ner. Vous me réduirez cependant à
„ cette fâcheuse extrémité, si je cesse
„ d'être informé de ce qui se passe dans
„ vos Conseils. Je ne puis y avoir part
„ si vous retranchez au Cardinal d'Es-
„ trées les entrées que vous lui aviez
„ données jusqu'à présent, non-seule-
„ ment à lui, mais au Duc d'Harcourt
„ & à Marsin; & je serai obligé de le
„ rappeller, une ambassade ordinaire ne
„ convenant point à un homme de son
„ caractere & de sa dignité. Mais en le
„ retirant, je compterai uniquement ce
„ que le bien de mon Royaume ser-

„ ble exiger de moi. Il n'eſt pas juſte
„ que mes ſujets ſoient abſolument rui-
„ nés pour ſoutenir l'Eſpagne malgré
„ elle ; & je le tenterois en vain, lorſ-
„ que de ſa part je ne vois que con-
„ tradictions, inſenſibilité ; & de la vô-
„ tre, plus de confiance en moi & en
„ ceux que je vous envoye ; qu'enfin
„ les réſolutions ne ſeront plus con-
„ certées.

„ Choiſiſſez donc ce que vous aimez
„ le mieux, ou la continuité de mes
„ aſſiſtances, ou de vous laiſſer aller
„ *aux conſeils intéreſſés de ceux qui*
„ *veulent vous perdre.* Si c'eſt le pre-
„ mier, ordonnez au Cardinal Porto-
„ carréro de rentrer dans le *deſpacho*,
„ quand ce ne ſeroit que pour ſix mois ;
„ continuez d'y donner entrée au Car-
„ dinal d'Eſtrées & au Préſident de
„ Caſtille ; ne vous renfermez point
„ dans la *molleſſe honteuſe de votre pa-*
„ *lais :* montrez-vous à vos ſujets,
„ écoutez leurs demandes, faites-leur
„ faire juſtice, donnez ordre à la ſû-
„ reté de votre Royaume, acquit-
„ tez-vous enfin des devoirs où Dieu
„ vous appelle en vous plaçant ſur le
„ Trône. Si vous prenez le ſecond par-
„ ti, je ſerai vivement touché de votre

Exhortations preſſantes, mêlées de reproche.

1703. „ perte que je regarderai comme prochaine ; mais au moins avertiſſez-„ moi : c'eſt une foible reconnoiſſance „ de mes ſecours : elle ſera cependant „ conſidérable par la facilité qu'elle „ me donnera de procurer la paix à „ mes peuples.

Louis prend un ton plus doux.

„ P. S. Je vous avois écrit quand „ le Chevalier d'Eſpennes eſt arrivé. „ Votre lettre du 22 m'explique les „ raiſons que vous avez eues de tenir „ ſeul votre *deſpacho*. J'aurois ſou-„ haité que vous les euſſiez commu-„ muniquées au Cardinal d'Eſtrées. Il „ n'a d'autre intérêt que de vous don-„ ner de bons conſeils. Si vous avez „ autant d'amitié pour moi que j'en „ ai pour vous, ſuivez l'avis que je vous „ donne, de ſuivre déſormais les ſiens „ préférablement à tout autre. Je me „ rapporte à lui de ce qu'il vous dira „ de mes ſentiments ſur la maniere „ dont vous devez former le *deſpa-„ cho*. Croyez que ma tendreſſe pour „ vous ne changera point, & que je „ ſerai ſenſiblement affligé quand vous „ prendrez de mauvais partis ".

Sa lettre à Portocarréro pour l'engager à reprendre ſes fonctions.

La lettre du Roi au Cardinal Portocarréro, écrite de ſa propre main, étoit conçue de maniere à forcer toute répugnance :

1703.

„ Mon coufin, après les marques
„ que vous m'avez données de vos fen-
„ timents pour moi, & de votre zele
„ pour le fervice de mon petit-fils, je
„ demande encore, comme une der-
„ niere preuve de l'un & de l'autre,
„ de continuer à lui donner vos con-
„ feils dans fon *defpacho*. Si votre fanté
„ ou d'autres confidérations ne vous
„ permettent pas que ce foit pour tou-
„ jours, fixez un temps; quand ce ne
„ feroit que pour fix mois. Je ferois fen-
„ fible à ce que vous feriez à ma con-
„ fidération. Comme je me rapporte à
„ ce que le Cardinal d'Eftrées vous dira
„ de ma part fur ce fujet, il ne me
„ refte qu'à vous affurer de l'eftime
„ particuliere & de l'affection que
„ j'ai pour vous, & je m'affure que
„ vous y répondrez en faifant ce que
„ je fouhaite de vous en cette occa-
„ fion ".

Motifs que Torci emploie.

Lettre du 4 Février.

Portocarréro avoit envoyé un mémoire contenant les motifs de fa retraite, dont le principal fans doute étoit les défagréments qu'il avoit effuyés dans la junte. Torci, dans une lettre preffante & flatteufe, lui repréfente que la peine qu'il témoigne de ce que fes confeils n'ont pas toujours été fuivis, n'eft pas

1703. une raison suffisante à un Ministre si zélé, de refuser la continuation de ses services; que sa retraite fera croire à tout le monde, qu'instruit du véritable état des affaires, il ne veut pas voir, sous son ministere, périr la Monarchie; & que si les raisons de son mémoire devenoient publiques, rien ne confirmeroit davantage cette idée.

Philippe témoigne son chagrin à Louis XIV.

Le Roi d'Espagne fut blessé au vif des reproches qu'on lui avoit attirés, & qu'il ne méritoit point. On voit dans sa réponse à Louis XIV une profonde douleur, jointe à une candeur persuasive :

Philippe V à Louis XIV.

„ J'avoue que j'ai été au désespoir, „ & que je ne me sens point capable „ de pardonner au Cardinal d'Estrées „ ce qu'il faut croire qu'il a supposé à „ V. M., pour la prévenir de telle ma„ niere que vous ayez plus de croyan„ ce en lui qu'en moi. Je sais que je „ n'ai pas autant d'habileté que lui; „ mais j'ose dire à V. M. que je suis vé„ ritable & de bonne foi, & que ce „ que je lui ai écrit est très-sincere. Le

Ses plaintes contre l'Ambassadeur.

„ Cardinal m'a fait un outrage de pro„ pos délibéré, premiérement en fai„ sant entendre à V. M. que je l'ai *ex*„ *clus de mes Conseils*; & en second

„ lieu, en lui perſuadant que c'eſt par „ *préſomption* que j'ai pris le parti de „ gouverner ſeul mes affaires, & que „ je ſuis tombé *dans ce piege par les* „ *conſeils intéreſſés de gens qui veulent* „ *me perdre.* S'il a dit vrai, je mérite „ toute l'indignation de V. M. Mais je „ n'ai jamais exclus de mes Conſeils „ le Cardinal d'Eſtrées, ni on ne m'a „ jamais tendu aucun piege pour me faire „ re entreprendre de gouverner ſeul".

Ses raiſons fondées ſur faits.

Philippe aſſure que la retraite imprévue de Portocarréro a fait naître tout l'embarras; qu'il n'y avoit plus moyen de ſuſpendre le *deſpacho;* que d'Eſtrées ne vouloit pas entendre parler du Préſident, & vouloit y entrer ſeul; que la Princeſſe des Urſins, loin de conſeiller de l'*exclure* des Conſeils, fut d'avis de ne rien faire ſans le conſulter, & qu'il vînt tous les ſoirs donner ſes inſtructions ſur les principales affaires; que l'Ambaſſadeur devoit ſavoir gré à la Princeſſe du parti qu'on avoit pris, puiſqu'il y auroit eu une ſédition s'il fût entré ſeul dans le *deſpacho*, & que cette faute lui auroit été perſonnelle : que cependant il a été bien-aiſe d'avoir ce prétexte pour l'attaquer *par des hiſtoires faites à plaiſir*; que tant

1703.

d'emportement ne venoit que d'un cérémonial d'entrée chez la Reine, principalement pour l'Abbé d'Estrées.

Trait de fausseté.

Il ajoute que l'Abbé étant venu dire que le Cardinal Portocarréro paroissoit consentir à reprendre ses fonctions dans le Conseil, pourvu que le Président en fût exclus; il y a donné les mains, de peur d'apporter le moindre obstacle aux vues de l'Ambassadeur; mais que Portocarréro lui a protesté ensuite qu'il n'avoit jamais parlé d'exclure le Président, quoiqu'il eût témoigné être mécontent de lui sur certaines choses. Enfin, Philippe se montre encore plus affligé de la désolation de la Reine, que de sa propre douleur.

18 & 21 Fév.

La Reine blessée au vif.

Cette Princesse très-digne d'éloges, dont la conduite avoit eu tant d'applaudissements, décharge aussi son cœur par une lettre extrêmement vive, qu'il me paroît essentiel de copier presque toute entiere. Le Lecteur équitable en rabattra ce que le ressentiment put y exagérer contre l'Ambassadeur & son neveu; les hommes en place apprendront combien ils doivent mesurer leurs démarches & leurs paroles, sur-tout quand elles peuvent compromettre des Souverains.

Lettre

Lettre de la Reine d'Espagne à Louis XIV.

1703

Elle crie à l'imposture.

„ A quoi V. M. m'a-t-elle exposée, „ en obligeant le Roi son petit-fils de „ me montrer la lettre qu'elle lui a „ écrite le premier de ce mois? Quoi! „ il est possible qu'elle ait pu se laisser „ prévenir contre ce Prince, au point „ de le croire un présomptueux, ca- „ pable d'entreprendre de gouverner „ seul ses affaires, d'exclure de ses Con- „ seils votre Ministre, d'oublier ce qu'il „ doit à la tendresse que vous avez pour „ lui; & tout cela par l'effet des con- „ seils intéressés de ceux qui veulent „ le perdre, en le renfermant dans la „ mollesse honteuse de son palais? „ Comment le Cardinal d'Estrées a-t-il „ osé écrire de telles impostures? Par- „ donnez-moi si je me sers de ce terme; „ mais je n'en connois point d'autre „ dans la douleur où je suis, & c'est „ le seul nom qu'on peut donner à ce „ qu'il faut qu'il ait écrit à V. M., „ pour attirer au Roi une telle lettre; „ puisqu'il n'y a pas une seule circons- „ tance qui ne soit contre la vérité. „ Où a-t-il pris que le Roi votre petit-

1703.

Elle réfute vivement les imputations.

„ fils ait eu la préfomption de fe croire „ capable de gouverner feul fes affai- „ res? Eft-ce lui qui a donné lieu à la „ retraite du Cardinal du *defpacho?* „ Pouvoit-il la prévoir? n'a-t-il pu l'em- „ pêcher? Que n'a-t-il pas fait pour „ l'obliger d'y entrer? Le Cardinal „ d'Eftrées l'a fu & l'a vu " (Suivent les détails de l'affaire, tels que dans la lettre de Philippe.) „ Cette conduite „ du Roi vôtre petit-fils, peut-elle s'ap- „ peller préfomptueufe? Et a-t-elle pu „ donner lieu au Cardinal d'Eftrées de „ mander que le Roi d'Efpagne l'avoit „ exclus de fes Confeils.

Elle accufe le Cardinal d'Eftrées.

„ En vérité, ce Prince eft bien mal- „ heureux de fe trouver livré à la con- „ duite d'un fi méchant homme; car, „ non content de cette fauffeté, il em- „ poifonne les chofes jufqu'au point „ d'attaquer le cœur & la probité du Roi „ & il infinue avec noirceur que S. M. a „ oublié la tendreffe que vous avez pour „ lui. Quels outrages à ce jeune Prince! „ Il en eft de même des *confeils inté-* „ *reffés de ceux qui veulent perdre* „ *le Roi en le renfermant dans la* „ *molleffe honteufe de fon palais.* Que

Elle fait fa propre apologie.

„ peut-il avoir entendu par-là? Si c'eft „ moi qu'il attaque, jugez s'il vous

1703.

„ plaît, de sa hardiesse. Dire que je veux
„ perdre le Roi, dire que je le tiens
„ dans une mollesse honteuse, cela se
„ peut-il souffrir? Moi qui, charmée de
„ posséder le plus aimable Prince de la
„ terre, fais consister tout mon bon-
„ heur dans sa gloire! Moi qui ai ca-
„ ché mes larmes pour ne le pas rete-
„ nir, quand il a passé en Italie! Moi
„ enfin qui le sachant exposé aux con-
„ jurations & aux périls de la guerre,
„ ai étouffé tous mes soupirs, pour ne
„ lui pas découvrir la désolation dans
„ laquelle il me mettoit, pour ne pas
„ ébranler son courage.

Eloge de la Princesse des Ursins.

„ Le Cardinal n'est pas plus en droit
„ d'attaquer la Princesse des Ursins. Je
„ lui dois la justice d'avouer que je me
„ suis toujours fort bien trouvée de
„ ses conseils; & que son bon esprit
„ & sa conduite l'ont fait estimer de
„ tout le monde de ce pays-ci. Je dois
„ dire de plus que son zele est infini
„ pour V. M. & qu'elle n'a jamais
„ desiré autre chose, si ce n'est que le
„ Roi & moi fussions autant touchés
„ que nous le devons être de la ten-
„ dresse dont vous nous honorez ".

Conduite du Roi opposée aux reproches qu'on lui fait.

Elle parle ensuite de la conduite de son mari, qui s'est montré aux Grands,

1703.

eſt allé à la chaſſe, a tenu réguliérement le *deſpacho*, a travaillé preſque tous les jours avec l'Ambaſſadeur. Où „ a-t-il donc pris, dans ce peu de „ jours, que le Roi vit dans la *mol-* „ *leſſe honteuſe de ſon palais?* Hélas, „ à peine ai-je eu le plaiſir de revoir „ mon aimable Roi, que le voilà trou- „ blé par la douleur que lui & moi „ nous reſſentons de tous les terribles „ reproches que vous faites au Roi „ votre petit-fils. Nous avons d'ailleurs „ la mortification de ſavoir que ce Car- „ dinal, non-content de venir à nous „ d'un air triomphant, ſe vante par- „ tout de nous avoir attiré des mor- „ tifications du Roi notre grand-pere. „ Je vous avoue que c'eſt un monſtre „ pour moi. Il n'excite que de la diſ- „ corde, & s'attire la haine de tout le „ monde par ſes manieres; il a plus „ révolté de cœurs depuis qu'il eſt ici, „ que vos bontés n'en avoient gagné „ depuis que vous avez pris cette Cou- „ ronne ſous votre protection.... Vous „ m'ôtez la Princeſſe des Urſins. Quel- „ que grand que ſoit ce coup pour moi, „ je le recevrois ſans me plaindre s'il „ venoit de votre main; mais quand „ je penſe que c'eſt l'effet de l'artifice

Fautes inexcuſables de l'Ambaſſadeur.

1703.

„ du Cardinal & de l'Abbé d'Estrées,
„ je vous avoue que je suis au déses-
„ poir.... Je vous demande de me dé-
„ livrer de la vue de ces deux hom-
„ mes, que je regarderai toute ma vie
„ comme mes plus cruels ennemis ".

Il étoit au moins coupable de grande imprudence.

Que l'oncle & le neveu ayent eu intention de calomnier, il est difficile de le croire. Mais qu'ils n'ayent pas avancé légérement, quel que fût leur motif, des imputations hasardées & odieuses, on le croira plus difficilement encore. Toujours s'étonnera-t-on de leur imprudence, d'avoir fait si vîte & sans néceffité un pareil éclat, & de n'avoir pas prévu que, si le caractere de Philippe leur donnoit de l'avantage, celui de la jeune Reine en donnoit encore écrit plus contre eux.

Louis consent à la retraite de la Princesse des Ursins.

Louis XIV résolu de soutenir son Ambassadeur, ne pouvant même guere s'en dispenser, avoit consenti à la retraite de la Princesse des Ursins, & lui avoit écrit poliment en ces termes:

Louis XIV à la Princesse des Ursins. 9 Fév.

„ Ma cousine, je vous ai choisie pour
„ vous mettre auprès de la Reine d'Es-
„ pagne, persuadé que rien ne lui con-
„ venoit mieux, à elle & aux intérêts
„ de mon petit-fils, que la parfaite
„ intelligence que vous entretiendriez

1703. „ avec mon Ambassadeur à Madrid.
„ Je n'estimois pas moins cet esprit d'u-
„ nion dont je croyois être assuré, que
„ les autres qualités que je trouvois
„ en vous. Mais votre lettre du 21
„ & 26 Janvier détruit l'opinion que
„ j'avois de cette bonne correspon-
„ dance. Si elle ne peut se rétablir
„ entre le Cardinal d'Estrées & vous,
„ je ne prétends point vous contraindre
„ à essuyer tous les chagrins que vous
„ prévoyez d'une division très-nuisible
„ aux affaires générales; & plutôt que
„ de vous exposer, comme vous le crai-
„ gnez, à de nouveaux embarras, je
„ vous accorde dès à présent la permis-
„ sion de venir ici me rendre compte de
„ toutes choses, avant que d'aller à Ro-
„ me, lorsque vous desirerez de vous y
„ retirer pour votre repos. Sur ce, &c."

Invectives de Louville contre elle.

M. de Louville à M. de Torci. 26 Janv. & 2 Fév.

Qu'on écoute maintenant Louville : la Princesse des Ursins est ennemie des François, & de tout ce qui a rapport à la France. Sa haine est publique, & personne n'en est surpris : elle a été élevée au milieu de la Fronde par un pere rebelle, qui lui a sans doute inspiré ses sentiments : elle a épousé un mari qui se refugia en Espagne après un duel : à Rome, elle ménageoit les Espagnols

1703.

quand nous étions en guerre avec eux, & se ménageoit des honneurs à Vienne : elle pris sous sa protection toute la cabale de l'Amirante : jamais conspirateur n'a rien fait contre la France de pareil à ce qu'elle fait : si on lui ordonnoit de se retirer, probablement elle n'obéiroit pas ; & comment l'y forcer si la Reine, *hautaine* comme elle l'est, & gouvernant le Roi absolument, s'avise de la soutenir ?

On auroit dû se défier de ce François.

C'est ainsi que les têtes ardentes travestissent les objets, enfantent des monstres, & attestent l'existence de leurs chimeres. Louville ne voyoit les choses que sous une face ; il vouloit que la France donnât en tout la loi à l'Espagne. Le ton décisif & tranchant qu'il prenoit toujours, auroit dû, dès le commencement, faire craindre qu'il ne suivît un mauvais systême, & ne passât les justes bornes. Une preuve singuliere de sa confiance, c'est l'empire qu'il se flatte encore de pouvoir prendre sur l'esprit du Roi, *gouverné absolument par la Reine*. „ Si l'on veut „ me soutenir en France, dit-il, & „ me redonner le Roi, au moins quel- „ ques heures de la journée, comme „ je l'avois, sans témoins, (si ce n'est

Sa confiance présomptueuse.

1703.

„ M. le Cardinal, ou M. l'Abbé d'Eſ„ trées, que je n'exclus pas certaine„ ment comme fait Madame des Ur„ ſins) je vous réponds encore que „ tout ſera réparé, & qu'il n'arrivera „ rien de ſemblable à l'avenir, & je „ vous en réponds ſur ma tête ". Cependant exposé à la haine & aux accuſations de toutes parts, ayant perdu les fonctions de ſa place, ſes entrées & la confiance de Philippe, il ſupplie Torci de lui procurer un congé qui ne le déshonore point. Il avance que le Duc d'Harcourt par ſes menées en France, & par ſes émiſſaires & ſes lettres en Eſpagne, contribue beaucoup à tous les mouvements dont il ſe plaint.

Le Duc d'Harcourt inculpé mal-à-propos.

On avoit déja inculpé plus d'une fois le Duc d'Harcourt, parce qu'il n'approuvoit pas les réſolutions qui s'étoient priſes depuis ſon Ambaſſade. Le Comte d'Eſtrées, meilleur marin que politique, le taxoit même de n'avoir pas connu l'Eſpagne, ou d'en avoir *dérobé la connoiſſance aux Miniſtres pour la gouverner à ſa fantaiſie.* Mais tout nous perſuade que ce Duc, en ſe prêtant davantage au génie des Eſpagnols, entendoit mieux le véritable intérêt des deux Couronnes. Combien ſa

Lettre du 25 Avril.

maladie seule n'avoit-elle pas nui aux affaires?

1703.

Cabales de la Princesse des Ursins & de quelques Grands, selon l'Abbé d'Estrées.

L'Abbé d'Estrées à M. de Torci.

3 Février.

Dans une Cour accoutumée depuis long-temps aux cabales, dans un moment de fermentation & de discorde éclatante, les esprits devoient nécessairement s'agiter, les intrigues se multiplier, & les relations devenir suspectes de part & d'autre. Aux yeux de l'Abbé d'Estrées, il paroît que la Princesse des Ursins veut se rendre maîtresse absolue de l'esprit du Roi & de la Reine, & se faire chef du parti de quelques Grands contre les Ministres du Roi: ces Grands sont les Ducs de Médina-Céli, de l'Infantado, d'Ossuna & de Véraguas, les Marquis de Léganez & del-Carpio; & Don Pédro de Leyva: le plan de la Princesse est de mettre Médina-Céli, Véraguas, ou quelque autre de la cabale, dans le *despacho*, & de partager avec eux le gouvernement, dans l'espérance que leur intérêt les obligeroit de la soutenir: c'est pour cela qu'on a tant travaillé à brouiller le Cardinal Portocarréro & le Président de Castille: (Ils avoient presque toujours été brouillés, avant même que la Princesse arrivât:) Médina-Céli a osé dire *qu'il étoit honteux que les Espagnols fussent*

1703.

gouvernés par les François, & qu'on allât consulter les oracles à Versailles: (Tant d'autres l'avoient dit, même dans le Conseil!) L'Abbé insiste sur la maxime déja rebattue: *Tous les ménagements qu'on peut avoir pour les Espagnols ne serviront qu'à les rendre plus fiers & plus insolents; & au-lieu de la reconnoissance qu'on en devroit attendre, on ne recevra que des marques de leur haine.* C'est par cette fausse maxime qu'on avoit si fort gâté les affaires.

Ne point ménager les Espagnols; très-fausse maxime.

Ce que la Princesse des Ursins écrivoit auparavant sur le Duc de Médina-Céli, prouve assez qu'elle ne lui étoit guere favorable „ Ils feront en sorte „ qu'il se perdra, dit-elle en parlant de „ MM. d'Estrées, au-lieu que j'espé„ rois de le ramener en lui faisant en„ tendre ses véritables intérêts ". Elle observe aussi qu'ils ont grand tort de vouloir ôter à la Reine la confiance du Roi; que cette Princesse le remarque & en est blessée; qu'il sera toujours plus sûr de l'avoir dans les intérêts de la France, que de laisser gagner la confiance du Monarque à des Ministres qui ne sont en Espagne que pour un temps.

Mauvais système d'ôter à la Reine la confiance du Roi.

La Princesse des Ursins a M. de Torci. 8 Fév.

Elle voudroit qu'attentifs à instruire ce jeune Prince, ils lui communiquas-

Il faudroit plutôt instruire ce Prince.

1703.

ſent la ſuite d'une affaire, & lui appriſſent à décider par lui-même, au-lieu d'attendre à l'informer des choſes lorſqu'il n'eſt plus queſtion que de prononcer un *oui* ou un *non*, qu'on lui preſcrit.

Lettre du 17 Févr.

„ De cette maniere, laborieux comme „ il l'eſt, & ayant autant d'eſprit qu'il „ en a, il ſeroit bientôt auſſi habile que „ ſes Miniſtres, & il ſe rendroit reſpecta- „ ble à ſes ſujets, qui ne l'eſtimeront „ jamais qu'autant qu'il ſera capable „ de les gouverner par ſes propres lu- „ mieres ".

On le peint incapable, parce qu'on voudroit que les François gouvernaſſent.

Si ce portrait de Philippe eſt un peu flatté, celui que l'Abbé d'Eſtrées en fait dans une lettre de même date, eſt évidemment l'ouvrage de la paſſion. Il le repréſente *avec douleur*, foible, pareſſeux, timide, facile à ſe laiſſer ſurprendre, ſe ſouciant peu de la gloire, ſans amitié, ſans reconnoiſſance & ſans ſentiment. Tout cela tend à perſuader que les François, que MM. d'Eſtrées en particulier, doivent gouverner l'Eſpagne au nom de Louis XIV, & qu'autrement les maux deviendront incurables. En général, on voit que chacun cherche moins à expoſer fidélement les faits, qu'à les tourner au gré de ſa prévention ou en faveur de ſa cauſe. Mais le

1703.

Roi d'Espagne avoit au moins une sincérité reconnue : on devoit le croire plus que personne.

La Princesse des Ursins profite de ses avantages.

La Princesse des Ursins, fiere, haute & adroite, profitoit de cet avantage. Philippe assura Louis XIV que le bruit de son départ excitoit des murmures dangereux parmi le peuple & la Noblesse. Elle se plaint elle-même très-vivement au Marquis de Torci de ce qu'il ne lui écrivoit que des *duretés insupportables*. „ L'injustice que vous „ continuez à me faire, dit-elle, n'est „ d'aucune conséquence par rapport à „ moi; mais comptez qu'elle allarme „ tout le monde dans ce pays-ci. Si „ vous voulez assujettir les Espagnols „ par la force, vous ne devez pas vous „ en mettre en peine. Si vous souhaitez „ d'unir les deux nations par la „ douceur, cet exemple rompt toutes „ vos mesures. MM. d'Estrées & de „ Louville, que je regarde plutôt comme „ des gens que Dieu veut perdre, „ que comme des hommes raisonnables, „ vous persuaderont peut-être „ cette vérité avant qu'il soit peu, s'ils „ ne suivent, quand j'aurai quitté Madrid, „ les maximes dont il me font „ des Crimes aujourd'hui. Ils ne réus-

Lettre du 2 Mars.

Lettre du 8 Mars.

1703.

„ ſiroient en aucun pays du monde avec
„ la conduite qu'ils tiennent; mais les
„ Eſpagnols ſont encore moins pro-
„ pres que les autres à ſouffrir de tels
„ maîtres ".

Ses repréſentations.

Elle combat le principe qui ſervoit de regle en cette occaſion, que le Roi doit ſoutenir ſon Ambaſſadeur : car il faudroit donc ſe rendre complice de toutes les fautes qu'un Ambaſſadeur peut faire, ou par ignorance, ou par infidélité. Elle annonce que la Reine ſe conſume de chagrin, qu'elle eſt dans ſon deuxieme accès de fievre, qu'elle ne ceſſe de faire des *réflexions plus ſérieuſes qu'il n'appartient à ſon âge, ſur ce qui peut lui arriver quand on croira, préférablement à elle & au Roi, des gens qui veulent être les maîtres, & qui ont intérêt de la rendre ſuſpecte.*

La Cour de France ſouhaite de la faire demeurer en Eſpagne.

On ne pouvoit plus douter en France que le Roi & la Reine d'Eſpagne ne fuſſent véritablement irrités, & l'on voyoit ſans doute qu'ils avoient quelque raiſon de l'être, quoiqu'on ſe gardât bien de le dire. On ſentoit auſſi que la Princeſſe des Urſins, en ſe retirant, laiſſeroit un grand vuide, ou plutôt que ſa retraite occaſionneroit mille cabales

dangereuses. On desiroit fort qu'elle
1703. restât; mais on étoit persuadé, non sans vraisemblance, qu'elle avoit animé les Souverains; que leurs lettres étoient en partie son ouvrage; qu'un tel éclat n'auroit pas eu lieu si elle avoit entrepris de les calmer. On regardoit ce démêlé comme une querelle particuliere, qui nuisoit infiniment aux affaires générales. D'ailleurs, on jugeoit important de soutenir les Ministres du Roi; & il auroit paru honteux de les rappeller en pareilles circonstances. Torci écrivoit donc à la Princesse sans déguisement sur les torts qu'on lui attribuoit, sans lui donner d'espérance de satisfaction, & néanmoins d'une maniere propre à l'adoucir, à exciter son zele, & à lui faire accepter un accommodement, même pour son intérêt personnel.

On tâche de l'adoucir.

Une lettre de Louis XIV à Philippe découvrira les vues de la Cour de France :

Louis traite ces brouilleries de querelles particulieres.

„ J'ai reçu vos deux lettres du 18 „ & du 22 Février. Je n'ai point été „ fâché de voir combien vous avez été „ sensible à celles que vous avez re- „ çues de moi. Je vous ai écrit en pere „ qui vous aime tendrement, qui aime „ votre gloire & vos intérêts. Tra-

1703.
Louis XIV à Philippe V. 7 Mars.

„ vaillez à l'un & à l'autre, & je ferai
„ content. Mais je vous avoue que je
„ ne le puis être, lorsque des bagatel-
„ les & des querelles particulieres tra-
„ versent les affaires essentielles. Ou-
„ bliez les sujets que vous croyez avoir
„ de vous plaindre du Cardinal d'Es-
„ trées: vous n'en avez point, je vous
„ en assure. Suivez ses conseils. Je ne
„ l'aurois pas envoyé auprès de vous,
„ si je n'avois su certainement que vo-
„ tre gloire & votre service seroient
„ son unique vue. Au milieu de l'af-
„ fliction que vous me témoignez &
„ qui doit présentement cesser, je vois
„ que V. M. & la Reine souhaitent que
„ la Princesse des Ursins demeure au-
„ près d'elle. Je ne m'y oppose pas.
„ Mais obligez-la pour votre bien de
„ vivre dans une grande intelligence
„ avec mon Ambassadeur. Il seroit peu
„ convenable, & pour ainsi dire, ridi-
„ cule aux yeux de toute l'Europe de
„ changer à tous moments de Minis-
„ tres que j'employe en Espagne. Son-
„ gez jusqu'où doit aller la confiance
„ dont je suis obligé de leur faire part.
„ Quand ce ne seroit pas le Cardinal
„ d'Estrées, il seroit nécessaire pour
„ mon service & pour le vôtre, d'avoir

Il veut que l'Ambassadeur & la Princesse vivent bien ensemble.

Inconvénient à changer sans cesse de Ministres.

1703.

„ le même égard pour tout autre que
„ j'employerois. Parlez, je vous prie,
„ à la Reine dans le sens que je vous
„ écris. Elle est plus capable que per-
„ sonne de se rendre à la raison. Croyez
„ tous deux que ma tendresse pour vous
„ est très-grande, & que je suis plus
„ touché que vous ne le pouvez être,
„ du chagrin que je suis obligé de vous
„ témoigner. Mais je ne vous aimerois
„ pas comme je dois vous aimer, si
„ je le déguisois ".

Philippe & la Reine fermes dans leur sensibilité.

A cette lettre en étoit jointe une pour la Reine, pleine de marques de tendresse & de confiance, mais en termes généraux. Louis après lui avoir recommandé de faire cesser au plutôt le différent : *Il ne convient pas*, dit-il, *que vous preniez parti en des querelles particulieres*. La Reine, en témoignant sa reconnoissance & sa soumission, ne manque pas de revenir aux *calomnies* dont elle se plaignoit, & de dire avec fermeté, qu'elle défend, non une *querelle particuliere*, mais *la querelle du Roi & la sienne*. Philippe répondit sur le même ton. Et leur sensibilité ne devoit pas déplaire à l'ame de Louis XIV.

Lettre du 9 Avril.

Le Roi se plaint avec raison de n'être pas consulté ;

Cependant on reprenoit l'ancien systême, tant reproché par Louville aux

Ministres Espagnols, de traiter Philippe comme un enfant. Les deux Cardinaux, sans le consulter, destinerent au Duc d'Albe l'Ambassade de France, & vinrent lui dire qu'il falloit déclarer cette nomination. Le Duc étoit jeune, sans expérience, d'ailleurs estimable. Philippe donna son consentement, & écrivit à son grand-pere: „ Le Cardinal „ d'Estrées ne dira plus que je ne suis „ pas aveuglément ses conseils. Il se„ roit mieux, ce me semble, qu'il „ m'informât des choses, & qu'il me „ demandât mon avis, tel qu'il pût être, „ avant que de prendre ses résolutions. „ Mais je lui passerai tout ce qu'il vou„ dra, pourvu que ma complaisance „ puisse m'assurer de la continuation de „ vos bontés ".

1703.

Philippe V à Louis XIV. 8 Mars.

La Reine se plaignit de son côté d'avoir appris par le public, qui l'avoit su avant le Roi même, qu'on vouloit que ce Prince fît un voyage en Andalousie. (l'Abbé d'Estrées venoit de le proposer au Roi comme une chose indispensable) „ Il est bien facile de voir, dit-„ elle, que ces gens ne travaillent „ qu'à nous éloigner l'un de l'autre, & „ à me faire perdre ce qui fait ma con„ solation ". On devoit s'attendre que

& la Reine, de ce qu'on veut lui nuire.

1703. Philippe auroit des sentiments de Roi, quand il seroit inspiré par la Reine, & que cette Princesse offensée sauroit prendre tous ses avantages sur ceux qui lui avoient causé tant de chagrin.

Intentions modérées de Louis.

Le Roi au Cardinal d'Estrées. 9 Mars.

Aussi Louis XIV marquoit-il au Cardinal d'Estrées, qu'il falloit tâcher de les appaiser l'un & l'autre, sans quoi ils se laisseroient engager à faire des demandes *très-embarrassantes & très-contraires au bien de son service*; que si l'on retiroit la Princesse des Ursins, on perdroit tout le fruit qu'il y avoit lieu d'attendre de son poste, occupé par une Françoise; que toute autre qu'on choisiroit ne le rempliroit pas mieux; que la Reine, irritée du peu d'égards qu'on auroit pour elle, seroit capable de faire prendre au Roi de mauvaises résolutions. Enfin, il insistoit fortement sur la nécessité d'une réconciliation. „ Je ne puis assez vous répéter que je „ crois qu'il est essentiel que ce diffé- „ rend finisse au plutôt, en sorte que „ la Princesse des Ursins demeure en „ Espagne. S'il faut que vous preniez „ sur vous-même, pour surmonter la „ peine qu'un pareil raccommodement „ pourroit vous faire, comptez que je „ vous en saurai gré comme d'un ser- „ vice très-important ".

Ce n'étoit point le ſentiment de l'oncle & du neveu. L'Abbé aſſuroit encore que la Princeſſe avoit fait ſon plan avant leur arrivée pour *gouverner ſeule*, & qu'il étoit dangereux de laiſſer auprès du Roi & de la Reine d'Eſpagne *une femme fauſſe, inſtruite dans tous les mauvais maneges de la Cour de Rome, qui les accoutume à diſſimuler & à finaſſer, & qui fera à la fin régner une cabale directement oppoſée aux intérêts du Roi.* Mais peut-on concevoir ce *plan de gouverner ſeule*, tandis que le Gouvernement Eſpagnol devoit néceſſairement être dirigé par le cabinet de Verſailles? La Princeſſe étoit plus capable que perſonne de le ſentir. Les récriminations de ſa part ne ſont pas moins fortes que les accuſations contre elle. En annonçant à Louis XIV ſon prompt départ : Il me ſeroit aiſé, Sire, „ dit-elle, de prouver que le Cardinal d'Eſtrées a toujours deſiré de venir ici être premier Miniſtre; & que „ ſon ambition, bien plus que ſon zele, lui a fait entreprendre ce pénible „ voyage. Mais ni lui ni perſonne ne „ pourront jamais prouver que je ne „ me ſuis pas entiérement dévouée au „ ſervice de V. M., juſqu'à m'oublier

1703. MM. d'Eſtrées obſtinés contre la Princeſſe des Urſins. L'Abbé d'Eſtrées à Torci. 12 Mars.

Mais ſes récriminations ſont très-fortes.

„ moi-même ". On soupçonnera peut-être que l'ambition prenoit dans tous deux le masque du zele.

1703.

Combien cette querelle étoit honteuse & préjudiciable.

Il étoit vraiment honteux, comme Torci le marquoit à la Princesse des Ursins, que deux personnes honorées de la confiance du Roi, se brouillassent dans le temps que le concert & l'union étoient les plus nécessaires entre elles. Que devoient en penser les Espagnols, dont on avoit tant de fois blâmé les divisions? Quel avantage même pour les ennemis, qui en concluoient déja & publioient que la France & l'Espagne alloient se brouiller? La Princesse re-

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 16 Avril.

jettoit ces torts sur ses ennemis. Elle faisoit valoir le témoignage du Roi & de la Reine; elle nioit d'avoir fait leurs lettres, en avouant qu'ils lui en donnoient communication, & qu'elle en retouchoit le style; elle assuroit même qu'elle en avoit fait retrancher des articles où le ressentiment éclatoit davantage; elle demandoit un ordre pour rester, ou une espece de satisfaction; enfin, elle montroit pour le moins autant de fierté & de confiance que ses accusateurs.

Tout servoit à l'envenimer.

De part & d'autre, on se plaignoit que le secret des lettres fût révélé. Rien

1703.

n'étoit plus propre à entretenir l'aigreur; mais que de moyens n'employe-t-on pas en pareille circonſtance pour pénétrer ce qu'on a intérêt de ſavoir? Ce qui paroît ſur-tout inconcevable, c'eſt l'aſſurance avec laquelle on nioit réciproquement les faits. Le Cardinal traite de *contes ridicules* pluſieurs particularités, qu'il croyoit ſans doute écrites par la Princeſſe, & qui ſe trouvoient dans les lettres du Roi & de la Reine. Il diſoit à Torci : *Avouez, Monſieur, qu'on ſeroit bien plus en ſûreté avec ſa bourſe au milieu d'un bois, que pour ſa réputation dans un pays ſi fertile en calomnies & en fauſſetés.*

Lettre du 5 Avril.

Fauſſe réconciliation

Si la Cour de France eſpéroit de rapprocher les eſprits, après tant d'éclats d'animoſité, elle ſe trompoit. Il y eut un raccommodement preſque auſſi dangereux que la diſcorde. L'Ambaſſadeur alla chez la Princeſſe : on ne parla d'abord que de choſes indifférentes : on entra en matiere dans une viſite plus ſérieuſe : on fit les démonſtrations qu'on ne pouvoit s'empêcher de faire; & les cœurs reſterent les mêmes. Il eſt probable que ſi, au-lieu de condamner la Princeſſe ſur le rapport de Meſſieurs d'Eſtrées, Louis XIV eût témoigné

1703.
M. Orri à M. de Torci. 1er. Avril.

qu'il desiroit leur réunion comme une preuve de zele, l'affaire eût été moins épineuse. Orri l'avoit proposé au Ministre, & le lui rappelle dans une lettre sur la réconciliation.

Aigreur que montre encore le Cardinal.

En rendant compte au Roi d'Espagne des intentions de Louis, par rapport à la Princesse des Ursins, le Cardinal d'Estrées prit un ton qui ne devoit guere calmer le ressentiment, & qui pouvoit même le redoubler. Il lui demanda comment la Princesse, connoissant que la Reine & lui ne souhaitoient point qu'elle se retirât, avoit pu en demander la permission sans les prévenir? Elle savoit bien, répondit Philippe, qu'elle ne s'en iroit pas, parce que nous nous y opposerions. L'Ambassadeur répliqua en souriant : *Je vous remercie de tout mon cœur, Sire; voilà la seule confidence que vous m'avez faite depuis que j'ai mis le pied dans Madrid; mais je vous garderai le secret; & je vous promets que la Camaréra-mayor n'en saura rien.*

Le Cardinal d'Estrées au Roi. 20 Mars.

Plaisanterie insultante.

Il plaisanta de même sur un *Mémorial des peuples* qui avoit couru pour la retenir. Elle y étoit comparée aux femmes illustres de la Bible, à Judith en particulier. „ Cette derniere com-

1703.

„ paraison me feroit peur, dit-il, si elle „ étoit juste : je craindrois pour ma „ tête ; mais je vais me mettre en sûreté par la visite que je dois rendre à „ la Princesse ". De telles plaisanteries annonçoient-elles une disposition sincere à la paix?

La Princesse demande satisfaction.

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 10 Avril.

La Princesse ne plaisante point : elle parle toujours avec un air de franchise & de dignité, écrit au Ministre qu'elle a fait à MM. d'Estrées les reproches qu'ils méritoient; qu'elle est disposée à maintenir avec eux une parfaite union *pour le service du Roi, sur-tout s'ils s'appliquent à faire aimer & estimer le Roi & la Reine d'Espagne*; mais qu'elle ne sera jamais contente qu'on ne lui ait donné satisfaction. Torci lui mande que n'ayant point eu d'ordre, mais seulement permission de partir, elle ne doit pas en attendre un de rester; que la demande de ce nouvel ordre reçoit des interprétations désagréables ; que S. M. regarde comme une chose nécessaire à son service qu'elle demeure à Madrid; que c'est une assez grande preuve d'estime & de confiance; qu'une satisfaction qui tourneroit au préjudice des Ministres ne peut lui être accordée. Il voudroit qu'elle eût mieux répondu à

Torci lui en ôte l'espérance.

leurs premieres avances, & s'efforce de l'engager à finir au plutôt ce différend.

1703.

Louis XIV y supplée par une lettre honorable.

On approuva la conduite du Cardinal; mais Louis XIV écrivit de sa main à la Princesse :

Le Roi à la Princesse des Ursins. 29 Avril.

„ Ma cousine, si je doutois de votre zele & de votre fidélité, je n'aurois pas conseillé au Roi & à la Reine „ d'Espagne, de vous retenir à Madrid. Comme j'en suis assuré, j'ai lieu „ de croire que votre séjour y sera „ utile pour le bien de mon service „ & celui du Roi mon petit-fils. Vous „ ne pouvez mieux confirmer l'opinion que j'ai, que par votre union „ avec le Cardinal d'Estrées, honoré „ de ma confiance, chargé de mes ordres en Espagne. Vous devez être „ persuadée que je serois bien-aise de „ faire connoître la satisfaction que j'aurai de votre conduite, par de nouvelles marques de mon estime & de „ mon affection".

Pendant cette malheureuse querelle, qui devoit avoir infailliblement d'autres suites, on termina enfin les deux affaires dont Louis XIV pressoit le plus l'exécution, celle des galions du Mexique & celle du procès de l'Amirante.

Les Espagnols veulent qu'on ne retienne aucun effet des galions.

Les Espagnols étoient si opposés au projet

projet conçu en France, de retenir les effets de la flotte comme une ressource absolument néceſſaire, que l'on déſeſpéroit avant même le retour du Roi à Madrid, de l'exécuter dans toute ſon étendue. La bonne foi des marchands les empêchoit de découvrir ce qui appartenoit aux ennemis des deux Couronnes ; des Conſeillers d'Etat ſoutenoient d'ailleurs que la confiſcation ſeroit illégitime, pour des effets négociés avant la guerre. On crioit enfin que les négociants étoient ruinés & le commerce perdu, ſi l'on ne délivroit pas à chacun ce qui devoit lui revenir ; & la fermentation augmentoit à proportion de l'incertitude & des lenteurs.

1703.

On conſulte les Théologiens.

Comme les Théologiens pouvoient beaucoup ſur les eſprits, le Cardinal d'Eſtrées s'aviſa de réduire l'affaire en cas de conſcience. On leur demanda 1°. S'il falloit rendre aux Anglois & aux Hollandois l'argent qui étoit cenſé leur appartenir pour les marchandiſes envoyées aux Indes? 2°. Aux dépens de qui on devoit conſtruire de nouveaux vaiſſeaux pour conſerver ou rétablir le commerce des Indes? 3°. Si, dans une conjoncture où il s'agiſſoit de ſauver le Royaume, menacé par les ennemis,

1703. Hérétiques pour la plupart, le Roi d'Espagne, ses finances étant épuisées, pouvoit en conscience se servir de tout l'or & l'argent de la flotte, appartenant aux Espagnols, à charge de le rendre aussi-tôt qu'il le pourroit?

Leur décision favorable aux vues de Louis.

Le Cardinal d'Estrées au Roi. 8 Fév.

Tous les Théologiens, Moines, (car on n'en cite pas d'autres) furent d'avis 1°. Que, selon l'Ecriture & Saint Thomas, les prises & conquêtes sur des ennemis qui déclarent une guerre injuste, tels que les Anglois & les Hollandois, étoient légitimes. 2°. Qu'il ne pouvoit y avoir de difficulté à construire de nouveaux vaisseaux aux dépends des ennemis qui avoient brûlé les anciens. 3° Que le Roi n'ayant pas d'autre ressource, s'obligeant de rendre le fonds & les intérêts, en sorte qu'il n'y eût de dommage que celui du retardement, pouvoit se servir de ces effets, *à condition* (ajouterent les Augustins) *de donner de quoi subsister aux négociants qui en auront besoin, suivant leur état.* Près de cinquante Théologiens de différents ordres avoient signé la décision.

Elle paroissoit nécessaire.

Le Roi au Cardinal d'Estrées. 13 Fév.

Une décision des commerçants auroit mieux valu, dans une affaire si intéressante pour le commerce. Mais ils ne pouvoient en ponner de favorable :

Louis XIV vouloit de l'argent: il vouloit qu'on prît celui-là puisqu'on n'en trouvoit pas d'autre ; & comme les mécontents cherchoient à rejetter sur la France toute la haine qu'une pareille opération devoit exciter, le suffrage des Casuistes paroissoit d'autant plus important, qu'on affectoit de la représenter comme injuste. Louis approuva cet expédient, capable de désabuser les peuples de leurs *fausses impressions*; car il s'agit moins de *véritable scrupule de conscience*, dit-il, *que de l'intérêt particulier de ceux qui s'opposent au bien de la Monarchie.*

1703.

Le Cardinal Portocarréro entra dans les vues du Roi de France avec beaucoup de zele. On faisoit monter l'argent de la flotte à douze millions de piastres. Il fut d'avis d'en confisquer quatre millions, assurant que les ennemis y étoient intéressés pour des sommes encore plus considérables, & d'en retenir encore deux, par forme d'emprunt sur le commerce. Le Conseil d'Etat, le Conseil de Castille, & celui des Indes avoient opiné seulement à la confiscation de trois millions. On dressa le décret conformément à l'avis du Cardinal ; le Roi le signa lorsqu'il tenoit

Décret rendu en conséquence.

Le Cardinal d'Estrées au Roi.

27 Fév.

Démission de Médina-Céli.

1703.

Philippe V à Louis XIV. 21 Fév.

seul le *despacho*, & il fut décidé qu'on enverroit incessamment deux millions de piastres à Louis XIV. Le Cardinal d'Estrées ayant jugé à propos que Philippe envoyât ce décret à Ségovie, avant de le faire passer par le Conseil des Indes, le Duc de Médina-Céli en fut si choqué, qu'il donna sur le champ la démission de sa Présidence. Nouvel embarras pour la Cour.

Philippe retranche des dépenses superflues.

Quand un Etat se trouve réduit à de tels expédients, les dépenses superflues du Souverain paroissoient justifier les plaintes des peuples. Le Roi l'avoit senti, & sur une représentation du Président de Castille, il avoit résolu de supprimer sa meute, sa musique Françoise, & une troupe de comédiens qu'on lui avoit fait amener d'Italie. „ Tout „ cela est fort inutile ici, écrivoit-il à „ son grand-pere, parce que ce pays „ n'est point du tout propre pour la „ chasse des chiens courants, que je „ n'aime guere la musique, ni la co- „ médie Italienne. Mais quand elles me „ divertiroient plus qu'elles ne le font, „ il me semble que mes peuples étant „ chargés comme ils le sont, & faisant „ tout pour moi, il est juste que je fas- „ se de mon côté quelque chose pour

Id. 2 Fév.

„ eux, & que je me prive, pour l'a-
„ mour d'eux, de quelques petits plai-
„ ſirs dans de ſi grandes néceſſités ".

1703.

La réponſe de Louis XIV fut telle que l'exigeoient les circonſtances : „ Lorſque vous vous priverez de ces „ plaiſirs pour diminuer votre dépenſe, „ & pour l'employer à des uſages utiles, ce n'eſt point des conſeils, mais „ une approbation entiere que vous „ devez attendre de ma part. Ce retranchement fait voir une bonne volonté „ pour le ſoulagement de vos peuples, „ quoique ce ſoit un foible ſecours pour „ les beſoins preſſants de l'état ". Le Préſident de Caſtille propoſoit auſſi la ſuppreſſion des Mouſquetaires, qui coûtoient beaucoup plus qu'ils n'étoient utiles. Mais en cela, on crut que le Préſident ne ſuivoit que le préjugé national.

Louis approuve cette conduite. Lettre du 18 Fév.

Ce préjugé, ſelon les François, influa ſur-tout dans le procès de l'Amirante. On le faiſoit traîner en longueur; & les Grands n'oublioient rien pour empêcher une condamnation rigoureuſe. Quoique le Conſeil eût, dès le mois de Décembre, cité l'Amirante pour répondre ſur le crime de conſpiration; quoique la Cour de France ne ceſſât de preſ-

Procès de l'Amirante, traîné en longueur.

1703. fer le jugement & de recommander la févérité, on ne prononça la fentence qu'à la fin de Février; & il s'en fallut bien qu'elle fût telle qu'on l'attendoit.

Jugement qu'on trouve trop peu févere.

L'Amirante, abfous du crime de lefe-majefté, fut condâmné feulement pour défobéiffance, à un exil perpétuel, avec privation de tous honneurs & dignités, mais fans confifcations de fes biens. S'il faut en croire le Cardinal d'Eftrées, les indices violents que fourniffoient les dépofitions, joints à la contumace, fuffifoient au moins pour obliger les juges d'attendre des preuves plus convaincantes. Mais les auroit-on pu trouver, & combien de temps auroit-il fallu les attendre?

Lettre du 28 Fev.

Plaintes à ce fujet.

On fe plaignoit vivement de la lenteur des juges : on fe plaignit de même de leur jugement. Philippe envoya le procès à Louis XIV, & lui marqua fa furprife de ce qu'on laiffoit au coupable l'ufage de fes biens, ajoutant qu'on affuroit qu'il avoit été jugé felon toute la rigueur des loix de Caftille. Louis répondit que les motifs d'un jugement fi doux étoient affez vifibles; qu'il falloit cependant fouffrir que la fentence fubfiftât, & qu'il ne convenoit point de recommencer actuellement le procès.

Lettre du 28 Mars.

1703.

L'Amirante étoit un homme vain, léger, plus capable d'enfanter des chimeres que de suivre un grand projet. On avoit dit qu'il se prétendoit héritier des Incas, & qu'il vouloit faire passer l'Empire du Pérou à son neveu D. Pascal Henriquez, Comte de la Corzana. Ce neveu, compagnon de sa fuite, l'avoit quitté, & avoit déposé contre lui. L'oncle protestoit toujours de sa fidélité au Roi. Il ne s'étoit refugié en Portugal, disoit-il, que parce que l'ambassade de France auroit été pour lui une prison. On a lieu cependant de croire qu'il entretenoit déja des correspondances avec les ennemis : son procès les rendit bientôt plus étroites ; & quelque temps après, on en eut de si fortes preuves, qu'il fut condamné à mort, & ses biens confisqués.

L'Amirante se prétend innocent.

Il est condamné à mort par un nouveau jugement.

Un libelle séditieux sur l'enlevement des effets de la flotte, parut au Cardinal d'Estrées, l'ouvrage d'un Jésuite qui avoit suivi l'Amirante. Il en jugeoit par le *caractere monacal* qu'il trouvoit dans la composition & dans les citations : caractere commun à presque tous les écrits Espagnols, sur-tout quand ils tendoient à exciter les mouvements populaires. On taxoit de tyrannie, dans ce

Libelle séditieux.

Le Cardinal d'Estrées au Roi.

28 Mars. 5 Avril.

1703.

libelle, l'acte d'autorité concernant l'argent de la flotte; on y parloit ouvertement des droits de l'Archiduc; tout y respiroit la haine & la révolte. Mais les besoins de l'état causoient bien plus d'inquiétude. Les fonds manquoient pour les dépenses les plus nécessaires de la Cour. L'Ambassadeur l'annonçoit tristement, quoiqu'il eût mandé depuis peu que tout étoit disposé de maniere, qu'on auroit, à la fin de Mai, vingt mille hommes de pied & sept mille chevaux en état d'agir.

Besoins de l'Etat plus inquiétants.

On vouloit lever dans les Provinces, des milices, sur le pied d'un homme par cent. La plupart des communautés firent des représentations, parce que la levée étoit extrêmement difficile: quand elle ne l'auroit pas été, le nombre n'auroit guere monté qu'à trois mille hommes, selon Blécourt; car dix ans auparavant, on avoit demandé deux hommes par cent, & l'on n'en avoit eu que dix mille. Or l'Espagne s'étoit fort dépeuplée depuis.

Difficulté d'avoir des soldats.

M. de Blécourt à M. de Torci. 5 Avril.

Le grand obstacle à tout, venoit du désordre des finances. Tant qu'on n'y remédieroit pas, que pouvoit-on faire ou espérer de solide? Orri avoit conçu de vastes projets; la Cour de France

Projets d'Orri pour le rétablissement des finances.

l'avoit envoyé pour les mettre en exécution, si on les jugeoit praticables. Vif & hardi, il proposoit de couper d'abord la racine du mal, de réformer tous les Conseils, d'établir son systême par l'autorité absolue du Roi ; & prévoyant les oppositions des Espagnols, il refusoit d'entrer en conférence avec eux. L'Abbé d'Estrées lui étoit peu favorable, reconnoissoit en lui *quelques talents*, & se plaignoit de son indocilité & de sa roideur.

1703.

L'Abbé d'Estrées au même.

12 Mars. & 14 Avril.

Il y avoit certainement trop de risque à tenter une grande réforme chez un peuple si fier, si jaloux, si prévenu contre les François, sans paroître autorisé par l'approbation de quelques Espagnols respectables. Ce motif engagea le Cardinal d'Estrées à proposer l'établissement d'une junte pour les finances, où l'on examineroit les projets d'Orri ; supposé qu'on crût possible d'entreprendre quelque chose, où du moins on chercheroit les moyens de fournir aux dépenses nécessaires. La Cour de France approuva son idée, mais en lui suggérant la maniere dont il falloit s'y prendre. Elle souhaita que, sans communiquer les vues d'Orri, on fît entendre à toute la nation que le Roi d'Espagne

L'Ambassadeur propose une junte.

Le Roi au Cardinal d'Estrées. 2 Avril.

Comment il falloit éviter les reproches des Espagnols.

1703.

avoit un besoin pressant du secours de ses sujets, & qu'ils ne devoient pas s'étonner des voies extraordinaires qu'on étoit réduit à employer. Elle vouloit que les propositions se fissent par les Espagnols eux-mêmes, de peur que la haine ne retombât sur les François. „ En „ découvrant le mal, dit le Roi dans „ sa dépêche, peut-être on pourra proposer les remedes : si l'on n'en trouve „ point, les vues de Sieur Orri seront „ mieux reçues ; & l'exécution en sera „ beaucoup plus facile, après avoir reconnu l'inutilité du travail des gens „ de la nation ".

Le Roi au Cardinal d'Estrées. 29 Avril.

Démarche imprudente qu'on fait faire au Roi.

Mais à peine le projet étoit conçu, qu'il fit naître une difficulté à laquelle on ne s'attendoit point. Les deux Cardinaux le communiquent à Philippe, lui désignent les sujets dont il faut composer la junte : savoir, le Président de Castille & deux autres Conseillers d'Etat. Ce Prince les nomme, après avoir demandé s'il n'y avoit point d'inconvénient, & leur fait écrire par le Secretaire du *despacho*.

Embarras qui en résulte.

Bientôt il reçoit une grande représentation du Président & d'un de ses collegues, contre cette nomination qu'ils désapprouvent. Les deux Cardinaux di-

1703.

ſent, pour leur excuſe, qu'ils ne l'ont propoſée que comme un projet. Le Secretaire ſoutient qu'on lui a donné l'ordre d'en faire l'expédition; le Roi l'atteſte lui-même; & cette diſpute ſe termine à révoquer l'ordre. Le Préſident tomba malade de chagrin, perſuadé que le Cardinal d'Eſtrées n'avoit eu en vue que de lui nuire; & il demanda inſtamment la permiſſion de ſe retirer dans ſon Dioceſe.

Philippe dégoûté des Miniſtres actuels.

Philippe V à Louis XIV. 18 Avril.

C'eſt ce que Philippe écrit à Louis XIV, en lui témoignant ſon inquiétude & les peines qu'il éprouve dans les affaires. Il ajoute que le Cardinal & l'Abbé d'Eſtrées ne s'accordent point en pluſieurs occaſions, ſur-tout par rapport aux troupes : le premier aſſurant que l'on a pourvu à tout, le ſecond qu'il ne faut compter ſur rien. En un mot, il fait entendre clairement dans ſes lettres, que les Miniſtres qu'on lui a donnés s'acquittent mal de leur emploi, qu'il voudroit décider lui-même comme Louis l'avoit tant recommandé; mais qu'il craint de lui déplaire en le faiſant.

L'Ambaſſadeur n'écrivoit pas tout exactement.

Une réticence affectée de l'Ambaſſadeur, prouve que les plaintes de Philippe n'étoient pas ſans fondement. Il ne dit mot de cet ordre donné & révo-

1703.

Le Cardinal d'Estrées au Roi. 28 Avril.

qué, ni de l'opposition du Président de Castille. Il dit seulement qu'Orri a eu des scrupules sur le plan de la junte; qu'en conséquence *il a fait résoudre, non-sans quelque contradiction*, qu'on laisseroit à Orri le choix des sujets qu'il croiroit les plus capables d'examiner l'état des finances; *que pour lui donner plus de moyens d'agir, il ne parlera plus de la proposition de l'autre junte qui avoit paru bonne*. Les besoins sont si pressants, ajoute le Cardinal, que si l'on n'y remédie, je ne sais comment le Roi d'Espagne pourra vivre dans trois mois d'ici.

Il en vouloit à Orri.

Que devenoit donc l'argent que Philippe devoit garder sur les effets de la flotte? c'étoit un mystere inconcevable; mais il est certain que Portocarréro ne payoit point. Malheureusement encore, Orri déplaisoit à MM. d'Estrées, soit parce qu'il avoit des liaisons avec la Princesse des Ursins*, soit parce qu'ils le trouvoient entêté de ses systêmes & peu souple à leurs avis. Ils l'attaquoient dans leurs lettres; ils lui reprochoient des vues d'intérêt & d'ambition; sur quoi Torci fait une réflexion remarquable:

Qu'un financier s'enrichisse, pourvu qu'il fasse son devoir.

M. de Torci à l'Abbé d'Estrées. 24 Avril.

„ Je ne suis point surpris de ce que „ vous me mandez d'Orri. Il fait son

„ métier; plut à Dieu quil devînt plus „ riche que le plus habile partisan, si „ en s'enrichissant il trouvoit moyen de „ faire le profit du Roi d'Espagne & „ de rétablir les affaires! Lorsque deux „ personnes de même inclination, & „ également habiles sur l'intérêt, se trouvent dans la même carriere, il est impossible qu'ils s'accordent, en découvrant toujours les artifices l'un de „ l'autre ".

1703.

Finesses de l'Abbé d'Estrées pour satisfaire son ambition.

Ainsi les cabales, les haines, les intérêts particuliers, l'esprit de parti & de discorde, sembloient éloigner toute espérance de rétablir la Monarchie Espagnole. L'Abbé d'Estrées qui devoit bientôt y jouer un plus grand rôle, alloit à son but avec autant d'artifice que son oncle avoit de hauteur. Il se félicite *d'avancer fort dans les bonnes graces* de la Princesse des Ursins; il espere y faire de si *grands progrès, que cela lui tiendra lieu de tout le mérite qu'il faut avoir pour réussir en Espagne.* Quinze jours après, il craint qu'on ne l'accuse d'en avoir trop fait pour se mettre bien avec elle, lorsqu'on saura qu'Orri de lui-même l'a désigné à M. de Chamillart, comme pouvant être utile dans le *despacho*; cette marque d'estime & de bonne vo-

L'Abbé d'Estrées à M. de Torci. 14 Avril.

Id. 28 Avril.

1703.

lonté, de la part d'Orri, lui a fait *une peine infinie*; il s'est hâté d'en rendre compte à son oncle, afin que ni lui ni d'autres ne pussent le soupçonner de quelque mauvais procédé; il est bien loin de former des prétentions; il préfere son devoir à toutes les fortunes du monde, & il prie Torci de vouloir bien rendre compte de ses sentiments, en cas qu'une pareille chose soit proposée dans le Conseil. Il triomphe ensuite d'avoir parfaitement raccommodé Louville avec la Princesse; il assure de faire en sorte avec lui, que la meilleure correspondance possible soit maintenue entre elle & l'Ambassadeur, & que le Roi ne soit plus importuné d'aucune plainte de ce côté-là.

Id. 2 Mai.

Il ambitionnoit l'Ambassade de son oncle.

S'il avoit réellement cette intention, il ne pouvoit guere se flatter de réussir; mais tout donne lieu de penser qu'il prévoyoit bien la retraite de l'Ambassadeur, qu'il ambitionnoit sa place, & qu'il prenoit les moyens de se l'assurer, comme l'attestent même les mémoires de Saint-Philippe. Le Cardinal d'Estrées, loin de regagner la confiance, excitoit toujours de nouvelles plaintes.

La Princesse des Ursins à M. de Torci, 3 Mai.

La Princesse écrivoit sans détour que les avances dont on le louoit, étoient

de nouvelles fauſſetés avec leſquelles il avoit voulu faire ſa Cour : elle s'en rapporteroit, diſoit-elle, au témoignage de l'Abbé & de Louville, ſi l'un pouvoit avec honneur dépoſer contre ſon oncle, & ſi l'autre oſoit prendre parti contre un homme qui pouvoit le perdre. Elle ne craignoit pas de prédire qu'on reconnoîtroit, par des événements à quoi elle n'auroit aucune part, qu'elle avoit peint l'Ambaſſadeur tel qu'il étoit. L'eſprit de ce Miniſtre étoit baiſſé; elle l'avoit écrit, elle l'aſſuroit encore, & rien ne l'avoit tant irrité contre elle : car il étoit informé de tout ce qu'on écrivoit, & la Princeſſe en marquoit toujours ſon étonnement.

1703.

La Princeſſe des Urſins ſe plaint encore.

Depuis que la Reine & la Princeſſe animoient Philippe, qui vraiſemblablement fût tombé ſans elles dans l'inertie, il ne falloit plus s'attendre que les Miniſtres du *deſpacho* décideroient tout à leur gré; ſans que perſonne relevât leurs fauſſes démarches. Nous avons vu ce Prince repréſenter à Louis XIV les embarras où ils le mettoient, la néceſſité de prendre d'autres meſures, le deſir de faire uſage de ſa propre autorité. Voici la réponſe de Louis :

Philippe voulant décider lui-même.

„ Expliquez-moi librement vos pen-

Louis l'y exhorte.

1703.
Louis XIV à Philippe V. 3 Mai.

„ ſées & vos embarras; je vous don-
„ nerai mes avis avec la même ſincé-
„ rité : je ne ſais pourquoi vous m'en
„ demandez de nouveaux ſur la crainte
„ que vous avez de décider. Il me ſem-
„ ble que je vous ai pluſieurs fois con-
„ ſeillé de la ſurmonter. Je ſerai fort
„ aiſe de ſavoir que vous parliez en
„ maître, & de ne plus entendre dire
„ qu'il faut qu'on vous détermine ſur
„ les moindres bagatelles. Il vaut preſ-
„ que mieux pour vous de faire des
„ fautes légeres en vous conduiſant par
„ vos propres mouvements, que de les
„ éviter en ſuivant trop exactement ce
„ qu'on vous inſpire. Vous voyez que
„ je ſuis bien éloigné de vous repro-
„ cher d'avoir trop bonne opinion de
„ vous-même. Je vous aſſure que je ſe-
„ rai content quand vous voudrez vé-
„ ritablement gouverner ".

Il eſt clair que l'embarras de Philippe venoit ſur-tout de la crainte que ſes déciſions ne fuſſent point approuvées en France, où toutes les affaires importantes ſe décidoient, où d'ailleurs le Cardinal d'Eſtrées étoit ſoutenu, & où le miniſtere de Portocarréro étoit jugé ſi néceſſaire. Mais il écrivit d'un ton plus ferme, avant d'y être comme autoriſé par cette réponſe :

1703.

Motif de cette résolution.

Philippe V à Louis XIV. 12 Mai.

„ Je n'ai garde de me prévenir con-
„ tre le Cardinal Portocarréro; je con-
„ nois son zele, son affection; cepen-
„ dant je ne puis me dispenser de vous
„ dire que les affaires souffrent: je l'ap-
„ prends par plusieurs lettres qui se
„ sont lues au *despacho*, & je vois de
„ si grandes miseres parmi les troupes,
„ faute de pain & faute de payement,
„ qu'il semble que l'argent que j'ai eu
„ de la flotte ait été inutile, puisque
„ les troupes désertent de tous côtés,
„ sans que je puisse savoir ce qui cause
„ de si grands désordres. Cela me force
„ de prendre tout de bon la résolution
„ de m'en faire rendre compte par
„ moi-même; & puisque vous voulez
„ bien que j'agisse un peu avec auto-
„ rité, je vais chercher les moyens d'y
„ parvenir ". Il se propose d'écrire quelquefois au Roi un petit détail de sa conduite, & le prie de lui en mander son sentiment.

Louis XIV demande la cession des Pays-Bas.

Les avantages que l'Electeur de Baviere avoit remportés sur les Impériaux, la prise de Ratisbonne par ce Prince; sa jonction prochaine avec le Maréchal de Villars; les dangers qui menaçoient l'Empereur, & qui l'empêchoient de tourner ses efforts contre l'Italie, ré-

veillerent l'espérance au milieu de tant de sujets d'allarmes. Mais il falloit faire le sacrifice des Pays-Bas. Louis XIV, par un nouveau traité, en avoit promis la cession à l'Electeur, s'en réservant à lui-même quelques places. * Il avoit chargé depuis quelque temps le Cardinal d'Estrées d'y préparer les esprits. Enfin, il lui ordonna d'en faire la proposition au Roi.

1703.

Raisons qu'il apporte.

Le Roi au Cardinal d'Estrées. 13 Mai.

Il apporte pour motifs, que ces Provinces ne servent qu'à la ruine de l'Espagne, sans qu'elle en retire aucun avantage ; que la communication qu'elles procuroient aux Monarques Autrichiens avec l'Empire, devient inutile & même préjudiciable ; que plus les Etats de la Monarchie seront éloignés des ennemis, plus il sera facile d'y maintenir la tranquillité ; qu'il seroit à craindre, si l'Espagne conservoit les Pays-Bas, que ce ne fût dans la suite un sujet de division avec la France ; qu'en regardant même la cession comme un

* On voit dans les instructions du Duc de Grammont pour l'Ambassade d'Espagne, qu'il se réservoit les Provinces & les Villes de Luxembourg & de Namur, avec Mons & Charleroi.

1703.

démembrement fâcheux, le dommage n'est point à comparer avec les avantages qu'on retire de l'alliance de l'Electeur; qu'il faut le faire agir, ou se résoudre à perdre des Etats beaucoup plus considérables; qu'il en coûteroit infiniment plus, si Louis demandoit le dédommagement de toutes ses dépenses faites & à faire; que cela lui tiendra lieu de tout dédommagement, quoiqu'il ne soit pas même assuré de pouvoir conserver les places qu'il se réserve. Il recommande le secret, & dit qu'il suffira pour le présent que Philippe confirme la promesse faite en son nom, par une lettre de sa main à l'Electeur.

Cela devoit tenir lieu de dédommagement.

Cette négociation, où le Cardinal d'Estrées crut devoir mettre beaucoup d'art & d'éloquence, réussit avant qu'il s'en mêlât. Son neveu en confia le secret à la Princesse des Ursins, pour qu'elle disposât l'esprit du Roi; elle se hâta de lui en parler; & ce Prince écrivit sur le champ, le 14 Juin, à Louis XIV, pour lui témoigner son empressement à faire ce qu'il desiroit. Le Cardinal ne s'en doutoit point; il exécuta sa commission le 17, & il crut avoir tout l'honneur de cette grande affaire. Un exprès chargé de la lettre de

L'affaire conclue sans le Cardinal d'Estrées.

Philippe étoit déja en chemin. Le Roi remit à l'Ambassadeur celle qu'on demandoit pour l'Electeur de Baviere : en voici les termes :

1703.

Lettre de Philippe à l'Electeur de Baviere.

„ Mon frere, je ne puis assez vous „ dire à quel point je suis sensible à „ tout ce que vous faites de grand & „ d'important pour mes intérêts, & „ vous connoîtrez dans cette occasion „ & en toute autre quelle est mon amitié & ma reconnoissance. J'ai vu les „ nouveaux articles dont le Roi mon „ grand-pere est convenu avec vous; „ je les ai considérés, examinés & approuvés. Je vous en assure par cette „ lettre, & de ma part j'en promets „ l'exécution. Sur ce, &c.

„ Votre bon frere & neveu ".

Jalousie des Espagnols sur l'Amérique.

Il étoit bien important de garder le secret sur cette affaire, non-seulement pour entretenir le zele des Flamands, mais pour ne pas s'exposer aux clameurs des Espagnols. La jalousie de ceux-ci étoit si forte, que le Cardinal d'Estrées ayant fait donner un ordre qui les obligeoit, en Amérique, d'assister les François quand ils feroient quelque entreprise contre les ennemis, de même que les François secoureroient par-tout les Espagnols; le Conseil d'Etat remontra

Le Cardinal d'Estrées au Roi. 23 Mai.

au Roi dans une consulte, qu'on ne devoit pas souffrir que d'autres peuples acquissent des places en ce pays, dont les Papes avoient fait par leurs bulles une si *ample donation* à l'Espagne. Le Cardinal leur demanda s'ils croyoient que les bulles pussent empêcher les François de conquérir & de garder la Jamaïque, perdue par l'Espagne, & qu'elle avoit cédée aux Anglois? Cette question étoit une très-bonne réponse.

Difficultés par rapport au Pape.

Le nom du Pape, bien ou mal employé, conservoit encore une influence dangereuse pour la Couronne. C'est ce qui engageoit à des ménagements extrêmes; c'est ce qui tenoit en suspens l'affaire du grand Inquisiteur. Le Pape ne se rendoit point sur cet article. On proposoit des expédients peu convenables; & Louis XIV écrivoit sagement là-dessus au Cardinal d'Estrées: „ Je ne puis „ conseiller au Roi mon petit-fils de „ souffrir qu'un Officier, dont l'auto-„ rité est aussi grande en Espagne, dé-„ pende uniquement d'une puissance „ étrangere. Vous savez que la Cour „ de Rome ne cherche que les pré-„ textes & les occasions d'entrepren-„ dre; que ce qu'elle obtient par la „ nécessité des temps, & dans les con-

Sentiment de Louis XIV sur la Cour de Rome.

1703.

„ jonctures où l'on croit avoir besoin „ de la ménager, est ensuite regardé „ comme un droit; & qu'enfin lorsqu'un Roi veut soutenir ceux de sa „ Couronne, les contestations deviennent souvent plus vives, & qu'elles „ ont des suites beaucoup plus fâcheuses, que celles qu'on veut prévenir „ dans le temps qu'on se relâche de ses „ prérogatives. Je ne doute point de „ votre attention sur de pareilles matieres, dont vous connoissez parfaitement toute l'importance ". La superstition ayant formé ces entraves, combien d'années ne falloit-il pas pour les rompre!

27 Mai.

Particularités fort inquiétantes en Espagne.

Des affaires plus inquiétantes fixerent l'attention des deux Cours. On arrêta des espions, que l'Amirante avoit chargés de lui rendre compte de l'état de Cadix, & d'autres commissions de cette nature; on surprit à la poste un paquet de trois feuilles en chiffre pour lui, paquet dont l'enveloppe étoit adressée à un Dominicain de Lisbonne; le Cardinal d'Estrées reçut avis, par le Président Rouillé, Ambassadeur de France en Portugal, d'une conspiration contre le Roi, la Reine, & tous les François qui se trouvoient en Espagne; Por-

tocarréro, & ſon confident Uraca, furent ſoupçonnés à la Cour de deſſeins pernicieux; enfin, un Curé & le Corrégidor de Madrid inſpirerent de vives allarmes par leurs rapports; & dans les aſſemblées on parloit déja, ſelon eux, de *Vêpres Siciliennes.*

1703.

Le Roi d'Eſpagne, le Cardinal d'Eſtrées, la Princeſſe des Urſins. 23 Mai.

Philippe vouloit dépêcher ſur le champ quelqu'un pour inſtruire Louis XIV, & lui demander conſeil. Le Cardinal Ambaſſadeur fut d'avis que rien ne preſſoit, qu'il falloit approfondir les choſes, que le danger n'étoit pas tel qu'on pouvoit s'imaginer; que peut-être on faiſoit courir ces bruits à deſſein; qu'il convenoit de prendre des précautions, mais ſans montrer de la crainte; qu'il alloit renvoyer un courier qui porteroit les lettres néceſſaires. Le Roi & la Reine, paroiſſant fort inquiets pour leur propre ſûreté, inſiſterent, & dirent qu'il falloit envoyer un homme d'eſprit; que de ſimples lettres ne pouvoient aſſez expliquer les choſes. Il parut ſe rendre à leurs raiſons.

On veut envoyer quelqu'un en France, contre l'avis de l'Ambaſſadeur.

On vouloit envoyer Louville & Orri. Le Cardinal s'en douta bientôt; & comme le dernier lui étoit devenu fort ſuſpect, parce qu'il le voyoit accrédité à la Cour, il craignit apparemment ſes

Il décrie Orri, chargé de la cemmiſſion.

rapports, & se déchaîna contre lui dans ses lettres au Ministre. A l'en croire, Orri intrigue pour s'attirer une mission; il s'érige insensiblement en Ministre de guerre, de politique, & de finance; il veut aller jouer à Versailles le même rôle qu'à Madrid. *Enfin, le grand Orri est parti, & en arrivant à Paris, on pourra dire le grand Orri est arrivé.* C'est le début d'une lettre, où il se récrie contre ce voyage dont on lui a fait mystere, contre *la Dame qui obsede* le Roi d'Espagne, contre l'insolence & la témérité du financier, & son *peu de respect pour le caractere & la dignité de l'Ambassadeur.*

1703. Le Cardinal d'Estrées à M. de Torci. 26 Mai. *Id.* 3 Juin.

Rien ne devoit faire plus de tort au Cardinal d'Estrées qu'une partie de ses lettres; car il s'y montroit passionné, violent, satyrique, orgueilleux: il sembloit justifier les reproches qu'on lui faisoit. Nul homme ne convenoit moins alors à une place qui exigeoit tant de modération.

Trop de passion dans sa conduite.

C'étoit véritablement contre lui & le Cardinal Portocarréro, que Philippe vouloit faire porter ses plaintes. La lettre dont il chargea Orri pour Louis XIV, les accuse tous deux de mauvais desseins. Il en envoyoit la preuve dans des

Philippe accuse les deux Cardinaux.

Philippe V à Louis XIV. 2 Juin.

1703.

des lettres interceptées. Il témoigne son embarras de se trouver entre l'un & l'autre, obligé de dissimuler ce qu'il savoit, ne pouvant d'ailleurs tirer d'eux aucune instruction sur la guerre & les finances, objets essentiels du *despacho*. Il dit que leurs principes, quoique différents, les font agir également contre ses véritables intérêts; que tout va de mal en pis; que les conjonctures semblent exiger des changements considérables. Il desire que le Roi examine les choses dont Orri doit rendre compte: il demande un plan de conduite: „ Après „ quoi, dit-il, je me porterai à tout „ avec une vivacité qui répondra au „ desir que vous avez que j'agisse en „ maître; & je le ferai avec assurance, „ quand je saurai que je suivrai les che„ mins que vous voudrez bien m'ou„ vrir... En vérité, Orri est un mer„ veilleux homme pour votre service „ & pour le mien ".

Il demande un plan de conduite à Louis XIV.

Une lettre du jour suivant annonce le départ de Louville, pour informer le Roi *de bien des choses qui sont de sa connoissance*. Il avoit demandé sa retraite, par le conseil du Marquis de Torci. Philippe dit qu'il n'a pas jugé à propos de la lui accorder dans les cir-

Mission de Louville en France.

1703.

constances présentes; qu'il remet à son retour les bienfaits que ses longs services ont mérités ; il prie Louis XIV de le lui renvoyer au plutôt, quand même il approuveroit qu'il se retirât. Cette mission de Louville est d'autant plus remarquable, qu'il avoit eu grande part dans la brouillerie. Si la Princesse des Ursins comptoit sur lui, après une réconciliation apparente, elle se trompoit fort, malgré son habilité. On verra qu'elle fut réellement la dupe des artifices de Louville & de l'Abbé d'Estrées, parce qu'elle desiroit trop le rappel du Cardinal, pour ne pas saisir les moyens de l'obtenir, sans prévoir assez quelles en pourroient être les suites.

La Princesse des Ursins est sa dupe.

Ce qu'elle écrit sur les deux Envoyés.

Elle écrivit à Torci au sujet des deux Envoyés : „ Ces Messieurs seront, je „ crois, d'accord entr'eux sur ce qu'ils „ ont à dire, quoique des vues diffé- „ rentes ait fait prendre le parti de les „ envoyer ensemble. L'état où nous „ sommes est trop mauvais, & la cause „ en est trop visible, pour qu'ils ne „ pensent pas de même. Depuis que „ M. de Louville a reconnu le tort „ qu'il avoit à mon égard, je ne puis „ que me louer de lui; & j'ai lieu d'es- „ pérer que sa conduite me satisfera

Lettre du 3 Juin.

1703.

„ toujours davantage, puisqu'il m'a
„ avoué de bonne foi, qu'il ne voyoit
„ point d'autre ressource pour lui en
„ ce pays-ci, que de suivre mes con-
„ seils, qu'il trouve les meilleurs. M.
„ l'Abbé d'Estrées connoît aussi le bon
„ chemin; mais il doit trop à M. son on-
„ cle pour ne s'en pas écarter quelque-
„ fois malgré l'envie qu'il en ait; & cet-
„ te raison m'oblige à dire qu'il en feroit
„ mieux s'il étoit seul. S. M. C. a be-
„ soin de M. Orri. Ainsi, Monsieur,
„ renvoyez-le-nous au plutôt. Mais au
„ nom de Dieu, ajoutez foi à ce qu'il
„ vous dira, & prenez quelque résolu-
„ lution; car le mal presse à un point
„ que le moindre retardement peut cau-
„ ser des désordres infinis".

Et sur l'Abbé d'Estrées

Il est parlé dans cette lettre, *de justes craintes qu'il n'arrive quelque grande révolution, si les Portugais nous déclarent la guerre.* Le Président Rouillé & le Cardinal d'Estrées se flattoient encore que le Portugal demeureroit neutre; & les dépêches de France prouvent que le Cabinet de Versailles s'en croyoit sûr, quoique des bruits contraires fussent répandus depuis long-temps. Il existoit cependant, dès le 16 Mai, un traité d'alliance du Portugal

Traité du Portugal dont on ne se doute point.

avec les ennemis. L'ignorance de ce fait n'étoit pas de bon augure pour les affaires.

1703.

Philippe se loue beaucoup d'Orri.

Lettre du 13 Juin.

En attendant la décision de Louis XIV, le desir d'avoir Orri, l'envie de le perdre, font écrire des choses absolument opposées. „ L'un travaille à ruiner mes affaires, dit Philippe en écrivant au Roi de France, & l'autre „ fait de son mieux pour les rétablir. „ Ce qu'il y a de plus, c'est que je „ trouve en Orri un homme à mon „ gré, & de qui je tire sans éclat les „ instructions dont j'ai besoin; en sorte „ que par le compte qu'il fait me rendre de ce que je lui demande, je me „ mets en état d'agir & de décider par „ moi-même; ce que je n'avois encore „ pu faire auparavant. Je vous prie de „ le déterminer sur cela à surmonter „ la délicatesse qu'il a toujours eue de „ travailler directement avec moi, & „ de lui commander de me communiquer toutes ses vues; car j'y entre, „ & j'ai un véritable goût pour tout ce „ que j'en vois ".

L'Ambassadeur l'injurie.

Mais le Cardinal de son côté marque au Ministre de France : „ Faut-il „ qu'un homme comme moi ne se soit „ dévoué à venir ici, à y faire le plus

„ d'honneur que j'ai pu à un titre qui „ ne convenoit guere à mon âge & à „ ma nation, pour être *ſtrapaſſé* par „ cèt inſolent, le plus indigne hom- „ me du monde, & par ſes aſſociés" ? Il ne montre guere moins d'aigreur contre d'Aubigny, l'homme de confiance de la Princeſſe des Urſins, qu'elle employoit à toutes ſortes d'affaires, & qui par conſéquent étoit en bute à la haine & la ſatyre. *N'étoit-il pas vrai*, dit le Cardinal, *qu'en me faiſant venir ici, vous m'y envoyiez pour combattre avec les Grands, mais non pas pour être aux mains avec deux affranchis?* Avec tant de fiel & ſi peu de flegme, on ne peut que faire des fautes.

1703.

Le Cardinal d'Eſtrées à M. de Torci. 8 Juin.

D'Aubigny attaqué de même.

Lettre du 22 Juin.

La Cour de France, ſur les plaintes de l'Ambaſſadeur, avoit réſolu d'empêcher le retour d'Orri en Eſpagne. Mais elle changea de ſentiment, dès que Louville & lui ſe furent acquittés de leur meſſage ; & le Roi écrivit ſes intentions au Cardinal avec tous les ménagements qu'on pouvoit avoir pour ſa perſonne.

Réſolution de Louis contraires aux vues de l'Ambaſſadeur.

Après avoir parlé de l'état actuel des affaires : „ Quand même, dit-il en ſubſ- „ tance, l'Eſpagne ſe garantiroit cette

Il juge qu'Orri eſt néceſſaire pour trou-

1703. ver des fonds. Le Roi au Cardinal d'Estrées. 23 & 24 Juin.

„ année du dessein de ses ennemis, les
„ mouvements du dedans seroient à
„ craindre à la fin de la campagne :
„ Philippe ne pouvant payer ses trou-
„ pes, elles se dissiperont bientôt; la
„ désertion remplira le Royaume de
„ pillards & de séditieux; l'autorité du
„ Roi tombera entiérement; chacun se
„ croira en droit de travailler à ses pro-
„ pres intérêts & de faire acheter sa
„ fidélité. Il est essentiel de trouver in-
„ cessamment quelque moyen d'assu-
„ rer des fonds pour les dépenses né-
„ cessaires, & de les faire administrer
„ avec économie. La junte proposée
„ pour cela n'a rien produit. Les idées
„ d'Orri peuvent être sujettes à des in-
„ convenients; mais il vaut mieux ris-
„ quer de se tromper, que de persister
„ plus long-temps à ne rien faire; &
„ l'expérience pourra rectifier ses vues.
„ Il faut mettre ces expédients en usage,
„ puisque l'on n'en connoît pas d'au-
„ tres". Le Roi annonce le retour prochain d'Orri, & compte sur le zele de l'Ambassadeur pour l'exécution de ses projets, qui doivent se borner présentement aux finances.

Erreur sur le Portugal.

Il paroît encore persuadé que le Roi de Portugal ne se déclarera point con-

tre l'Espagne, les affaires de l'Empereur allant si mal. „ Le seul fruit qu'il „ pourroit attendre d'une pareille guer- „ re seroit de voir en Portugal des trou- „ pes de puissances hérétiques, en assez „ grand nombre pour causer beaucoup „ de préjudice à la Religion & à l'E- „ tat, mais trop foibles pour faire des „ conquêtes sur l'Espagne". On se trompoit, on se trompera encore souvent; & ces erreurs ne contribueront pas peu aux désastres de l'une & de l'autre Monarchie.

1703.

Cependant le rappel de l'Ambassadeur étoit résolu. La maniere dont le Roi l'annonce à son petit-fils, prouve qu'on avoit beaucoup d'égards pour un sujet distingué, mais qu'on ne pensoit peut-être pas assez à la nécessité urgente de remédier au mal.

On promet le rappel du Cardinal d'Estrées.

„ J'ai su par Orri les raisons que „ vous aviez eues de me demander par „ Louville le rappel du Cardinal d'Es- „ trées. Je vous l'accorderai; je crois „ que lui-même le desire, quoiqu'il ne „ m'ait fait encore aucune instance pour „ l'obtenir. Gardez seulement le secret „ de la résolution que je prends. Il y „ a des mesures à observer en retirant „ un homme, recommandable d'ail-

Louis XIV à Philippe V. 24 Juin.

Ménagements à son égard.

1703. „ leurs par ſon mérite & ſes ſervices.
„ Il ne demeurera que peu de mois
„ encore auprès de vous; mais il faut
„ qu'il paroiſſe qu'il ſouhaite de re-
„ venir, & je ſuis perſuadé qu'il ne
„ ſera pas difficile de le diſpoſer. Si
„ j'en uſois autrement, on diroit que
„ je me ſuis laiſſé ſurprendre aux mau-
„ vais offices qu'on lui auroit rendus;
„ on vous le reprocheroit auſſi: cette
„ précipitation produiroit un très-mau-
„ vais effet pour l'avenir. Vous ſerez
„ bien-aiſe que l'on croye en Eſpa-
„ gne que vous avez confiance en mes
„ Ambaſſadeurs. Jamais on ne le croi-
„ ra, ſi on voit que je les rappelles mal-
„ gré eux. Vous entendrez dire au con-
„ traire que les intrigues de Cour ne
„ ſont pas moins puiſſantes ſous votre
„ regne, qu'elles l'ont été ſous celui
„ du Roi précédent. Enfin, je retirerai
„ le Cardinal d'Eſtrées; mais je ne puis
„ le faire que de quelques mois. Puiſ-
„ que vous êtes content que l'Abbé
„ d'Eſtrées demeure, je lui donnerai
„ lettre d'Ambaſſadeur après le départ
„ de ſon oncle ".

Cette Ambaſſade exigeoit des talents particuliers.

Comme le danger augmentoit en Eſpagne, on y avoit beſoin plus que jamais d'un homme capable d'inſpirer

la confiance, & de se conduire avec autant de circonspection que de courage. La Princesse des Ursins avoit raison de dire : „ Cet emploi est fort au-dessus, par „ les détails, des Ambassades ordinaires; „ & tel réussiroit peut-être dans de gran „ des négociations, qui échouera ici „ s'il ne prend conseil que de sa tête ".

1703.

Dangers de l'Espagne. On sent le besoin qu'on a des François.

Tandis que le Cardinal d'Estrées s'occuppoit beaucoup de ses ressentiments particuliers, on apprit enfin le traité du Roi de Portugal avec les ennemis; on sut que l'Archiduc devoit passer dans le Royaume avec les troupes Angloises & Hollandoises; on se crut exposé à une invasion prochaine; tout ce que l'on put imaginer de mieux, fut de prier Louis XIV d'envoyer des troupes pour la défense de l'Espagne. La plupart des Conseillers d'Etat opinerent à faire cette démarche. „ Je ne sais pas si vous m'ac-„ corderez le secours que je vous de-„ mande, dit Philippe à Louis XIV; „ cependant il est bon que nos enne-„ mis, qui croyent avoir un grand parti „ en Espagne, voyent que la plupart „ des Grands sont d'avis d'appeller les „ François à leur défense ".

Philippe V à Louis XIV 1er. Juillet.

On demande au Roi un Général, qui soit Ambassadeur.

Il avoit déja mandé que le Président de Castille, Médina-Céli, Aguilar &

1703. *Ibid.* 22 Juin.

San-Estevan jugeoient nécessaire de prier qu'on envoyât un Général habile & propre aux affaires. „ Comme ils ne con-
„ noissent que le Duc d'Harcourt, ils
„ le demandent préférablement à tout
„ autre : je le souhaiterois moi-même, si
„ je croyois que sa santé & ses emplois
„ lui permissent de retourner en Es-
„ pagne ; & après lui le Maréchal de
„ Tessé, que j'ai connu en Italie, me
„ paroît un de ceux qui conviendroient
„ davantage. Ils proposent tous que
„ celui que vous enverrez vienne avec
„ le caractere d'Ambassadeur, pour le-
„ ver tout ombrage ; ou si cela n'est
„ pas possible, le Cardinal d'Estrées
„ étant ici, qu'il paroisse venir concer-
„ ter avec moi les affaires dont il sera
„ chargé, comme ayant à passer en Por-
„ tugal en qualité d'Ambassadeur ex-
„ traordinaire ".

Il y trouve trop d'inconvénients.

Louis XIV répondit : „ Lorsque vous
„ me demandez un Général, je ne sais
„ si vous envisagez bien toutes les con-
„ tradictions qu'il auroit à essuyer en
„ Espagne : elle le rendroit inutile,
„ & vous verriez naître de nouvelles
„ plaintes contre les François. Après ce
„ que vous m'avez fait savoir de vos
„ intentions pour l'Abbé d'Estrées, il

Louis XIV à Philippe V. 21 Juillet.

„ ne conviendroit point de donner à un „ autre le caractere d'Ambassadeur. Des „ changements si fréquents perdent les „ affaires ".

Confiance due aux Espagnols.

Le Roi ajoute, qu'il est impossible d'envoyer des troupes avant l'année prochaine ; qu'au reste, le secours le plus utile sera la continuation de la guerre dans l'Empire, & la confiance de Philippe au zele & à la fidélité des Espagnols. „ Mais faites-la paroître, dit-il „ encore ; j'apprends avec douleur que „ vous ne leur en donnez aucune mar- „ que ".

On conjecturoit à la Cour de France que les ennemis n'attaqueroient point l'Espagne cette année : l'événement justifia la conjecture ; mais si l'on se flattoit de mettre fin aux intrigues de Madrid, & d'arrêter leur influence pernicieuse ; c'étoit la plus grande erreur où l'on fût tombé jusqu'alors.

LIVRE CINQUIEME.

1703.

On prépare l'Ambassadeur à son rappel.

M. de Torci. au Cardinal d'Estrées. 2 Juillet.

LA modération du ministere de France, & les égards qu'il avoit pour le Cardinal d'Estrées, ayant fait prendre le parti de préparer adroitement son rappel, Torci commença par lui en inspirer le desir. „ Je comprends aisé-„ ment, lui marqua-t-il, l'état violent „ où V. E. se trouve en Espagne; & „ j'ose dire que personne ne souhaite-„ roit plus que moi d'y pouvoir reme-„ dier. Mais, en vérité, toutes les cho-„ ses ont tourné d'une étrange maniere. „ J'aimerois cent fois mieux que V. E. „ fût avec ses amis, que dans un pays „ où il est aussi difficile d'en avoir; & „ s'il étoit possible alors qu'elle vou-„ lût entendre parler des affaires d'Es-„ pagne, je crois qu'elle ne seroit pas „ fâchée de les avoir abandonnées, „ en apprenant des détails qu'il est „ impossible d'écrire ". Dans les cas extrêmes, ces détours de politique sont ordinairement beaucoup de mal & peu de bien. On laissoit le champ libre aux passions, qui pouvoient éclater avec

Il étoit dangereux d'attendre.

d'autant plus de force, que les bornes du temps leur donneroient plus d'activité.

1703.

Les invectives continuent.

Le Cardinal d'Estrées au Roi.

11 Juillet.

Déja l'Ambassadeur témoigne à Louis XIV même son chagrin du retour d'Orri, dont *l'arrogance*, les *voleries*, *l'ambition de se rendre maître du cabinet*, avoient excité, selon lui, *l'aversion*, *pour ne pas dire l'abomination de tous*. Il représente aussi la Princesse des Ursins comme perdant l'amitié des Espagnols. Des promotions soupçonnées d'intérêt, & *l'enfermement continuel du Roi*, *qu'on lui attribue*, sont les raisons qu'il allegue de ce changement. Il l'accuse de liaisons intimes avec Médina-Céli & Aguilar, & n'oublie pas son affectation de faire briller son crédit auprès de la Reine.

Lettre de l'Abbé d'Estrées contre la Princesse des Ursins.

L'Abbé d'Estrées à M. de Torci.

18 Juillet.

L'Abbé d'Estrées, dans une lettre au Ministre, montre avec plus de réserve une antipathie également décidée pour la Princesse. Il la peint si jalouse, qu'il ne pourra conserver son amitié s'il voit la Reine, *par laquelle elle prétend de gouverner toujours entiérement le Roi*: il cite le P. Daubenton, comme l'ayant dit en confidence. Enfin, quelque envie qu'il ait de servir & de bien faire, il s'estimeroit heureux de sortir honorablement d'Espagne avec le Cardinal

1703.

d'Estrées, qu'il voit dans la disposition de solliciter sa retraite pour *la fin de la campagne*, *croyant que c'est de son honneur de l'achever*.

Sa conduite & celle de Louville, pleines de duplicité.

M. de Louville au même. 18 Juillet.

En même-temps, Louville, à peine de retour à Madrid, affectant de courtiser la Princesse des Ursins, la déchire par ses lettres plus que dans le fort de la brouillerie. Il écrit de concert avec l'Abbé, que le prétendu raccommodement n'aboutit qu'à se servir d'eux contre le Cardinal, afin de les perdre ensuite les uns par les autres; mais qu'ils n'en seront pas les dupes; qu'il n'y a *souplesse*, *bassesse*, *duplicité*, *ni dissimulation* qu'ils n'employent pour se mettre à couvert; que néanmoins il leur arrive tant de choses désagréables, qu'à la longue ils ne pourroient y tenir.

Trait mortifiant pour l'Ambassadeur.

Il rapporte que le Cardinal, n'ayant reçu que sur les onze heures du soir la nouvelle d'une victoire, remportée en Flandre par le Maréchal de Boufflers & le Marquis de Bedmar, avoit remis au lendemain à porter les lettres, de peur de faire réveiller le Roi & la Reine; que la Reine à cette occasion l'avoit traité *comme on traite les vieux chiens*; que sans doute Dieu lui a voulu faire *expier par-là les hauteurs qu'on*

l'accuse d'avoir eues pendant sa vie.

1703.

Il affirme que la Princesse des Ursins commence à être *en horreur aux Espagnols*, qu'elle *prend à toutes mains; qu'on va publiquement chez d'Aubigny pour acheter les graces comme au marché*; que les Espagnols ne comprennent pas, disent-ils, *comment le Roi abandonne le Gouvernement d'Espagne à une femme & à un valet, qui veulent que la France & l'Espagne dépendent également d'eux.* Il parle d'une fripponnerie d'Orri, laquelle fait un *bruit effroyable*; & il témoigne en être fâché, *car c'est le plus honnête homme de tous ceux à qui nous avons affaire.* Il prétend avoir des preuves certaines d'une correspondance avec la Cour de Savoye. Enfin, il dit au Ministre : „ C'est en vain que vous prétendez vous délivrer des affaires d'Espagne par le systême présent; ce systême augmentera le mal, & ne servira peut-être qu'à le rendre incurable ".

Accusations contre la Princesse des Ursins & Orri.

Le Marquis de Torci étoit sans doute trop sage, pour ne pas démêler la passion dans les rapports de Louville. Quel malheur de n'avoir pas de correspondant plus impartial & plus sûr! mais

Louville ne ménage point le Cardinal d'Estrées.

1703. on ne pouvoit apprendre que par lui certaines particularités, & on l'avoit comme autorisé à tout dire. Aussi ne ménage-t-il pas même le Cardinal d'Estrées, assurant que ce Ministre ne secondera point les projets d'Orri; que

Id. 26 Juil. les affaires de finances ne lui conviennent nullement, quoiqu'il soit fort éloigné de s'en rapporter à d'autres; que les traverses & les affronts l'aigrissent jusqu'à le mettre en *fureur*.

Nouvelle batterie contre la Princesse.

Mais c'est toujours la Princesse des Ursins que Louville attaque avec des traits empoisonnés. Il prétend tenir du Roi même, qu'elle ne pouvoit souffrir les François; qu'elle l'importunoit & le *faisoit enrager* par ses invectives contre eux; qu'il n'y avoit point de jour qu'elle ne le priât de les renvoyer; qu'elle désapprouvoit tout ce qui venoit de France, & que peu-à-peu elle inspireroit à la Reine ses sentiments, &c. A la vérité, il dit que Philippe se plaignoit, dans cet entretien, de fortes vapeurs. Et encore, de quels François vouloit-il parler? de ceux qui réellement mettoient le désordre en Espagne.

Haines de Cour irréconciliables & fardées.

Ces nouvelles batteries contre la Princesse, après une feinte réconciliation, donnent l'idée la plus juste des haines

1703.

& des intrigues de Cour : il en devoit naître de nouveaux éclats, non pour le bien des affaires, mais pour le triomphe des animosités personnelles. L'Etat menaçoit ruine, & chacun sembloit ne penser qu'à soutenir sa propre fortune, ou à renverser son ennemi. Il semble qu'on l'auroit dû prévoir à Versailles.

Combien le Cardinal d'Estrées se faisoit haïr.

Puisque Louville qualifioit lui-même de *fureur* les emportements du Cardinal d'Estrées, la Reine & la Princesse des Ursins n'exagéroient point en se servant du même terme. La premiere écrivoit franchement à Louis XIV, qu'elle & son mari le haïssoient tellement, que s'il falloit, pour conserver la Couronne, avoir toujours le Cardinal, elle ne savoit ce qu'ils choisiroient de préférence. La seconde, en se plaignant de ses manœuvres pour la décrier, prouvoit au Ministre la fausseté de ses imputations; & demandoit quelle idée on devoit avoir du zele de l'Ambassadeur, qui s'efforçoit de persuader aux Espagnols qu'elle vendoit tous les emplois du Royaume ? „ Les partisans de l'Empereur peuvent-ils lui rendre un plus „ grand service ? " Elle annonce qu'il ne sera pas aisé de retirer le Cardinal, & qu'on doit craindre de sa part des

Lettre du 28 Juillet.

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 29 Juillet.

éclats terribles lorſqu'on lui parlera plus clairement de ſon retour.

1703.

L'Abbé ſe propoſe de brouiller. Orri & la Princeſſe.

Orri, en arrivant, tâcha de concilier la Princeſſe avec l'Abbé d'Eſtrées & Louville. L'Abbé fut content de la maniere dont elle parla, dans une explication qu'il y eut entre eux. Mais eſpérant ſans doute de la brouiller avec ce financier, (car ſon deſſein perce malgré lui), il fait entendre dans une lettre, qu'ils ne feront pas long-temps d'accord; que leur union eſt le fruit des querelles avec l'Ambaſſadeur; que leurs principes & leurs ſentiments ſont d'ailleurs trop oppoſés pour qu'elle dure.

L'Abbé d'Eſtrées à M. de Torci. 30 Juillet.

„ Madame des Urſins veut gouverner „ par les Eſpagnols : Orri veut gouverner par la France; Madame des „ Urſins veut ſatisfaire ſa vanité, & „ conduire les affaires avec des ménagements qui gâtent tout : Orri deſire „ un Gouvernement réglé. Or, comme Louville & moi penſons à peu „ près de même, vous comprenez qu'il „ ne ſera pas impoſſible de le réunir „ entiérement à nous, dès qu'il trouvera de l'oppoſition de l'autre côté. „ Ce qui me le perſuade encore, c'eſt „ que, quoiqu'il ne mépriſe pas les „ profits, je le vois touché d'un motif

1703.

„ de gloire dans le rétabliſſement des
„ affaires d'Eſpagne ; & je ne ſais mê-
„ me s'il ne ſe flatte pas que les ſervi-
„ ces qu'il rendra en Eſpagne, le pour-
„ ront conduire à une plus grande élé-
„ vation en France ".

Il veut agir de concert avec Louville.

Pour Louville, il faut bien ſe garder de conſentir à ſa retraite : la connoiſſance qu'il a du pays, & la *vivacité de ſon imagination*, peuvent être d'un grand ſecours, ſelon l'Abbé d'Eſtrées ; il achevera de s'inſtruire parfaitement de ce qui regarde l'Eſpagne, & pourra devenir néceſſaire pour les affaires, comme il l'eſt déja auprès du Roi, auprès de qui un autre n'acquerroit pas en dix ans la confiance dont il jouit. Ainſi l'intérêt de l'Abbé & celui de Louville deviennent communs. C'eſt un nouveau malheur. Nés tous deux pour l'intrigue, hommes de parti, entêtés & préſomtueux, ennemis mortels de la Princeſſe des Urſins, ils exciteront encore des orages plutôt que de rétablir l'ordre dans les affaires.

On ſe refroidit en France à l'égard du Roi d'Eſpagne.

La Cour de France, fatiguée par des contradictions & des difficultés ſans nombre, ſe refroidiſſoit beaucoup à l'égard du Roi d'Eſpagne, dont on lui exagéroit la foibleſſe. Torci ne le diſſimuloit

1703.
M. de Torci.
4 Août.

point à Louville. „ Que sera-ce encore, disoit ce Ministre en parlant de
„ Philippe V, s'il change son *despacho*,
„ pour y faire entrer les gens dont on
„ commence à parler? Ce que la France
„ y gagnera, sera d'être débarrassée de
„ l'Espagne dont le poids devient tous
„ les jours plus à charge : & je vous
„ dirai que je crains que l'on ne commence à s'en appercevoir un peu trop.
„ Si le Roi Catholique est bien conseillé, il prendra garde de donner des
„ prétextes de changer la conduite
„ qu'on a tenue jusqu'à présent à son
„ égard ".

Ce Prince rend compte des affaires à Louis.
Philippe V à Louis XIV.
31 Juillet.

Cependant Philippe écrivoit de longues lettres pour rendre compte de tout; il paroissoit entrer dans tous les détails du gouvernement; il faisoit voir que Léganez, dont Messieurs d'Estrées avoient conçu une idée trop favorable, (l'Abbé en convenoit déja lui-même) l'avoit indignement trompé sur l'état des troupes, & avoit fourni les plus mauvaises armes du monde, (comme Capitaine-Général de l'Artillerie); que les Provinces les plus exposées se trouvoient par-là sans défense; que Rivas le trompoit aussi dans le *despacho*. Enfin il représentoit fortement les maux à son

grand-pere; il propoſoit les remedes imaginés par Orri; mais il ſuſpendoit l'exécution pour éviter les ſaillies du Cardinal d'Eſtrées: & il juroit *foi de Roi* que cet Ambaſſadeur ne paſſeroit pas de jour à Madrid, ſans faire un tort conſidérable aux deux Couronnes.

1703.

Quoique l'Ambaſſadeur ſentît bien l'impoſſibilité d'y reſter long-temps, il vouloit, par un point d'honneur, prolonger ſon ſéjour juſqu'à la fin de la campagne. Dans une dépêche au Roi, après avoir rappellé en détail ſes longs ſervices, & relevé *l'odieuſe ingratitude* de la Princeſſe des Urſins, qu'il avoit comblée d'obligations à Rome; après avoir invectivé contre elle & contre Orri, & dépeint, à ſa maniere, les traverſes, les contradictions qu'il a eſſuyées avec une *grande patience & quelque ſupériorité*, il demande la permiſſion de quitter une Cour où il reçoit des traitements indignes; mais il dit qu'il ſe fait un devoir d'y demeurer au moins deux mois, pour n'avoir pas l'air de s'enfuir d'un lieu où la rupture du Portugal doit faire craindre bien des choſes. Il prévoit qu'une pareille retraite ſera mal interprétée contre lui, à moins que le Roi ne veuille démentir ſes ennemis

Le Cardinal d'Eſtrées demande enfin ſon rappel;

Mais il ne veut pas s'en aller auſſi-tôt qu'il le faudroit.

1703.

par quelque marque éclatante d'estime & de bienveillance; & comme il n'a aucune vue personnelle à former, il demande que les graces tombent sur son neveu, dont il loue le zele égal au sien.

Le Roi lui insinue que son départ est nécessaire.

Louis XIV lui écrivoit cependant le même jour, de maniere à lui faire entendre qu'il ne pouvoit se retirer trop tôt : „ Je vois qu'on a entiérement „ changé l'esprit du Roi d'Espagne à „ votre égard. Non-seulement il me „ demande instamment, aussi-bien que „ la Reine, de vous rappeller, mais je „ voix qu'il vous cache ses résolutions „ en même-temps qu'il m'en instruit „ par ses lettres. Le tort que cette dis„ sention fait aux affaires, m'est encore „ moins sensible que la maniere dont „ vous êtes traité. Ainsi, je crois de„ voir à l'attachement personnel que „ vous m'avez toujours témoigné, & „ à l'amitié que j'ai pour vous, de vous „ accorder la permission de revenir au„ près de moi, sans attendre que vous „ la demandiez. Je serai très-aise de „ vous voir délivré de toutes les pei„ nes que votre zele vous a fait souf„ frir, & de vous témoigner moi-mê„ me la satisfaction que j'ai des im„ portants services que vous m'avez

Lettre du Roi. 10 Août.

„ rendus en Italie & en Espagne ".

1703.

Une source perpétuelle d'embarras pour la Cour de France, & de mal pour les affaires des deux Royaumes, c'étoit de flotter entre deux partis inconciliables, & de vouloir les ménager tous les deux. Dans le temps où le Ministere & le Monarque avoient plus de vigueur, on auroit sans doute tranché les difficultés par des résolutions plus fermes. Mais les intrigues de la Cour de Versailles, où chacun avoit ses partisans, où la vieillesse de Louis XIV entraînoit nécessairement les longueurs & l'incertitude : ces intrigues fomentoient probablement celles de Madrid, parce qu'elles empêchoient de les étouffer.

Trop de foiblesse dans le Ministere de France.

Torci lui-même conseille à l'Abbé d'Estrées une sorte d'artifice à l'égard de la Princesse des Ursins; d'employer Orri à lui persuader ce qu'il jugera convenable, & de prendre garde qu'elle ne s'en apperçoive. „ Il faut lui laisser, „ dit-il, le plaisir de croire qu'elle aura „ imaginé ce qu'on lui inspirera de „ meilleur : c'est le moyen de l'engager à le faire, & d'y obliger par elle „ le Roi d'Espagne. Orri sera certainement plus propre que personne à „ ce manege ". Quelle apparence que

Fausse idée de Torci.

Lettre du 13 Août.

1703.

l'ambition de l'Abbé se prêtât ainsi à flatter l'orgueil de la Princesse! Ne devoit-on pas le connoître.

Ses vues sur la maniere de faire les réformes en Espagne; *Ibid.*

Le Ministre propose une autre idée politique sur les changements à faire en Espagne. Il croit qu'on doit aller au but sans laisser pénétrer ses vues au public, de maniere que des projets médités de loin semblent naître des conjonctures présentes. Ceux que l'on mécontentera par les réformes, conserveront du moins l'espérance de voir les anciens abus recommencer, lorsque la situation des affaires sera plus tranquille. „ Il paroît „ très-important, ajoute-t-il, de pla„ cer dans les principaux emplois du „ Gouvernement, des gens attachés par „ leur propre intérêt à sa conservation, „ & à se maintenir eux-mêmes par la „ protection de la France : c'est ce „ qu'on ne trouvera jamais dans les „ Grands, qui croyent que tout chan„ gement leur est indifférent". Quand l'amour du bien public est si rare, il faut bien prendre les hommes par l'intérêt.

& sur les personnes qu'il faut employer.

Camp formé par Orri, & dont le peuple est charmé.

Qu'Orri fût intéressé ou non, il pouvoit rendre des services essentiels, pourvu qu'il modérât son ardeur. Un camp qu'il avoit projetté, & que la Cour de France

France avoit approuvé contre l'avis de l'Ambassadeur, existoit déja près de Madrid, en attendant qu'on le transférât ailleurs. Le peuple y accouroit en foule avec des signes de joie ; quand Philippe y paroissoit, tout retentissoit de ces acclamations : *Vive le Roi, vive la Reine, & meure le traître d'Amirante ; allons avec le Roi le chercher & tuer les Portugais.* On manquoit encore d'armes & d'argent. Mais Orri avoit pris ses mesures pour tirer des armes de France, & il faisoit espérer environ douze millions, soit de la réunion de plusieurs droits en une seule ferme, soit du recouvrement de fonds considérables, qui se dissipoient pour des usages autrefois réels, alors supposés.

1703.

Philippe V à Louis XIV. 14 Août.

Ressources qu'il compte avoir.

Philippe rapporte ces détails dans une longue lettre à Louis XIV. Il y ajoute sur le compte du Cardinal Ambassadeur : „ Je me suis armé de patience pour attendre le temps que „ vous jugeriez à propos de m'en délivrer ; mais quand j'apprends qu'il dit „ au Marquis Del-Fresno, que lui & les „ personnes de son rang se sentiroient „ bientôt des projets qu'on veut suivre ; „ qu'il concerte avec la Comtesse de

Philippe se plaint des excès du Cardinal Ambassadeur.

1703.

„ Palma, la Marquiſe Del-Carpio &
„ quelques autres de leur faction, de
„ ſe faire écrire par le Comte de Pal-
„ ma les choſes les plus vives pour les
„ publier; quand j'entends murmurer
„ contre toutes mes démarches, juſ-
„ qu'à condamner l'ordre que je donne
„ d'aſſembler ſous Madrid les ſix régi-
„ ments de Cavalerie & de Dragons,
„ dont j'ai formé un camp, & que je
„ ſais que c'eſt lui qui le fait blâmer;
„ en un mot, quand je me vois réduit
„ à lui cacher les moindres de mes
„ idées, pour ne les lui pas donner à
„ tourner malicieuſement en ridicule,
„ avant même qu'il ſoit queſtion de les
„ exécuter, & que j'expérimente tous
„ les jours que cela ne roule que ſur
„ le deſſein de rendre la Princeſſe des
„ Urſins odieuſe, en inſinuant que c'eſt
„ par ſes conſeils que je fais tout ce
„ qu'il veut donner à croire que je fais
„ de mal : je vous aſſure que j'ai lieu
„ d'être touché ; & d'autant plus que
„ je connois que ſa vivacité augmente
„ tous les jours, & que, ſans conſidé-
„ rer ſi ce qu'il dit & ce qu'il fait eſt
„ contraire à votre ſervice & au mien,
„ il ſuit aveuglément tout ce que ſa
„ mauvaiſe humeur & ſon eſprit vin-

„ dicatif lui ſuggerent... Il n'eſt aſſu-
„ rément pas capable de me ſervir en
„ rien : vous en jugerez quand vous
„ l'entendrez ; & il peut me nuire en
„ tout par les factions qu'il tâche de
„ former. Le temps eſt précieux : fai-
„ tes, je vous prie, qu'il ne me le faſſe
„ pas perdre ".

1703.

Rapport de Louville plus ſuſpect que jamais.

Plus le moment de la révolution approche, (c'en étoit une dans cette Cour ſi agitée) plus on voit augmenter de part & d'autre l'aigreur & l'impatience. On voit ſur-tout l'imagination de Louville s'exalter dans ſes lettres au Marquis de Torci. Le renvoi d'une partie de la maiſon Françoiſe, cuiſiniers & autres gens pareils, dont on pouvoit fort bien ſe paſſer, lui échauffoit certainement la bile, & l'attachoit davantage à ſon idée principale, qu'il y avoit dans le palais une ſorte de conſpiration contre la France. Il faut donc ſe défier de ſes rapports & de ſes aſſertions ; car il s'étoit trompé ſouvent, il avoit induit en erreur le Miniſtere : mais continuons d'en extraire la ſubſtance, ne fut-ce que pour démontrer que la plus grande faute en politique (on en commit trop ſouvent de telles,) eſt de confier les affaires à des eſprits impétueux, intrigants,

brouillons, capables de tout quand une fois la passion les domine & les emporte.

1703.

Il se déchaine contre le Pere Daubenton.

M. de Louville à M. de Torci. 11 Août.

Il avoit beaucoup loué jusqu'alors le P. Daubenton, qui, suivant son rapport, avoit fait des actions *pas trop bonnes* pour le mettre dans la confiance intime de Philippe. Maintenant il en parle comme d'un frippon lié avec les Espagnols pour le perdre, lui & tous les François : c'est *l'ame damnée* de la Princesse des Ursins, en faveur de laquelle il agissoit auprès du P. de la Chaise contre le Cardinal d'Estrées ; tandis que pour amuser cet Ambassadeur, il lui *disoit le diable, & de la Princesse, & du Roi, & de la Reine, & d'Orri & de tout le monde :* Orri à tout découvert ; le *pauvre Cardinal* est le seul qui veuille encore être sa dupe, sans trop savoir pourquoi. Louville confesse qu'il a été dupe lui-même, & qu'il a trompé le Duc de Beauvilliers en faveur de Daubenton. Ce qu'il y a de certain, c'est que le dernier étoit un habile Jésuite, qu'on le faisoit entrer dans les affaires, qu'il y prenoit goût, passant une grande partie de la journée au palais. Quel crédit un Confesseur ne pouvoit-il pas acquérir à la

Cour d'Espagne, puisque c'étoit un personnage si considérable à celle de France?

1703.

Louville vient ensuite au systême du Gouvernement. Il craint qu'on n'ait pris le mauvais parti de l'abandonner à la Princesse des Ursins, sous le nom de la Reine. Ce qu'il dit de l'une & de l'autre, & même du Roi, décele tant de passion, est si injurieux, qu'à peine peut-on excuser Torci d'avoir mis dans sa confidence un homme de ce caractere. Voici ses termes : „ Comme vous „ devez connoître la Princesse par-tout „ ce qui vous en est revenu, il est inu- „ tile de vous faire sentir combien elle „ est dangereuse pour la France. Mais „ comptez que la Reine ne l'est pas „ moins; que vous la pouvez déja con- „ sidérer comme la plus dangereuse „ Princesse qu'il y ait au monde, la „ plus ennemie de la France & des „ François, & la plus attachée à sa „ maison. Jugez ce que ces sentiments „ peuvent produire dans une petite „ personne de quatorze ans, d'une pré- „ somption & d'une ambition démesu- „ rées, fausse, avare, mal-faisante, dis- „ simulée à l'excès, conduite par Ma- „ dame des Ursins, gouvernée par M-

Il injurie la Reine & la Princesse des Ursins.
Ibid.

1703.

„ de Savoie, excitée par les Espagnols
„ à faire des choses qui sont également
„ de leur goût & du sien; qui peut
„ tout sur l'esprit d'un mari foible,
„ timide, irrésolu, qui n'a jamais de
„ volonté, peu de sentiment, qui doit
„ être décidé à chaque moment sur
„ chaque action individuelle, non faute
„ d'esprit & de connoissance, mais par-
„ ce que le ressort qui détermine les
„ hommes n'est pas en lui, & parce
„ que Dieu lui a donné un esprit su-
„ balterne, & si je l'ose dire, subjugué,
„ qui le fera toujours dépendre de quel-
„ qu'un ".

Il parle du Roi avec mépris.

Ses conseils au Ministre de France.

Après cette tirade, soutenue avec tout l'excès d'une confiance téméraire, il réfute l'opinion qu'on paroît adopter en France, que la Reine ayant un esprit supérieur, doit gouverner le Roi. Ce seroit, à son avis, vouloir perdre & le Roi & la Monarchie. Il faut, à l'en croire, ôter la Princesse des Ursins : la Reine, enfant de quatorze ans, *jettera peut-être quelques larmes, qu'on aura soin de lui essuyer sans bruit.* Il faut envoyer des troupes à Philippe; car pourroit-on l'abandonner? *n'est-il pas doux, soumis, traitable, bon, facile ; n'aime-t-il pas sa maison, la*

France & les François? & l'obsession où il est ne rend-elle pas ses fautes excusables? Il faut qu'une personne autorisée lui fasse comprendre de qui il doit se défier, à qui il doit se fier, & lui porte une lettre de Louis XIV où soient expliqués ses véritables sentiments; & il deviendra bientôt tel qu'on voudra. Il faut qu'un homme sûr *assiste à ses lettres*, & que ses réponses se fassent hors de la présence de la Reine & de ceux qui la gouvernent. Louville assure que ce ne sont point les lettres de Philippe que reçoit Louis XIV, mais bien celles de la Princesse des Ursins & d'Orri, *transcrites mot à mot;* au-lieu qu'il l'obligeoit à penser, & refusoit même de lui dire certains tours de phrases, lorsqu'il l'aidoit dans sa correspondance épistolaire.

1703.

Louville agissoit par ambition.

Si l'on veut l'en croire, loin de souhaiter de reprendre cette fonction, il ne pense qu'à une prompte retraite. Mais on croira plutôt qu'il se désignoit en quelque sorte lui-même, comme le personnage de confiance qu'il falloit au jeune Roi. J'ai remarqué dans ses lettres d'Italie, que le Comte de Marsin le soupçonnoit d'aspirer à l'Ambassade. En le voyant se mêler de tout, don-

1703

ner des avis sur tout, décider également sur les affaires & sur les personnes, il étoit fort naturel de penser que des vues ambitieuses le faisoient agir. Les passions se trahissent souvent elles-mêmes.

La Cour de France faisoit des fautes dangereuses.

Dans ces malheureuses brouilleries, la conduite des Ministres de France, trop gênées par les considérations personnelles, laissoit toujours un levain de fermentation. On exhorte Louville à mander ce qui se passe; Louville ne présente les objets que sous une face propre à inspirer des partis violents. On sent que la Princesse des Ursins est nécessaire, & l'on donne la principale confiance à ceux qu'on connoît pour ses détracteurs & ses ennemis. On rappelle le Cardinal d'Estrées, qui réellement avoit causé & entretenu le désordre; & on lui accorde par écrit des preuves d'une satisfaction complete.

Elle loue le Cardinal d'Estrées.

Lettre du 21 Août.

Le Ministre lui marque même qu'il ne sera pas aussi facile de remettre l'ordre en Espagne, qu'il l'a été *de laisser usurper toute l'autorité du Roi par des gens à qui elle ne devoit pas être confiée; que l'on ne peut presque espérer de remede lorsque ce Prince, aussi insensible qu'il l'est, se trouvera entiérement abandonné à ceux qui l'obse-*

dent, après le départ de ſon Eminence. L'animoſité & l'indiſcrétion du Cardinal étant ſi connues, comment lui fourniſſoit-on de quoi décrier encore des perſonnes dont on croyoit avoir beſoin?

1703.

Pouvoit-on croire Louville?

En liſant dans une lettre de Louville : *Je me conduis de maniere que, pourvu que vous ne me déceliez pas, il ne paroîtra rien de tout ce que je vous demande; & je fais ici un noviciat de fauſſeté dans laquelle j'avance fort;* j'admire comment un Miniſtre des plus eſtimables pouvoit ſe repoſer ſur ſa franchiſe. Son ton tranchant & prophétique n'eſt pas d'ailleurs celui d'un homme qui approfondit les affaires. Il veut que la France envoye au plutôt quinze mille hommes pour entrer en Portugal. Si on n'envoye pas ce ſecours dès à préſent, il annonce qu'avant Noël le Roi ſera perdu & détrôné ; & que l'Archiduc étant une fois à Madrid, avec les forces du Portugal, à la tête des Conſeils, il n'y aura plus aucune eſpérance de retour. C'eût été bien fait d'envoyer promptement des troupes, ſi on l'avoit pu ; mais nous verrons qu'il ne falloit pas déſeſpérer du zele & de la conſtance des Eſpagnols.

Lettre du 2 Septemb.

L'Abbé d'Eſtrées voit auſſi mal les choſes.

L'Abbé d'Eſtrées, imbu des ſenti-

ments de Louville, ne pouvoit qu'augmenter les préventions de la Cour de France. Il peint les Grands comme ennemis des deux Rois, mais se repaissant de fumée; hommes qu'il suffit de traiter d'une maniere très-honnête. Le peuple, selon lui, est tellement persuadé qu'ils s'opposent au rétablissement des affaires, que rien n'égale sa haine pour eux; & pourvu que les choses aillent bien, les Espagnols se soucieront peu par qui ils sont gouvernés. (C'est-à-dire, sans doute, verront sans peine que les François soient les maîtres du Gouvernement.) L'Abbé convient qu'il n'y a pas de sujets plus fideles, ni qui ayent plus de vénération pour leur Roi; & il dit néanmoins dans la même phrase que cette nation si grave, qui a toujours passé pour si constante, change très-aisément, qu'on la gagne avec facilité, & qu'on la perd de même. Une pareille méprise sur le caractere des Espganols doit faire craindre que le nouvel Ambassadeur ne se trompe sur tout le reste.

1703. L'Abbé d'Estrées à M. de Torci. 29 Août.

Défection du Duc de Savoye, non prévue.

D'un autre côté, les périls augmentoient, sans qu'on les prévît. Le Duc de Savoie avoit traité depuis le mois de Janvier avec les ennemis; & ses Am-

baſſadeurs aſſuroient toujours les deux Rois de ſa fidélité à tous ſes engagements. Louis XIV ne pouvoit croire qu'il les violât. Il a trop d'intérêt d'y perſiſter pour en juger autrement, diſoit-il. Cependant le bruit de ſa défection prochaine étoit public, & la rupture alloit éclater. Les fatales diviſions qui agitoient l'Eſpagne &, par contre coup, les conſeils de France, préparoient toutes ſortes de malheurs. Rien ne contribua peut-être davantage à faire perdre deux alliés abſolument néceſſaires. Le Duc de Savoie & le Roi de Portugal, voyant un trône ſi mal affermi, ébranlé par tant de déſordres, crurent que le temps étoit venu de profiter de ſes ruines. Torci marque à la Princeſſe des Urſins : „ La déſunion „ des François a fait plus de tort aux „ affaires en Eſpagne, que toutes les „ cabales des mal-intentionnés qui ne „ ſongent qu'à l'entretenir ". Il avoit raiſon.

1703. Louis XIV à Philippe V. 6 Septemb.

Les diviſions des François, ſource de malheurs.

Lettre du 14 Septemb.

Les lettres du Cardinal d'Eſtrées avant ſon départ, même ſes dépêches au Roi ſont pleines de fiel, d'accuſations, de traits ſatyriques contre ceux qu'il haïſſoit, principalement contre Orri. Elles prouvent ſeulement que ce fier Ambaſ-

Le Cardinal d'Eſtrées ne ſe calme point.

1703.

sadeur étoit implacable, qu'il avoit allumé un feu terrible par son animosité, & que son séjour en Espagne dévenoit pernicieux, comme Philippe l'assuroit.

Louis XIV presse son départ.

Aussi le Monarque étoit-il au désespoir de le voir toujours assister à son Conseil du cabinet. Louis XIV n'avoit pas cru qu'il retardât son départ. Il lui écrivit enfin de maniere à le décider :

Le Roi au Cardinal d'Estrées. 16 Septemb.

„ Comme vous êtes hors d'état de remédier présentement aux désordres, „ vos conseils n'étant plus écoutés, il „ est de votre prudence d'ôter le prétexte de dire que votre présence empêche qu'on ne fasse toutes les dispositions qui conviendroient au bien „ des affaires. Si vous êtes donc retenu „ par quelque raison particuliere, je „ vous permets de dire que je vous ai „ donné un ordre positif de partir sans „ délai ; & je vous le donne en effet, „ afin que vous le puissiez dire avec „ vérité ".

L'Abbé d'Estrées, nouvel Ambassadeur. Le Roi ne veut pas qu'il entre au *despacho*.

Mais une résolution imprévue de Louis, devoit causer beaucoup d'embarras à Philippe. Il lui marquoit : „ Vous serez satisfait sur le départ du „ Cardinal d'Estrées ; & s'il reçoit en„ core ma lettre à Madrid, je suis per-

1703.

Louis XIV à Philippe V. 16 Septemb.

„ ſuadé qu'il en partira inceſſamment
„ après l'avoir lue. Je ſouhaite que ſa
„ retraite mette vos affaires en meil-
„ leur état : il en eſt temps. L'Abbé
„ d'Eſtrées n'oubliera rien pour vous
„ plaire. Je lui écris de ne point entrer
„ dans le *deſpacho*. Il convient qu'il
„ ne ſoit préſentement rempli que de
„ vos ſujets. Ils en auront plus d'atten-
„ tion aux intérêts de V. M.; ils n'im-
„ puteront pas aux ſujets François la
„ cauſe de tous les maux de la Mo-
„ narchie. Je me rapporte ſur les affai-
„ res à ce que l'Abbé d'Eſtrées vous
„ en dira, &c. ".

Motif de cet ordre imprévu.

Après avoir recommandé à celui-ci la bonne intelligence ſi néceſſaire entre les François, le Roi dit dans ſa dépêche : „ Il faut ſonger à combattre également les ennemis intérieurs de l'Eſ-
„ pagne & les étrangers. Les premiers
„ ont fait juſqu'à preſent ce qu'ils ont
„ pu pour rejetter la haine générale
„ ſur les François. Il ne faut pas dou-
„ ter qu'ils ne ſongent à vous perdre,
„ & non-ſeulement vous, mais tous
„ ceux que j'enverrois en Eſpagne; &
„ que la jalouſie de voir entrer mes
„ Ambaſſadeurs dans les plus ſecrets
„ conſeils du Roi Catholique, ne ſoit

1703.

„ la principale raiſon de l'animoſité „ que les principaux de la nation au- „ ront contre eux. J'ai cru qu'il étoit „ autant de mon ſervice que de votre „ intérêt de ne vous y pas expoſer ". Le Roi ajoute que ſi le Cardinal Portocarréro ſe retire, comme il y a beaucoup d'apparence, il faudra faire entrer au *deſpacho* le Préſident de Caſtille, & le Marquis de Mancéra. C'étoit une choſe arrangée depuis long-temps de concert avec Philippe.

Retraite bruſque de Portocarréro.

Philippe V à Louis XIV. Le Cardinal d'Eſtrées. 21 Septemb.

Avant que ces lettres puſſent arriver, Portocarréro prit bruſquement ſon parti, s'excuſa ſur ſon âge & ſes infirmités, donna la démiſſion de ſon régiment, (car on l'avoit nommé Colonel, ſelon le projet que nous avons vu) remit les fonds qui reſtoient entre ſes mains, & malgré les inſtances du Roi & de la Reine, perſiſta dans le deſſein de ſe retirer. Le Cardinal d'Eſtrées aſſure qu'il a fait tous ſes efforts pour le diſſuader de cette réſolution : il l'attribue à divers ſujets de mécontentement; mais Philippe l'attribue aux maneges de l'Ambaſſadeur lui-même, qui ſachant que ſon neveu n'entreroit point au *deſpacho*, (Torci l'avoit annoncé d'avance) vouloit le jetter dans l'embar-

ras, & le voir abandonné à lui-même, afin d'avoir plus d'occaſions de blâmer ſa conduite.

1703.

Soupçons de Philippe V contre le P. Daubenton.

Une affaire bien plus étrange mit le comble aux chagrins de Philippe. Le P. Daubenton lui devient ſuſpect de la plus odieuſe perfidie. Il ſe laiſſe perſuader, il écrit à Louis XIV que ce Jéſuite abuſant de ſa confiance, animé par l'ambition de le gouverner abſolument, a été le principal mobile des cabales de ceux qui veulent lui faire tenir ſeul le *deſpacho*; que pour arriver à ſon but, il a eu la hardieſſe de vouloir lui impoſer dans la confeſſion des choſes *très-extraordinaires*; (dont le but étoit de le brouiller avec la Reine) que l'Abbé d'Eſtrées & Louville lui ont découvert qu'il a *joué tout le monde*; qu'il s'eſt laiſſé gagner par le Cardinal d'Eſtrées, pour inſpirer à la plupart des Grands de la haine contre la Princeſſe des Urſins & Orri. Le Monarque voudroit ramener le Confeſſeur de ſon égarement; mais il penſe néanmoins que le plus court ſeroit de lui en envoyer un autre.

La Reine les confirme.

Lettre du 27 Septemb.

Des lettres de la Reine, de la Princeſſe, de l'Abbé & de Louville confirment cette découverte. La Reine prie

Louis XIV de faire qu'on ne fache pas pourquoi Daubenton fera rappellé. Les Jéfuites, dit-elle, *ont une forte cabale en ce pays-ci; il y en a plufieurs d'inclinations très-Allemandes, qui font amis intimes du très-révérend Pere, & logent dans la même maifon que lui.* La Princeffe foupçonne que le fecret de fes lettres a été révélé au Cardinal par le Jéfuite; car elle lui avoit montré tout ce qu'elle écrivoit pour fa juftification, étant bien-aife d'avoir le Confeffeur du Roi *pour témoin, & même pour Directeur, dans une affaire qui intéreffoit fon honneur & fa confcience.* L'Abbé eft effrayé, affure-t-il, de la conduite du Confeffeur, de fes maneges infinis avec les Efpagnols, de fa fourberie, de fa méchanceté, de fes fuppofitions pour divifer tout le monde, pour chaffer ceux qui avoient le plus de crédit auprès du Roi d'Efpagne, & refter feul maître & premier Miniftre. Louville, fort content d'avoir réuffi dans fon projet, puifqu'on ne fauroit douter qu'il ne fût le principal auteur de la difgrace du Jéfuite: *C'auroit été bientôt un fecond Cardinal Nittard, dit-il, & je fuis perfuadé qu'il vifoit à être grand-Inquifiteur comme lui.*

1703.

La Princeffe encore plus. A M. de Torci. 25 Septemb.

Au même, 25 Septemb.

Au même, 20 Septemb.

Sur l'expofé du Roi d'Efpagne, Louis décida que, dès qu'il croyoit Daubenton capable d'abufer de fa confiance, il falloit le renvoyer fans éclat; il promit de choifir un autre Confeffeur, propre à cet emploi, & qui ne voulût point fe mêler d'affaires.

1703. Louis promet de changer le Confeffeur. Louis XIV à Philippe V. 10 Octob.

Mais Philippe fe radoucit bientôt pour Daubenton. Ce qu'il en écrit à fon grand-pere, fait connoître les horreurs des cabales dont la Cour étoit agitée. Voyant le Jéfuite continuer fes manœuvres, il n'avoit pu s'empêcher de lui témoigner enfin fon mécontentement. Quelle avoit été fa furprife, de l'entendre attribuer aux confeils du Cardinal d'Eftrées tout ce qu'il avoit fait, pour mettre la divifion entre lui & la Reine, pour ôter à cette Princeffe toute connoiffance des affaires, fous prétexte que c'étoit rendre un fervice effentiel au Roi de France! Daubenton affura encore que depuis qu'il fe mêloit d'intriguer avec les uns & avec les autres, tout lui avoit été fuggéré, foit par le Cardinal, foit par l'Abbé d'Eftrées & par Louville. Enfin, il avoit demandé pardon, il avoit ébranlé Philippe, & l'avoit réduit à ne favoir plus que penfer ni que croire.

Eclairciffement de Philippe avec Daubenton. Lettre de Philippe V. 15 & 19 Oct.

Noirceurs dans les intrigues.

1703.

Louville rappellé.

Dès que Daubenton fut averti de la sorte, il envoya un courrier au P. de la Chaise, chargé d'une lettre qu'il adressoit à Louis XIV. Il accusa sans doute fortement Louville; & il ne manquoit pas de matiere, puisque tous deux dans les commencements intriguoient de concert. Louville fut la victime des Jésuites & de sa propre imprudence. On lui envoya sur le champ un ordre de quitter l'Espagne.

Son animosité contre le Confesseur.

A M. de Torci. 3 Nov.

„ J'ai des preuves plus qu'il n'en „ faut, (dit-il avec son ton ordinaire, „ au sujet du Confesseur,) pour le con- „ vaincre que c'est le plus méchant „ homme que j'aye connu; mais je ne „ saurois le regarder comme mon plus „ cruel ennemi, quand je fais réflexion „ sur l'avantage qu'il me procure de „ sortir au plutôt de cette Cour.... „ Une des plus grandes marques de „ son peu de jugement, est de me „ faire retourner en France. Un hom- „ me sans crainte & sans espérance, „ fidele, qui n'a plus rien à ménager, „ & qui n'a que la vérité pour guide, „ est bien dangereux ".

Son caractere l'avoit rendu fort dangereux.

Cet homme, aussi présomptueux que vif, ne doutant de rien, jugeant de tout, presque toujours extrême dans ses ju-

1703.

gements; capable de bien ſervir, où il n'auroit fallu que de l'eſprit, du courage & de l'ardeur; plus capable de brouiller, où il y avoit du trouble & des cabales; entraîné par une imagination fougueuſe, & ſe diſſimulant à lui-même ſes écarts, avoit certainement été un vrai flambeau de diſcorde.

Daubenton l'étoit auſſi.

Pour le Confeſſeur intrigant, il prouva bien qu'un homme de parti, maître de la conſcience d'un Roi ſcrupuleux, eſt infiniment à craindre dans les Etats. Nous le verrons à ſon tour rappellé d'Eſpagne, mais pour y retourner bien tôt & pour y dominer.

L'Abbé d'Eſtrées paroît content de ne pas entrer au *deſpacho*.

L'affaire du *deſpacho* étoit de nature à exciter encore plus de mouvements. L'Abbé d'Eſtrées écrivant à Torci, ſe félicite de la réſolution qu'on a priſe en France de n'y pas faire entrer l'Ambaſſadeur. Il n'a pas, dit-il, la vanité *de vouloir ſe donner des airs de Miniſtre en Eſpagne*; il doit regarder ſon emploi *comme un paſſage, & un moyen pour mériter les graces* où il aſpire. Mais il repréſente en même-temps tout ce qu'il imagine de plus propre à inſpirer d'autres réſolutions. Rien n'eſt mieux vu, à l'entendre, ſi l'on veut abandonner les Eſpagnols: en ce

Lettre du 22 Septembre.

Il combat pourtant cette réſolution de la Cour.

1703. cas, il faut rappeller Orri, dont les ſoins, l'application & le travail deviennent inutiles, & ne ſauroient produire que de la haine, dès que l'Ambaſſadeur de France n'eſt plus à portée de le ſoutenir dans le *deſpacho* : par-là on expoſe le Roi & la Reine aux plus grands malheurs : d'ailleurs, il ſera très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, que Louis XIV conſerve quelque autorité en Eſpagne, après avoir ſacrifié un avantage ſi précieux.

Il fait l'éloge d'Orri.

Il fait enſuite l'éloge de la droiture & de la bonne foi d'Orri (attaqué par ſon oncle comme un frippon); & il ajoute : „ Pendant que Madame des „ Urſins ſera gouvernée par lui, car il „ faut néceſſairement qu'elle le ſoit par „ quelqu'un, les choſes en iront mieux „ & vous verrez plus de ſuite & plus „ d'ordre dans le Gouvernement. Mais „ pour fixer & arrêter la légéreté des „ femmes, je crois que vous devriez „ prendre l'ordre du Roi pour écrire „ aux parties intéreſſées, qu'à la pre- „ miere nouvelle d'une diviſion, *ſans* „ *examiner davantage qui aura tort* „ *ou raiſon, il rappellera tout le mon-* „ *de, & fera maiſon neuve* ".

Conſeil dangereux & violent.

Imputation odieuſe.

Il propoſe encore comme un moyen

1703.

excellent, que le Roi ordonne qu'aucun François n'entretienne commerce sur les affaires avec les Espagnols, & qu'il défende à tous les Ministres, excepté celui des affaires étrangeres, de répondre aux lettres qu'ils recevront de cette espece. Enfin, il accuse deux hommes de la Cour des plus respectables, le Duc d'Harcourt & le Marquis de Pont-chartrain, de s'attirer la connoissance des affaires d'Espagne, & de *s'ériger chacun un bureau, où l'on reçoit toutes sortes de mauvaises marchandises pour attirer des chalands.*

L'Abbbé ne convenoit point à l'Ambassade.

Dans cette lettre, on reconnoît aisément l'esprit de Louville. Elle prouveroit seule que l'Abbé, quoique plus souple que le Cardinal, parce qu'il avoit sa fortune à faire, n'étoit point propre à une Ambassade qui demandoit tant de sagesse & d'expérience. Plus intrigant qu'habile & judicieux, il sera bientôt un nouvel exemple du mal infini qu'occasionnerent les mauvais choix de la Cour.

Le Cardinal prend congé avec hauteur.

Pour le Cardinal d'Estrées, il soutint jusqu'au bout son caractere. Après avoir pris congé de Philippe vers la fin de Septembre, il lui demanda la permission de passer immédiatement dans

1703.

Le Cardinal d'Estrées à M. de Torci. 28 Septemb.

la chambre de la Reine, pour s'acquitter du même devoir. Le Roi lui faisant observer que ce n'étoit pas l'usage, il répondit que son Ambassadeur n'étoit pas de nature à l'assujettir aux formalités. Son motif se devine aisément, & il ne le déguise point à Torci : *Je n'ai pas cru nécessaire d'avoir recours à la Camaréra pour cette fonction, ni qu'il importât que je me donnasse la peine de l'avoir.* Dans son discours à la Reine, il glissa, *à propos & en riant*, cette ironie : *qu'il auroit bien de la peine à quitter la Cour d'Espagne, parmi les agréments & les distinctions qu'il y recevoit, s'il ne la quittoit pour retourner à celle de son maître & de son bienfaicteur.* Cet homme hautain sembloit ne respecter que Louis XIV.

Mot piquant qu'il dit à la Reine.

Il est insulté par le peuple.

Ses partisans publioient qu'il avoit gagné le cœur & la confiance du peuple de Madrid, & que son départ feroit de fâcheuses impressions. Il l'avoit lui-même donné à entendre dans une de ses dépêches „ Je ne sais pas, dit la „ Princesse des Ursins, comment cette „ menterie peut s'accorder aux pier- „ res qu'on a jettées dans ses propres „ fenêtres, aux insultes qu'on a faites

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 29 Septemb.

„ à ses domestiques dans sa propre mai-
„ son, & au carnage que la canaille
„ fit ces jours passés des gens de son
„ écurie ". Il étoit encore à Madrid
le 10 Octobre; il en partit sans avoir
voulu prendre congé de la Reine en
cérémonie.

1703.

La défiance mutuelle de la Princesse des Ursins & du nouvel Ambassadeur, sans paroître encore avec éclat, perce dans les lettres qu'ils écrivent à Torci.
„ Je ne crois pas, dit l'un, que ce soit
„ par amitié qu'elle ait souhaité que
„ je demeurasse Ambassadeur ; je ne
„ suis redevable de cet état qu'à vous,
„ à ma *souplesse*, & au bonheur que
„ j'ai eu de profiter des conjonctures.
„ Madame des Ursins hait si fort M.
„ le Cardinal d'Estrées, qu'il est dif-
„ ficile qu'il ne retombe pas quelque
„ chose de cette haine contre moi ".
Il n'oublie rien pour persuader qu'elle
& Orri veulent gouverner seuls, qu'il
est dans la disposition de les laisser faire,
se voyant forcé de vivre plutôt en cour-
tisan qu'en Ambassadeur.

Sentiment du nouvel Ambassadeur.

L'Abbé d'Estrées à M. de Torci. 3 & 11 Oct.

Sa lettre du 22 Septembre, dont nous avons donné le précis, & par laquelle il conseilloit des partis violents, avoit été ouverte en présence du Roi d'Es-

Junte proposée par Madame des Ursins.

1703.

pagne. Ainsi on ne pouvoit pas être dupe de ses démonstrations extérieures. Du reste, la Princesse des Ursins fournit elle-même la preuve de la part qu'elle prenoit aux affaires. Elle développe dans une lettre à Torci le plan d'une junte, où Philippe devoit renvoyer en particulier l'examen des projets d'Orri. Médina-Céli, Aguilar, Montalto, le Président de Castille, le Duc de Véraguas & le Comte de San-Estevan étoient les sujets proposés ; & parmi eux il en falloit choisir quatre. Elle donne son avis sur le choix ; elle prétend qu'*on perdra tout, si l'on continue à faire la distinction odieuse des gens bien intentionnés d'avec ceux qui ne le sont pas.* Elle observe qu'on a dû croire en France, d'après tout ce qui s'écrivoit, que la moitié de l'Espagne au moins crieroit si le Cardinal Portocarréro se retiroit des affaires ; que cependant, excepté Léganez & le Marquis de Palma, tout le monde s'en réjouit : ce qui prouve bien que *l'erreur ou la malice avoit établi cette opinion.*

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 7 Septemb.

Elle blâme la distinction de *bien* ou de *mal intentionnés.*

Importance de connoître les rapports contradictoires.

Il est fort important de connoître les relations contradictoires qui partoient de la Cour d'Espagne : on voit par-là les motifs qui déterminoient celle de France,

France, & l'on peut juger ensuite, par les effets, de la sagesse ou de l'imprudence des résolutions. C'est ce qui me décide à rapporter tous ces détails.

1703.

Le projet de junte ne s'exécuta point non plus que celui de laisser aux seuls Espagnols les soins du *despacho*. Louis XIV écrivit à Philippe : „ puisque vous „ desirez que l'Abbé d'Estrées entre „ dans votre *despacho*, je lui ordonne „ de vous obéir. Il est bien important „ que vous donniez au plutôt une „ forme à ce Conseil, en y appellant, „ comme vous avez résolu, le Prési- „ dent de Castille & le Marquis de „ Mancéra ". Le Roi déclare en même-temps la conduite qu'il veut tenir en cas de nouvelles brouilleries. „ Prenez garde, je vous prie, à maintenir „ désormais, s'il est possible, l'union „ entre les François que vous avez „ auprès de vous. Leurs divisions ont „ porté jusqu'à présent un si grand „ préjudice au bien de vos affaires, que „ nous ne devons plus les souffrir; „ je vous assure que s'il paroît encore „ quelque mésintelligence entre eux, „ je prendrai des *résolutions extrêmes* „ à leur égard. Je suis persuadé que „ vous suivrez mes sentiments". Paroles

Louis XIV change d'avis sur le *despacho*.

Lettre du 10 Octob.

Il annonce des *résolutions extrêmes*, si les François se divisent encore.

1703. d'autant plus remarquables qu'elles eurent de grands effets : c'étoit le parti que le nouvel Ambaſſadeur avoit conſeillé, ſans prévoir à quoi il s'expoſoit lui-même en le conſeillant.

Evénements du dehors. Les événements du dehors firent quelque diverſion aux diſcordes inteſtines. Le Maréchal de Villars, uni à l'Electeur de Baviere, remporta une grande victoire ſur les Impériaux à Hochſtet, champ de bataille qui devint ſi funeſte l'année ſuivante. Quelques jours après cette victoire, le 29 Septembre, Vendôme déſarma dans ſon camp les troupes du Duc de Savoie, & marcha vers ſa frontiere pour exiger de lui des ſûretés de ſes engagements. On voulut prévenir l'effet de ſes négociations avec les ennemis ; on ne fit que le décider à ſe déclarer contre les deux Couronnes.

Les Piémontois déſarmés par Vendôme.

La guerre va commencer en Portugal. Déja l'Empereur avoit proclamé l'Archiduc Charles, Roi d'Eſpagne, & l'avoit envoyé en Hollande où il devoit s'embarquer. Louis XIV ne croyoit pas qu'une démarche ſi hardie pût être ſi prompte. Il ſe détermina dès-lors à faire commencer les hoſtilités contre le Portugal. La haine des Eſpagnols pour les Portugais ; la bonne volonté qu'ils venoient de témoigner en repouſ-

ſant les Anglois, qui avoient tenté quelques deſcentes ſur les côtes; les préparatifs quoique inſuffiſants qu'on avoit faits depuis l'arrivée d'Orri, lui perſuadoient qu'on pouvoit ſe montrer avec avantage.

1703.

Quand Philippe doit ſe mettre à la tête de l'armée.

En marquant ſes intentions à Philippe, il l'avertit de ne pas encore ſe mettre à la tête de ſes troupes. „ Différez „ juſqu'à ce que le Prince de Sterclaes ait rétabli la diſcipline, & qu'il „ ſoit bien aſſuré de leur fidélité. Il „ ne faut pas vous commettre mal-à-„ propos à d'autres périls que ceux qui „ ſont ordinaires à la guerre ". Le Prince de Sterclaes étoit un Général Flamand qu'on avoit fait venir depuis peu, faute d'Eſpagnols aſſez dignes du commandement.

Louis XIV à Philippe V. 23 Octobre.

Raiſons d'attaquer le Portugal.

Prévenir le Roi de Portugal paroiſſoit l'unique moyen d'empêcher les ſuites d'une irruption des ennemis; par-là on fixoit la guerre dans un lieu certain, & l'on n'avoit plus à craindre les entrepriſes qu'ils pouvoient faire de différents côtés : les Portugais ſe trouveroient probablement peu en état de ſe défendre : leurs alliés ſeroient fort déconcertés de ſe voir obligés de les ſecourir, au-lieu de marcher en Eſpagne

1703.

pour y faire des conquêtes faciles : il n'y avoit point d'apparence que l'Archiduc pût arriver avant le mois de Décembre ; il pouvoit même trouver des embarras imprévus pour son voyage : ainsi le moment étoit favorable aux armes Espagnoles. C'est le raisonnement de Louis XIV dans une de ses dépêches à l'Abbé d'Estrées ; raisonnement très-juste, pourvu que Philippe, qui ne manquoit pas d'ardeur à cet égard, eût réellement les forces & les moyens nécessaires.

Louis XIV à l'Abbé d'Estrées. 23 Octobre.

Mais on manque de forces en Espagne.

Mais l'Ambassadeur insistoit sur la nécessité d'avoir des troupes Françoises : il disoit que, sans un puissant secours, on ne pourroit pas se défendre : que l'Archiduc, une fois maître de Madrid & des Conseils, le seroit de toute la Monarchie, *parce que les Espagnols, qui ont une si grande vénération pour leur Roi, n'en connoissent que le nom, & reçoivent tous les ordres des Conseils, qui feroient alors par nécessité tout ce qu'on exigeroit d'eux* ; que les peuples suivroient la loi du plus fort ; que tout le monde en étoit persuadé. Effectivement comme les troupes manquoient de paye, les désertions se multiplioient à l'infini. Philippe as-

L'Abbé d'Estrées au Roi. 27 & 29 Oct.

fure de fon côté que la plupart des foldats font tout nus, que fes places font prefque dans le même état qu'auparavant, que fon projet d'attaquer le Portugal eft démontré impoffible, & il répete que c'eft le Cardinal d'Eftrées qui l'a précipité dans cet abyme. Comment réparer le temps perdu?

1703. Philippe V à Louis XIV. 29 Octobre

Le *defpacho* étant formé, & le nouvel Ambaffadeur y entrant, on fe mit à expédier les affaires. Il y en avoit une fort intéreffante pour la Maifon d'Orléans, qu'on termina fans difficulté. Le teftament de Charles II n'appelloit point cette branche à la fucceffion. Le Duc d'Orléans réclamoit fes droits, & defiroit qu'on les reconnût par un acte en interprétation du teftament. Cet acte rappella tous les defcendants de Marie-Thérefe & d'Anne d'Autriche, chacun dans leur rang fans nommer perfonne. Les Confeils de Caftille, d'Aragon & d'Italie le revêtirent de toutes les formalités. Comme Louis XIV l'avoit follicité lui-même, les Efpagnols en conclurent avec joie, qu'il étoit bien éloigné de prétendre jamais réunir l'Efpagne à la Couronne de France.

Droits de la Maifon d'Orléans reconnus. L'Abbé d'Eftrées au Roi. 31 Octob. & 7 Novemb.

Cette affaire finie, on fe hâta de pourvoir à la fûreté du Roi. La Prin-

Etabliffement des Gardes-du-Corps.

1703. *Ibid.*

cesse des Ursins, l'Ambassadeur & Orri s'assembloient tous les jours, délibéroient sur ce qu'il falloit changer ou régler, & tout se faisoit en conséquence de leurs délibérations. Il fut résolu de former sur le champ quatre compagnies de gardes-du-corps, comme celle de France, chacune de deux cents hommes; les deux premieres composées du régiment des gardes à cheval, dont les Officiers avoient été mal choisis; la troisieme, des Mousquetaires, qui devoient être cassés, pour qu'ils ne prétendissent plus à marcher les premiers, & rétablis ensuite avec une augmentation de cent Gentilshommes Flamands; & la quatrieme levée en Italie. Le Connétable de Castille, le Comte de Lémos, Vice-Roi de Sardaigne, le Prince de Sterclaes & le Duc de Popoli, furent les quatre Capitaines désignés. (Le premier remercia, & le Duc d'Aytone eut une des compagnies.) On faisoit venir un régiment de gardes Wallones; on résolut d'en former un de gardes Espagnoles, pour ôter tout sujet de jalousie.

Autres Gardes.

Montellano futur Président de Castille.

Comme le Président de Castille sembloit ne pouvoir remplir les fonctions de sa charge, on destina la présidence

au Comte de Montellano, qui n'étoit ni Grand d'Espagne, ni de la plus haute naissance, par conséquent moins difficile qu'un autre à révoquer, s'il se comportoit mal.

1703.

Opérations d'Orri.

Orri avoit déja fait quelques réglements utiles pour habiller & entretenir les régiments; il avoit retranché l'abus des survivances: il avoit fait donner un collegue à Rivas, & séparer le département de la guerre. L'essentiel étoit de trouver des fonds. Il demandoit qu'on lui cédât, pour l'entretien des troupes, les droits sur le tabac, le retranchement des pensions, & divers impôts, jusqu'à la concurrence de douze millions de notre monnoie. Le Conseil d'Etat fut assemblé, afin de cimenter plus solidement ce que l'on vouloit établir. Philippe y parla fort bien, & ordonna l'examen des mémoires où le financier développoit ses projets.

L'Ambassadeur fait signer une dépêche à la Princesse des Ursins.

La dépêche de l'Abbé d'Estrées au Roi, en date du 7 Novembre, qui contient tous ces détails, fut signée par la Princesse des Ursins & par Orri; nouveauté sans exemple, que l'Ambassadeur imagina sans doute comme un moyen, ou de se mettre à couvert, ou de tendre un piege à la Princesse.

1703.

Elle se doute que c'est un piege.

Celle-ci fut bientôt avertie qu'on la blâmoit d'avoir signé. Elle s'en étoit long-temps défendue, quoique l'Abbé lui dît que c'étoit une chose nécessaire, pour détruire tout ce que les donneurs d'avis pourroient mander contre les promotions. Elle se plaint à Torci, que depuis le départ du Cardinal, on la fasse entrer malgré elle dans presque toutes les affaires; elle demande un ordre précis de ne se mêler que de la maison de la Reine; elle soupçonne l'Ambassadeur d'avoir eu l'intention de la faire passer, auprès des Ministres, pour une femme qui veut partager son emploi. Ainsi se développoient les semences d'une nouvelle brouillerie. Louville n'étoit pas encore parti, quand cette dépêche s'écrivoit en Espagne : il eut part sans doute au projet de l'Abbé d'Estrées, si ce fut réellement un piege tendu, comme tout engage à le croire.

La Princesse des Ursins à M. de Torci. 30 Novemb.

Brouillerie sourde qui va éclater.

Il est certain que, sous de fausses apparences d'union, la défiance & l'aigreur devenoient plus vives de jour en jour. La Princesse ne doutoit point que le Cardinal n'eût juré sa perte, & que l'Abbé n'y travaillât sourdement; elle en témoignoit déja son chagrin, & parloit de retourner à Rome. L'Ambassa-

deur l'accusoit en même-temps de se vanter d'avoir décacheté & lu ses lettres : il s'étonnoit qu'elle osât en tirer une matiere d'accusations; il conjuroit Torci, en cas qu'il fût question de son rappel, d'empêcher qu'on ne le déshonorât, ce qui arriveroit infailliblement si le Roi ne lui donnoit pas *quelque marque publique & solide* de satisfaction.

1703. Lettre du 14 Novemb.

Philippe lui-même va expliquer, dans une lettre à Louis XIV, ce mystere inconcevable, dont l'éclaircissement peut seul répandre du jour sur les nouvelles intrigues qu'on formoit alors. Les maneges de Cour se dévoilent tôt ou tard, & ce qu'ils offrent de plus odieux est une leçon pour la postérité.

Philippe V découvre le mystere à Louis XIV

Lettre de Philippe V à Louis XIV.

„ Votre Majesté, déplorant par sa „ lettre du 14 Novembre, les tristes ef- „ fets qu'elle voit de la division qu'il y „ a eu ici entre les François, m'observe „ la nécessité dont il est pour mon ser- „ vice, que ceux que j'ai auprès de moi „ soient unis; & vous me dites que je „ vous aurois fait plaisir de vous ap- „ prendre ce que je vous ai mandé

Il ne peut se dispenser de confier ces secrets.

Lettre du 3 Décemb.

1703.

„ avoir vu par moi-même; que je ne
„ dois vous en rien cacher, & qu'il eſt
„ trop important que vous ſoyez exac-
„ tement informé de tout. Je ſuis fâ-
„ ché de vous avoir donné lieu de me
„ preſſer ſur cela, car je voulois évi-
„ ter de vous en rien faire ſavoir.

Maneges pour perdre Daubenton &c.

„ Je vous dirai donc que le Cardinal
„ d'Eſtrées ayant mis en œuvre ſon ne-
„ veu & Louville, pour brouiller le
„ P. Daubenton avec la Princeſſe des
„ Urſins, & enſuite ſe ſervir de lui
„ pour me prévenir contre elle, & me
„ brouiller avec la Reine, il eut le
„ chagrin de voir que cela avoit pro-
„ duit un effet tout contraire: car l'Ab-
„ bé d'Eſtrées & Louville m'avertirent
„ de cette menée; & après m'avoir dé-
„ veloppé tout le myſtere du change-
„ ment de la conduite de mon Confeſ-
„ ſeur, ils me firent voir la néceſſité
„ de m'en défaire; m'aſſurant que par-
„ là toutes les tracaſſeries du Cardinal
„ prendroient fin, & qu'ils ſe trouve-
„ roient en état de vivre dans une par-
„ faite union avec la Princeſſe des Ur-
„ ſins. Vous avez vu par mes lettres
„ avec quelle bonne foi j'ai donné dans
„ tout cela.

Comment les fauſſetés

„ La réſolution que j'avois priſe ſur

„ le P. Daubenton, fit connoître au
„ Cardinal qu'il s'étoit trompé; il con-
„ nut que ſon neveu y avoit part. Pour
„ s'en venger, & ne pas le laiſſer en
„ état de vivre ici plus tranquillement
„ que lui, il ne voulut pas lui donner
„ le temps d'affermir la bonne intelli-
„ gence qui paroiſſoit entre lui & la
„ Princeſſe des Urſins; & il fit tant que
„ la Princeſſe fut avertie que l'Abbé écri-
„ voit journellement contre elle. Elle
„ nous en informa la Reine & moi;
„ & comme cela ſe paſſa le jour même
„ que la Reine & moi vous avions
„ écrit pour faire entrer l'Abbé d'Eſ-
„ trées dans le *deſpacho*, je voulus ſur
„ le champ être éclairci de la vérité.
„ Je changeai l'ordre pour le départ
„ du courrier; & m'étant fait appor-
„ ter toutes les lettres, j'ouvris celle
„ que l'Abbé d'Eſtrées écrivoit au Mar-
„ quis de Torci, & j'y trouvai qu'il y
„ repréſentoit la conduite de la Prin-
„ ceſſe des Urſins pleine de perfidie &
„ de trahiſons; & que bien-loin qu'il
„ fût dans les ſentiments de reconnoiſ-
„ ſance qu'il me témoignoit tous les
„ jours pour elle, connoiſſant que c'é-
„ toit à ſa ſollicitation que je l'avois de-
„ mandé pour Ambaſſadeur, & qu'ac-

1703.
s'étoient dé-
couvertes.

1703.

„ tuellement c'étoit sur ses représentations que je vous priois de le faire „ rentrer dans le *despacho*, il avoit toujours une haine implacable contre elle, & tous les mépris imaginables.

Grief contre le nouvel Ambassadeur.

„ Mais ce qui m'offensa davantage „ fut l'artifice avec lequel il demandoit au Marquis de Torci, que vous „ nous écrivissiez à la Reine & à moi „ des menaces contre ceux qui ne vivroient pas ici en bonne intelligence „ avec lui : car par-là il se rendoit en „ quelque façon le maître de vous en „ mander ce qu'il voudroit, & de vous „ faire prendre des *résolutions extrêmes* contre eux, sur toutes les suppositions qu'il voudroit vous faire... „ Je vous parle ainsi par l'aversion naturelle que j'ai pour le mensonge & „ pour les menteurs.

Demande modérée du Roi.

„ Je ne vous demanderai pas de le „ rappeller, parce qu'outre que j'ai une „ vraie confusion de m'être trompé, „ c'est que dans les conjonctures présentes, le moindre changement auroit „ ses conséquences; mais je vous prie „ de lui faire savoir qu'il ait à se gouverner de maniere, que je n'aye point „ sujet de me plaindre de ses artifices. „ Je vous l'ai demandé pour Ambassa-

1703.

„ deur : qu'il le ſoit ; je vous ai prié
„ qu'il entre dans mon *deſpacho :* qu'il
„ y reſte ; mais que ce ſoit ſans d'autres
„ vues que celles de votre ſervice &
„ du mien, & qu'il renonce aux in-
„ telligences & aux vues avec leſquel-
„ les ſon oncle eſt parti pour désho-
„ norer la Princeſſe des Urſins, qui nous
„ eſt ſi néceſſaire à la Reine & à moi ;
„ & pour perdre Orri qui travaille ſi
„ utilement & avec une ſi heureuſe ap-
„ probation, &c. ".

Démarche imprudente de la Princeſſe des Urſins.

Philippe faiſoit paſſer cette lettre par la voie du P. de la Chaiſe, afin qu'elle n'eût *aucune ſuite*, & que le nouvel Ambaſſadeur ne reçût pas, comme ſon oncle, des avis de Verſailles qui puſſent l'envenimer. Mais la Princeſſe des Urſins avoit envoyé au Duc de Noir-Moutier, ſon frere, une copie de la lettre de l'Abbé, avec des apoſtilles de ſa main, pour qu'il en fît part au Miniſtre de Louis XIV. Elle vouloit lui prouver qu'elle connoiſſoit bien les diſpoſitions des ennemis, & que ſa conduite à leur égard méritoit plutôt des louanges que des reproches. Cette démarche ne pouvoit que déplaire. Torci ne lui diſſimula point ſa ſurpriſe de ce qu'une lettre de l'Ambaſſadeur avoit paſſé en

Torci en eſt offenſé. Lettre du 19 Novemb.

1703.

d'autres mains que les siennes avant de lui être rendue ; renouvellant d'ailleurs ses assurances qu'il étoit bien éloigné de prendre parti contre elle.

On lui témoigne cependant la plus grande confiance.

Tout donne lieu de croire qu'on pensoit aux moyens de la rappeller. Cependant on lui témoigna plus de confiance que jamais. „ J'ai demandé à S. „ M., lui dit le Ministre, si je vous ré- „ pondrois de continuer à vous mêler „ des affaires, ou si je vous conseille- „ rois, comme vous le demandez, de „ vous borner au simple détail de la „ maison de la Reine. La réponse que „ j'ai eue, a été qu'étant aussi éclairée „ & aussi bien intentionnée que vous „ l'êtes, ce que vous feriez seroit tou- „ jours le mieux. Ainsi, Madame, c'est „ à vous-même que le Roi s'en rappor- „ te, & vous croyez bien que je n'a- „ jouterai rien à son jugement ". Les embarras du Gouvernement entraînoient ces inconséquences. On avoit mis la Princesse des Ursins dans le cas de se rendre nécessaire ; on l'autorisoit à le devenir toujours davantage ; & l'on crut ensuite pouvoir rétablir l'ordre par son rappel : ce qui étoit encore plus inconséquent.

Lettre du 18 Décemb.

Inconséquences du ministere.

Louis se détermine à

La défaite d'un corps de Cavalerie

que le Général Visconti menoit au secours du Duc de Savoye, la prise de Brisac par le Duc de Bourgogne, la bataille de Spire gagnée par le Maréchal de Tallard, & suivie de la prise de Landau, changerent les dispositions de Louis XIV à l'égard de l'Espagne, où jusqu'alors il n'avoit pas voulu envoyer de troupes. Philippe lui demandoit instamment au moins six mille hommes d'Infanterie, & les Espagnols en général desiroient ardemment un secours dont ils sentoient la nécessité; d'ailleurs, on disoit publiquement en Hollande que, si l'entreprise sur l'Espagne ne réussissoit pas, il faudroit bientôt finir la guerre. Ainsi la principale attention se tournant de ce côté-là, Louis résolut d'y envoyer un corps de troupes, & choisit pour le commander le Duc de Berwick, fils naturel du Roi Jacques. Il jugea que ce Général seroit plus agréable aux Espagnols qu'un François. Il envoya d'avance Puiségur, Officier distingué, pour donner des avis & des projets sur ce qui regardoit le service militaire. Voilà donc une nouvelle carriere ouverte aux François en Espagne. On pouvoit espérer qu'ils y réussiroient mieux dans la guerre que dans la politique.

1703. envoyer des troupes en Espagne.

Il nomme Berwick pour les commander.

Le Roi à l'Abbé d'Estrées. 2 Décemb.

1703.

Il recommande à Philippe de se mettre à la tête des Espagnols.

Id. 8 Déc.

En conséquence, Louis non-seulement approuvoit que Philippe allât voir ses troupes, & se mît à leur tête; mais lui recommandoit de le faire peu de temps après l'arrivée de Puiségur, donnant pour raison qu'il seroit plus le maître hors de Madrid, & que tout s'expédieroit plus vîte, parce qu'il ne seroit pas obligé de recourir aux différents Conseils, ni d'avoir pour eux les mêmes égards.

Formalités qui empêchent de donner audience à l'Ambassadeur de Venise.

Quelles épines les formalités Espagnoles ne pouvoient-elles pas mettre effectivement dans les affaires? Nous en trouvons ici un exemple remarquable. La République de Venise avoit envoyé un Ambassadeur pour reconnoître Philippe V; mais depuis long-temps qu'il se trouvoit à Madrid, il ne pouvoit avoir audience du Monarque. Les Conseillers d'Etat prétendoient qu'il devoit auparavant leur rendre visite, & cette prétention l'emportoit sur toutes les raisons d'Etat.

Sentiments de Louis XIV sur cet objet.

Id. 2 Déc.

Louis XIV ne jugea point à propos de se mêler d'une pareille dispute. Il écrivit seulement à l'Abbé d'Estrées que le Roi d'Espagne en devoit prévenir les suites; que les Vénitiens se plaignoient; que peut-être ils saisiroient l'occasion de

1703.

réparer en quelque ſorte à l'égard de l'Empereur, leur refus de reconnoître l'Archiduc ; & qu'il ſeroit fâcheux qu'une prétention frivole, qu'on diſoit même contraire à l'uſage, leur fît rappeller leur Miniſtre. Mais les petites choſes font ſouvent ſacrifier les grandes. Ayant appris que les Vénitiens vouloient abolir les franchiſes des Ambaſſadeurs, Louis manda auſſi-tôt qu'il falloit ſuſpendre les négociations ſur l'affaire d'Eſpagne.

1704.

Relations ſuſpectes de l'Abbé d'Eſtrées ;

Puiſégur venoit d'arriver à Madrid, & déja l'Abbé d'Eſtrées qui le logeoit, & qui aſſuroit que leur façon de penſer étoit la même, écrit avec plus de vivacité contre le Gouvernement Eſpagnol. Selon ſes lettres, il eſt abſolument néceſſaire que le Roi de France ſe rende maître de ce Gouvernement; qu'il diſpoſe de preſque toutes les graces : *du temps du fameux Triumvirat, il n'y a pas eu plus de proſcription & moins de liberté que dans celui-ci.* [L'unique preuve qu'il apporte, c'eſt qu'on ouvre les lettres, & que l'on a défendu l'entrée du palais à un Monſieur Martin, Chapelain d'honneur, correſpondant du Cardinal d'Eſtrées.] On doit ſi peu compter ſur Orri, que lorſqu'il dit n'avoir point de fonds, on eſt tenté de croi-

Lettre à M. de Torci, du 19 Janv.

20 Janv.

Sur-tout contre Orri.

1er. Fév.

1704.

16 Fév.

re qu'il n'en manque pas; & au contraire quand il dit en avoir, on est porté à croire qu'il en manque : tout ce qu'il a fait ne vaut rien; c'est le plus grand imposteur du monde : lui & sa cabale font écrire & faire au Roi tout ce qu'ils veulent, & abusent également de la confiance de la Reine.

Eloges qu'Orri reçoit d'ailleurs.

Philippe V à Louis XIV. 10 Janv.

Telles étoient les relations de l'Ambassadeur, tandis que Philippe regardoit comme un *enchantement*, qu'Orri lui trouvât de quoi entretenir une armée nombreuse; qu'il eût payé plus de deux millions de dettes, sans toucher à ce qui restoit de la flotte, & sans que l'argent manquât pour les dépenses courantes; enfin, qu'il eût mis en peu de mois dans les finances & dans les troupes un ordre qui paroissoit impossible. Quels que fussent les succès de ce Financier, la prévention les exagéroit sans doute d'une part, comme de l'autre, elle les faisoit disparoître. L'Abbé d'Estrées ne se souvenoit donc plus qu'il avoit loué peu auparavant Orri, comme plein de *droiture & de bonne foi.* Quand on juge d'après les passions, on se contredit d'un jour à l'autre, & l'on ne s'en doute point.

Contradiction singuliere.

On suppose toujours que la

Il étoit impossible qu'une brouillerie

avec l'Ambaſſadeur n'entraînât de nouveaux troubles, que les cabales du Palais ne fiſſent beaucoup de tort aux affaires. Puiſégur avoit écrit, comme l'Abbé d'Eſtrées, qu'il falloit néceſſairement que Louis XIV gouvernât l'Eſpagne par ſes conſeils. Il citoit l'exemple des Pays-Bas, où rien ne ſe faiſoit que par ſes ordres. Mais quelle différence à tous égards! & pouvoit-on eſpérer après tant d'expériences contraires, de vaincre les difficultés ſans nombre qui renaiſſoient les unes des autres? Torci fait connoître par ſes réponſes qu'on entroit dans ce ſentiment. On ſe plaignoit que les affaires d'Eſpagne deviinſſent un myſtere pour la Cour de France : on ſe défioit de la Princeſſe des Urſins : on cherchoit les moyens de préſider au gouvernement, & on ne ſavoit encore comment le faire, *à moins que la campagne n'en fournît des occaſions. Le Roi ſait que les Eſpagnols le deſirent très-ardemment*, dit le Miniſtre ; *& en vérité, il faut admirer la patience qu'ils ont; mais il peut être dangereux de la pouſſer à l'extrêmité.*

1704.

France doit gouverner l'Eſpagne.

Cette fauſſe idée prévaloit.

Torci à M. de Puiſégur. 10 Fév.

L'eſpece d'inquiſition que la Cour d'Eſpagne exerçoit en ouvrant les lettres; la confiance ôtée à l'Ambaſſadeur

Réſolutions violentes contre la Princeſſe des Urſins.

1704.

dont Philippe demandoit enfin le rappel; les plaintes & les avis qu'on recevoit par différentes voies; les rapports du Cardinal d'Estrées qui pouvoit beaucoup à Versailles, firent prendre une résolution vigoureuse, dès que le moment parut favorable pour l'exécuter. Philippe étoit parti au commencement de Mars, quelques jours avant l'arrivée de l'Archiduc à Lisbonne; la Reine restoit à Madrid, n'ayant pu obtenir, malgré ses instances, d'aller dans une ville près de l'armée; un corps considérable de troupes Françoises, commandé par le Duc de Berwick, marchoit avec les troupes Espagnoles. Alors on envoya des ordres pour faire sortir d'Espagne la Princesse des Ursins; & ces ordres même feront juger que rien ne paroissoit plus difficile.

Pourquoi Louis XIV a choisi ces circonstances pour l'exécution.

Le Roi à l'Abbé d'Estrées. 19 Mars.

Voici le plan d'opérations que Louis XIV prescrit à son Ambassadeur. Il dit d'abord: „ Les plaintes contre la Princesse des Ursins sont montées à un „ tel point, qu'il est enfin nécessaire de „ prendre un dernier parti. Je vois le „ mal que produit son séjour en Espagne, & le temps est venu de l'en „ retirer. J'aurois moins différé, si j'avois „ seulement consulté le bien des affaires;

„ mais il falloit attendre que le Roi
„ d'Efpagne fût parti de Madrid : j'a-
„ vois lieu de prévoir qu'il feroit trop
„ fenfible aux larmes de la Reine,
„ qu'elles pourroient l'empêcher de dé-
„ férer affez promptement à mes con-
„ feils : il étoit par conféquent à pro-
„ pos de différer jufqu'à ce qu'il fût
„ éloigné d'elle, & que la raifon feule
„ pût agir fur fon efprit ".

Précautions fingulieres qu'il prefcrit. *Ibid.*

L'Ambaffadeur a ordre de concerter avec Berwick & Puifégur les moyens de perfuader Philippe, & ceux d'affurer une prompte exécution. Ils pourront admettre à cette conférence Rivas, comme propre à donner des vues & à fournir des expédients. Si le Roi confent, ce qui ne paroît nullement douteux, il convient de charger le Cardinal Portocarréro, ou le Marquis de Mancéra, ou quelque autre, de prendre à Madrid les mefures néceffaires, fecretement & avant que la Reine foit avertie. Il fera chargé pour elle d'une lettre de Philippe, fur la néceffité de déférer fans le moindre retardement aux Confeils du Roi de France, s'ils veulent mériter de plus en plus fon amitié. En cas qu'on ne puiffe empêcher la Princeffe de voir la Reine, il faut faire

1704.

en sorte que les entretiens soient courts, & qu'elle parte le lendemain : elle pourra demeurer huit jours à Alcala pour les préparatifs de son voyage.

Ses dispositions, en cas que le Roi d'Espagne refuse.

„ Si le Roi résiste, laissez-lui voir, „ continue Louis XIV, combien la „ guerre que je soutiens pour ses intérêts est pesante : ne lui dites pas que „ je l'abandonnerai, il ne le croiroit „ pas ; mais faites qu'il s'apperçoive „ que, quelle que soit ma tendresse „ pour lui, je pourrois, s'il n'y répondoit pas, faire la paix aux dépens de „ l'Espagne, & me lasser enfin de soutenir une Monarchie, où je ne verrois que désordres & que contradictions dans les choses les plus raisonnables que je pourrois demander pour „ ses propres intérêts. Il faudra que „ le Duc de Berwick s'explique dans „ le même sens après vous, & sans que „ vous y soyez. Enfin, après un pareil „ éclat, il faut réussir : mon honneur, „ l'intérêt du Roi mon petit-fils & celui de la Monarchie y sont engagés ".

Il rappelle aussi l'Abbé d'Estrées.

Ces ordres étoient pour l'Ambassadeur un vrai triomphe ; mais la fin de la dépêche tempéra sa joie : „ L'ordre „ que je vous donne est absolument „ nécessaire pour mon service, mais les

„ suites en seront désagréables pour „ vous. On n'a pas cessé de vous rendre de mauvais offices auprès du Roi „ mon petit-fils ; ils ont fait une telle „ impression, qu'il m'a déja mandé de „ vous rappeller plusieurs fois. Vous „ lui deviendrez encore plus odieux, „ parce qu'il vous croira la cause principale de l'ordre que je donne à la „ Princesse des Ursins : il n'aura plus „ aucune confiance en vous ; & j'avoue „ qu'étant satisfait comme je le suis de „ vos services, je serois embarrassé du „ parti que j'aurois à prendre, si vous „ ne m'en aviez fait l'ouverture vous-même, par le désintéressement entier que vous m'avez témoigné. „ Vous pouvez compter qu'il ne nuira „ point à votre fortune, & qu'envoyant bientôt un autre Ambassadeur „ en Espagne, comme j'ai résolu de „ le faire, je me souviendrai des services que vous m'avez rendus, & de „ ce qu'ils méritent.

Mais il lui témoigne de la satisfaction.

L'Ambassadeur n'avoit pas lieu de s'attendre à des assurances si gracieuses : il en remercia Torci, reconnoissant qu'il lui en avoit *l'obligation tout entiere ;* & il assura le Roi qu'il ne desiroit rien tant que de mériter l'approba-

Remerciments de cet Ambassadeur.

tion d'un Prince *dont la terre adoroit les jugements.*

1704.

Demande du Roi à Philippe V.

Il n'étoit pas possible au Roi d'Espagne de refuser ce que son aïeul exigeoit dans les termes les plus précis : on en jugera par la lettre même de Louis XIV.

Louis XIV à Philippe V. 10 Mars.

„ Je vous ai donné plusieurs marques de mon amitié ; mais je crois „ qu'il n'y en a point de plus forte, „ que de surmonter enfin la peine que „ j'ai eue à vous demander de renvoyer „ incessamment la Princesse des Ursins. „ Ne balancez pas à prendre cette résolution : il y va de tout pour vous. „ Contribuez au moins à calmer l'intérieur de votre Royaume, tandis „ que j'employe toutes mes forces & „ mes soins à soutenir pour vos intérêts „ une guerre aussi pénible. On vous „ cache ce que j'apprends d'une infinité d'endroits non-suspects. J'instruis „ l'Abbé d'Estrées de ce que vous devez faire. Je me rapporte à ce qu'il „ vous dira, & je suis persuadé que „ vous me croirez, dans une conjoncture, où votre perte seroit le fruit „ de la résistance que vous apporteriez „ à mes conseils. Communiquez, je „ vous prie, ma lettre à la Reine : je „ vous adresse celle que je lui écris. Il faut

Paroles qui devoient l'effrayer.

„ faut que V. M. nomme inceſſamment „ une *Camaréra-mayor*. L'Abbé d'Eſtrées vous en propoſera quatre pour „ en choiſir une dans ce nombre. Je „ ſonge à vous envoyer un autre Am„ baſſadeur : je ſouhaite qu'il ſoit de „ votre goût : je vous aſſure que je „ n'oublie rien pour votre intérêt & „ votre ſatisfaction ".

1704.

Exhortation à la Reine.

Dans ſa lettre à la Reine, Louis déclare qu'il n'exigeroit pas le renvoi de la Princeſſe, s'il n'étoit abſolument néceſſaire; qu'elle pourra venir en France, ou retourner en Italie. „ Je m'aſſure, dit-il, que V. M. accoutumée „ à ſe laiſſer conduire par la droite rai„ ſon, ne la ſuivra pas moins en cette oc„ caſion que dans toutes les autres de ſa „ vie, & qu'elle me donnera un nouveau „ ſujet de l'eſtimer encore davantage „ & de l'aimer plus tendrement.".

Château-neuf chargé de l'exécution des ordres.

Philippe, quoique pénétré de douleur, ne fit aucune réſiſtance. On chargea d'exécuter les ordres à Madrid, non un Eſpagnol, mais le Marquis de Châteauneuf qui revenoit de négocier en Portugal : il reſtoit autoriſé auprès de la Reine, tandis que l'Ambaſſadeur ſuivoit le Monarque. L'eſprit d'intrigue & de défiance régnoit ſi fort, que l'Abbé

1704.

Soupçons de l'Ambassadeur.

L'Abbé d'Estrées à M de Torci. 10 Avril.

d'Estrées soupçonnoit déja ce Ministre de se mêler dans les cabales d'Espagne, d'ambitionner l'ambassade, d'avoir une liaison intime avec la Princesse des Ursins & d'Aubigny, pour arriver à son but. Enfin, regardant Châteauneuf comme son rival, il se félicite de la dure commission qu'on lui a donnée. C'est ainsi que dans le cours de ces affaires, les vues personnelles influoient sur les jugements & sur la conduite.

Départ & craintes de la Princesse des Ursins.

Id. 28 Avril.

Accablée du traitement rigoureux qu'elle essuyoit, la Princesse des Ursins craignit que, si elle passoit en France, on ne l'arrêtât sur la fronterie : Chateauneuf eut peine à la rassurer. L'Abbé en conclut que sa conscience lui reprochoit de *terribles choses*. Un homme impartial en auroit conclu simplement, que la rigueur imprévue de Louis XIV pouvoit inspirer de terribles allarmes. La Princesse écrivit à la Reine, avant son départ, qu'il étoit du bien du service de choisir une *Camaréra-mayor* parmi celles que proposoit le Roi de France, & la supplia de le faire, pour la garantir du soupçon d'y mettre obstacle. On soupçonnoit réellement qu'elle vouloit ménager des espérances de retour à Madrid ; & Louis pressoit la nomination afin de les lui ôter.

La Maréchale de Noailles l'ayant plusieurs fois blâmée dans ses lettres de se mêler des affaires & de donner lieu aux repoches de ses ennemis, la Princesse lui écrivit avec une sorte de défiance.

1704.

Ses Plaintes à la Maréchale de Noailles.

Lettre du 23 Mai.

„ Enfin, Madame, le mensonge l'a „ emporté sur la vérité; & quoique je „ puisse dire que jamais personne ne servira le Roi avec plus de zele & de probité que je l'ai fait, je me vois traitée „ comme une criminelle qui auroit „ trahi l'Etat, pendant que mes accusateurs triomphent. Je ne suis pas étonnée qu'on ait surpris la bonté du Roi „ & sa justice. Quand les Ministres „ sont de la partie, il est aisé à des „ hommes aussi artificieux que le Cardinal d'Estrées & son neveu, de faire „ réussir une cabale contre une femme, „ qui n'a d'autre soutien que quelque „ peu d'esprit & une grande droiture „ de cœur. Mais j'admire que des gens „ que je croyois mes meilleurs amis, „ que j'ai toujours honorés, & qui seroient très-fâchés de passer pour injustes, ayent pu travailler à me perdre. Si vous êtes de ce nombre, „ Madame, j'ai encore plus sujet de „ me plaindre de vous que de tout au-

Elle la soupçonne d'avoir eu part à sa disgrace.

1704.

„ tre : car vous n'aviez point d'amie
„ plus sûre que moi : j'étois toujours
„ occupée des obligations que je vous
„ ai : je n'ai rien fait qui n'ait dû vous
„ engager à m'aimer encore davantage ;
„ & vous aviez intérêt à ne pas laisser
„ opprimer injustement votre parente,
„ par des gens qui ne sont que vos al-
„ liés, & dont la méchanceté devroit
„ vous faire horreur. Est-il possible que
„ tant de raisons que vous aviez, d'ê-
„ tre en garde contre les faussetés qu'ils
„ ont dites ou fait écrire contre moi,
„ ne vous ayent pas intéressée à pren-
„ dre mon parti ? Je ne vous dirai rien
„ sur Madame de Maintenon : je sais
„ qu'éloignée d'entrer dans de pareil-
„ les affaires, elle n'aura agi ni pour ni
„ contre. Mais je suis sûre que Dieu, à
„ qui je demande tous les jours de me
„ punir, ou mes ennemis, suivant ce
„ qu'un chacun mérite, se servira d'elle
„ malgré elle-même, pour faire con-
„ noître mon innocence & l'imposture
„ de ceux qui m'ont calomniée ".

Elle se rétracte sur ce point.

La Princesse reconnut ensuite la solidité des sentiments de la Maréchale, remit en elle sa confiance, & tâcha d'effacer les impressions qu'avoient pu faire ses injustes plaintes. On me permettra

1704.

de citer encore un morceau de lettre, où ſon adreſſe & ſon eſprit ſe font remarquer.

Elle lui écrit de la maniere la plus adroite.

Lettre du 4 Novemb.

„ Je me diſois continuellement à „ moi-même, ſeroit-il poſſible que la „ femme du monde que j'eſtime le plus, „ qui a le cœur & l'eſprit les meil- „ leurs, à qui j'ai des obligations ſi eſ- „ ſentielles, & pour laquelle il n'y a „ rien que je ne vouluſſe faire, ſoit ca- „ pable de me ſacrifier à des hommes, „ dont la maniere d'agir & les ſenti- „ ments ſont ſi oppoſés aux ſiens? Non, „ cela n'eſt pas croyable : cependant „ elle fait tout de ſon mieux pour me „ le faire croire. Quel parti dois-je „ prendre? eſt-ce celui de la haïr, ou „ celui de continuer à l'aimer? Dans „ la confuſion des penſées qui me ve- „ noient, oppoſées l'une à l'autre, j'é- „ tois ou toujours en colere contre „ vous, de ne pouvoir vous regarder „ comme une ennemie, ou fâchée con- „ tre moi-même de vous croire capa- „ ble de l'être devenue; & cela me „ mettoit dans une ſi cruelle agitation, „ que je ne devrois pas du moins vous „ pardonner le mal que vous avez fait „ à ma ſanté. Cependant, Madame, „ votre aſcendant eſt trop grand ſur

1704.

„ moi pour ne pas vouloir tout ce qui
„ vous plaît ; & puisque vous m'or-
„ donnez de croire que vous m'honorez
„ d'une sincere tendresse, je m'y sou-
„ mets sans répliquer davantage : c'est
„ un penchant si doux, qu'on y tombe
„ sans peine ".

Douleur & courage de la Reine.

Arracher la Princesse des Ursins à la Reine d'Espagne, c'étoit lui percer le cœur. Elle reçut néanmoins ce coup avec beaucoup de courage, avec tous les sentiments que Louis XIV pouvoit desirer : elle avoit montré la même sagesse en apprenant la défection de son pere. Mais la plaie doit saigner longtemps, & il en résultera des effets considérables.

Campagne de Philippe V en Portugal.

Quant à Philippe, les opérations militaires l'occupoient trop, pour qu'il se livrât aussi vivement à ce chagrin. Il prit Salvatierra le 8 Mai. Ségura, Castelbranco Portalégro, Casteldavid, & quelques autres places des Portugais firent peu de résistance. Leurs alliés n'avoient envoyé que huit mille hommes. L'armée de France & d'Espagne avoit tant de supériorité, que si la campagne eût commencé plutôt, elle eût peut-être été décisive. Elle ne fit que répandre l'allarme en Portugal. Les cha-

leurs forcoient à prendre des quartiers de rafraîchissement. Philippe alla pour lors rejoindre la Reine, du consentement de Louis XIV.

1704.

Depuis son départ de Madrid, il avoit rendu compte de tout à ce Monarque, par de longues lettres qu'il assuroit être uniquement son ouvrage. Sa sincérité ne laisse aucun doute là-dessus. Je dois le remarquer comme une preuve de son intelligence, & même d'une partie des faits qu'il avoit mandés auparavant : car les lettres précédentes, excepté peut-être une partie de ce qu'il écrivit dans les premiers éclats de brouillerie, me paroissent du même style.

Ses lettres à Louis XIV.

Ce Prince avoit desiré avec raison pour Ambassadeur un homme d'épée plutôt qu'un homme d'Eglise. Le Duc de Grammont fut nommé à l'Ambassade, dès que l'affaire de la Princesse des Ursins fut terminée. Il avoit ordre de faire toute la diligence possible. Ses instructions portent sur les mêmes principes que celles de ses prédécesseurs. Nous en indiquerons seulement quelques traits particuliers, qui peuvent éclaircir les faits & découvrir les sentiments de la Cour.

Le Duc de Grammont, nommé à l'Ambassade d'Espagne.

En louant la Reine d'Espagne, le

Précis de ses instructions.

1704.

Sur la Reine d'Espagne.

Instruction du 17 Avril.

Ministre observe dans cet écrit, qu'après avoir témoigné du dégoût pour les affaires, elle a paru souhaiter qu'il ne s'en fît aucune sans sa participation; qu'on a même trop affecté de lui attribuer toutes les graces qui s'accordoient; qu'elle en a souvent reçu les premiers remerciments; qu'on regardoit comme une pure formalité les remercîments adressés au Roi; que la Princesse des Ursins avoit pris sur elle un tel ascendant, que tous ses ennemis, aux yeux de la Reine, étoient infideles au Roi & à la patrie, que ses amis étoient au contraire les seuls sujets affectionnés. Le mécontentement général des Espagnols est représenté comme l'effet des cabales de la Princesse.

Canalez & Orri.

Ibid.

Canalez, qu'on a substitué à Rivas pour le département de la guerre, n'a aucun talent pour cet emploi, selon l'instruction; & toute l'Espagne voit clairement qu'Orri ne le lui a procuré, qu'afin d'en exercer les fonctions sous le nom d'un Espagnol. Orri s'est attiré la haine en faisant le personnage de premier Ministre; on a été indigné qu'il méprisât les formes ordinaires du Gouvernement, & l'ancien usage de consulter les tribunaux : on a cru qu'il tra-

vailloit pour ses intérêts particuliers, qu'il gagnoit immensement sur ses traités; que les fonds qu'il destinoit au payement des troupes seroient détournés, s'il en avoit l'administration : l'événement vérifie ce que l'on avoit prévu, & l'usage de ces fonds est un mystere. (Cependant le Roi d'Espagne avoit écrit le 28 Mai, que les succès de la campagne justifioient bien Orri, puisqu'ils lui étoient dus en partie; & le Marquis de Saint-Philippe assure qu'il avoit rétabli l'ordre dans les finances.)

1704.

„ Il est certain, ajoute le Ministre, „ que les formalités de consulter les „ tribunaux causoient beaucoup de re„ tardement & beaucoup d'embarras „ aux affaires; que celles dont il est né„ cessaire que le secret soit gardé, „ étoient bientôt divulguées lorsqu'elles „ passoient par cette voie ". On établit donc, qu'il faudroit seulement conserver les apparences de l'ancien Gouvernement lorsque les affaires le permettroient; qu'il est aisé de satisfaire les Espagnols sur leurs plaintes à cet égard, & qu'il est important d'y songer. Mais ce que la Cour de France jugeoit facile, ne l'étoit point en Espagne : si on n'envoyoit aux Conseils que de petites

Sur les tribunaux.
Ibid.

1704.

affaires, comment pouvoient-ils être contents ?

Affaire du grand-Inquisiteur à terminer.

Ibid.

Une des choses que desire sur-tout le Roi, c'est de voir terminer le différend au sujet de l'Inquisiteur général, parce qu'une foule de personnes languissent dans les prisons de l'Inquisition, sans pouvoir obtenir d'être jugées, même le Confesseur de Charles II. Il recommande néanmoins d'éviter les querelles avec la Cour de Rome; „ On ne „ peut jamais espérer aucun avantage „ de disputer avec elle : il n'y a qu'à „ perdre ; & dans ces matieres, la principale vue du Roi d'Espagne doit „ être de prolonger les affaires ; en „ sorte que sans rien perdre de ses „ droits, il se réserve à les faire valoir „ en des temps plus tranquilles ". (Louis XIV n'étoit plus ce qu'il avoit été lorsqu'il bravoit Innocent XI; les conjonctures étoient aussi bien différentes. Croiroit-on que l'Archevêque de Séville, devant rentrer au *despacho*, demanda au Pape la permission de s'absenter de son Diocese, & que le Pape la lui refusa d'abord?)

Eviter les querelles avec Rome.

Ibid.

Sur Daubenton.

Il est question ensuite du Confesseur, des plaintes portées contre lui, & de la confiance que Philippe lui à rendue.

„ Si ce Prince changeoit à son égard, „ si le P. Daubenton venoit à mourir, „ enfin s'il cessoit d'être Confesseur du „ Roi d'Espagne, de quelque maniere „ que ce puisse être, l'intention du „ Roi est que cette place soit toujours „ occupée par un Jésuite François, „ s'il est possible, sinon par un Espa„ gnol aussi de la Compagnie de Jesus". La raison pourquoi l'on juge nécessaire d'instruire le Duc de Grammont sur cet article, c'est que les Dominicains n'ont pas perdu l'espérance de se rétablir dans la place de Confesseur du Roi, & qu'ils feroient plusieurs intrigues pour réussir dans leur dessein. Les Jésuites ne s'endormoient pas sur l'intérêt de leur Société.

1704. *Ibid.*

Louis XIV veut un Jésuite à sa place.

Le Duc de Grammont avoit l'esprit vif, délié & ferme, mais trop François, si j'ose le dire, par cette promptitude de jugement qui dévance l'examen & qui expose à tant d'erreurs. Au moment qu'il arriva sur les frontieres : *Je vois à merveille*, écrivit-il, *qu'il faut pour le salut de l'Espagne que le Roi la gouverne despotiquement, mais il ne faut pas que l'Espagne s'en apperçoive; & cela se peut très aisément concilier.* En y réfléchissant mieux,

Grammont juge trop légérement.

Le Duc de Grammont à M. de Torci. 25 Mai.

1704.

il auroit pu voir que c'étoit une chose impossible : il auroit craint sur-tout de s'égarer comme ses prédécesseurs, en suivant de fausses idées ou des préventions dangereuses.

Son entrevue avec la Princesse des Ursins.

Id. 28 Mai.

Il rencontre la Princesse des Ursins à Vittoria, où elle faisoit encore les préparatifs de son voyage. Ayant ordre de la traiter honnêtement sans entrer dans aucune explication, il élude toutes ses demandes, & feint de ne rien savoir de ses affaires. Vous êtes propre à cette Ambassade, lui dit alors la Princesse, puisque vous avez la principale qualité d'un Ambassadeur, le secret.

Il trouve la Reine dans des dispositions bien différentes de celles qu'annonçoit l'Abbé d'Estrées.

Arrivé à Madrid, il complimente la Reine dans une audience publique, & il est fort étonné des réponses pleines d'esprit & de sagesse qu'elle lui fait sur le champ. Il l'est encore plus ensuite dans une conversation particuliere, au sujet de la Princesse des Ursins. L'Abbé d'Estrées avoit écrit dès le commencement de la brouillerie, que la favorite seroit bientôt oubliée si on la renvoyoit ; depuis son renvoi, il avoit écrit qu'on y paroissoit peu sensible. Un discours véhément de la Reine à l'Ambassadeur détruit tout-à-coup cette chimere :

Conversation très-vi-

» Dites-moi donc quels sont les griefs

„ du Roi contre Madame des Urſins.
„ Qu'a fait cette pauvre femme pour
„ avoir été traitée auſſi indignement?
„ Car enfin il n'y a pas d'exemple qu'une
„ perſonne de ſa qualité, que nous
„ honorions le Roi & moi de notre
„ amitié, puiſſe avoir reçu un traite-
„ ment ſemblable ſans en ſavoir la rai-
„ ſon ". Le Duc qui avoit inſiſté la veille en public ſur les griefs contre la Princeſſe, ſur le mécontentement général des Eſpagnols, ſur la méſintelligence avec les Ambaſſadeurs, ſur la néceſſité d'un rappel que le Roi avoit différé tant qu'il avoit pu, répondit que la Reine n'avoit pas oublié ſans doute tout ce qu'il avoit eu l'honneur de lui dire à ce ſujet de la part du Roi. „
„ Mais, répliqua-t-elle, toutes les ac-
„ cuſations que l'on a faites contre elle
„ au Roi mon grand-pere ſont fauſſes;
„ & n'eſt-il pas triſte que lui, qui eſt
„ le plus ſage & le plus prudent de
„ tous les hommes, ajoute plus de foi
„ aux diſcours haineux de gens pleins
„ de gangrene, qu'à ceux de ſon pe-
„ tit-fils, qu'il ſait bien qui lui reſſem-
„ ble pour être la vérité même, & qui
„ a connu la rectitude de la conduite
„ de Madame des Urſins? Eſt-il poſ-

1704.
ve, au ſujet de la Princeſſe.

1704.

„ ſible que le Roi ait ſi peu d'égards
„ pour nous, pour ajouter une foi en-
„ tiere aux diſcours des autres, & ſi
„ peu aux nôtres? Non, Duc de Gram-
„ mont, je ne vous ments pas, je ne
„ puis me conſoler". A ces mots, elle
fond en larmes; elle ajoute néanmoins
qu'elle ne laiſſera pas de conſerver toute
ſa vie les ſentiments de tendreſſe qu'elle
doit au Roi de France.

La Reine conſtante dans ſes ſentiments.

Le Duc de Grammont au Roi. 13 Juin.

Grammont admira l'eſprit de la jeune
Reine, & jugea qu'on auroit peine à
déraciner de ſon cœur cette confiance
pour la Princeſſe. Quant à la nouvelle
Camarera-mayor, la Ducheſſe de Bé-
jar, il annonce qu'elle ne *déchiffreroit
point l'apocalypſe*, ni ne formeroit d'in-
trigues capables d'inquiéter Louis XIV.

Fin de la campagne de Philippe.

Il ſe hâta de joindre Philippe à l'ar-
mée: il le trouva campé avec les trou-
pes, montant à cheval malgré les cha-
leurs exceſſives, dont il étoit fort incom-
modé ſans oſer le dire. Ce Prince lui
parut ce qu'il étoit, trop timide, mais
judicieux, raiſonnable, pénétré de reſ-
pect & de reconnoiſſance pour ſon aïeul.
Après lui avoir donné les conſeils qu'exi
geoient les circonſtances, il fit expédier
au *deſpacho* quelques affaires, entre au-
tres un ordre aux Grands d'Eſpagne de

visiter en France les Princes du sang, & de les traiter d'Altesse; il se chargea de représenter au Duc de Berwick la nécessité de suspendre les opérations de la campagne; & Philippe, impatient de revoir la Reine, partit au commencement de Juillet. Nous allons rentrer dans un labyrinthe d'intrigues.

1704.

LIVRE SIXIEME.

1704.

Erreur de la Cour de France.

On s'étoit faussement imaginé que le rappel de la Princesse des Ursins & de tous les François de son parti, tels que le Chevalier d'Espennes, d'Aubigni & Vazet, un des valets-de-chambre de Philippe V, extirperoit les cabales de la Cour d'Espagne; qu'on feroit oublier au Roi & à la Reine le chagrin que leur causeroit d'abord cet acte d'autorité; & qu'alors l'Ambassadeur gouverneroit aisément selon les vues du cabinet de Versailles. On ne tarda point à se détromper par les nouveaux embarras qui survinrent dans les affaires.

Il étoit impossible que l'affaire de Madame des Ursins n'eût des suites.

La noble sensibilité de la Reine, la vivacité de son esprit, son influence inévitable, son ascendant sur le Roi, le besoin qu'elle avoit de sa confidente, ou plutôt de son amie; l'intérêt de celle-ci à se justifier avec éclat; les liaisons qu'elle ne pouvoit manquer d'entretenir avec la Cour d'Espagne; tout auroit dû faire prévoir que la Princesse des Ursins feroit encore une occasion d'inquiétudes. En vain Louis XIV avoit résolu de la tenir éloignée de sa propre

Cour; en vain il avoit défendu qu'on s'intéressât pour lui obtenir la permission de se justifier. Une femme de ce caractere, ayant joué un si grand rôle, possédant l'estime & l'amitié des Souverains dont on venoit de la séparer malgré eux, conservoit de puissantes ressources dans sa disgrace. Le Cardinal & l'Abbé d'Estrées qu'on récompensa de leur Ambassade, l'un par la riche Abbaye de Saint-Germain, & l'autre par le Cordon bleu, ne devoient pas jouir long-temps du triomphe qu'ils avoient remporté sur elle.

1704.

Cependant Louis paroissoit inflexible à son égard. „ Faites bien comprendre „ à la Reine, marquoit-il à Châteauneuf, que lorsque j'ai pris la résolution de rappeller la Princesse des „ Ursins, & ensuite de la faire repasser à Rome, (l'ordre lui en étoit „ donné) je ne l'ai fait qu'après de „ longues délibérations, & pressé par „ des raisons si fortes, qu'il m'a été impossible de changer de sentiment. „ Faites-lui connoître que les intrigues, „ ni les cabales des ennemis de la Princesse ne m'ont point déterminé par „ de fausses suppositions contre elle. „ Enfin, expliquez-lui que *je décide de*

Louis XIV se montre inflexible à son égard.

Le Roi à M de Châteauneuf. 10 Juillet.

1704.

„ *toutes choses par moi-même, & que* „ *personne n'oseroit me supposer des* „ *faits contraires à la vérité, l'apprenant toujours de plusieurs endroits* „ *différents, avant de prendre un dernier parti sur de telles matieres* ".

Il comptoit trop sur sa fermeté & ses lumieres.

Le Monarque avoit été si souvent trompé, même dans les beaux jours de son regne, (quel Prince n'est pas exposé à l'être ?) qu'il auroit pu se reposer un peu moins sur les rapports d'autrui & sur ses propres lumieres. Nous verrons que ses volontés même pouvoient varier au gré des événements.

Il desire un changement dans le *despacho*.

Il paroissoit essentiel pour les vues de la Cour de France, que le *despacho* fût tel qu'on l'avoit réglé au commencement. Depuis que les fonctions de Secretaires étoient partagées, les affaires les plus importantes alors, celles de la guerre, étoient devenues secretes entre le Roi, le Marquis de Canalez & Orri. On vouloit que le Marquis de Rivas redevînt Secretaire unique. La chose étoit fort difficile, parce qu'il avoit déplu à Philippe & à la Reine. Avant de toucher à un point si délicat, l'Ambassadeur rencontra d'autres difficultés, qui lui firent sentir les épines de sa commission.

1704.

Le Marquis de Mancéra, vieillard de quatre-vingt-neuf ans, qu'on avoit mis dans le *despacho* avec l'Archevêque de Séville, présente au Roi un long mémoire, pour lui persuader d'abolir cette nouvelle forme de Gouvernement, & de gouverner lui seul, en prenant, selon l'ancien usage, les consultes des différents Conseils : il insinue que c'est le moyen d'assurer le bonheur de son regne & celui de ses peuples : il ajoute que son âge & ses infirmités ne lui permettent plus d'assister au *despacho*. Philippe communique ce mémoire au Duc de Grammont. Celui-ci le réfute fortement, & soupçonne déja quelque cabale.

Démarche imprévue d'un des Ministres.

Le Duc de Grammont au Roi. 19 Juillet.

Sa défiance augmentoit chaque jour. Il croyoit que les Espagnols vouloient ôter la connoissance des affaires au Roi de France : il les voyoit conjurés contre les Gardes-du-Corps, contre le régiment des gardes Wallones, dont plusieurs soldats avoient même été assassinés. Plus il examinoit l'intérieur du palais, plus il étoit embarrassé sur la maniere de réussir. Etonné des variations fréquentes qu'il appercevoit : „ J'en reviens toujours, disoit-il, au dicton „ de feu mon pere : *Quand le bon Dieu*

Soupçons & incertitudes de Grammont.

Id. à M. de Torci. 20 Juil., &c.

1704.

„ *fit les cerveaux*, *il ne s'obligea point* „ *à la garantie* ". Incertain dans ses avis, il souhaitoit un jour que Louis XIV écrivît des *grosses dents*; peu de jours après, il souhaitoit qu'on fît *patte de velours*. Le résultat de ses observations étoit qu'il falloit gagner la confiance de la Reine, parce que le Roi n'osoit rien dire ni rien faire que de conforme à ses volontés. C'étoit l'intention de la Cour de France.

On presse la Reine de se mêler des affaires.

Aussi l'Ambassadeur exhorta-t-il la Reine à entrer dans les affaires. Elle répondit qu'elle en étoit incapable ; qu'elle ne concevoit pas comment on vouloit y admettre une femme de quinze ans. Pure ironie de sa part, selon le Duc de Grammont, puisque tous les soirs elle pratiquoit le contraire, sachant bien qu'il ne pouvoit l'ignorer. Enfin, pressée par ses instances, elle dit qu'elle consentoit à donner cette marque de soumission au Roi, & lui écrivit sur le champ une lettre, qu'on n'auroit pas manqué d'attribuer à la Princesse des Urfins, si elle eût été à la Cour.

Lettre de la Reine d'Espagne à Louis XIV.

Elle témoigne de la répugnance.

„ Je me donne l'honneur d'écrire à

1704.

Lettre du 25 Juillet.

„ V. M. pour lui rendre compte de
„ ce que le Duc de Grammont m'a dit
„ de sa part, qui est qu'elle veut abso-
„ lument que je me mêle dans les affaires
„ du Roi son petit-fils. Vous savez mieux
„ que personne la répugnance que j'ai
„ à le faire, non-seulement parce que
„ naturellement cela n'est pas de mon
„ goût, mais encore parce que je me
„ connois, & je sais que je ne suis nul-
„ lement capable de donner, sur quel-
„ que chose que ce soit, mon senti-
„ ment. Malgré toutes les bonnes rai-
„ sons que j'ai, le Duc de Grammont
„ m'a tant pressée, & m'a tant dit que
„ vous le voulez & seriez fâché si je
„ ne le faisois pas, que je me vois obli-
„ gée à obéir à vos ordres, quoique
„ avec une peine infinie. Mais ce que je
„ vous demande, c'est que je ne me mêle
„ des affaires qu'en particulier avec le
„ Roi, & que cela ne paroisse pas au-
„ dehors, pour que le Roi n'en ait pas
„ moins de gloire. Je crains très-fort
„ que vous ne vous repentiez de ce que
„ vous faites présentement : car quoi-
„ que assurément je ne veuille faire que
„ ce qui est meilleur pour le service du
„ Roi, quand on a mon âge & mon
„ peu d'expérience, je vous avoue

Elle consent néanmoins avec réserve.

1704.

„ qu'on peut craindre de faire bien des „ choses mal-à-propos. Mais au moins „ si cela arrive, vous ne pourrez vous „ en prendre qu'à vous-même, puis- „ que c'est vous qui l'aurez voulu, & „ que je ne fais en cela que marquer „ à V. M. qu'on ne sauroit ni avoir „ plus de déférence pour elle, ni l'ai- „ mer plus tendrement que je le fais ".

Réponse de Louis XIV à la Reine d'Espagne.

Louis XIV la loue & l'excite.

Lettre du 6 Août.

„ Je trouve avec plaisir dans votre „ lettre un nouveau sujet de vous louer. „ Rien ne le mérite davantage que la „ crainte que vous avez d'entrer dans „ la connoissance des affaires; & que „ votre attention à faire tout à la gloire „ du Roi d'Espagne. Plus j'approuve „ vos sentiments, & plus je vous crois „ capable de lui donner des conseils „ excellents. Vos ménagements pour „ le public sont dignes de vous & au- „ dessus de votre âge. Je suis bien-aise „ de voir que V. M. pense d'elle-mê- „ me à ce qu'il y a de plus convenable:

Il demande le rétablissement de Rivas.

„ Je conseille au Roi mon petit-fils de „ rendre au Marquis de Rivas les fonc- „ tions de sa charge. Il m'a paru par

„ ſa lettre qu'il y avoit quelque répu-
„ gnance, mais je crois néceſſaire pour
„ ſon ſervice de la ſurmonter. C'eſt
„ de vous principalement que je veux
„ me ſervir pour l'y déterminer. L'é-
„ tat des affaires ne permet pas de dé-
„ libérer long-temps. Comptez auſſi
„ ſur la tendreſſe & la parfaite amitié que
„ j'ai pour vous ".

1704.

La Reine s'y oppoſe.

Cet avis, au ſujet de Rivas, étoit de la plus grande importance. Dans le même entretien où Grammont engagea la Reine à entrer dans les affaires, il employa toute ſon éloquence pour obtenir que le ſeul homme dont on connoiſſoit la capacité, fût chargé comme auparavant de toutes les expéditions. Mais Rivas avoit déplu à Philippe & à la Reine. Philippe vouloit céder; la Reine demeura inébranlable: elle conſentoit bien qu'on renvoyât Canalez, elle s'oppoſoit au rétabliſſement de l'autre; & ni les raiſons de l'Ambaſſadeur, ni les remontrances du Roi ſon mari ne produiſirent aucun effet.

Embarras de l'Ambaſſadeur.

Le Duc de Grammont au Roi 29 Juillet.

Grammont ſe trouvoit dans le plus grand embarras. On l'avertiſſoit que la Reine avoit des conférences avec un nombre de Seigneurs; qu'elle conſultoit ſur tout Véraguas, Aguilar, Caſtel-

1704.

Rodrigo : qu'ils conseilloient sans cesse de ne pas souffrir que la France gouvernât l'Espagne ; qu'on détruisoit ainsi le soir tout ce qu'il pouvoit faire de bien pendant le jour. Il cherchoit les moyens de gagner la confiance de la Reine à l'exclusion de tout autre. Persuadé qu'il étoit impossible de réussir entiérement, il prioit Louis XIV de l'aider dans son dessein, d'abord par des voies douces & gracieuses, ensuite en faisant craindre que le manque d'égards pour les conseils de sa Majesté, ne la fît changer de sentiments & de conduite. Il représentoit combien le mal étoit urgent, combien il lui étoit impossible d'y remédier, ne pouvant rien savoir de ce qui regardoit la guerre, & ne pouvant même avoir les états des troupes, des fonds, des approvisionnements, &c. On les lui promettoit toujours, & toujours il les attendoit en vain. Peut-être auroit-il dû accepter l'offre de Philippe, de faire rapporter au *despacho*, par Canalez, les affaires de cette nature ; mais il crut que les ordres pour le rétablissement de Rivas n'admettoient point un pareil tempérament.

Il prie Louis XIV de remédier au mal.

Il le détrompe sur un point capital.

Enfin, rappellant ce que le Monarque lui avoit dit à son départ, que la Princesse

Princeſſe des Urſins n'y étant plus, il trouveroit la Cour d'Eſpagne *ſans factions*, il aſſuroit de nouveau que l'ancienne cabale ſubſiſtoit encore. Tant on ſe méprenoit dans l'éloignement, ſur des choſes qui pouvoient échapper de près à l'œil le plus attentif!

1704.

Effet qu'on auroit dû prévoir.

Tout le mal venoit du traitement fait à la Princeſſe. La Reine en étoit bleſſée juſqu'au fond du cœur : elle y voyoit ſa gloire intéreſſée, ainſi que l'honneur de ſa favorite : elle ne pouvoit ſupporter une ſi cruelle ſéparation. Voilà ce qu'il eût été facile de prévoir, ſi les derniers Ambaſſadeurs & Louville n'avoient fait accroire, d'après leurs préjugés de deſpotiſme, qu'il n'y avoit qu'à vouloir pour dompter une ame forte, telle que la Reine d'Eſpagne, ou pour lui faire perdre l'empire qu'elle avoit ſur l'eſprit & ſur le cœur de ſon époux.

Tentative des Anglois ſur la Catalogne.

Sans les malheurs de la guerre, Grammont n'auroit peut-être éprouvé qu'une réſiſtance invincible. La flotte Angloiſe, fort redoutable par le nombre des vaiſſeaux, mais trop peu par celui des troupes de débarquement, avoit tenté de ſoumettre la Catalogne à l'Archiduc. Quoiqu'il y eût beaucoup de ſé-

1704.

ditieux, & que le Prrince de Darmstadt comptât sur un soulevement, le Vice-Roi Vélasco rompit toutes ses mesures; les peuples ne remuerent point; les ennemis se rembarquerent. On pouvoit s'en réjouir; on ne devoit pas se rassurer. Vélasco écrivit que, sans un secours visible du Ciel, tout auroit été perdu, parce que la Catalogne étoit dégarnie, & qu'il n'avoit vu aucun effet des promesses d'Orri pour les secours nécessaires.

Lettre du 7 Juin.

Ils prennent Gibraltar.

Après cette expédition manquée, les Anglois en firent une qui n'eut que trop de succès. Depuis trois semaines, le Duc de Grammont ayant su par une lettre du Gouverneur de Gibraltar, que la place étoit réduite à cinquante hommes de garnison *, sans munitions de guerre, sans canons en état de tirer, avoit pressé Philippe de faire expédier les ordres pour sa défense. Canalez soutenoit néanmoins que rien ne manquoit, & qu'il n'y avoit rien à craindre, lorsqu'on apprit que Gibraltar venoit d'être pris en deux jours. Cette place, réputée imprenable, n'avoit guere coûté aux An-

Le Duc de Grammont. au Roi. 10 Août

* Il dit dans un autre endroit qu'il y avoit 87 soldats.

glois que la peine d'y monter par un endroit preſque inacceſſible. Ceuta paroiſſoit menacé du même ſort.

1704.

L'Ambaſſadeur déſolé marque à Louis XIV : „ Voilà l'effet de la belle admi„ niſtration de M. de Canalez & du „ Sieur Orri, qui mériteroient tous „ deux, en bonne juſtice, qu'on leur „ fît couper le cou.... Dieu veuille „ que le peuple ne s'émeuve pas, & „ ne s'en prenne à la Reine & à ſon „ mauvais Gouvernement " ! Ce n'étoit pas un jugement formé de ſang froid.

Grammont l'attribue au Gouvernement.

Ibid.

A cette nouvelle foudroyante, Philippe veut aſſembler une junte; il demande l'avis de l'Ambaſſadeur ſur les perſonnes qu'il convient d'y appeller. Grammont indique le Cardinal Portocarréro, le Comte de Montellano & les membres du *deſpacho* ordinaire. La Reine fait rejetter le Cardinal & Rivas; mais le lendemain, le Roi & la Reine s'empreſſent à témoigner au Duc une ferme réſolution de ſe ſoumettre en tout & par-tout aux volontés de Louis XIV, de ſuivre aveuglément ſes conſeils, de remettre entre ſes mains le ſoin de la Monarchie, qui ne peut être ſoutenue que par lui; ils conſentent au réta-

Philippe & la Reine s'abandonnent à Louis XIV.

Id. 11 & 12 Août.

Rétabliſſement de Rivas.

1704. blissement de Rivas, quoique mécontents de sa conduite envers eux. La Reine dit ensuite à cet Espagnol que, connoissant les dispositions du Roi de France en sa faveur, elle oublioit le passé, lui rendoit ses bonnes graces, & vouloit même être sa caution auprès de Philippe.

Orri rappellé d'Espagne.

Cependant Orri étoit rappellé sans que Louis s'expliquât sur les motifs de son rappel : nouveau chagrin pour Philippe & pour sa femme. Tous deux écrivirent que leurs affaires souffriroient beaucoup ; que tout ce qu'on lui imputoit, étoit pure fausseté ; que ses services méritoient de grandes récompenses; que son désintéressement lui faisoit refuser celles qu'ils lui offroient. Tous deux conjurerent Louis de le renvoyer bientôt, comme leur étant nécessaire. Orri amassa trop de richesses, pour mériter la réputation d'un homme désintéressé; mais il n'en étoit pas moins nécessaire dans les circonstances.

Louis fort affecté des malheurs.

Vivement affligé de la perte de Gibraltar, encore plus de l'affreux désastre arrivé à Hochstet, où le Prince Eugene & Marlborough avoient taillé en pieces l'armée Françoise & Bavaroise, le Roi de France écrit à son petit-fils

cette lettre capable de produire de fortes impressions.

1704.

Il fait des reproches paternels à son petit-fils. Louis XIV à Philippe V. 20 Août.

„ ... Vous me demandez mes conseils : „ je vous écris ce que je pense ; mais „ les meilleurs deviennent inutiles, lorſ„ qu'on attend à les demander & à les „ ſuivre, que le mal ſoit arrivé : il eſt „ ſouvent plus facile de le prévoir que „ d'y remédier ; & je prévois avec dou„ leur d'étranges embarras, ſi vous „ n'établiſſez un ordre dans l'adminiſ„ tration de vos affaires. Vous avez „ donné juſqu'à préſent votre confian„ ce à des gens incapables ou intéreſ„ ſés. Je vous demande de vous dé„ faire de Canalez, je rappelle Orri ; „ j'y trouve de la réſiſtance & de l'op„ poſition de votre part. Vous voyez „ la fin de leur travail par le ſort de „ vos armées & celui de vos places. „ Il ſemble cependant que l'intérêt de „ ces particuliers vous occupe tout en„ tier ; & dans le temps que vous ne „ le devriez être que de grandes vues, „ vous les rabaiſſez aux cabales de la „ Princeſſe des Urſins, dont on ne ceſſe „ de me fatiguer. Je ſuis perſuadé de „ votre ſincérité ; & ſi malheureuſement „ vous perdiez cette vertu qui vous „ eſt ſi naturelle, je crois que vous ai-

1704.

„ mez aſſez votre état pour ne point
„ tromper à ſon préjudice. Je crois
„ donc, puiſque vous m'en aſſurez, que
„ vous voulez effectivement ſuivre mes
„ avis. Profitez, je vous prie, de ceux
„ que je vais vous donner encore avec
„ la même amitié & la même tendreſſe
„ pour vous, dont je ne me laſſerai
„ point de vous faire reſſentir les effets".

Il lui propoſe de former un Conſeil.

Ibid.

„ Il eſt impoſſible que vous puiſſiez
„ reuſſir, tant que le déſordre régnera
„ dans vos affaires au point où il eſt
„ préſentement. Etabliſſez un Conſeil
„ ſage & éclairé : le Duc de Gram-
„ mont vous nommera ceux que je crois
„ capable de le compoſer. Ne différez
„ point à les aſſembler ; conſultez-les
„ ſur toutes les matieres de guerre,
„ de finance & de politique : ſervez-
„ vous de leurs lumieres & de leur
„ expérience, & ne donnez point d'or-
„ dres dont ils ne ſoient inſtruits. Quand
„ je verrai cette forme de Conſeil éta-
„ blie, je vous enverrai plus hardiment
„ les ſecours dont vous avez beſoin.
„ Avant qu'elle le ſoit, je n'ai que
„ trop ſujet de regarder comme per-
„ dues les troupes que je fais paſſer
„ en Eſpagne. Faites voir qu'il y a un
„ Roi & un Conſeil en Eſpagne, que

1704.

„ vous y commandez, & que des par-
„ ticuliers qui ont abusé de votre con-
„ fiance, ne sont pas les maîtres de la
„ Monarchie. Je n'ai jamais recom-
„ mandé à V. M. que sa véritable
„ gloire & l'intérêt de ses Etats. Tra-
„ vaillez pour l'un & pour l'autre. C'est
„ le seul prix que je vous demande
„ de tout ce que je fais & de toute la
„ tendresse que j'ai pour vous ".

Raisons pour établir ce Conseil.

Le Roi au Duc de Grammont. 30 Juillet.

La proposition faite par Mancéra, de supprimer le *despacho*, paroissoit à Louis XIV, comme au Duc de Grammont, l'effet d'une cabale pour lui dérober la connoissance des affaires d'Espagne, & l'influence nécessaire qu'il devoit avoir sur le Gouvernement. Il jugea dès-lors qu'il falloit donner à ce Conseil une meilleure forme, une consistance plus solide. Son Ambassadeur eut ordre de représenter à Philippe, qu'en suivant l'avis de Mancéra, au-lieu de gouverner par lui-même, il se verroit bientôt dépendant des tribunaux de son Royaume, & enfin d'un premier Ministre; qu'un Roi sage doit choisir des Ministres fideles & intelligents autant qu'il est possible, pour les charger de l'exécution de ses ordres; que ceux qu'il appelle ainsi au Gouvernement,

Comment un Roi doit employer ses Ministres.

1704.

loin d'affoiblir l'idée de son autorité, la font paroître bien plus absolue que lorsqu'un premier Ministre l'a entre ses mains; que si les affaires étoient portées aux différents Conseils; & partagées entre tant de personnes, le secret ne pourroit être gardé, ni les diligences nécessaires. A ces raisons s'en joignoit une plus forte, dans les vues de la Cour de France : c'est qu'il falloit absolument que l'Ambassadeur fût & dirigeât tout.

Rendre le *despacho* plus nombreux.

Louis vouloit donc que le *despacho* subsistât, mais qu'on le rendît plus nombreux; parce que les membres ayant chacun leurs amis & leurs partisans, plus de personnes se trouveroient intéressées à sa conservation, & à lui faire attribuer la connoissance des affaires les plus importantes.

Membres qu'on y fait entrer.

Après la prise de Gibraltar, craignant les lenteurs & les obstacles qu'il avoit tant de fois rencontrés, il écrivit à Philippe, comme nous venons de le voir, en termes qui ne permettoient pas d'hésiter sur le parti qu'il proposoit. Grammont devoit agir en conséquence. Louis, de peur d'aigrir la Reine d'Espagne, consentoit qu'on ne parlât point du Cardinal Portocarréro. L'Archevêque de Séville & le Marquis de Mancéra, le

Id. 20 Août.

Comte de Montellano, le Duc de Montalto, le Comte de Monterei & le Marquis Del-Fresno étoient ceux qui devoient former le Conseil, avec l'Ambassadeur de France & Rivas. Philippe ne montra de répugnance que par rapport à Del-Fresno, homme impérieux, d'ailleurs fort âgé & infirme. On le retrancha du nombre. Cette nouvelle forme de Gouvernement fit éclore de vives jalousies. Médina-Céli, Aguilar, Véraguas & plusieurs autres, dont les murmures éclatoient déja auparavant, fronderent tout avec moins de retenue.

1704.

Le Duc de Grammont au Roi. 8 Septemb.

Jalousies & cabales.

En renvoyant Canalez, non-seulement on lui donna une place de Conseiller d'Etat, ce que Louis XIV approuvoit, mais on le fit Gentilhomme de la chambre avec douze mille ducats de pension. Une pension de deux mille ducats, donnée à d'Aubigni, étoit aussi un sujet de plaintes. De pareilles libéralités, en des temps si désastreux, ne pouvoient plaire en Espagne, & déplurent beaucoup en France.

Pensions trop fortes.

La fameuse bataille navale de Malaga (le 24 Août) qui dura douze heures, où le Comte de Toulouse, avec des forces très-inférieures à celles des ennemis, eut sur eux de l'avantage, au-

Bataille de Malaga glorieuse pour la France, mais funeste.

1704.

roit été l'événement le plus heureux, si ce Prince, comme Grammont le crut d'abord & l'écrivit, avoit remporté une victoire décisive. Mais la victoire fut réellement indécise; & une journée si glorieuse devint funeste, parce que la puissance maritime du Roi ne put jamais se relever. C'est ce que l'on étoit bien éloigné de prévoir. On ne douta point que Gibraltar ne fût bientôt enlevé aux Anglois; on résolut d'en faire le siege, on s'y prépara.

Les Gardes-du-Corps, toujours vus de mauvais œil.

Grammont ayant obtenu la confiance de Philippe, & lui inspirant de la fermeté, sembloit pouvoir en peu de temps finir les plus importantes affaires. Cependant les préjugés Espagnols étoient trop tenaces, pour ne pas lui opposer souvent de la résistance. Il trouva le *despacho* même prévenu contre l'établissement des gardes-du-corps. L'ancienne garde des archers, qu'on appelloit la *conchilla*, & qu'on n'avoit pas encore osé abolir, étoit chérie & soutenue, soit parce qu'elle étoit ancienne, soit parce qu'elle ne faisoit point une force militaire. Quelques insolents de cette troupe eurent, à la porte de l'anti-chambre du Roi, une dispute très-vive avec les nouveaux gardes. Louis XIV écrivit qu'il

La *conchilla*.

Ibid.

falloit saisir l'occasion de casser la *conchilla*. Philippe, quoiqu'il eût parlé en maître pour cimenter le nouvel établissement, répondit qu'il seroit trop dangereux de révolter les esprits dans des conjonctures si délicates; en quoi il n'avoit pas tort.

1704.

Jalousie des Espagnols pour le commerce des Indes.

Un des grands objets de la Cour de France, étoit de faire passer aux François le commerce de l'Amérique, dont les Anglois & les Hollandois avoient profité auparavant. L'Ambassadeur assura que cette proposition seroit mal reçue, qu'il falloit la renvoyer à d'autres temps. En effet, les Espagnols étoient si jaloux à cet égard, que la chambre de Séville fit même des représentations, pour que les galions ne fussent point escortés par des vaisseaux François: on aimoit mieux les voir sans défense; car la marine d'Espagne étoit absolument anéantie.

Inquiétudes sur la conduite de la Reine.

Id. 18 Sept.

Quand le *despacho* eut pris sa forme, Grammont apperçut dans Philippe plus de qualités Royales qu'on ne lui en avoit cru jusqu'alors. Il en parle avec éloge dans plusieurs dépêches; il loue dans une le *cœur excellent* de la Reine. Mais quelques Grands cherchoient à lui enlever la confiance de cette Princesse.

1704.

Sensible, fiere, aigrie par les mortifications qu'on lui avoit fait essuyer, elle pouvoit causer de grands embarras si elle prenoit un travers. Louis XIV le craignit, persuadé que la Princesse des Ursins entretenoit auprès d'elle des intrigues dangereuses: c'est le sujet d'une lettre extrêmement forte qu'il écrivit à la Reine, & où l'on verra de quel œil il envisageoit les objets.

Lettre de Louis XIV à la Reine d'Espagne.

Louis XIV lui écrit avec force & amitié.

Lettre du 20 Septemb.

„ Les suites que je prévois deviennent trop sérieuses, pour ne pas m'expliquer avec V. M. avec la sincérité qui m'est naturelle, & avec la liberté d'un grand-pere qui parle à sa petite-fille. Je vous donnai la Princesse des Ursins par l'estime que j'avois pour elle, qui me fit croire qu'elle seroit capable de former l'esprit d'une jeune Princesse, & de lui inspirer tous les sentiments propres à remplir un aussi grand personnage que le vôtre. Je jettai les yeux par la suite sur un Ambassadeur qui avoit toujours paru de ses amis, afin qu'ils concertassent avec plus de facilité sur tous

„ les moyens de nous servir. Vous savez combien j'ai désiré que vous donnassiez votre confiance à la Princesse des Ursins, & que je n'oubliai rien pour vous y porter. Cependant oubliant nos intérêts communs, elle s'est livrée toute entiere à une inimitié que j'ignorois, & n'a songé qu'à contredire ceux qui ont été chargés de nos affaires. Si elle avoit eu un fidele attachement pour vous, elle auroit sacrifié tous ses ressentiments, bien ou mal fondés, contre le Cardinal d'Estrées, au-lieu de vous y faire entrer. Les gens comme nous doivent s'élever au-dessus des démêlés particuliers, & se conduire par rapport à leurs propres intérêts & à ceux de leurs sujets, qui sont toujours les mêmes. Il falloit donc rappeller mon Ambassadeur, vous abandonner à la Princesse des Ursins, & la laisser seule gouverner vos Royaumes, ou la rappeller elle-même. C'est ce que j'ai cru devoir faire, dans l'espérance que vous déféreriez à mes sentiments, & que la Princesse des Ursins s'éloignant, vous perdriez une partie des impressions qu'elle vous a données. Il n'est pas vrai qu'on l'ait jamais soup-

1704.
Il blâme la Princesse des Ursins.

Raisons pour ne pas prendre son parti.

Accusations contre elle.

1704.

„ çonnée d'aucune intelligence avec
„ nos ennemis communs. Elle veut par
„ ces suppositions se faire un mérite
„ auprès de vous. On l'accuse d'avoir
„ voulu gouverner l'Espagne, & de ne
„ vous avoir pas inspiré tous les senti-
„ ments qu'il semble que vous devez
„ avoir pour moi; d'avoir eu des amis
„ & des ennemis dans une place où
„ elle ne devoit avoir d'intérêts que
„ les vôtres. On l'accuse de continuer
„ dans l'absence même, avec plus d'ai-
„ greur & moins de ménagements, ce
„ qu'elle faisoit auprès de vous.

On croit qu'elle donne de mauvais conseils à la Reine.

„ Je juge des conseils qu'elle vous don-
„ ne par l'événement. Vous vous êtes
„ souvent opposée à ce que j'ai pro-
„ posé; vous n'avez pris nulle con-
„ fiance dans mes Ambassadeurs; vous
„ aimez & vous haïssez ce que la Prin-
„ cesse des Ursins vous inspire; vous
„ voulez à quinze ans gouverner une
„ grande Monarchie, peu affermie,
„ sans conseil. Pouvez-vous en pren-
„ dre de meilleurs & de plus désinté-
„ ressés que les miens? Et si la Prin-
„ cesse des Ursins agissoit droitement,
„ pourroit-elle vous en donner d'au-
„ tres? Si elle se conduisoit ainsi, vous
„ verriez si j'ai des ressentiments con-

1704.

„ tre elle, si je suis capable de me „ laisser prévenir, & si j'agis par d'au- „ tres vues que celles de nos avantages „ qui ne peuvent être différents".

Confiance due à Louis pour le bien des affaires.

„ Je sais que votre esprit est fort au- „ dessus de votre âge : je suis ravi que „ vous entriez dans les affaires : j'ap- „ prouve que le Roi votre mari vous „ confie tout ; mais vous aurez encore „ long-temps besoin l'un & l'autre d'ê- „ tre aidés, puisque vous ne pouvez „ avoir ce que l'expérience seule peut „ donner. Je ne saurois vous servir au- „ tant que je le voudrois, si nous n'a- „ gissons de concert, si vous ne vous „ confiez à mes Ambassadeurs, qui „ n'ont nul intérêt en Espagne. Quand „ vous aurez des raisons ou des incli- „ nations particulieres, marquez-le moi „ directement. Je m'y rendrai certaine- „ ment si elles ne sont point dangereu- „ ses : car je ne desire rien tant que de „ vous faire plaisir, & de vous marquer „ ma tendresse dans les plus petites „ choses, comme je crois le faire dans „ les grandes ".

Il se trompoit en quelques points à son sujet.

Louis pouvoit bien se tromper, en supposant que la Reine n'avoit agi que par les inspirations de la Princesse. Après ce que les derniers Ambassadeurs avoient

1704.

Lettre du 7 Août.

fait contre elle-même, comment, du caractere dont elle étoit, leur auroit-elle donné sa confiance? Il se trompoit aussi en soupçonnant qu'on lui faisoit ses lettres: il avoit écrit au Duc de Grammont de tâcher d'en découvrir l'auteur. Grammont ne doutoit point qu'elle seule ne les composât, ayant plus d'esprit que tous ceux qui l'approchoient; & le P. Daubenton, à portée de le savoir, pensoit comme l'Ambassadeur. En un mot, puisqu'on connoissoit les talents & le caractere de la Reine, sa force d'ame, son ascendant invincible sur le Roi, on avoit pris à son égard un mauvais plan qu'il fallut bientôt abandonner.

On commence à sentir que Madame des Ursins est nécessaire.

On jugeoit déja, & c'étoit le sentiment du Duc de Grammont, que les conseils de la Princesse des Ursins seroient nécessaires, pour ramener la Reine au point que desiroit la Cour de France. Aussi commença-t-on à témoigner des égards à la Princesse, qui devoit attendre à Toulouse que la saison & sa santé lui permissent de passer à Rome.

On la ménage.

M. de Torci au Duc de Grammont. 15 Septemb.

Louis XIV promit de s'intéresser auprès du Pape en faveur de son frere, l'Abbé de la Trémoille, afin de lui procurer un chapeau de Cardinal. On eut grand soin de lui faire savoir que le moyen de

1704.

regagner pour elle-même la bienveillance du Roi, étoit d'inſpirer à la Reine d'Eſpagne, par ſes lettres, une confiance entiere pour l'Ambaſſadeur. Elle ne manqua pas d'écrire en conſéquence. Grammont s'apperçut que la Reine recevoit mieux ſes conſeils. Plus il en avoit de ſatisfaction, plus elle ſe procuroit des moyens de ſatisfaire la Princeſſe des Urſins.

La Reine demande qu'elle puiſſe aller ſe juſtifier.

Lettre du 2 Novembre.

Dès qu'elle put eſpérer d'y réuſſir, elle écrivit à Louis XIV une lettre preſſante, pour lui obtenir la permiſſion d'aller à Verſailles. „ Je me flatte, dit-„ elle, que vous lui rendrez toute la „ juſtice qu'elle mérite, en connoiſſant „ ſon innocence & la noirceur de ſes „ ennemis. Car, permettez-moi de vous „ dire, que les uns ni les autres n'ont „ point eu le traitement que chacun „ méritoit. Mais vous êtes ſi juſte, que „ je n'ai jamais douté que, quand vous „ ſeriez éclairci de la vérité, vous „ rendriez juſtice aux innocents, & châ-„ teriez les coupables. Non-ſeulement „ elle vous informera de tout ſans paſ-„ ſion, mais auſſi elle pourra, ſi vous „ le voulez, vous dire beaucoup de „ choſes que vous ne ſerez pas fâché „ de ſavoir".

1704.

Louis XIV y consent.

Ce ton ferme & décidé que la Reine avoit toujours soutenu, ne déplut point au Monarque; & malgré la résolution contraire dont il sembloit ne vouloir jamais s'écarter, il accorda gracieusement la demande. Il répondit : „ Aussi-tôt

Louis XIV à la Reine d'Espagne. 16 Novemb.

„ que j'ai reçu par la Duchesse de „ Bourgogne la lettre que vous m'avez „ écrite, je n'ai pas hésité à permettre à „ la Princesse des Ursins de se rendre „ auprès de moi. Je lui écris d'y venir, „ & je suis bien-aise que tout le monde „ connoisse la considération particu„ liere que j'aurai toujours pour les „ demandes de V. M." Le triomphe de la jeune Reine devoit s'étendre plus loin.

L'Ambassadeur varie sur le compte de Montellano.

Elle avoit une telle influence, que Grammont, dont Louis XIV & Torci étoient fort contents, & qui méritoit réellement des éloges par son zele, n'espéroit de se tirer que par elle des difficultés infinies de l'Ambassade. Avant

Le Duc de Grammont au Roi. 9 Août.

la formation du *despacho*, il peignoit le Comte de Montellano, Président de Castille, comme un des *plus dignes sujets* qu'il y eût, *ennemis des cabales*, ayant tout l'esprit qu'on peut avoir, ayant de plus l'estime & la confiance entiere de la Reine; enfin, il pensoit alors

qu'on ne pouvoit faire un meilleur choix pour le Conseil. Deux mois après, Montellano, *qui passoit pour un Saint*, ne lui paroît qu'un homme dévoré d'ambition, un cabaleur, appliqué à le perdre dans l'esprit de la Reine : il a si bien fait par ses manœuvres secretes, que l'Archevêque de Séville, la meilleure tête du Conseil, & le seul véritablement attaché au Roi de France, se retire dans son Diocese faute de permission du Pape, qui l'autorise à demeurer plus longtemps à la Cour. Comme la Princesse des Ursins l'avoit recommandé, l'Ambassadeur ne voit qu'elle en état de changer l'esprit de la Reine à cet égard.

1704.

Id. 14 Oct.

Il se flatte de surmonter les difficultés par le moyen de la Reine.

Sans que la Princesse voulût écrire contre aucun Espagnol en particulier, la Reine, sentant la nécessité de plaire à Louis XIV, changea elle-même, ou parut changer de sentiments. Montellano l'importunoit pour avoir la Grandesse; elle lui répondit qu'il falloit s'adresser au Roi. Bientôt elle se montra résolue de donner toute sa confiance à Grammont. Il n'en douta point; il crut avoir *coupé la tête de l'hydre;* il annonça que les cabales alloient finir; il compta sur les protestations que fit Montellano de vouloir se régler sur ses con-

1704.

fcils, & tenir de la France les graces qu'il efpéroit; il écrivit alors en fa faveur, parce qu'on pouvoit profiter de fes fervices.

Trop de précipitation dans les jugements.

Lettre du 2 Décemb.

Etonné lui-même de ces variations dans fes propres jugements, il obferve qu'il étoit néceffaire *de fe gouverner felon les occurrences, & de changer de conduite à mefure que les autres en changent*. Maxime vraie dans la politique, pourvu qu'on ne fe laiffe point éblouir par des apparences trompeufes; & c'eft à quoi les maneges de Cour expofent le plus habile homme. D'ailleurs, varie-t-on fi fort dans fes jugements, quand on ne les précipite pas? La précipitation égaroit prefque tous les Miniftres.

Sentiment de Louis XIV fur la réfidence des Evêques.

Le Roi au Duc de Grammont. 31 Novem.

Quoique la retraite forcée de l'Archevêque de Séville pût avoir des fuites fâcheufes, le Roi de France s'explique fur ce point avec une délicateffe de confcience très-remarquable. „ Je „ ne vois pas le moyen d'y remédier, „ ne croyant pas que le Pape ait le pou„ voir de difpenfer un Evêque de ré„ fider dans fon Diocefe. J'aurois peine „ par conféquent de confeiller au Roi, „ mon petit-fils, de preffer fa Sainteté, „ de lui accorder la permiffion. Il fem-

„ ble que le besoin de l'Etat seroit une „ forte raison pour autoriser son sé- „ jour auprès du Roi son maître ; mais „ je ne puis décider sur une pareille „ matiere ". Ce qui étonnera le plus en France, supposé le besoin de l'Etat, c'est que les Espagnols crussent ne pouvoir se passer de cette dispense du Pape.

1704.

On cherche des fonds pour la guerre.

Gardes-du-Corps maintenus.

Au milieu des agitations de la Cour, il falloit penser continuellement à la guerre. On s'épuisoit en *consultes* stériles pour avoir des fonds. Le *despacho* proposa encore de supprimer les gardes du corps, cet épouventail des Espagnols ; insistant sur les dépenses qu'entraînoit un pareil établissement. Grammont tint ferme ; & l'on chercha des expédients, qu'il auroit toujours fallu chercher après avoir supprimé un corps, trop dispendieux sans doute, mais jugé nécessaire par la Cour de France.

Maures auxiliaires des ennemis : ç'eût été un avantage pour l'Espagne.

Lettre du 8 Décembre.

Les ennemis avoient traité, disoit-on, avec le Roi de Maroc pour un secours de cavalerie. „ Le plus grand „ bonheur qui pût arriver, selon l'Ambassadeur, seroit qu'il vînt des Mau- „ res au secours des Portugais : les Prê- „ tres & les Moines, qui refusoient „ tout, deviendroient prodigues alors,

1704.

„ pour éviter le pillage de leurs Egli-
„ ses; & à l'instant on auroit plus de
„ soixante mille hommes sur pied ".
C'étoit déja quelque chose que la haine
des peuples contre les hérétiques : elle
mit plus d'un obstacle aux progrès des
alliés de l'Archiduc. L'Angleterre & la
Hollande auroient eu sans cela trop de
supériorité.

Tessé remplace Berwick.

Philippe n'étoit pas content de Berwick, ou plutôt il témoigna ne le pas
être, & il demanda un autre Général
à Louis XIV. On lui envoya le Maréchal de Tessé, pour qui il avoit montré du penchant. La jalousie du commandement, entre Berwick & Sterclaes,
avoit préjudicié au service. Afin d'écarter un pareil inconvénient, Louis demandoit que le nouveau Général fût
d'abord créé Grand d'Espagne. Mais,
dit Philippe au Duc de Grammont,* ne
seroit-il pas plus sage, avant de faire
une grace de cette nature, d'attendre
la fin de la campagne, pour voir comment il m'auroit servi, que de la lui
faire à son arrivée ? L'Ambassadeur trouva la question fort raisonnable; il ré-

Grandesse demandée trop tôt pour lui.

* Le Duc rapporte ce fait dans une Note sur sa lettre du 5 Octobre.

pondit néanmoins qu'il falloit souscrire sans balancer aux volontés de Louis XIV; & ce ne fut pas sans peine qu'il le persuada.

1704.

Je ne dois pas dissimuler que Grammont fût le véritable auteur du rappel de Berwick. Philippe V l'avoua depuis à son grand-pere, en lui redemandant ce Général, dont il assura qu'il étoit alors très-content, ainsi que les Espagnols. Il avoit cédé aux instances de l'Ambassadeur. Celui-ci desiroit le Maréchal de Boufflers, & vit bientôt de mauvais œil le Maréchal de Tessé.

Cause du rappel de Berwick.

Philippe V à Louis XIV.

5 Février.

On étoit tranquille du côté du Portugal, où les ennemis avoient échoué dans leurs entreprises. Le Marquis de Villadarias forma le siege de Gibraltar au commencement d'Octobre. On se flatta d'un prompt succès. Malheureusement une escadre Angloise jetta du secours dans la place. Après deux mois de tranchée ouverte, on se trouvoit encore peu avancé; & tandis que les espérances s'affoiblissoient de jour en jour, les affaires alloient aussi plus mal à Madrid.

Siege de Gibraltar par les Espagnols.

Ce Marquis de Rivas, que Grammont avoit jugé si nécessaire, & que Louis XIV avoit fait rétablir dans tou-

Rivas déja suspect à Grammont qui le jugeoit si nécessaire.

1704.

tes ses fonctions, contre le gré du Roi & de la Reine d'Espagne, comme si le salut de la Monarchie en avoit absolument dépendu, fut à son tour l'objet des plaintes les plus graves de l'Ambassadeur. Il l'accuse de fausseté, de mauvaises intentions, de ne travailler qu'à se maintenir dans son poste, *sans se soucier de risquer le service & la couronne de son maître*. Il assure qu'on ne peut trop tôt mettre à sa place un autre Ministre; il propose, conformément aux vues de Philippe, le Marquis de Méjorada; il s'excuse enfin d'un tel changement d'opinion, sur des *apparences qu'il a cru certaines* : & il compare les gens du pays aux vents, qui changent d'un jour à l'autre : comparaison bien démentie par le caractere Espagnol.

Le Duc du Grammont au Roi. 21 Septemb. 21 Décemb.

Cette légéreté de jugement étoit funeste.

Quoi qu'il en soit, tant de variations dans le Gouvernement produisent toujours des effets pernicieux. Le Duc de Grammont y réfléchit trop peu. Avec beaucoup d'esprit, il laisse appercevoir une légéreté de jugement dont on doit craindre les suites. En voici un autre exemple très-remarquable.

L'Ambassadeur assure que Phi-

Il écrit de sa main à Louis XIV que Philippe, n'approuvant point la conduite

duite de la Reine, rougit de s'être laissé mener par un enfant de quinze ans; qu'il veut enfin régner par lui-même, & suivre exactement ce que son grand-pere trouvera bon de lui prescrire par des lettres secretes. L'Ambassadeur exhorte ce Monarque à communiquer ses lumieres au jeune Prince, pour détruire toutes les cabales. Depuis sa réconciliation avec Montellano, il s'étoit plaint que la Reine se livrât aux conseils de Véraguas : il en étoit blessé; il espéroit gouverner le Roi sans elle; en lui inspirant cette résolution, il le croyoit capable de la soutenir; & certainement il ne considéra point assez les risques d'une démarche si hardie, qui pouvoit exciter tant de troubles dans le palais. On en jugea beaucoup mieux à la Cour de France.

1704. lippe veut gouverner sans la Reine.

Lettre du 25 Décembre.

Démarche trop hasardée.

Louis XIV, le Marquis de Torci & Madame de Maintenon, eurent seuls connoissance de sa lettre. Le Ministre écrivit de sa propre main la dépêche en réponse, afin que le secret ne pût être pénétré. Cette dépêche est un chef-d'œuvre de prudence.

Secret sur cette affaire.

On y marque combien il est à craindre que Philippe, dont la sincérité est d'ailleurs connue, ne change de réso-

Louis XIV en prévoit les suites fâcheuses.

1704.

Le Roi au Duc de Grammont. 6 Janv.

lution, & ne révele un jour à la Reine la confidence qu'il vient de faire à l'Ambassadeur. „ Vous connoissez sa foiblesse, dit le Roi ; s'il changeoit de sentiment, il ne seroit pas impossible qu'il „ dît à la Reine que vous n'avez rien „ oublié pour l'engager à décider en „ maître, & à régner indépendamment „ d'elle ; que vous l'avez fait par mes „ ordres ; & que je regarde comme „ une honte pour lui, comme un opprobre pour son regne, qu'elle se „ mêle des affaires du Gouvernement. „ Elle regarderoit comme l'injure la „ plus sanglante celle que vous lui auriez voulu faire en diminuant son pou „ voir, dont elle n'est peut-être pas „ moins touchée que de l'amitié du „ Roi son mari ".

Philippe agissoit toujours en faveur de Madame des Ursins.

Ibid.

„ Vous avez peut-être ignoré que „ dans le temps qu'il paroît désapprouver la conduite de la Reine, il lui „ donne une nouvelle marque de sa „ déférence entiere à ses volontés ; qu'il „ écrit à mon fils pour le prier d'insister auprès de moi sur le retour de „ la Princesse des Ursins à Madrid ; qu'il „ le représente comme absolument nécessaire pour le bien des affaires. Ces „ contradictions ne font que trop voir

1704.

„ qu'il ne feroit pas fûr de fe laiffer
„ conduire par les premieres apparen-
„ ces d'une fermeté, dont on n'a pas
„ encore vu d'effet. La Reine fera tou-
„ jours maîtreffe de fon efprit. Il faut
„ plutôt fonger à fe fervir du pouvoir
„ qu'elle confervera, que de tâcher
„ inutilement de le détruire ".

Louis ne veut point qu'on le dé courage. *Ibid.*

„ Il ne convient pas que le Roi d'Ef-
„ pagne foit informé de ce que je penfe
„ fur fon fujet. Bien-loin d'en profiter,
„ la connoiffance qu'il en auroit con-
„ tribueroit encore à le décourager; &
„ les reproches trop fréquents d'une ti-
„ midité qu'on ne peut vaincre, ab-
„ battent le cœur au-lieu de l'élever.
„ Vous lui direz donc que j'ai appris
„ avec plaifir la difpofition où il étoit,
„ de fe conformer en toutes chofes à
„ mes confeils; vous l'affurerez de ma
„ part que je lui donnerai toujours ceux
„ que je croirai les plus convenables à
„ fa gloire & au bien de fes affaires;
„ que je fuis perfuadé qu'il les recevra
„ & qu'il les fuivra, comme venant
„ d'un pere qui l'aime tendrement, &
„ plus touché de fes intérêts que je ne
„ le fuis des miens propres ".

Sentiments qu'il lui infpire pour la Reine.

„ Vous ajouterez que je fuis très-
„ aife de voir la continuation de fon

1704. *Ibid.*

„ amitié pour la Reine ; que je ne doute
„ pas qu'elle ne soit à son égard dans
„ les mêmes dispositions que lui ; que
„ si elle étoit capable de s'en éloigner,
„ je compte qu'il aura assez de force
„ pour faire céder la tendresse qu'il a
„ pour elle aux intérêts solides de sa
„ Couronne ; mais que j'espere que l'un
„ & l'autre n'auront jamais sur ce sujet
„ des sentiments opposés ".

Conduite que doit tenir l'Ambassadeur.

„ Au reste, il est à propos de continuer, comme vous avez commencé, à gagner, s'il est possible, la confiance de la Reine, & de ne pas lui laisser lieu de croire que vous songiez à l'éloigner du Gouvernement. Il y a trop peu de fondement à faire sur la fermeté du Roi d'Espagne, pour se livrer entiérement à lui ".

Il s'étoit engagé dans un faux systême.

Ainsi le Duc de Grammont se rapprochoit du mauvais systême, qui avoit si mal réussi au Cardinal d'Estrées. Quelle que fût son adresse, pouvoit-il échapper à la pénétration de la Reine ? Et s'il perdoit sa confiance, le succès de l'Ambassade n'étoit-il pas en quelque sorte perdu ? Gouverner malgré elle Philippe & l'Espagne, les soumettre aux volontés du Roi de France, c'étoit la chimere des François, c'étoit l'écueil où ils devoient échouer.

1704.

Louis XIV avoit bien prévu que la Reine demanderoit le retour de la Princesse des Ursins, & engageroit le Roi à faire la même demande. Il s'étoit expliqué de façon à leur en ôter l'envie. Il avoit écrit à la Reine : *La peine que j'aurois à vous refuser, m'oblige à prendre des précautions pour la prévenir.* Cependant on sollicita bientôt ce retour. Torci, persuadé d'abord qu'il ne conviendroit ni à la gloire ni aux intérêts de Louis, y opposa toutes les raisons que lui suggéroit son zele. Voyant néanmoins beaucoup de batteries dressées, il consulta l'Ambassadeur. „ Si je „ me suis trompé, dit-il, je serai ravi „ d'être désabusé, & de pouvoir par- „ ler d'une maniere différente : car je „ vous jure que je n'ai aucune rancune „ contre Madame des Ursins, & que „ je serois très-aise de pouvoir lui faire „ plaisir; mais il n'est pas juste que ce „ soit aux dépens de la gloire & du ser- „ vice du Roi ". Ce Ministre rapportoit tout au bien de l'Etat. On le trompa quelquefois, & il fit des fautes; malheur inévitable dans sa place & dans les circonstances : il mérita néanmoins toujours la réputation d'un sage politique & d'un excellent citoyen.

La Princesse des Ursins redemandée.

Torci consulte Grammont avec franchise.

M. de Torci au Duc de Grammont 27 Décemb.

1705.

Grammont opposé à son retour.

Le Duc de Grammont à M. de Torci. 10 Janvier.

Grammont venoit d'apprendre que le Maréchal de Tessé avoit donné à la Reine des espérances positives du retour de la Princesse, & que la chose paroissoit presque décidée. C'étoit encore une mortification pour son amour-propre. Il répondit que la Princesse pourroit être fort utile, si elle ne faisoit qu'un avec l'Ambassadeur, mais qu'il seroit téméraire de l'espérer; que son retour mettroit au désespoir les trois quarts des Espagnols; que le Roi d'Espagne le craignoit extrêmement, quoiqu'il témoignât le contraire à la Reine; que la nation regardoit *le grand-pere comme un Dieu qui ne peut errer*, & ne souhaitoit rien tant que d'être gouvernée par ses conseils. Il rapporte *mot pour mot* un discours que Montellano avoit adressé à la Reine en présence du Roi, & qui semble confirmer tout ce qu'il avance. „ Je sais, avoit dit ce Seigneur, „ que je me perds peut-être & que je „ hasarde tout, Madame, en osant vous „ parler comme je vais faire. Mais ce que „ je dois au Roi, à l'Etat & à V. M., „ m'oblige de rompre le silence. Vous „ avez perdu l'amitié de toute l'Espagne „ par la conduite que vous tenez. Tout „ le palais est scandalisé de ce que vous

Discours hardi de Montellano à la Reine.

„ faites, & Madrid eſt à la veille de ſe
„ révolter contre vous. Ainſi, Mada-
„ me, il n'y a point de temps à perdre, il
„ faut que vous changiez de conduite".
„ Qui vous a dit cela? repartit la Reine.
— *Tout le monde, & il n'y a pas deux voix là-deſſus; ſongez à vous.*

1705.

Doute ſur la vérité de ce fait.

Montellano, devenu Duc & Grand d'Eſpagne, en étoit bien plus libre & plus décidé. Le deſpotiſme de la Reine (on ſe ſervoit de ce terme) & ſa confiance pour Véraguas, donnoient lieu à des remontrances ſi hardies. Je doute néanmoins que le Préſident de Caſtille ait eu l'audace de s'exprimer en ces termes. L'Ambaſſadeur paroît exagérer. Tout homme ardent, dont l'imagination s'échauffe dans les affaires, ſe groſſit les objets à lui-même, & ſes écrits inſpirent toujours quelque défiance.

Reſſource d'argent & de troupes

Il ajoutoit dans ſa lettre, qu'on venoit de conclure une affaire de quatorze millions; qu'il y auroit des fonds fixés pour la guerre; qu'on auroit la plus belle cavalerie, & qu'on s'occupoit fort de moyens de relever l'infanterie, & qu'il eſpéroit venir à bout du commerce des Indes; qu'après cela il s'eſtimeroit heureux de ſe retirer, ſi le Roi jugeoit qu'un autre fît mieux à ſa

1705.

place. L'affaire de quatorze millions étoit un *donativo* général, espece de capitation qui avoit passé aux Conseils d'Etat & de Castille : ce que nul homme depuis Charles-Quint, dit Grammont n'avoit eu la hardiesse de proposer. L'essentiel étoit de recueillir cet argent. Une preuve qu'on ne le fit point, c'est que l'argent manqua plus que jamais.

La Princesse des Ursins paroît ne point desirer son retour.

Le Roi au Duc de Grammont. 15 Janv.

Contre l'attente de Torci, avant qu'on reçût réponse de l'Ambassadeur, Louis XIV résolut de renvoyer la Princesse des Ursins à Madrid, dans la vue de satisfaire également le Roi & la Reine. Il le déclara lui-même à la Princesse. Loin de paroître le desirer, elle allégua plusieurs raisons pour être dispensée de ce voyage : elle dit que sa santé ne lui permettoit pas d'exercer les fonctions de *Camaréra-mayor* ; qu'elle souhaitoit de demeurer sans charge, s'il vouloit absolument la faire partir ; qu'elle se soumettoit entiérement à sa volonté, mais qu'il lui étoit impossible de se mettre en route pendant les rigueurs de l'hyver. Selon l'Ambassadeur, elle mouroit d'envie de revenir jouer son *rôle pestiféré* en Espagne, & tout le manege étoit concerté avec la Reine.

Comment le Roi & la

La Reine fut transportée de joie,

lorsque Grammont lui annonça cette nouvelle; Philippe au contraire, que la présence de l'Ambassadeur embarrassoit, ne put déguiser sa peine & sa surprise. Cependant peu de jours après, il offrit la toison d'or au Duc, par un billet de sa main, comme une marque de sa reconnoissance & de celle de la Reine, pour l'agréable nouvelle qu'il leur avoit apportée, ainsi que pour les services qu'il ne cessoit de leur rendre. Mais il ne laissa pas d'écrire encore en secret à Louis XIV contre le retour de la Princesse. „ Je sais, dit-il, que les „ Espagnols ne l'ont guere regrettée, „ & souhaitent aussi peu de la revoir: „ ainsi quand je vous l'ai demandée, „ ce n'a pas été pour ma propre satisf- „ faction, mais seulement pour ne me „ pas brouiller avec la Reine ".

1705. Reine reçoivent la nouvelle.

Philippe V à Louis XIV. 3 Fév.

Quelque louables que pussent être les intentions de l'Ambassadeur, il s'égaroit évidemment par une fausse & dangereuse politique. Ces lettres détournées qu'il faisoit écrire à Philippe, en contradiction avec d'autres lettres; ces résolutions qu'il lui inspiroit contraires à celles que la Reine lui faisoit suivre; ce double personnage peu digne d'un Prince, impossible à soutenir long-

L'Ambassadeur suivoit une fausse politique.

1705. temps, & propre à exciter des querelles si le masque venoit à tomber; tout cela étoit pire que les maux dont on cherchoit le remede. Louis XIV le sentit; & la leçon qu'il fit là-dessus au jeune Monarque prouve la noblesse de ses sentiments.

Sages conseils à son petit-fils.

Louis XIV à Philippe V. 1er. Fév.

„ Les marques de la confiance que „ vous prenez en moi, me font toujours „ un sensible plaisir. J'userai aussi de „ cette même confiance pour vous aver„ tir, comme un fils que j'aime ten„ drement, qu'étant maître & Roi, il „ convient moins au rang où vous „ êtes qu'à quelque état que ce soit, „ de chercher des détours pour ex„ pliquer vos véritables sentiments. La „ crainte de quelque embarras domes„ tique est une raison trop foible, pour „ vous obliger à déguiser la vérité que „ V. M. a toujours aimée. Il vaut mieux „ essuyer quelque contradiction & par„ ler en maître, que de vous contrain„ dre à écrire de deux manieres entié„ rement opposées. Vous en voyez les „ inconvénients. J'avois cru vous faire „ plaisir en accordant le retour de la „ Princesse des Ursins à vos instances „ réitérées. Je ne renverrai point Orri: „ cependant vous me l'aviez demandé,

„ & je croyois que vous le souhaitiez, „ avant que d'avoir reçu votre derniere „ lettre ".

1705.

D'un autre côté, l'Ambassadeur s'applaudissoit d'avoir engagé Philippe dans ce commerce secret avec Louis. Le P. Daubenton en étoit ravi d'admiration, disant que c'étoit l'ouvrage de Dieu seul, qui avoit voulu tirer ce Prince de l'abyme où son aveuglement l'avoit plongé. Tous deux trouvoient en lui un autre homme, capable du dernier secret pour tout ce qui regardoit le Roi de France, & fortement résolu de ne suivre que ses préceptes. Il falloit, selon le Duc, profiter de ces heureuses dispositions; il falloit affranchir Philippe de l'esclavage de la Reine, dont le Gouvernement devenoit odieux aux Espagnols; il falloit un Ministre *fort* & une parfaite union : car, ajoute-t-il, tant que vous aurez dans cette Cour un Général qui voudra être l'homme de confiance de la Reine, & qui le sera en effet, vous aurez ici des cabales continuelles qui vous culbuteront tout, & dont vous ne sortirez jamais. (Ce trait tombe sur le Maréchal de Tessé : c'étoit une fatalité que la discorde suivit les François en Espagne). Gram-

Grammont se flatte d'un succès chimérique.

Le Duc de Grammont au Roi. 5 Fév.

Il inculpe Tessé.

1705.

mont insiste sur les inconvénients que produira le retour de la Princesse des Ursins, & souhaite qu'on ait égard aux sentiments de Philippe sur cet objet.

Louis XIV décidé sur la Princesse des Ursins.

Mais Louis XIV pouvoit-il changer encore de résolution ? Pouvoit-il ne pas voir combien ces variations éclatantes, perpétuelles, avilissoient un gouvernement ? Il fut fâché d'avoir pris sitôt son parti, sans connoître les véritables sentiments du Roi d'Espagne, supposant toujours la vérité des lettres secretes ; mais il jugea qu'on ne devoit plus penser qu'à tirer avantage du retour de la Princesse des Ursins ; il espéra qu'instruite par lui-même, elle se conduiroit sagement ; enfin, il crut ses conseils d'autant plus nécessaires à Madrid, qu'on assuroit que la Reine avoit perdu la confiance & l'amitié des Espagnols : *Il n'est pas étonnant qu'à son âge, elle fasse des fautes, étant sans conseil.* Cette raison le décida.

Le Roi au Duc de Grammont. 15 Fév.

Il sent l'impossibilité de diriger en tout le Roi d'Espagne.

D'ailleurs, il sentoit l'impossibilité de diriger son petit-fils en toutes choses. „ Quand je connoîtrois parfaitement „ l'Espagne, dit-il, quand je serois „ instruit des détails du Gouvernement „ de cette Monarchie, autant que de „ ceux de mon Royaume ; que les

Ibid.

„ Eſpagnols me ſeroient auſſi connus „ que mes propres ſujets, je ne pourrois encore aſſurer qu'il fallût ſuivre „ mes avis de point en point en toute „ occaſion. Il y en auroit pluſieurs où „ les affaires auroient entiérement changé de face, lorſque mes lettres arriveroient; & la même déciſion qui „ auroit été bonne quelques jours auparavant, nuiroit peut-être aux affaires ſi elle étoit ſuivie lorſqu'on la recevroit à Madrid ". Ainſi il ſe réſervoit uniquement de conſeiller ſon petit-fils ſur les affaires générales, où le temps permettroit de délibérer. Quant à ſa conduite perſonnelle, Philippe devoit tirer de l'expérience acquiſe pendant quatre ans, les lumieres néceſſaires pour la régler.

1705.

Voilà ce que le bon ſens dictoit à Louis XIV, après tant de tentatives infructueuſes. On s'étoit mépris en imaginant un autre ſyſtême. A moins qu'un Ambaſſadeur de France ne fût premier Miniſtre d'Eſpagne, comment ſe pouvoit-il que l'Eſpagne fût gouvernée par la Cour de France? Auroit-elle même pu l'être dans cette ſuppoſition?

Tout autre ſyſtême étoit impraticable.

Grammont qui s'étoit trop avancé, & dont les eſpérances s'évanouiſſoient du moment que le retour de la Princeſſe

Chagrin du Duc de Grammont.

1705.

des Urfins étoit réfolu, prévit que fon Ambaffade ne feroit plus qu'une fource de chagrins infupportables. Il fe plaignit vivement au Miniftre, comme à fon *ami intime*, de cette réfolution précipitée qu'on avoit fait prendre au Roi.

Le Duc de Grammont à M. de Torci. 10 Fév.

„ A la forme du Gouvernement qui fe „ projette ici, dit-il, & qui va s'effec„ tuer, il y faut des hommes comme „ il y en a quatre mille en France, qui „ ne fe foucient que d'eux, & point „ du tout le Duc de Grammont, qui „ n'a jamais aimé que le Roi & fon fer„ vice. Après cela je fuis tellement fou„ mis à fes ordres & à fes volontés, „ que je pafferai aveuglément par-def„ fus toutes les confidérations qui me „ regardent, pour lui marquer mon ref„ pect & mon obéiffance, m'en dût-il „ coûter mon honneur & ma vie. Ce „ n'eft pas-là au moins du verbiage „ & du galimathias, mais de la fincérité „ bien pure & bien peu ordinaire à la plu„ part des hommes ". Peu de courtifans étoient réellement plus idolâtres du Roi.

Sa foumiffion au Roi.

Son rang, fon zele, fon application, fa franchife, le rendoient trop digne d'égards pour que l'on voulût le compromettre : il étoit à craindre d'ailleurs que fa vivacité n'occafionnât de nou-

On lui fait entendre qu'il doit demander fon congé.

velles ſcenes en Eſpagne. Auſſi le Roi promit de lui donner ſon congé dès qu'il le demanderoit ; & Torci ne lui diſſimula point qu'il feroit bien de ne pas s'expoſer à des tempêtes plus violentes. La Reine lui cauſoit déja mille dégoûts. Il en accuſe la Princeſſe des Urſins & Orri ; mais pourquoi ne les pas attribuer au reſſentiment de la Reine, dont la pénétration démêloit ſans doute ſes manœuvres ?

1705.

L'affaire du grand Inquiſiteur terminée.

Ardent & ferme comme il l'étoit, s'il avoit ſu obtenir ou conſerver ſa confiance, il auroit pu gouverner l'Eſpagne de concert avec Montellano. Il vint encore à bout de l'affaire du grand Inquiſiteur, ſi inquiétante depuis le commencement du regne. On propoſa de le pourſuivre comme déſobéiſſant : un pareil procès eût occaſionné des éclats terribles. Alors le Pape ſe prêta aux tempéraments que l'on deſiroit. Le grand Inquiſiteur donna ſa démiſſion ; & l'Evêque de Ceuta fut mis à ſa place.

Le ſiege de Gibraltar n'avance point.

Le ſiege de Gibraltar intéreſſoit bien plus les deux Couronnes ; on s'y épuiſoit en vains efforts. Au bout de trois mois de tranchée ouverte, on n'étoit qu'à cent cinquante toiſes de la contreſcarpe. La lenteur Eſpagnole, les ri-

1705.

gueurs de la saison, toutes sortes de difficultés concouroient à empêcher le succès de cette entreprise. Les Anglois avoient jetté dans la place un nouveau secours. Grammont prévoyoit qu'ils en jetteroient un troisieme. „ Les plus „ courtes folies sont les meilleures, „ écrivoit-il au Roi. Certainement vous „ y perdrez vos 3500 hommes d'au„ gmentation, qui est l'élite de votre „ Infanterie, & les tristes restes de l'ar„ mée du Roi d'Espagne ". Le Maréchal de Tessé eut ordre de se rendre au siege, pour juger si on pouvoit y réussir. Aussi-tôt le Marquis de Villadarias qui commandoit, demanda la permission de se retirer, voyant avec douleur qu'un autre allât recueillir le fruit de ses peines. Philippe lui ordonna de servir sous le Maréchal, & promit de récompenser son zele : il obéit.

Le Duc de Grammont au Roi. 15 Janv.

Tessé y est envoyé.

Tessé fut d'avis que si l'on ne reprenoit pas Gibraltar, Cadix & toute l'Andalousie tomberoient entre les mains des Anglois; qu'un blocus étoit impossible; qu'il falloit continuer le siege; & qu'on y réussiroit avec l'escadre Françoise, pourvu qu'on envoyât du canon & de la poudre. Philippe croyoit de son côté qu'il falloit vaincre ou périr dans

Il donne des espérances.

cette entreprise. Grammont changea de sentiment, dès qu'il vit renaître l'espérance du succès.

1705.

L'escadre Françoise est battue par les Anglois.

Cette escadre dont le secours étoit absolument nécessaire, ne parut devant Gibraltar qu'après qu'un nouveau convoi y fut entré. On accusa de négligence Pointis qui la commandoit. On se flatta néanmoins encore de prendre la place. Mais tout-à-coup arrive une escadre Angloise; celle de France, beaucoup plus foible, est surprise, attaquée, vaincue; elle perd cinq vaisseaux : terrible coup pour la marine Françoise déja expirante. Philippe avoit bien raison d'écrire à Louis XIV: „ Comment „ pourrai-je vous payer de toutes les „ pertes que vous avez faites pour moi? „ je voudrois pouvoir vous aider de „ tout ce que j'ai; mais vous savez que „ j'ai peu, & que je ne suis pas en état „ de faire tout ce que la tendresse & „ la reconnoissance infinie que j'ai pour „ vous m'inspirent ".

Philippe V à Louis XIV. 23 Mars.

Philippe s'obstine à la continuation du siege.

Depuis long-temps Louis desiroit la levée d'un siege, où périssoit un reste de forces dont on avoit si grand besoin. Mais Philippe s'y opiniâtroit avec une constance inébranlable. Le Duc de Grammont, malade, accablé de cha-

grins, prévoyant un avenir affreux, lui écrivit, lui parla dans les termes les plus forts, sans pouvoir le persuader. Il le pressa de même inutilement de nommer un Secretaire d'Etat de la guerre, rien n'étant prêt, les ordres ne s'expédiant point, & Ranquillo destiné à cette place ne voulant pas l'accepter. Enfin, l'Ambassadeur ne fait plus que des lamentations. Il voit la cabale triompher, il voit Philippe touché jusqu'aux larmes de ses remontrances, & retenu néanmoins par un charme qui l'empêche d'agir; il voit qu'on veut laisser à la Princesse des Ursins & à Orri, (car le retour de ce dernier étoit aussi décidé) l'honneur de mettre ordre à toutes choses. „ Retirez-moi promptement „ d'ici, marque-t-il au Roi; je ne vous „ y suis plus propre, & j'y ruinerois „ dorénavant vos affaires au-lieu de les „ accommoder, quelque zele que je „ puisse avoir, & quelques droites que „ soient mes intentions ".

1705.

L'Ambassadeur voit tout en noir.

Lettre du 23 Mars.

Dans une autre lettre, où il peint vivement l'inutilité de ses travaux, il dit avec chaleur: „ V. M. a résolu de renvoyer ici le Sieur Orri; le Roi & la „ Reine d'Espagne attendent son re- „ tour: pour l'amour de Dieu, envoyez-

Il desire Orri, dont il ne vouloit point auparavant.

Du 3 Avril.

„ le en poste & en toute diligence. Je
„ vous promets de lui servir de com-
„ mis, s'il le faut, & que je lui don-
„ nerai tout l'honneur de ce que j'au-
„ rois certainement fait sans son se-
„ cours, si l'on eût bien voulu ne me pas
„ être contraire, jusqu'au point d'ou-
„ blier ses propres intérêts, pour satisfai-
„ re à une haine & à un mépris que je
„ n'avois certainement pas mérité. ".

Le retour de ce financier étoit nécessaire.

Orri n'avoit rien négligé pour se justifier en France. Il rejettoit sur les Espagnols la perte de Gibraltar & tous les embarras du Gouvernement. Il prétendoit que, sans leur injuste haine, ses projets auroient été pleinement exécutés, & auroient fourni à tous les besoins. Il soutenoit que Rivas, en les renversant & ne mettant rien à la place, avoit fait un tort infini aux affaires. On avoit effectivement besoin, dans des conjonctures si critiques & des maux si pressants, d'un homme de finance, fécond en ressources, rompu à ce genre de travail, expéditif & appliqué. Le rappel d'Orri avoit eu des suites funestes, parce que tout étoit tombé dans l'ancien chaos. Son retour parut nécessaire, & on le renvoya.

Philippe avoue sa

C'étoit Philippe lui-même qui le

1705. demandoit instamment, & qui desiroit avec encore plus d'impatience l'arrivée de la Princesse des Ursins. Revenu à ses véritables sentiments, à la franchise naturelle, honteux du double personnage qu'il avoit joué, il fait ingénument sa confession à Louis XIV, dans une longue lettre où ses contradictions se trouvent expliquées par son caractere. Quoique toujours plein d'amitié pour la Princesse des Ursins, la croyant utile à son service, une raison qu'il taxe de *ridicule*, lui avoit réellement fait desirer qu'elle ne revînt point: il aimoit la Reine avec tant de passion, qu'il avoit craint de voir sa tendresse & son temps partagés entre lui & la Princesse. Grammont s'étant apperçu de ce refroidissement, avoit engagé le jeune Monarque dans le commerce secret de lettres, où il se contredisoit lui-même. Philippe prie Louis XIV de compatir à sa foiblesse; il se reproche *l'aveuglement* qui l'a porté à écrire contre la Princesse des Ursins, contre Orri & Véraguas; il se plaint du P. Daubenton dont les intrigues continuent pour l'éloigner de la Reine; il desire un autre Confesseur Jésuite, *qui ne se mêle absolument de rien que de lui don-*

feinte à Louis XIV.

Philippe V à Louis XIV. 10 Mars.

Ce qui l'avoit engagé à écrire contre Madame des Ursins.

Il se plaint des intrigues de Daubenton.

ner l'abſolution. C'eſt que Daubenton étoit entré dans les vues de l'Ambaſſadeur, dont il recevoit autant d'éloges, qu'il avoit eſſuyé de reproches auparavant. Pour peu que le Confeſſeur d'un Roi dévot ſe prête à l'intrigue, on le regarde toujours comme l'inſtrument qu'il importe le plus de mettre en œuvre.

1705.

La bonté paternelle de Louis XIV paroît tout entiere dans ſa réponſe. „ Vous n'avez à craindre aucun re„ proche de ma part : je vous loue au „ contraire de me découvrir vos pen„ ſées les plus ſecretes ; & je ne puis „ aſſez vous dire combien je ſuis tou„ ché de voir que vous me regardiez „ comme le meilleur de vos amis. Vous „ y êtes obligé par les ſentiments que „ j'ai pour vous. Il me ſemble que vous „ devez croire, en me confiant ce „ que vous penſez, que c'eſt à vous-mê„ me que vous le communiquez, & „ que nous devons être plus étroite„ ment & plus tendrement unis que ja„ mais pere ne l'a été avec ſes enfants. „ Je ſuis donc perſuadé qu'aimant na„ turellement la vérité, vous me la di„ rez toujours, & je vous la demande „ pour votre propre intérêt : car il eſt „ très-difficile de réparer les fauſſes dé-

Lettre paternelle de Louis XIV. 23 Mars.

1705.

„ marches qu'on fait en ne la suivant „ pas. Je vous renvoye Orri, & je rap- „ pelle le P. Daubenton.... La mau- „ vaise santé de la Princesse des Ursins „ retardera peut-être son départ: mais „ je le presse autant que je puis. Je suis „ persuadé que si vous aviez encore „ la moindre inquiétude sur son sujet, „ elle la dissiperoit bientôt par sa con- „ duite ".

Grammont obtient son congé.

Ainsi le Monarque rendoit sa confiance à la Princesse. Elle s'étoit justifiée sans doute à ses yeux. Quelques torts qu'elle pût avoir, l'expérience prouvoit assez que les Ambassadeurs, en satisfaisant leur haine par sa disgrace, n'avoient pas fait le bien des deux Couronnes. Le Duc de Grammont ne pouvoit plus être utile dans son ministere. Sa conduite le rendoit désagréable au Roi, comme à la Reine d'Espagne; & il ne devoit pas s'étonner que les affaires languissent, en attendant ceux dont on vouloit suivre les conseils. Le congé qu'il demandoit lui fut accordé de la maniere la plus honorable, sous prétexte que sa santé s'opposoit à la continuation de ses services. Louis nomma pour son successeur, Amelot, Marquis de Gournay, Conseiller d'Etat, (ti-

Le Roi au Duc de Grammont. 29 Mars.

Amelot nommé à l'Ambassade.

tre si respecté en Espagne) qui s'étoit distingué dans trois Ambassades, à Venise, à Lisbonne, en Suisse, & dont les talents auroient prévenu de grands maux, s'il avoit passé en Espagne avant les dissentions.

1705.

Au reste, il y avoit tant de difficultés à vaincre, que le Duc de Grammont paroît sincere en écrivant au Ministre de France : „ Si toutes vos ambassades res„ semblent à celle-ci, je vous déclare „ que je ne veux en entendre parler „ de ma vie ; & qu'un galant homme, „ véritablement attaché au Roi par „ son cœur, doit préférer d'être her„ mite plutôt qu'Ambassadeur ".

Le Duc de Grammont à M. de Torci. 3 Mai.

Philippe lui faisoit faire une toison de deux mille pistoles : il la refusa, ainsi que le présent ordinaire ; & dit que dans la disette d'argent où l'on étoit, il falloit en appliquer la valeur aux besoins des troupes. Ce désintéressement fut admiré par les Espagnols. Son zele auroit eu plus de succès, s'il y avoit joint la prévoyance & la sagesse. Mais il gâta tout, en s'imaginant pouvoir gouverner le Roi malgré la Reine : il mérita même des reproches, en parlant de cette Princesse avec peu de ménagement, & en affectant de jetter du

Comment Grammont finit la sienne.

ridicule sur Amelot, qui venoit le remplacer. La Reine se plaint vivement de ces torts dans une lettre à Madame de Maintenon. Voilà le troisieme Ambassadeur François qui échoue par une confiance présomptueuse.

1705.

Campagne du Maréchal de Tessé.

On étoit encore devant Gibraltar vers la fin d'Avril, & les frontieres étoient menacées vers le Portugal. Tessé leva enfin le siege, comme Louis XIV le vouloit. Il alla, en qualité de Généralissime des troupes de France & d'Espagne, s'opposer aux entreprises des ennemis avec une armée foible, en mauvais état, qu'il falloit diviser pour se tenir sur la défensive. Il ne put les empêcher de prendre Salvatierra, Albuquerque, Valencia; mais il les empêcha de s'emparer d'Alcantara & de Badajoz: & l'intérieur de l'Espagne fut garanti d'une invasion.

Début d'Amelot.

Cette campagne commençoit, lorsqu'Amelot & Orri arriverent en Espagne. Le nouvel Ambassadeur reçut l'accueil dont il étoit digne, & n'en fut pas moins embarrassé en débutant. Après avoir annoncé à Louis XIV la prise d'Albuquerque, & les premieres étincelles d'une rébellion en Catalogne : „ Chaque jour augmente le mal, ajoutoit-il.

M. Amelot au Roi. 27 Mai.

„ toit-il. Le peu de soldats qui restent „ sont forcés de déserter faute de pain. „ Les Officiers qui ont quelque commandement, demandent à quitter, „ voyant que tout manque. Avec cela, „ les Ministres du *despacho* sont tranquilles, voyant & entendant tous les „ jours les preuves redoublées de toutes ces miseres avec indifférence; ce „ qui feroit croire qu'il s'agit des affaires de leurs voisins. On répete à tous „ moments que c'est faute d'argent; & „ personne ne se met en peine d'en trouver, ni s'imagine que cela soit possible ". Orri proposoit de reprendre ses anciennes opérations. Amelot suspendit son jugement jusqu'à ce qu'il eût examiné; mais il reconnut bientôt qu'il n'y avoit que ce remede pour les besoins pressants de l'Etat.

1705.

Il approuve les projets d'Orri, comme une ressource nécessaire.

Malheureusement il devoit s'attendre à mille oppositions. Le Roi & la Reine l'avertirent que les Ministres avoient tout gâté; qu'ils n'approuveroient rien de ce que l'on proposeroit de plus raisonnable. Il les vit en effet s'élever d'abord contre une chose que demandoit Louis XIV, comme nécessaire à la sûreté de l'Espagne: c'étoit d'introduire des troupes Françoises dans Fontarabie

Louis demande qu'on mette des troupes Françoises à Fontarabie.

Id. 2 Juin.

1705.

Oppofition des Miniftres Efpagnols.

& Saint-Sébaftien, places importantes, dépourvues de garnifon. Montellano repréfenta avec véhémence que l'animofité devenoit tous les jours plus forte entre les deux nations; qu'elle s'enflammeroit davantage quand on verroit la France occuper les places du Royaume; que l'armée Françoife qui étoit fur les frontieres du Portugal, n'infpiroit déja que trop de défiance. L'Ambaffadeur réfuta fortement ces difficultés chimériques, foutenues par les autres Miniftres.

Philippe décide avec fermeté.

Philippe, dont le caractere étoit la modération même, eut un mouvement de colere contre eux, mais fe contenta de dire avec fermeté, qu'on ne devoit point diftinguer les troupes Françoifes & les Efpagnoles, les deux Rois étant fi étroitement unis; qu'il entendoit que les ordres fuffent expédiés fur le champ pour l'objet en queftion, & qu'il vouloit être obéi fans réplique. Dans une autre féance, on propofa de mettre les fonds pour la guerre fur le pied où ils étoient en 1703, c'eft-à-dire, de rétablir le plan d'Orri. Les oppofitions ne furent pas moins vives que fur le refte, ni plus efficaces.

Ce qu'Amelot penfe du

Jufqu'à préfent l'Ambaffadeur ne peut

que louer le Roi & la Reine. Il trouve dans le premier beaucoup d'eſprit & de ſens, joint à une timidité naturelle qui donne lieu de croire qu'il penſe peu, parce qu'il ne dit rien; dans l'autre, des manieres gracieuſes, un diſcernement bien ſupérieur à ſon âge, une juſteſſe étonnante en tout ce qu'elle dit; enfin, une déférence égale à celle du Roi pour les conſeils de Louis XIV. Il n'a point la préſomption de croire qu'il connoiſſe parfaitement cette Princeſſe, ni de faire ſitôt ſon portrait; il dit ſimplement ce qu'il voit depuis quinze jours *autant par les effets que par les paroles.*

1705. Roi & de la Reine.

Grammont, déja parti pour la France, voyoit les choſes tout différemment. Une lettre qu'il écrivit de Vittoria au Marquis de Torci, eſt d'un homme chagrin, qui n'a que des plaintes à la bouche. Il ramenoit, avec le P. Daubenton, le P. Martin de l'Oratoire, adminiſtrateur de l'hôpital des François à Madrid, qu'on venoit de chaſſer comme un agent du Cardinal d'Eſtrées contre la Princeſſe des Urſins. Il gémiſſoit ſur le diſcrédit du Cardinal Portocarréro, du Duc de Médina, des ſujets les plus zélés & les plus fideles, qu'il diſoit *proſcrits & écraſés*, tandis que les

Jugemens paſſionnés de Grammont.

Lettre du 4 Juin.

1705.

partisans de l'Autriche étoient les *élus* & avoient les récompenses. Ses jugements, il faut l'avouer, perdoient beaucoup de leur poids, depuis qu'il s'y mêloit de la passion.

On se dispose à changer le Ministere.

On attendoit les ordres de France, & l'arrivée de la Princesse des Ursins, pour changer encore le *despacho* : car il falloit nommer un Secretaire d'Etat de la guerre, & il paroissoit impossible de conserver des Ministres opposés à toutes les résolutions du Roi. Montalto & Monterei demandoient déja leur retraite sous prétexte d'infirmités. Philippe leur ordonna de continuer jusqu'à ce qu'il eût examiné leurs raisons. Deux millions que Louis vouloit bien avancer pour les dépenses de la guerre, furent une grande ressource en ce temps de crise & d'incertitude.

Soupçons de complot

Un nouvel incident répandit l'allarme dans le palais. L'Ambassadeur de France reçut différents avis d'un complot formé contre la personne du Roi. Il eut lieu de soupçonner que l'Archiduc & l'Amirante étoient attendus à Madrid ; qu'on pensoit à enlever ou à tuer Philippe, & que le Marquis de Léganez projettoit cette trahison. Sans avoir de preuves suffisantes, il trouva les in-

1705.

dices aſſez forts pour qu'on ne dût pas les négliger. Il communiqua ſes découvertes au Roi & à la Reine. Léganez avoit toujours été ſuſpect : il n'avoit point prêté le ſerment de fidélité, quoique averti des mauvaiſes impreſſions que produiſoit ſon refus. On réſolut de s'aſſurer de ſa perſonne; on chargea de la commiſſion le Prince de Sterclaes, Capitaine des gardes-du-corps, qui l'exécuta parfaitement; & le priſonnier fut conduit à Pampelune où il y avoit des troupes Françoiſes. Tout autre moyen auroit été probablement inutile; car le Comte de Ciſuentes, arrêté quelques mois auparavant par ordre du Préſident de Caſtille, s'étoit évadé, rodoit impunément dans les Provinces, & y trouvoit des aſyles. Dans la crainte que Léganez ne ſe ſauvât, on le transféra bientôt en France.

Léganez arrêté & conduit en France.

Louis XIV approuva fort qu'on l'eût arrêté ſi promptement : il en loua Philippe, & lui marqua : „ N'attendez „ point, je vous prie, mes conſeils en „ pareilles occaſions, où le moindre „ délai eſt pernicieux. Vous ſavez combien je ſouhaite que vous agiſſiez par „ vous-même, & je ſerai ravi de n'avoir qu'à approuver ce que V. M. „ aura décidé ".

Louis approuve ce coup de vigueur.

1705.

Il conseille d'autres exemples.

Id. 3 Juillet.

Ce coup de vigueur étoit propre à contenir les Grands. Louis conseilla de faire un autre exemple, en donnant à Monterei & à Montalto le congé qu'ils avoient demandé, & auquel ils ne s'attendoient point: ils n'entrerent plus au *despacho*. L'Ambassadeur auroit bien voulu que la justice s'exerçât promptement sur un Minime séditieux, auteur d'une conjuration récente de Grenade; mais il fut décidé d'après les consultes, que les juges séculiers ne pouvoient lui faire son procès sans un bref du Pape. Le Roi envoya exprès un courrier demander ce bref. Telle étoit sa délicatesse de conscience. Amelot ne crut pas devoir la contrarier.

Moine séditieux, qu'on n'ose arrêter sans bref du Pape.

Preuves insuffisantes contre Léganez.

On cherchoit des preuves contre Léganez. Les plus fortes qu'on put trouver furent qu'il avoit tâché de corrompre en chemin ses gardes, en leur promettant des récompenses de l'Empereur; & qu'il leur avoit dit plusieurs fois que véritablement, s'il avoit à tirer l'épée pour un parti, ce seroit pour celui de ce Prince. De pareils discours justifioient sa détention; mais on jugea qu'il n'y avoit pas encore matiere pour instruire son procès.

Canalez reprend faveur.

Sa place de Capitaine - Général de

1705.

l'Artillerie fut donnée au Marquis de Canalez, que Louis XIV avoit fait sortir du *despacho* comme incapable. C'étoit un homme sûr, docile, dont le nom paroissoit nécessaire pour l'exécution des projets d'Orri. La Cour de France ne pensoit plus de même sur son compte, & l'Ambassadeur approuva le choix. Ainsi tous les changements qu'on avoit faits d'une main, on les renversoit de l'autre. D. Joseph Grimaldo eut le département de la guerre : il le méritoit.

L'Ambassadeur change d'opinion sur les Grands.

M. Amelot au Roi. 26 Juillet.

Amelot étoit venu persuadé qu'on ne pouvoit rien faire sans les Grands, qu'il falloit leur faire agréer à force de raisons les choses que l'on vouloit établir, & les engager à y concourir pour le bien de la Monarchie & du Monarque. Il se persuada bientôt le contraire : il crut voir que leur politique invariable étoit de tenir le Roi dans un état de foiblesse, quoiqu'il en pût arriver; il pensa que, sans une conduite ferme & indépendante, on essuyeroit des contradictions perpétuelles, on ne parviendroit jamais à rétablir les affaires presque désespérées ; & que même avec cette conduite, on auroit assez de peine à faire quelque chose de bon : il prit

1705.

Il pense qu'on doit les ménager & se passer d'eux.

pour maxime, qu'en montrant toutes sortes d'égards pour les Grands, & l'envie de maintenir leur dignité dans tout ce qui est purement extérieur, il falloit se passer d'eux le plus qu'on pourroit en matiere de Gouvernement, & se mettre au-dessus de ce qu'ils en voudroient dire où penser.

Circonstances favorables à son système.

La retraite de Montalto & de Monterei lui parut d'autant plus avantageuse, que Montellano & Mancéra, restant seuls au *despacho*, ne s'opposoient presque plus à rien; le premier, parce qu'il étoit fort vieux & un peu sourd : le second, parce qu'il craignoit de perdre sa place. Il conseilloit de n'en point admettre d'autres, le choix ne pouvant tomber que sur Médina-Céli, Véraguas & Aguilar, dont on connoissoit l'ambition. Les appeller tous trois, seroit trop, dit-il; n'en appeller qu'un, seroit donner aux autres un chagrin mortel : il vaut mieux leur laisser à tous l'espérance.

Arrivée triomphante de la Princesse des Ursins.

Comme l'Ambassadeur avoit ordre de tout concerter avec la Princesse des Ursins, il l'attendoit aussi impatiemment que le Roi & la Reine d'Espagne. Retardée par une maladie, quoique pressée de partir par Louis XIV, elle goûta

en France la satisfaction de remporter à son tour une sorte de triomphe sur ses ennemis. Son arrivée en Espagne fut encore un autre triomphe. Le Roi & la Reine étoient résolus d'aller au-devant d'elle. L'Ambassadeur leur représentant que peut-être cette distinction feroit de la peine aux Espagnols, ils répliquerent qu'ils croiroient ne pas répondre à tout ce que Louis XIV avoit fait pour l'amour d'eux, en faveur de la Princesse, s'ils ne faisoient aussi pour elle en cette occasion quelque chose d'extraordinaire.

1705.

M. Amelot au Roi. 5 Août.

Après une entrevue fort tendre, à deux lieues de Madrid, ils voulurent l'obliger de monter dans leur carrosse. L'étiquette ne le permettoit point quand ils se trouvoient l'un & l'autre ensemble. Aussi la Princesse refusa-t-elle cet honneur, en les suppliant de trouver bon qu'elle leur désobéît pour cette seule fois de sa vie. Elle reprit, comme on le vouloit, la charge de *Camaréra-Mayor*, dont la Duchesse de Béjar, femme d'une vertu exemplaire, avoit donné sans peine sa démission.

Elle refuse un honneur contraire à l'étiquette.

La joie de la Reine éclate dans ses remerciments au Roi de France : elle n'avoit cessé de lui écrire avec des mar-

Conduite sage de la Reine.

1705.

ques d'attachement & de tendresse, fort contraires aux sentiments qu'on lui avoit imputés. La prise de Vérue sur son pere, la victoire de Cassano sur le Prince Eugene, lui avoient fourni matiere à de sinceres félicitations. Elle ne méritoit que des éloges, quand on ne la forçoit pas en quelque maniere à s'écarter du droit chemin. Voici une réponse de Louis XIV à ses compliments :

Louis parle avec éloge de Madame des Ursins. Lettre du 20 Septemb.

„ L'union de nos intérêts doit me „ persuader de la vivacité de vos sen„ timents sur le succès de mes armes; „ mais je suis plus touché de pouvoir „ l'attribuer à votre amitié qu'aux rai„ sons d'Etat. La Princesse des Ursins „ ne vous aura pas laissé douter de mes „ sentiments. Je vois avec un sensible „ plaisir que la joie que vous avez eue „ de son retour soit toujours nouvelle; „ & je suis persuadé que son *bon esprit*, „ & la confiance que vous avez en el„ le, peuvent beaucoup contribuer au „ bon état des affaires. Croyez-la, je „ vous prie, quand elle vous dira qu'on „ ne peut vous aimer plus tendrement „ que je vous aime ". Ce témoignage vengeoit la *Camaréra* de tous les anciens reproches.

Bruits répandus à la

Si les affaires de la Cour d'Espagne

prenoient une meilleure tournure, depuis que Louis avoit changé de systême, c'étoit un motif en France pour quelques personnes, de répandre des bruits contraires aux espérances qu'on pouvoit avoir. Les relations les plus suspectes y prenoient faveur. On alla jusqu'à débiter que la Reine ne voyoit plus la Princesse du même œil, & qu'elle lui préféroit une Religieuse. L'emprisonnement de Léganez devint sur tout un sujet de blâme. On publia que Léganez étoit innocent, sans doute pour décrier le ministere d'Amelot. Philippe écrivit à son grand-pere, que ces propos, tout au moins indiscrets, faisoient grand tort en Espagne, & le pria d'y mettre ordre. La réponse de Louis est bien remarquable : c'est une espece d'hommage rendu par le Monarque le plus puissant, à la liberté des jugements publics.

1705. Cour de France contre le Gouvernement d'Espagne.

„ Nous devions nous attendre aux „ bruits qu'on répand de l'innocence „ du Marquis de Léganez, les preuves „ de son crime n'ayant point paru. Je „ souhaiterois qu'on pût faire cesser les „ discours dont V. M. se plaint; mais „ il est impossible d'ôter au public la „ liberté de parler. Il se l'est attribuée

Liberté des discours du public.

Louis XV à Philippe. 6 Septemb.

1705.

„ dans tous les temps, en tout pays, &
„ en France plus qu'ailleurs. Il faut
„ tâcher de ne lui donner que des sujets
„ d'approuver & de louer. J'espere
„ qu'il en trouvera de fréquentes
„ occasions dans la suite de votre regne ;
„ & quelque intérêt que j'y aie
„ par rapport au bien de mes affaires,
„ je le souhaite encore moins par cette
„ considération, que par l'amitié tendre
„ & véritable que j'ai pour vous ".

Mutinerie des Grands pour une affaire de cérémonial.

Les Grands, si jaloux de leur dignité, se croyoient offensés par la détention d'un des leurs, quelque reproche qu'on eût à lui faire. Ils trouverent l'occasion de faire éclater leur ressentiment. La Grandesse avoit été accordée au Prince de Sterclaes, vraiment digne de cet honneur. Comme il ne laissoit pas en qualité de Capitaine des gardes, d'assister debout à la chapelle, tandis que les Grands étoient assis derriere le Roi, Philippe ordonna qu'il eût un siege entre leur banc & son fauteuil. Ils en furent avertis avant la messe, le jour de la Saint-Louis; & aussi-tôt ils députerent à la Princesse des Ursins, pour représenter qu'il n'y avoit jamais eu personne que les Infants, entre le Roi & eux; que d'y mettre le Capitaine des gardes,

M. Amelot au Roi. 28 Août.

c'étoit avilir leur dignité ; qu'ils n'iroient point à la chapelle, si l'on changeoit cet arrangement.

1705.

Philippe tient ferme.

Amelot fut appellé & consulté par Philippe. Il n'étoit plus temps de prendre des mesures pour prévenir cet embarras. Le siege étant placé par ordre du Roi, & tout le monde le sachant, l'Ambassadeur jugea qu'il ne convenoit nullement de le retirer d'abord. Philippe se décida sur son avis. La Princesse des Ursins répondit aux Grands de sa part, qu'il vouloit qu'on exécutât ses ordres ; qu'il écouteroit cependant leurs représentations, en cas qu'ils en eussent à faire. De tous ceux qui étoient venus au palais, trois seulement prirent leurs places ordinaires à la chapelle.

Ménagements qu'il observe.

Id. 2 Sept.

Cette querelle de cérémonial paroît d'autant moins fondée que le Grand-maître de la maison du Roi s'asseyoit derriere lui à la comédie, tandis que tous les Grands s'y tenoient debout. Enfin, il s'agissoit d'une simple prérogative de charge ; mais le moment n'étoit point favorable pour l'établir. On devoit chanter un *Te Deum* quelques jours après, à l'occasion de la bataille de Cassano. Le Roi fit déclarer aux Grands

1705.

par un billet, que son intention, en donnant un siege au Capitaine des gardes, étoit de ne préjudicier en aucune maniere à leurs anciennes prérogatives. On sut que le plus grand nombre persistoit néanmoins à désobéir. L'Ambassadeur conseilla d'entendre le *Te Deum* dans une tribune sans cérémonie, afin d'être moins engagé à des châtiments d'éclat pour une désobéissance publique.

Id. 2 Sept.

Huit Grands qui avoient montré de la bonne volonté, prirent leurs places ordinaires, quoique le Monarque ne parût point en public.

Deux Capitaines des Gardes-du-Corps destitués.

L'aversion pour l'établissement des gardes-du-corps étant un des principaux motifs de cette fâcheuse brouillerie, on saisit l'occasion de destituer le Comte de Lémos & le Duc de Sessa, Capitaines des compagnies Espagnoles: ils s'acquittoient mal de leur emploi, & avoient montré beaucoup plus de zele pour les corps des Grands que pour l'honneur de leurs charges. On mit à leur place le Comte d'Aguilar le fils, & le Duc d'Offuna, qui convenoient beaucoup mieux.

Soutenir une démarche, quoique faite

Il auroit fallu sans doute ne pas s'exposer à un pareil incident. Mais la premiere démarche étant faite, comment

reculer? Louis XIV en jugea de même que l'Ambaſſadeur. „ Il eſt déſagréable, écrivit-il au Roi d'Eſpagne, „ de donner lieu de croire au public, „ qu'il y ait une diviſion déclarée entre „ V. M. & les Grands de ſon Royaume, & qu'ils forment enſemble un „ corps de rebelles à vos ordres; vous „ ne pouvez cependant abandonner ce „ que vous avez fait ".

1705.

imprudemment.

Lettre du 20 Septemb.

Philippe aſſuroit de ſon côté, que les Grands ne s'étoient plaints que pour avoir le plaiſir de paroître mécontents; que ce qu'il avoit fait auroit dû leur plaire, puiſqu'en accordant un ſiege à ſon Capitaine des gardes, qui devoit être derriere lui, il avoit prétendu lui conſerver ſa prérogative d'être aſſis en qualité de Grand; qu'il n'y avoit en tout cela aucune légéreté de ſa part; & qu'un Roi ſans autorité n'étant rien, on ne pouvoit déſapprouver qu'il tâchât d'établir la ſienne en mettant ſes gardes ſur un bon pied.

Raiſons de Philippe.

Philippe V à Louis XIV. 4 Octobre.

Afin de mortifier davantage les Grands, on deſtina la Préſidence de Caſtille à Ronquillo, dont la juſtice & le courage étoient à l'épreuve, ainſi que ſon zele pour le ſervice du Roi. Le Duc de Montellano qui avoit perdu ſon crédit,

Changement pour mortifier les Grands.

M. Amelot au Roi.

se démit de cette grande place, en demandant de quoi vivre; car il étoit pauvre. On le fit Conseiller d'Etat, & on le retint au *despacho* où il se montroit souple & complaisant. La Présidence d'Aragon fut ôtée au Duc de Montalto, & donnée au Comte d'Aguilar le pere, si décrié auparavant par les François. Le Connétable de Castille devint Grand-maître de la maison du Roi, après avoir approuvé un réglement par lequel on transféroit aux Capitaines des gardes quelques-unes des prérogatives de cette charge, sur-tout la garde des clefs du palais pendant la nuit.

1705.

Ardeur martiale du Roi.

Philippe V à Louis XIV.

5 Août.

Les mouvements & les révolutions de la Cour occupoient moins Philippe que les dangers de la guerre. Exposé aux conquêtes de ses ennemis, aux révoltes de ses sujets, il respiroit une ardeur martiale digne de son sang & de sa Couronne. Il vouloit combattre dès que la prudence le permettroit. Il montroit cette confiance de jeune homme, qui se flatte plus aisément qu'elle ne s'allarme. Comme le fameux Marlborough n'avoit pas encore de grands succès dans les Pays-Bas, il écrivit à Louis XIV: *Mylord Marlborough n'est qu'un fanfaron: il faut espérer que les fan-*

Faux jugement sur Marlborough.

faronnades finiront bientôt. Ce jugement reſſemble à celui qu'on avoit porté en France ſur le Prince Eugene, lorſqu'il ſe retira mécontent : on le traita d'eſprit dérangé & incapable de tout. Deux exemples qui devroient apprendre à ne pas juger les hommes ſans les bien connoître.

1705.

Cependant on étoit menacé d'une terrible cataſtrophe. La flotte ennemie compoſée de deux cents voiles, portant l'Archiduc, avec huit mille hommes d'infanterie & huit cents chevaux, avoit paſſé le détroit. Elle s'arrêta ſur les côtes de Valence. L'eſprit de révolte fermentoit dans cette Province comme en Catalogne. Une troupe de rebelles, ſéduits par une promeſſe d'exemption d'impôts, ſe ſaiſit de Dénia qui ne pouvoit guere ſe défendre. Barcelone eſt bientôt aſſiégée. Vélaſco ſe croyoit en état d'y ſoutenir un long ſiege. Tandis qu'on attendoit l'événement, les rebelles de Catalogne ſe rendent maîtres ſans peine de Lérida & de Tortoſe ; ils pénetrent dans l'Aragon ; ils forcent rapidement vingt-deux bourgs ou petites villes à reconnoître l'Archiduc, ſous le nom de Charles III. Amelot, comptant peu ſur la fidélité des Eſpagnols,

L'Archiduc amené par les Anglois. Révoltes.

M. Amelot. au Roi. 4 & 9 Octob.

Une partie de la Catalogne & de l'Aragon ſoumiſe à ce Prince.

représentoit déja au Roi de France la nécessité de prendre des mesures, en cas de révolution.

1705.

La révolution se fait presque sans effort.

Une chose des plus effrayantes, c'étoit la facilité avec laquelle on se soumettoit à l'Archiduc. Il n'avoit fallu que cent cinquante Miquelets, commandés par un Moine, pour gagner tant de terrein en Aragon. Ils se faisoient suivre par des paysans : avec ce renfort, ils prirent Alcagnizas, ville assez considérable. La rébellion, générale en Catalogne, se communiquoit comme un feu violent. Les Moines y contribuoient plus que personne : le Roi n'avoit pas de plus grands ennemis. Ils étoient impliqués dans tous les complots : on les croyoit auteurs des écrits séditieux, des pasquinades qui se renouvelloient sans cesse; & l'empire que leur donnoit la superstition, leur procuroit mille moyens de troubler l'État.

Id. 13 Octob.

Les Moines y contribuent beaucoup.

Les Médecins aussi.

Amelot représente les Médecins comme un autre corps très-dangereux, par l'entrée qu'ils avoient dans les maisons. Philippe ayant un François pour Confesseur, des François pour Médecins & Chirurgiens, paroissoit odieux & aux Médecins & aux Moines du pays, indépendamment des autres motifs de révolte.

1705.

En ſauvant Barcelone, on auroit bientôt réparé les autres pertes. La garniſon étoit ſuffiſante, mais la ville pleine de ſéditieux qui deſiroient d'ouvrir les portes. Le Prince de Darmſtadt fut tué à l'attaque du Château de Montjoui. Il reſtoit beaucoup d'eſpérance, lorſqu'une bombe fit ſauter le magaſin à poudre. Vélaſco ſe vit contraint de capituler le 9 Octobre. Sa dureté & ſa hauteur lui avoient attiré la haine des ſoldats, ainſi que celle des bourgeois. Une grande partie de la garniſon ſe rangea ſous les étendards de l'Archiduc. On ſait que le Comte de Peterborough, Général Anglois, eut la gloire de cette conquête, dont les circonſtances ſingulieres ſont rapportées, un peu différemment, par le Marquis de Saint-Philippe & par l'Auteur du Siecle de Louis XIV. Les ennemis ne l'entreprirent que parce qu'ils comptoient ſur la révolte des Catalans: & ils y auroient échoué faute de troupes aſſez nombreuſes, ſi le haſard ne les avoit ſecondés. Girone s'étoit rendue aux rebelles quelques jours auparavant.

Priſe de Barcelone.

Peterborough.

Les Portugais aſſiégeoient en même-temps Badajoz, la ſeule place qui défendît l'Eſtramadoure. Heureuſement le

Badajoz ſauvé.

1705.

Lettre à M. Amelot. 4 Novemb.

Maréchal de Teſſé, par une marche hardie, les obligea de lever le ſiege. Vingt heures plus tard, dit-il dans une lettre, la ville étoit priſe, & la garniſon en eût été bien-aiſe, parce que les troupes Eſpagnoles n'étoient point payées, & que les Officiers étoient mécontents juſqu'à la rage. „ Le pauvre „ Orri a fait & fait au-delà du poſſible. „ (Ce ſont ſes termes) Mais ou ce „ qu'il projette & ordonne n'eſt point „ exécuté, ou bien il y a un eſprit de „ révolte & de plainte répandu dans „ toutes les troupes ".

Philippe députe Aguilar en France.

Enfin, on étoit réduit à de cruelles extrémités. Philippe crut devoir envoyer un Seigneur à Louis XIV, pour lui expoſer l'état du Royaume, & ſolliciter de prompts ſecours : il chargea de cette commiſſion le fils du Comte d'Aguilar. Le jeune Roi étoit réſolu de raſſembler ſes forces avec les troupes Françoiſes, de marcher à leur tête en Aragon, de paſſer de-là en Catalogne, de combattre l'Archiduc s'il pouvoit, ou de l'aſſiéger dans Barcelone avant qu'il y arrivât des renforts. Il eſpéroit que la France lui fourniroit les choſes néceſſaires pour une expédition ſi importante, qui intéreſſoit également les

Ses réſolutions courageuſes.

deux Couronnes. Tessé & Amelot entroient dans ses vues. Louis les approuva, & lui écrivit sur cet objet avec sa grandeur d'ame naturelle.

1705.

Louis approuve qu'il s'expose à tout pour défendre sa couronne.

Lettre du 26 Novemb.

„ Je n'ai qu'à louer un projet digne „ de votre naissance. Je sais qu'il n'est „ pas exempt de beaucoup d'inconvé- „ nients, & j'aurois hésité s'il eût été „ question de vous donner conseil. Mais „ puisque vous êtes déterminé, vous „ ne devez plus songer qu'aux moyens „ d'exécuter heureusement une réso- „ lution conforme à ce que vous de- „ vez penser, & au rang où vous êtes „ élevé. Lorsqu'il s'agit de défendre „ une Couronne, il faut, plutôt que „ de l'abandonner, perdre la vie; & „ je reconnois avec plaisir ces senti- „ ments dans tout ce qui m'a été dit „ de votre Majesté. Elle doit s'assurer „ que je n'oublie rien pour la secou- „ rir. Je souhaiterois que ce pût être „ avec plus de diligence; mais l'éloi- „ gnement des troupes ne me permet „ pas de faire ce que je desirerois. Les „ secours que l'Archiduc peut espérer „ sont encore plus éloignés. Ainsi je „ compte vous mettre en état de pro- „ fiter avantageusement de l'engage- „ ment où il s'est mis, en se confiant

Il lui promet des secours.

1705.

„ abſolument à des troupes étrangeres, „ & à des ſujets rebelles à leur Souverain légitime. J'attendrai avec plus „ d'impatience de vos nouvelles, & „ l'inquiétude où je ſerai vous aſſureroit de ma tendre amitié, ſi vous „ pouviez en douter ".

Les Eſpagnols demandent qu'on leur donne part dans les affaires.

Depuis les premiers éclats de révolte, pluſieurs Conſeillers d'Etat preſſoient Amelot & la Princeſſe des Urſins d'inſpirer au Roi plus de confiance pour les Eſpagnols, & de l'engager à leur donner plus de part dans les affaires.

M. Amelot au Roi. 11 Novemb.

L'Ambaſſadeur avoit toujours répondu qu'il ne demandoit pas mieux; que la néceſſité ſeule l'empêchoit de s'aſſujettir à toutes les formalités des Conſeils; que leur lenteur ſeroit trop nuiſible, dans un temps où il s'agit de ſauver l'Etat par de prompts remedes. Mais après la perte fatale de Barcelone, que l'on n'avoit pu prévoir n'ayant pas ſujet de la craindre, lui & la Princeſſe crurent qu'il falloit céder au temps, & montrer de la déférence aux repréſentations des Seigneurs.

Conférence où ils expoſent leurs griefs.

Ils eurent donc une conférence avec Médina-Céli & Aguilar, qui leur expoſerent librement les griefs des Eſpagnols. Amelot répondit ſans peine ſur

tous les points. La raiſon étoit de ſon côté, puiſqu'on inſiſtoit principalement ſur l'article du commerce, en attribuant aux François le deſſein d'enlever à l'Eſpagne les richeſſes du nouveau monde, tandis qu'ils ne vouloient que rétablir le commerce d'Eſpagne, & dépouiller l'Angleterre & la Hollande des profits qu'elles en retiroient. L'Ambaſſadeur ayant ajouté que ſi on avoit fait des fautes de part & d'autre, il s'agiſſoit préſentement de s'en corriger pour l'avenir ; ils propoſerent d'établir un *deſpacho* plus nombreux, ou une junte de Gouvernement, & de charger quelques Miniſtres en particulier de départements ſéparés dont ils rendroient compte. Médina-Céli, vif & hautain, alla juſqu'à dire que, pour contenter la nation, l'Ambaſſadeur de France ne devoit point entrer dans le Conſeil de Philippe V, à moins que celui d'Eſpagne en France n'entrât dans celui de Louis XIV. C'eſt à quoi ne pouvoit conſentir Amelot ſans ordre formel. On en vint au choix des ſujets. Les deux Eſpagnols ne jugeoient capables du miniſtere qu'eux & Véraguas. Médina-Céli dit néanmoins que ſes incommodités ne lui permettroient de ſervir, ni dans le *deſpacho*

1705. *Ibid.*

Propoſition hardie de Médina-Céli.

1705. ni dans une junte, parce qu'il lui étoit impossible de se passer d'un siege à dos. Cette exclusion qu'il se donnoit fut saisie avec plaisir, mais avec les démonstrations honnêtes que demandoient les circonstances.

Projet de Gouvernement en l'absence du Roi.

Amelot & la Princesse des Ursins, parfaitement d'accord entre eux, réfléchirent ensuite sur les inconvénients d'un nouveau Conseil. La campagne prochaine du Roi pouvoit délivrer de cet embarras. L'Ambassadeur jugea qu'il falloit que la Reine fût chargée du Gouvernement, selon l'usage d'Espagne, les affaires les plus pressantes devant s'expédier à Madrid. La Reine paroissoit fort éloignée d'y consentir, & la Princesse confirmoit sa répugnance; l'une & l'autre encore piquées, sans doute, du reproche qu'on leur avoit fait, d'aspirer à la domination. Cependant, comme il le croyoit indispensable, la Princesse des Ursins proposa un expédient propre à prévenir beaucoup de difficultés : c'étoit que l'Ambassadeur restât à Madrid pour suivre les affaires au *despacho*; qu'on rendît compte de tout au Roi, & qu'on attendît sa décision sur ce qu'il y auroit d'important : par-là Philippe n'auroit pas besoin d'un *despacho*

M. Amelot. au Roi. 7 Décemb.

Plan que propose la Princesse des Ursins.

pacho particulier, où il auroit fallu faire entrer Médina - Sidonia son grand-Ecuyer, obligé de le suivre, & dont les intentions étoient devenues suspectes.

1705.

Selon les regles ordinaires, comme Amelot ne manqua pas de l'observer, l'Ambassadeur de France devoit être auprès du Roi d'Espagne. Le plan de la Princesse lui parut cependant offrir des avantages. En le suivant, Philippe pourroit à toute heure prendre les avis du Maréchal de Tessé, auquel on joindroit le Comte d'Aguilar qui, par son mérite & par sa qualité de Président du Conseil d'Aragon, étoit capable de le servir très-utilement : ainsi les Espagnols n'aroient pas lieu de dire que les François seuls étoient consultés. D'ailleurs, la Reine se chargeroit avec moins de peine du Gouvernement, ayant moins à craindre de porter le poids des affaires & de s'en voir attribuer les suites. L'Ambassadeur remit tout à la décision de Louis XIV.

L'Ambassadeur l'adopte.

En même-temps, le Maréchal de Tessé, dans une lettre à Chamillart, Ministre de la guerre, paroît convaincu que le séjour de l'Ambassadeur à Madrid est absolument nécessaire. „ La Reine & la Princesse des Ursins, dit-il,

Tessé paroît être du même avis.

Lettre du 8 Décemb.

1705.

„ font comme en France nos Généraux „ courtifans, qui, pêtris de bonnes in- „ tentions, préferent la vie tranquille „ au travail ; & ravis de ne fe mêler de „ rien, ont les agréments de la fortune „ fans en effuyer les événements & les „ bourafques ". Il importe, felon lui, que Louis XIV écrive à la Reine pour la déterminer, & qu'Amelot refte dans le Confeil, parce qu'il eft l'ame de tout, & qu'il a plu aux Efpagnols.

Eloges qu'il fait du Docteur Goiffon.

Rendant compte enfuite de l'état des troupes, il fait l'éloge de quelques François, entre autres du Docteur Goiffon, *auquel on devroit dreffer une ftatue ; le plus grand Médecin, le plus homme de bien, je ne dis pas qui foit à la Cour, mais excepté la Cour, qui foit en France.* Il defire d'avoir des Officiers François à diftribuer dans les places ; affurant qu'il ne voudroit confier à aucun Efpagnol, quelque brave qu'il fût, la défenfe d'un clocher. En voici la raifon : *Ils veulent tous fe battre en duel ou en particulier ; mais en corps pour la patrie, ils n'ont point cela dans la tête, & ne l'auront jamais.* Du moins ne leur difpute-t-il pas la bravoure, comme Louville l'avoit fait indignement.

Il fe défie du zele des Officiers Efpagnols.

1705.

En général, on comptoit peu sur les troupes Espagnoles, ou mal disciplinées ou mécontentes. Un régiment de Cavalerie Catalane, qui tenoit bloquée la ville de Dénia, se laissa corrompre par les rebelles de Valence, & se rangea de leur côté. Alors le feu de la rébellion se répandit jusques dans la Capitale de cette Province. L'Archiduc y fut proclamé. On craignoit que la Murcie, que la Castille même ne chancelassent. Une sédition populaire & sanglante, excitée à Sarragosse contre les troupes Françoises, à leur passage, sous prétexte que les privileges des Aragonois étoient violés, augmenta les inquiétudes pour l'Aragon. Comment espérer de reprendre Barcelone, s'il naissoit de nouveaux périls de toutes parts? C'étoit pourtant le but qu'on se proposoit; & l'on n'avoit pas de temps à perdre, puisqu'il falloit prévenir pendant l'hyver les secours que l'ennemi devoit envoyer.

L'Archiduc est proclamé à Valence.

M Amelot au Roi. 14 Décemb.

Inquiétudes pour l'Aragon, &c.

Les préjugés nationaux sembloient livrer l'Espagne aux malheurs dont elle étoit menacée. On ne pouvoit faire des exemples absolument nécessaires. Le Minime qui avoit voulu soulever Grenade vivoit encore, ainsi que d'autres Moines ses complices. Un bref obtenu du

Moines séditieux, impunis.

La Princesse des Ursins à

1705.
M. de Torci.
23 Décemb.

Pape pour les juger étoit conçu de maniere, que les tribunaux Eccléſiaſtiques s'oppoſoient encore au jugement. On s'indignoit avec raiſon, comme la Princeſſe des Urſins le remarque, qu'il ne fût pas poſſible, par les chicanes de la Cour de Rome, (elle pouvoit ajouter, par la ſuperſtition Eſpagnole) de faire mourir un Moine chargé de neuf ou dix aſſaſſinats, & convaincu d'être l'auteur d'une conſpiration. „ Ce fait trop criant „ donne aux autres Moines la hardieſſe „ d'être les chefs de toutes les révol- „ tes, ou de refuſer l'abſolution à ceux „ qui ne ſe déclarent pas pour l'Archi- „ duc ".

Fidélité admirable de quelques Evêques.

Il y eut cependant parmi les Eccléſiaſtiques des modeles de fidélité, capables de faire rougir les traîtres, corrompus par l'intérêt & le fanatiſme. Trois Evêques de Catalogne refuſerent le ferment à l'Archiduc, aimant mieux perdre leurs ſieges que de violer leurs devoirs. Les Evêques de Murcie & d'Orihuéla marcherent à la tête des milices, & ſauverent Alicante dont les rebelles alloient s'emparer. Si de tels exemples avoient été plus communs, ſi le Clergé & les Moines avoient eu par-tout la même ſoumiſſion au Roi légitime, la

haine seule de la nation pour les hérétiques, protecteurs du Prince d'Autriche, auroient été un appui inébranlable du trône de Philipppe V.

1705.

Pendant que ce Monarque brûloit d'impatience de joindre l'armée, il fut réglé que la Reine auroit la régence, & qu'Amelot demeureroit auprès d'elle, selon l'avis de la Princesse des Ursins. La Reine, toujours plus digne de louanges, écrivit à Louis XIV.

On régle le Gouvernement.

„ Je n'ai jamais aimé le Gouverne-
„ ment; je n'en ai que trop connu les
„ peines, & rien ne m'y a paru agréa-
„ ble. Le temps malheureux où nous
„ sommes, me rendra cet emploi en-
„ core bien plus fâcheux; & je vous
„ avoue que je l'aurois trouvé insup-
„ portable si votre Ministre dans lequel
„ je mets une entiere confiance, ne m'ai-
„ doit & ne m'étoit témoin auprès de
„ vous de ma conduite. Il vous dira
„ sans doute que j'ai été bien mal
„ connue, quand on me représentoit
„ comme une Princesse qui aimoit à
„ se mêler d'affaires. Plût à Dieu n'a-
„ voir que celles dont la plupart des
„ femmes sont chargées, c'est-à-dire,
„ n'avoir qu'à penser à des bagatelles
„ qui m'amuseroient, & qui me se-

La Reine, régente malgré elle.

La Reine d'Espagne à Louis XIV. 25 Fév. 1706.

1706.

„ roient passer une vie moins agitée que
„ celle que je passe ".

Si la Reine avoit manqué de courage, la réponse de Louis étoit bien propre à lui en inspirer.

Son courage excité par le Roi de France.

Louis XIV à la Reine d'Espagne. 14 Mars.

„ Je ne suis point en peine des af-
„ faires que le Roi d'Espagne laisse
„ à Madrid, depuis que je sais qu'il
„ vous en a confié le Gouvernement
„ pendant son absence. J'étois bien per-
„ suadé qu'en l'acceptant, vous préfére-
„ riez la satisfaction de lui plaire, à celle
„ que vous auriez trouvée dans une
„ vie paisible, & occupée seulement
„ du soin de savoir de ses nouvelles.
„ Il y a des temps, où il n'est pas per-
„ mis de consulter sa propre inclination.
„ V. M. pourra suivre celle qu'elle a
„ pour le repos, lorsque les affaires
„ seront plus tranquilles; mais il faut
„ présentement employer, pour les in-
„ térêts du Roi votre mari, les heureux
„ talents que vous avez, & vous
„ en servir pour contenir les peuples
„ dans le devoir, & pour animer leur
„ zele en faveur du Roi leur maître.
„ L'expérience du passé m'assure que
„ vos soins & votre application aux
„ affaires ne réussiront pas moins dans
„ les conjonctures présentes; & si les

1706.

„ ſuccès du Roi mon petit-fils ſont tels
„ que je l'eſpere des bénédictions de
„ Dieu ſur les meſures que j'ai priſes,
„ cette campagne doit terminer les agi-
„ tations que vous avez juſqu'à préſent
„ ſouffertes. Je n'ai rien oublié pour
„ faire en ſorte que les événements ſoient
„ heureux; & je puis vous aſſurer que
„ ma tendreſſe étant égale pour vous
„ & pour le Roi mon petit-fils, je ſou-
„ haite autant pour vous que pour lui-
„ même, que vous le revoyiez bientôt
„ plein de gloire & triomphant de ſes
„ ennemis ".

Cependant Louis, Philippe & la Reine étoient à la veille d'eſſuyer d'af-freux déſaſtres. Mais ſous le poids de l'infortune, ſi utile quelquefois aux Souverains, leur grandeur d'ame devoit paroître dans tout ſon éclat.

LIVRE SEPTIEME.

Le Comte d'Ayen.

LE Comte d'Ayen, fils du Maréchal de Noailles, encore très-jeune & déja distingué par son mérite, commence à entrer dans la carriere du commandement, qui devoit le conduire à celle des affaires politiques. Comme ses travaux fourniront à nos Mémoires des objets intéressants, avant même qu'il agisse en chef, je dois placer ici quelques détails sur sa personne.

Ses belles qualités.

Une belle ame, un esprit supérieur, une gaieté charmante, beaucoup d'amabilité & beaucoup de culture, l'amour du Roi & de la patrie, le zele du bien public, une ardeur prodigieuse pour le travail, une émulation vive pour tout ce qui est digne d'éloges, formoient le fond de son caractere. Ses défauts même tenoient à de grandes qualités. Une conception rapide lui faisoit voir d'un coup d'œil trop d'objets, pour ne pas le rendre quelquefois indécis, ou trop lent à se décider. La passion de bien faire, le desir de mériter les suffrages, lui inspiroient une sorte d'in-

Ses défauts.

quiétude ſur les jugements d'autrui, capable d'altérer ſon ame quand il ſe croyoit en bute à des injuſtices. Ardent pour tous les devoirs, il étoit ſujet à s'emporter ſi on ne les rempliſſoit pas; mais ſa colere étoit celle d'un homme vertueux, qui ſe calme aiſément, & qui pardonne ſans peine.

Sa liaiſon avec Madame de Maintenon.

Uni à Madame de Maintenon par ſon mariage avec Mademoiſelle d'Aubigné, & encore plus par un eſtime & une amitié mutuelles, il étoit plus que perſonne à portée de tout obtenir & il ambitionnoit ſur-tout de mériter.

Il eſt conſulté ſur les lectures de la Ducheſſe de Bourgogne.

Cette femme célebre, qui travailloit à faire de la Ducheſſe de Bourgogne une Princeſſe accomplie, comme Fénelon avoit fait du Duc de Bourgogne un Prince éclairé & ſage, deſiroit fort de lui inſpirer le goût de la lecture, ſans lequel les Souverains connoiſſent rarement la vérité, qui ne parvient guere juſqu'à eux que par les bons livres. Elle demanda au Comte d'Ayen en 1699, de lui communiquer ſes vues ſur cet objet. Il le fit avec modeſtie, par une lettre où l'on reconnoît aiſément un eſprit judicieux, ami du vrai, & ſachant le rendre aimable.

Moyens de faire goûter la lecture.

La jeune Princeſſe ayant de l'averſion

pour les livres, il propose de ne lui en présenter d'abord que d'amusants. Il indique en particulier Dom-Quichotte, comme propre à lui persuader que toute lecture n'est pas ennuyeuse, & à la prévenir tout à la fois contre le ridicule & le danger des Romans. Il voudroit ensuite qu'on lui fît des extraits de Plutarque, & des meilleurs Historiens. Elle y prendroit une idée générale des personnages devenus célebres par leurs actions. C'est le moyen d'amener des réflexions sur la vertu; de lui faire sentir „ que dans quelque état où l'on „ soit, il faut toujours l'avoir gravée „ au fond du cœur; que les grands, „ comme les petits, les Rois comme „ leurs sujets, sont obligés de la regarder avec les mêmes yeux; que „ ce n'a été que les actions des grands „ hommes qui les ont mis au-dessus „ des autres; & que le plus grand Monarque de l'univers, étant sans vertu, „ n'est pas comparable au dernier de „ ses sujets qui en a. C'est le moyen „ de lui faire connoître combien la „ vérité a d'attraits, & de lui insinuer indirectement, sans qu'elle s'en apperçoive, tout ce que vous pourriez lui „ dire en lui parlant ". Il ajoute qu'on

Lettre du 27 Mai 1699.

Extraits d'histoire.

pourroit lui donner une teinture de tous les arts, de leur origine, & de leur perfection, ensuite des différentes especes de poésies : qu'elle doit connoître la fable, pouvant en faire usage tous les jours; enfin, qu'il attend les ordres de Madame de Maintenon pour mettre quelque chose en état relativement à son projet.

Le Comte d'Ayen acquittant ses dettes.

Malgré la sagesse prématurée dont il donnoit l'exemple, il se trouva chargé en 1702 de dettes considérables. Il sentit ce que l'homme juste se doit en pareil cas à soi-même, & ce qu'il doit à ses créanciers : il résolut de faire les sacrifices nécessaires pour s'acquitter.

Lettre à Madame de Maintenon.

En s'adressant à Madame de Maintenon, il demanda, non de nouvelles graces du Roi, mais un homme du choix de Chamillart, qui prît soin de ses affaires, & à qui il abandonneroit tous les ans environ trente deux mille livres destinées au payement de ses dettes. „ Je „ suis bien honteux, lui écrit-il, d'a„ voir à vous parler de dettes, ayant „ un si gros revenu ; mais je vous sup„ plie de vouloir bien songer au voya„ ge d'Espagne, qui m'a plus coûté „ que je ne puis vous dire ; au camp de Compiegne, & à ce qu'il m'a

Comment il les avoit contractées.

„ fallu faire la premiere année de mon
„ mariage, dans laquelle je n'ai touché
„ que la moitié de mon revenu. Peut-
„ être ai-je même fait quelque dépen-
„ se inutile & frivole ; le goût m'a
„ peut-être entraîné trop loin ; mais
„ dans ce commencement, j'ai cru qu'il
„ falloit faire honneur aux bontés du
„ Roi ".

Ses principes de morale.

Cet amour de l'ordre venoit des principes de morale dont il nourrissoit son ame : il en faisoit un objet essentiel de ses études, à l'âge où les passions effacent souvent l'idée même de la vertu. Quel Philosophe désavoueroit ce qu'il écrivoit la même année, du camp de Schweighausen ? „ L'homme aime la liberté, &

Chaînes des Grands.

Lettre du 12 Juillet 1702.

„ n'en peut jamais arracher de son cœur
„ le desir, quoiqu'il fasse chaque jour
„ tous ses efforts pour la perdre. La
„ différence qu'il y a parmi les hommes,
„ est que les uns sont enchaînés avec des
„ chaînes d'or, & les autres avec des
„ chaînes de fer ; & ceux qui sont dans
„ les plus éminentes dignités, sont obli-
„ gés de reconnoître que, s'ils ont des
„ biens & des honneurs qui les flattent
„ & les distinguent du commun, ils
„ ont des peines plus cuisantes que les
„ autres. Une contrainte qui ne les

„ abandonne jamais, venge aſſez les au-
„ tres hommes des préférences de la
„ fortune. Mais ne ſavez-vous pas
„ mieux que moi tout ce que j'ai
„ l'honneur de vous écrire?".

Etude & émulation militaire.

En même-temps que le Comte d'Ayen cultivoit ainſi le germe de toutes les vertus, & entretenoit même des correſpondances de littérature avec les ſavants & les beaux-eſprits, avec l'Abbé Renaudot, Baſnage, Bayle, Valincourt, Boileau, &c. il approfondiſſoit & pratiquoit par devoir l'art des héros. Peu d'anciens Officiers le ſurpaſſoient en capacité; & le feu de la jeuneſſe excitoit en lui cette ardeur guerriere qui, jointe au talent, annonce preſque toujours les grands ſuccès. L'armée d'Allemagne où il ſervoit étant trop foible pour des entrepriſes glorieuſes, il en témoigna ainſi ſes regrets à Madame de Maintenon.

Deſir d'être où l'on acquiert de la gloire.

Lettre du 22 Juin 1702.

„ Quelle joie pour la Cour, Mada-
„ me, ſur-tout pour celle qui vous ap-
„ proche de plus près! Voilà Mgr. le
„ Duc de Bourgogne dans le chemin
„ de la gloire: il commence à marcher
„ par le même ſentier que notre maî-
„ tre lui a montré. Que n'eſpere pas
„ préſentement la France, & avec juſte
„ raiſon? Mais, parmi tant de joie à

„ laquelle je ſuis peut-être plus ſenſi-
„ ble que perſonne, oſerois-je vous
„ dire que j'y mêle un peu de triſteſſe
„ & de chagrin pour moi? Car lorſque
„ d'un côté je vois le Roi d'Eſpagne,
„ auquel je ſuis plus attaché du fond
„ du cœur que par cette toiſon qui eſt
„ enfin arrivée; quand je le vois en
„ Italie faire tant de merveilles, être
„ à la veille de faire encore de plus
„ grandes choſes, je ſuis très-fâché de
„ ne pouvoir pas être auprès de lui
„ pour en être témoin. Mgr. le Duc
„ de Bourgogne d'un autre côté char-
„ ge, bat les ennemis en Flandre; je
„ ne ſuis point dans ſon armée, & je
„ ſuis en Allemagne pour être témoin
„ des avantages des ennemis. Je vous
„ avoue, Madame, que lorſque je penſe
„ à cela, je me crois exilé dans ce pays.
„ Tout ce qui peut me conſoler, c'eſt
„ l'eſpérance, Déeſſe, comme vous ſa-
„ vez, à qui les mortels ſacrifient vo-
„ lontiers, & dont ils n'abandonnent
„ les autels que le plus tard qu'ils peu-
„ vent. Pour finir ma figure, je vous
„ dirai que j'eſpere qu'avant la fin de
„ la campagne, il nous viendra des trou-
„ pes en ce pays, que nous en chaſ-
„ ſerons les ennemis, qu'au moins nous

„ les combattrons & les battrons ; car
„ c'eſt la même choſe pour nous ".
(Cette vanité Françoiſe céda bientôt à
l'expérience.) „ Dieu veuille exau-
„ cer mes vœux ! Vous auriez bien-
„ tôt une paix ſtable, ferme & glo-
„ rieuſe. Mais ce ne ſera que la force
„ à la main que nous pourrons l'obte-
„ nir, &c. ".

Je croirois faire tort au public en lui dérobant ces morceaux, puiſqu'ils intéreſſent par eux-mêmes, & qu'ils caractériſent, dès ſa jeuneſſe, un homme plein de vertus & de talents, dont la vie entiere fut conſacrée au ſervice de l'Etat. Madame de Maintenon qu'il regardoit comme une autre mere, pouvoit l'aimer comme un digne fils.

Le Duc de Noailles deſtiné pour l'armée d'Eſpagne.

Déja Brigadier en 1702, il ſervit au ſiege du Vieux-Briſac en 1703, ſous le Duc de Bourgogne, qui l'honora toujours d'une véritable amitié. Il fut fait Maréchal-de-camp l'année ſuivante. On le deſtina pour l'armée d'Eſpagne, à la fin de l'année 1705 ; il arriva en Rouſſillon où les troupes s'aſſembloient. C'eſt-là qu'il commence une longue correſpondance avec le Miniſtre de la guerre, & qu'il lui communique ſes vues, déja profondes & dignes d'un

grand Capitaine. Je le nommerai désormais Duc de Noailles : il l'étoit par la démission de son pere.

1706.

Il pourvoit à la sûreté de Roses.

Roses, la seule place que l'on conservât en Catalogne, grace à la fidélité du Gouverneur, avoit grand besoin de secours. Peu de vivres, une foible garnison, beaucoup de traîtres, tout inspiroit de justes allarmes. Le Duc de Noailles, connoissant l'importance de cette place, prenoit toutes les mesures possibles pour sa conservation. Il résolut dès les premiers jours de Février de s'en approcher par le Lampourdan, sur la nouvelle que les ennemis se préparoient à l'attaquer. Il fit ses dispositions comme le Maréchal son pere les auroit faites lui-même. Il feignit de vouloir pénétrer dans la Cerdagne ; & après avoir dissipé tout ce qui s'opposoit à sa marche, il arriva en vainqueur à Figuieres. Il alla visiter Roses & concerter avec le Gouverneur ; il établit un poste à Bascara. Il répondoit de prendre Girone, où il avoit des intelligences, si on vouloit lui confier la conduite de cette expédition, offrant néanmoins d'y servir en second, en troisieme & en dernier, avec le même zele que s'il avoit le commandement. Les paysans de

Le Duc de Noailles à M. Chamillart. 14 Fév.

Ses vues sur Girone.

Catalogne s'ennuyoient d'être ſous les armes; une partie de la Province étoit diſpoſée à rentrer dans le devoir, pourvu qu'on prît de la ſupériorité. Il faut, diſoit-il, profiter du temps & des circonſtances.

1706.

Baſcara fut bientôt inveſtie par les rebelles, au nombre d'environ quatre mille. Le Duc de Noailles y accourut, ſe poſta d'une maniere avantageuſe, mit ſes troupes en bataille; & voyant que les ennemis vouloient occuper des maiſons & des bois entre-coupés de ravines, il les fit charger ſur le champ. On les culbuta, on les pourſuivit plus de deux lieues. Le Gouverneur de Girone, qui s'avançoit avec du canon, ſe retira bien vîte avec les fuyards. On leur tua quatre à cinq cents hommes. Parmi les priſonniers étoit un chef des rebelles, Chanoine, qui avoit coutume de marcher à leur tête, armé d'une carabine & de quatre piſtolets à ſa ceinture.

Action où il bat les ennemis.

Id. 16 Fév.

Tous les peuples des environs ſe ſoumirent. Noailles ſavoit qu'une diſcipline exacte & une prudente modération pouvoient davantage ſur eux que la force des armes. Il employoit utilement ces moyens, & ſe montroit digne d'un com-

Il ſe montre digne du commandement en chef.

1706.

mandement en chef. Ses avis ainſi que ſes opérations lui attirerent beaucoup d'éloges de la Cour : il n'en mérita pas moins quand il eut un ſupérieur. Le Marquis de Légall, Lieutenant-Général, étant arrivé au mois de Mars, il ne montra plus que l'envie de bien ſervir ſous ſes ordres. On voit dans ſes lettres au Miniſtre, que s'il continue à lui rendre compte de tout, c'eſt par pure obéiſſance. La modeſtie, la ſubordination, l'eſprit d'ordre, & la paſſion du devoir, paroiſſent régler toutes ſes démarches : & il n'avoit que vingt-huit ans.

Sa Subordination quand il a un ſupérieur.

Perpléxités & craintes du Maréchal de Teſſé.

Quoiqu'il importât de porter un coup déciſif pendant l'hyver, on perdit beaucoup de temps en incertitudes & en allarmes. Le Maréchal de Teſſé étoit depuis le commencement de Novembre en Aragon. Mais la révolte de Valence, la ſédition de Sarragoſſe, le manque d'argent, de gros canon, de poudre, de voitures, &c. le jettoient dans une cruelle perplexité. Il regardoit les projets de Madrid fondés ſur des apparences trompeuſes, comme des viſions de gens qui ſe noyent, *& qui croyant ſe reprendre où ils peuvent, ne font que ſe noyer.* Il ſuppoſoit toute l'Eſpagne *diſpoſée à changer de maître*, &

Le Maréchal de Teſſé à M. Chamillart.

30 Janvier & 4 Fév.

ne voulant point faire d'efforts. Il penſoit qu'on devoit ſe rendre maître de Girone & de Valence, avant de tenter le ſiége de Barcelone : ſans quoi Philippe V, en cas de malheur, ſeroit expoſé à ſortir d'Eſpagne, & ne pourroit y rentrer que par le Rouſſillon & Pampelune. Il ne prévoyoit que des révoltes & des malheurs. *Regardez l'Eſpagne*, écrivoit-il à Chamillart, *comme un pays où il faut quaſi une armée dans chaque Province ; & vous ne vous tromperez pas.* Enfin, il ſe bornoit au plus ſûr ; il attendoit les ſecours & les réſolutions de France ; il n'agiſſoit point, il ne croyoit pas pouvoir agir ; il traitoit de chimeres tout ce qu'on lui écrivoit de Madrid pour l'aiguillonner.

1706.

Il regarde l'Eſpagne comme perdue.

Cependant Philippe, retenu par les conſeils du Maréchal, s'impatientoit d'autant plus de ne pas ſe mettre à la tête de l'armée, que Louis XIV l'excitoit à le faire inceſſamment. Les délais & les irréſolutions de Teſſé le fatiguoient. Le voyant perſuadé qu'il falloit d'abord ſoumettre la Valence, où Peterborough avoit mené des troupes de Barcelone, il ſe détermina tout à coup à y marcher, & lui envoya ordre de venir le joindre dans quelques jours.

Il décide Philippe au ſiege de Valence.

Philippe V au Maréchal de Teſſé. 13 Février.

1706.

Louis XIV ordonne celui de Barcelone.

D'un autre côté, Louis XIV écrivoit le même jour au Maréchal, pour lui ordonner de faire le siege de Barcelone. „ Je suis persuadé, lui disoit-il „ en substance, que le parti le plus „ sage & le plus sûr est celui que vous „ proposez, & que dans une guerre „ ordinaire, il faudroit s'assurer de l'A- „ ragon & de Valence, tandis que par „ la prise de Girone, on assureroit une „ communication libre avec le Roussil- „ lon. Mais dans la conjoncture pré- „ sente, tout cela ne décide rien. L'Ar- „ chiduc resteroit à Barcelone. L'An- „ gleterre & la Hollande lui préparent „ un puissant secours, avec lequel, si „ vous lui en donnez le temps, il „ pourra se remettre en campagne, & „ occuper toutes mes troupes, pen- „ dant que les Portugais pénétreront „ dans l'Estramadoure & la Castille, „ sans trouver de résistance. Légall a „ ordre de disposer toutes choses pour „ entrer en Catalogne les premiers jours „ de Mars. Je vous ordonne de le join „ dre, en quelque état que soient les „ affaires de Valence & d'Aragon. Les „ vivres & les munitions arriveront bien- „ tôt par mer. Quand même la flotte „ commandée par le Comte de Tou-

„ loufe feroit obligée de fe retirer,
„ s'il en arrive une des ennemis beau-
„ coup plus nombreufe, fa retraite,
„ ni les troupes que les ennemis jette-
„ ront dans Barcelone, ne vous empê-
„ cheroient pas de prendre cette pla-
„ ce dont la garnifon doit être affoiblie
„ par celles de Girone, Lérida, Tor-
„ tofe, &c ".

Philippe étoit déja en marche pour Valence, & Teffé pour le joindre, quand ces ordres précis du Roi arriverent. On avoit fait peu de chemin, on changea auffi-tôt de route. *Je regarde le parti qu'on prend comme l'émétique des affaires d'Efpagne*, dit le Maréchal dans une lettre à Chamillart. Le remede auroit produit certainement un bon effet, fi l'on avoit pû faifir les moments les plus favorables. Mais Légall attendoit encore le canon & plufieurs chofes néceffaires; on ne fit rien tout le mois de Mars.

Sentiment de Teffé fur cette entreprife.

Lettre du 25 Février.

Enfin, les deux corps d'armée arriverent devant Barcelone, au commencement d'Avril. Le Maréchal fe félicite des difficultés vaincues dans la marche, & loue infiniment les Officiers Généraux. Ce qu'il dit enfuite de Louis XIV, eft d'un courtifan plutôt que d'un

Flatterie de ce Général à l'égard du Roi.

1706.
Id. à M. Chamillart. 5 Avril.

guerrier : „ Si l'on tenoit un confiftoire „ pour décider de l'infaillibilité du Roi, „ comme l'on en a tenu pour celle du „ Pape, je déciderois pour celle de Sa „ Majefté. Ses ordres ont confondu „ toute la fcience humaine ; & tout „ homme qui auroit prévu tout ce qui „ nous devoit arriver vraifemblable- „ ment, n'auroit certainement pas en- „ trepris ce que fes commandements „ nous ont fait exécuter ". Peut-être avoit-il trop exagéré les difficultés de la marche & de la jonction ; peut-être flattoit-il le Roi pour excufer fes propres inquiétudes ; mais enfin l'efpérance renaiffoit, & fembloit préfager le fuccès de l'entreprife.

Forces des deux partis.

L'Archiduc étoit dans Barcelone avec quatre cents hommes de troupes réglées, deux régiments de Dragons, & huit à dix mille tant miquelets que bourgeois armés, à la tête defquels on vit fouvent combattre des Prêtres & des Moines. Quarante bataillons & trente-fix efcadrons compofoient l'armée. Le Comte de Touloufe, avec une flotte de trente vaiffeaux de guerre, arriva le jour même de la jonction des troupes, portant des vivres & des munitions en abondance. La place étoit en mauvais

1706.

état ; on pouvoit se flatter de la reprendre en moins de temps que les Anglois ne l'avoient prise. Cependant Tessé se plaignoit encore le 8 Avril de n'avoir pas tout ce qu'il falloit, sur-tout de l'argent, & il parloit en homme qui craignoit toujours quelque événement malheureux.

Attaque du Montjoui.

Noailles avec la petite-vérole.

On commença par attaquer le fort de Montjoui. Selon le Marquis de Saint-Philippe, ce fut une grande faute, puisqu'on n'avoit pas besoin de ce fort, & qu'on y perdit un temps précieux. Avant qu'on ouvrît la tranchée, le Duc de Noailles commanda un détachement pour soutenir les travaux. Il fit des merveilles, au rapport du Général. Attaqué de la petite-vérole peu de jours après, il continua de s'occuper du siege, autant qu'une pareille situation pouvoit le permettre.

Prise du fort infructueuse.

Un assaut donné le 21 fit éclater la valeur des troupes, que le Roi d'Espagne animoit par sa présence. Les ennemis perdirent plus de huit cents hommes dans cette action. Ils ne laisserent pas le lendemain de faire une sortie extrêmement vive, ils furent repoussés. Le 25 on fut maître de Montjoui ; mais il avoit coûté dix-neuf jours

1706.

de tranchée ouverte : le temps preſſoit, on n'avoit rien gagné, ſi l'on ne prenoit la ville.

Ruſe pour animer les fanatiques de Barcélone.

L'Archiduc avoit voulu en ſortir. Le peuple s'aſſembla en tumulte pour l'en empêcher. Ce Prince, ſoit de lui-même, ſoit par le conſeil de quelque homme habile, employa une ruſe tout-à-fait propre à enflammer l'enthouſiaſme de ſes fanatiques défenſeurs. Il dit (ſuivant la relation du Maréchal de Teſſé) qu'il alloit ſe mettre en priere, & conſulter la Sainte Vierge : il prit un chapelet, fit ſon oraiſon, après avoir exhorté le peuple à en faire autant. Enſuite ſortant d'un air gai, & prenant le ton d'un inſpiré, il annonça que la Sainte Vierge, accompagnée de deux Anges, lui avoit apparu, lui avoit promis que ſes fideles Catalans ne l'abandonneroient pas, & lui avoit ordonné de reſter dans Barcelone, où il ne devoit rien craindre. On cria au miracle, les Prêtres, les Moines, les confréries s'armerent avec plus d'ardeur que jamais; & le fanatiſme ſoutint les courages juſqu'à la derniere extrémité. *Ce n'eſt point une fable*, dit Teſſé d'après les récits uniformes des déſerteurs; *on croit cela à Barcelone, comme je crois mon*

Le Maréchal de Teſſé à M. Chamillart. 11 Avril.

Les femmes ſoldats.

mon Credo. Les femmes n'étoient pas les moins courageuses, non plus que les moins crédules : il y en avoit des compagnies armées, qui gardoient les postes & qui travailloient comme les soldats. On vouloit se sacrifier pour l'Archiduc, mais en exigeant qu'il partageât le sort commun.

1706.

Id. 25 Avril.

Il s'en falloit bien que Philippe, avec ses bonnes qualités, inspirât la même ardeur. Son naturel froid, timide, l'empêchoit de se communiquer. „ Il ne parlera jamais, écrivoit le Maréchal; faites bien, faites mal, c'est „ la même chose; il pense, mais c'est „ comme s'il ne pensoit pas; & passé „ cette campagne, fiez-vous à moi „ qu'à la tête de ses armées, sa présence est plus préjudiciable à son service, que s'il restoit à Madrid". On sent assez combien ce défaut du Roi devoit déplaire aux François. Du reste, il donnoit l'exemple du courage. Sur un faux avis que Peterborough venoit attaquer le camp; il monta aussi-tôt à cheval avec tous les Officiers généraux pour se disposer au combat. Le Duc de Noailles, oubliant sa petite-vérole dont il relevoit à peine, courut partager les fatigues & le péril.

Courage du Roi d'Espagne; mais on lui reproche sa froideur.

Ibid.

1706.

Tessé leve précipitamment le siege.

La tranchée étoit ouverte devant la ville; mais le camp étoit assiégé par les Miquelets & par quelques troupes réglées, sous les ordres du Comte de Cifuentès. L'artillerie du Maréchal ne valoit rien, les pieces crevoient, les canoniers en général montroient peu d'habileté. Cependant il y avoit trois breches suffisantes au corps de la place, lorsque le Comte de Toulouse, averti que la flotte ennemie approchoit, beaucoup plus forte que la sienne, reprit la route de Toulon le 10 Mai. Tessé leva le siege pendant la nuit du 11 au 12, laissant près de cent pieces de canon crevées ou enclouées, les munitions de guerre & de bouche, & environ six cents malades, dont le généreux Peterborough fit prendre un soin particulier. L'opinion commune fut qu'un assaut eût mis la place entre les mains des François, & il paroît que le Maréchal, par trop de circonspection, convenoit peu à cette entreprise, où il falloit beaucoup de vigueur.

Douleur de Philippe V.

Philippe V à Louis XIV.

20 Mars.

Après cinq jours de marche pénible & périlleuse, l'armée campa le 17 à Toroella-de-Mongris sur le Ter. Là Philippe, qui avoit toujours cru s'emparer de Barcelone, écrivit au Roi de

1706.

France la nouvelle de ſon déſaſtre. Réſolu de périr plutôt que de lever le ſiege, il n'avoit cédé qu'au ſentiment de Teſſé & de tous les Officiers Généraux, excepté Légall ; il n'avoit pas voulu ſacrifier les troupes de France, dont ils jugeoient la ruine infaillible.

Ses réſolutions courageuſes.

„ Je ſuis, dit-il, dans une douleur que „ je ne puis vous exprimer, d'avoir „ été obligé de laiſſer l'Archiduc dans „ Barcelone, & je n'aurai aucun re- „ pos que je ne le combatte par-tout „ où il ſera. Donnez-m'en, je vous „ prie, les moyens, & laiſſez faire „ après un Prince qui ſe ſouvient qu'il „ eſt votre petit-fils, qui ſait fort bien „ ce qu'il doit à ſon rang & à lui- „ même : qui répandra juſqu'à la der- „ niere goutte de ſon ſang, avant que „ d'abandonner un trône où, après „ Dieu, vous m'avez placé & ſi géné- „ reuſement ſoutenu, & qui ſera tou- „ jours ſes efforts pour mériter votre „ eſtime & votre amitié ".

Il choiſit Noailles pour l'accompagner.

Tel fut l'abattement du Général, que Philippe ſe voyoit réduit à ſortir de ſon Royaume, à paſſer en Rouſſillon, à faire le tour des Pyrénées, & à prendre la route de Pampelune. „ Comme je n'ai perſonne de confiance pour

1706.

„ mener avec moi, ajoute-t-il, j'ai „ ordonné au Duc de Noailles de me „ suivre; & quand je serai en Espagne, „ je le renverrai où vous jugerez le „ plus à propos ". Tessé accablé de chagrin, avec une santé languissante, ne pouvoit accompagner le Roi. Noailles étoit digne de cette commission.

Prudence du Duc.

Le Duc de Noailles à M. Chamillart. 22 & 25 Mai.

Il eut la sagesse d'en craindre les suites, si on l'obligeoit de demeurer en Espagne auprès de Philippe. „ Dans la „ situation où sont les affaires, écrivoit- „ il au Ministre de la guerre, il faut „ quelqu'un d'un poids, d'une consi- „ dération & d'une expérience fort au- „ dessus de la mienne, pour pouvoir „ y servir utilement ". Il desiroit le commandement des troupes qu'on laisseroit en Roussillon, parce qu'il connoissoit ce pays, où les rebelles de Catalogne avoient des intelligences; & qu'il se sentoit capable d'y travailler avec fruit. En attendant les ordres de la Cour, il continua de signaler son zele. Arrivé à Perpignan, il trouva moyen de procurer d'abord cinquante-sept mille livres au Roi d'Espagne, qui n'avoit pas même d'argent pour son voyage, & à qui le Maréchal de Tessé ne put envoyer que dix mille écus.

1706.

La capacité & le courage du jeune Duc, la conduite qu'il avoit tenue dans cette campagne, déciderent Louis XIV en sa faveur. On lui donna le commandement de neuf bataillons & dix escadrons, qui devoient rester dans la Province : on le fit Lieutenant-Général, pour qu'il pût commander à des Maréchaux-de-camp plus anciens que lui. S'il eut des jaloux ; il confondit l'envie par ses services.

On lui donne un corps d'armée.

Tout étoit à craindre pour l'Espagne & même pour la France. Le Duc de Berwick, redemandé par Philippe V, arrivé à Madrid le 11 Mars avec le titre de Maréchal de France pour défendre l'Estramadoure & la Castille, ayant rassemblé ce qu'il put de troupes Espagnoles, empêcha les ennemis d'entreprendre le siege de Badajoz. Mais ils se porterent sur Alcantara, dont le Gouverneur Dom-Miguel Gasco, Officier-Général des plus estimés, se rendit au bout de cinq jours prisonnier de guerre, sans même que la breche fut faite, avec une garnison de plus de dix bataillons. Ce ne pouvoit être que lâcheté ou perfidie ; & Berwick le jugea digne de perdre la tête, s'il revenoit jamais en Espagne. L'affreux désastre de

Prise d'Alcantara par les ennemis.

Le Maréchal de Berwick à M. Amelot.

18 Avril.

Défaite des François à Ramillies.

1706. Ramillies en Flandre; où le Maréchal de Villeroi donna sans nécessité, & perdit par sa faute une bataille décisive, suivie de la perte du Brabant, pouvoit entraîner d'autres malheurs encore plus funestes.

Louis encore ferme dans les revers.

Dans une situation si critique, on doit admirer la fermeté de Louis XIV.

Louis XIV à Philippe V. 29 Mai.

„ Votre douleur est très-juste, écrit-il „ au Roi d'Espagne; mais je suis bien-„ aise de voir qu'elle n'abat point vo-„ tre courage : il paroît autant dans „ les adversités que dans les conquê-„ tes; & le malheur que vous avez eu „ de lever le siege de Barcelone, n'est „ pas irréparable, puisque je vois que „ vous pensez comme vous le devez, „ étant du sang dont vous êtes, & dans „ le rang où Dieu vous a placé. J'es-„ pere qu'il voudra bien maintenir son „ ouvrage, & je n'oublierai aucun „ des moyens qu'il m'a donnés pour „ vous soutenir. Le Duc de Noailles „ vous informera de ce que j'ai dessein „ de faire pour vous. Je vous dirai seu-„ lement en général que j'envoye mes „ ordres, pour faire avancer jusqu'à „ Bayonne trente bataillons & vingt es-„ cadrons, qui se rendront à Pampe-„ lune avec toute la diligence possible.

Il conseille à Philippe

„ Vous ne devez point hasarder de pas-

„ ſer à Madrid ſeul & peu accompa-
„ gné. Vous êtes dans une conjoncture
„ où tout dépend de la conſervation
„ de votre perſonne : ainſi vous devez
„ ſeulement marcher juſqu'à Pampe-
„ lune avec quelques régiments de Ca-
„ valerie & de Dragons, & vous y
„ attendrez le reſte des troupes. J'eſ-
„ pere que leur valeur & leur zele pour
„ V. M. rendront les efforts de vos en-
„ nemis inutiles. Nous n'avons pas été
„ heureux en Flandre. Il faut ſe ſou-
„ mettre aux jugements de Dieu, &
„ croire que ſi nous profitons des diſ-
„ graces qu'il nous envoye, elles nous
„ procureront des biens ſolides & éter-
„ nels. Soyez bien aſſuré de mon ami-
„ tié tendre & conſtante pour vous,
„ & croyez qu'en quelque occaſion que
„ ce ſoit, je vous en donnerai toujours
„ des marques eſſentielles ".

1706. d'attendre des troupes pour rentrer dans ſon Royaume.

Avant de ſavoir les intentions de Louis XIV, Philippe avoit pris ſon parti avec beaucoup de courage. Sa retraite par la France devoit faire de fâcheuſes impreſſions : elle confirmoit le bruit répandu avec malignité, qu'il n'avoit paſſé en Catalogne que pour abandonner l'Eſpagne : ſon retour pouvoit ſeul diſſiper la défiance & la crainte de ſes ſujets.

Philippe retourne courageuſement à Madrid.

1706.

Ayant éprouvé la fidélité des Castillans, il crut devoir se jetter dans leurs bras, pour affermir & augmenter leur zele. Ces raisons qu'il expose lui-même à son grand-pere, le déterminerent à prendre la poste. Il courut droit à Pampelune, où il arriva le 2 Juin. Comme l'Aragon ne remuoit point encore, il continua heureusement sa route jusqu'à Madrid. On l'y reçut avec les démonstrations de joie les plus éclatantes. Le voyage depuis Perpignan n'avoit été que de onze jours. Philippe en eut l'obligation aux soins du Duc de Noailles, qui l'ayant conduit jusqu'au terme, repartit aussitôt pour le Roussillon.

Services que Noailles lui rendit.

M. Amelot à M. Chamillart. 7 Juin.

Démarches de la Reine.

La Reine d'Espagne s'étoit montrée, en l'absence du Roi, aussi digne de la vénération des peuples, que de son amour. Après la perte d'Alcantara, elle avoit été en personne à l'hôtel de ville de Madrid, avoit harangué les Magistrats de maniere à émouvoir les plus insensibles, avoit obtenu d'eux un secours de six mille pistoles. Quelques Grands, à l'exemple du Marquis de Castelrodrigo, donnerent aussi de l'argent & de la vaisselle; mais avec tant de réserve, qu'une Dame Espagnole dit qu'ils imitoient cette pauvre femme,

Elle obtient de l'argent.

Le Chevalier du Bourg à M. Chamillart. 7 Mai.

1706.

qui offrit un cierge à Saint Michel, & en offrit une autre au diable, pour le besoin qu'elle pourroit en avoir. On soupçonnoit que les Grands & les tribunaux, en général, étoient disposés à changer de maître au gré des événements. Le peuple avoit plus de zele; mais foible, ignorant, susceptible de toutes sortes d'impressions, que pouvoit-on attendre de lui, si l'on manquoit d'argent & de troupes?

Les ennemis marchent à Madrid.

Berwick, hors d'état de rien tenter jusqu'à l'arrivée des troupes Françoises, disputoit seulement le terrein, & tâchoit de retarder la marche des ennemis. Ils avoient pour Général, Ruvigny, François réfugié, devenu Mylord Galwai & Pair d'Angleterre. Singularité remarquable parmi tant de jeux bizarres de la fortune. Ils prirent Salamanque, ils marcherent à Madrid.

La Reine se retire à Burgos.

Philippe envoya la Reine à Burgos, capitale de la vielle Castille. Pampelune eût été une retraite plus sûre; mais il importoit de ne pas décourager les Castillans. C'est-là que fut transféré le siege du Gouvernement, avec les tribunaux de la Monarchie. Le Roi alla joindre la petite armée du Maréchal de Berwick.

1706.

Son courage inébranlable, comme celui du Roi.

On sait que Galwai fit proclamer l'Archiduc dans la capitale, le 15 Juin; & que le peuple, en se soumettant à la force, ne dissimula point son attachement pour le Souverain légitime. Une chose moins connue & non moins intéressante, c'est que Philippe & la Reine conservoient tout leur courage dans ces terribles extrémités. Ils avoient envoyé leurs pierreries en France, pour se procurer de l'argent. Ils souffroient des maux incroyables; ils étoient environnés de périls, & rien ne les abattoit. La Reine se rendit à Burgos avec peu de suite, n'ayant d'autre Dame avec elle que la Princesse des Ursins. Elle écrivit de cette ville à Madame de Maintenon une lettre, qui peint son état & la force de son ame.

Peinture qu'elle fait de ses maux.

La Reine d'Espagne à Madame de Maintenon. 6 Juillet.

„ Après dix-huit jours de voya-„ ge, je suis arrivée ici hier au soir, „ fort fatiguée de m'être toujours le-„ vée devant le jour, d'avoir eu une „ chaleur & une poussiere horribles, „ & de trouver des gîtes on ne peut „ pas plus mauvais, & tant, qu'une mu-„ raille tomba dans ma maison, en un „ endroit où tout le monde passoit. „ Vous pouvez juger par-là du reste „ Nous espérions, en arrivant ici, d'ê-

1706.

„ tre un peu plus commodément &
„ proprement; mais nous n'avons trou-
„ vé ni l'un ni l'autre. Malgré cela, ſi
„ le Roi peut vaincre ſes ennemis, nous
„ ne laiſſerons pas que d'être gaiement.
„ Le pis de tout eſt que nous ne paſ-
„ ſons preſque point de jours ſans avoir
„ quelque mauvaiſe nouvelle. Sarra-
„ goſſe s'eſt révoltée ſans avoir vu des
„ troupes ennemies; Carthagene eſt
„ perdue; & les Portugais s'établiſſent
„ autant qu'ils peuvent à Madrid. J'en
„ ai pourtant eu deux qui m'ont fait
„ plaiſir : c'eſt la levée du ſiege d'Oſ-
„ tende, * & la retraite de mon pere:
„ La ſeconde m'a d'abord donné une
„ joie infinie, en ſongeant que puiſque
„ mon pere a abandonné Turin & d'au-
„ tres poſtes importants, il falloit qu'il
„ eût quelque choſe de bon dans la
„ tête: mais depuis elle eſt diminuée,
„ par la penſée qu'il ne pouvoit ni ne
„ devoit pas s'enfermer dans une pla-
„ ce, dont toutes les ſorties alloient
„ être bientôt fermées, & par d'autres
„ à-peu-près de même. J'ai bien envie
„ d'être éclaircie & de ſavoir quel parti
„ il prendra. Quel bonheur & quelle

* Cette ville fut pourtant priſe par les Alliés.

1706.

„ joie, s'il prenoit celui qu'il devroit „ prendre par toutes sortes de raisons! „ J'aurois mille chose à vous dire; mais „ excusez-moi, je ne ferai pas ma let„ tre plus longue pour aujourd'hui: il „ fait fort chaud, & ma tête est en as„ sez mauvais état ".

Zele des Espagnols prouvé par de grands efforts.

Si Philippe s'étoit retiré en France, comme les ennemis le publierent; si lui & la Reine avoient montré moins de résolution & de fermeté, les peuples n'ayant plus ce motif d'encouragement, tous auroient peut-être subi le joug Autrichien. Mais on vit des prodiges de zele, d'autant plus glorieux pour la nation Espagnole, qu'on l'accusoit d'ingratitude & d'indifférence. Les Castillans animés par le sentiment du devoir, ainsi que par la haine contre les Portugais, ne penserent plus qu'à rétablir leur Monarque. L'Andalousie se signala de même. Séville, Cordoue, Grenade & Jaën leverent à leurs dépens quatre mille chevaux & quatorze mille hommes de milice pour défendre la patrie. Les Evêques de Murcie & d'Orihuéla redoublerent leurs efforts. Les troupes Françoises arriverent par la Navarre, sous les ordres du Marquis de Légal; & dès le moment de sa jonction avec Philippe &

On reprend la supériorité.

Berwick, la ſupériorité fut conſtante de leur côté. Le Roi deſiroit impatiemment de livrer bataille ; les ennemis l'éviterent avec prudence.

1706.

On envoya cinq cents chevaux prendre poſſeſſion de Madrid. Les habitants témoignerent une joie extrême de rentrer ſous l'obéiſſance du Souverain légitime. Trois cents cinquante rebelles qui s'étoient retirés dans le palais, parmi leſquels étoient plus de quatre-vingts Officiers, ſe rendirent à diſcrétion le 5 Août. Quelques maiſons de gens paſſionnés pour l'Archiduc furent pillées : le peuple en brûla dans la rue les meilleures, pour montrer qu'il vouloit punir les traîtres, non profiter de leurs dépouilles. On brûla l'étendard & le portrait de ce Prince, & les actes faits en ſon nom. On avoit pris la veille le Comte de Lémos, le Patriarche des Indes, l'Evêque de Barcelone, qui alloient lui rendre hommage, & qui s'étoient déclarés ſes partiſans. Philippe ne rentra dans ſa capitale que le 4 Octobre, lorſque ſa préſence devint inutile à l'armée. Les tranſports inexprimables avec leſquels on l'y reçut, étoient une preuve non équivoque de la fidélité Caſtillane.

On rentre dans la capitale.

M. Amelot au Duc de Noailles. 11 Août.

Déſintéreſſement du peuple.

Arrivée du Roi.

„ Vos ennemis ne doivent plus eſ-

Louis XIV rend juſtice

1706.

aux Espagnols.

Lettre du 5 Août.

„ pérer de réussir (ce sont les termes
„ de Louis XIV dans une lettre au Roi
„ d'Espagne) puisque leurs progrès
„ n'ont servi qu'à faire paroître le cou-
„ rage & la fidélité d'une nation, tou-
„ jours également brave & constam-
„ ment attachée à ses maîtres. Vos peu-
„ ples ne se distinguent point des trou-
„ pes réglées ; & je comprends aisé-
„ ment que tant de preuves de leur
„ amour pour vous, augmentent la ten-
„ dresse particuliere que vous avez tou-
„ jours eue pour eux. Elle leur est due,
„ & je vous exhorterois à leur en don-
„ ner de fréquents témoignages, si je
„ ne savois que vos sentiments sur ce
„ sujet sont entiérement conformes aux
„ miens ". C'étoit rendre justice aux
Espagnols : la plupart des François ne
les avoient décriés que par antipathie,
ou faute de les bien connoître ; mais les
Espagnols ne jugeoient pas mieux des
François.

Déroute de Turin, suivie de la perte de l'Italie.

Les malheurs communs de la France
& de l'Espagne pouvoient encore se ré-
parer par la prise de Turin. On avoit
fait des préparatifs immenses pour cette
entreprise. On y perdit tout : le Duc
de la Feuillade conduisit mal le siege ;
le Duc d'Orléans envoyé à la place de

1706.

Vendôme, qu'on retira imprudemment d'Italie, vit ses lignes forcées par le Prince Eugene, qu'il auroit battu, si des ordres de la Cour, dont le Maréchal de Marsin étoit chargé, ne l'eussent empêché de livrer bataille. Le siege, commencé le 13 Mai, fut levé le 7 Septembre; & la déroute entiere de l'armée Françoise annonça la perte prochaine de ce que l'Espagne possédoit en Italie. C'étoit le seul pays où l'on avoit conservé jusqu'alors la supériorité des armes: l'espérance s'évanouit tout-à-coup.

Louis demande la paix.

Dès-lors Louis XIV demanda la paix, & prévit qu'il faudroit l'acheter au prix d'un démembrement considérable de la Monarchie Espagnole. Philippe lui témoigne, dans une lettre du 11 Novembre, la plus vive sensibilité au sujet d'un pareil démembrement. „ Je connois trop „ votre gloire & votre tendresse pour „ moi, dit-il, pour n'être pas persuadé „ que vous aurez égard à l'une & à „ l'autre, en soutenant mes intérêts, „ qui sont aussi les vôtres, puisque „ ceux des deux Monarchies sont à „ présent si unis, qu'en affoiblissant „ l'une, on affoiblira l'autre. Ainsi „ j'ai toute confiance en vous, &

Philippe craint un démembrement.

1706.

Louis XIV à Philippe V. 28 Novemb.

„ j'espere que vous ne me tromperez „ pas ". Mais Louis avoit raison de penser *qu'il devoit à ses peuples & au soin de leur conservation*, les démarches qu'il venoit de faire pour terminer une guerre si accablante.

La guerre continue.

Les ennemis, enflés de leurs succès, ayant rejetté toute négociation, il ne pensa plus qu'à ce que demandoient sa gloire & les intérêts de son petit-fils : il se prépara courageusement à de nouveaux efforts, dont la France étoit seule capable après tant de pertes.

Noailles presque sans troupes en Roussillon.

Si le Duc de Noailles avoit eu les neuf bataillons & les dix escadrons qui lui étoient destinés, il auroit fait une diversion très-utile en Catalogne. Il se trouva sans cavalerie & presque sans infanterie dans le Roussillon, Province exposée aux entreprises de l'ennemi. Il n'en murmura point; il représenta seulement quel avantage on pourroit tirer d'un corps de troupes capables d'agir.

Ses travaux pour être utile.

Reconnoissant d'ailleurs qu'il falloit aller où le besoin pressoit davantage, & content de ne pouvoir briller dans son poste pourvu qu il y servît bien, il s'appliqua sans relâche à tous les moyens de se rendre utile. Soin particulier des soldats, visite des places, précautions

pour la sûreté, attention aux détails ennuyeux, mais importants; avis donnés à propos, sages mesures prises sur le champ lorsque les conjonctures l'exigeoient; c'est de quoi sa correspondance avec le Ministre de la guerre, depuis son retour en Roussillon à la fin de Juin, fournit des exemples continuels.

1706.

Madame de Maintenon ne le flattoit point en lui écrivant: „ Comment pourroit-on n'être pas content de vous? „ Vous donnez votre santé, votre vie, „ vos soins, votre bien pour le service „ des deux Rois. Mais vous serez encore plus récompensé par le plaisir „ d'agir en homme de bien, qui aime „ la chose publique, & qui saura s'envelopper dans sa vertu si la reconnoissance des hommes lui manque". Cet éloge, déja mérité quand le Duc quitta Madrid après y avoir reconduit Philippe, fût confirmé par tous les traits de sa conduite.

Sa conduite justement louée.

Lettre du 15 Juin.

Il n'attendoit que le moment de pouvoir porter du secours à Roses: c'étoit un point essentiel, la garnison manquant de vivres, & se trouvant presque réduite à rien. Des galeres de France qu'il attendoit parurent enfin: il s'y embarqua; il arriva avec le convoi le 17 Août; il

Il met Roses en sûreté.

1706. releva la garnison; il alla même enlever les provisions des ennemis dans une petite ville voisine : Roses fut mise en sûreté.

L'Espagne perd Maïorque & Minorque.

Attentif à tout ce qui se passoit, il avertit le Ministre du danger des isles de Maïorque & de Minorque. Mais comment remédier à tant de maux ? Le feu de la révolte, soufflé par les Prêtres & par les Moines, fit encore les mêmes ravages qu'en Catalogne. Une escadre Angloise n'eut qu'à se montrer ; la fidélité du Gouverneur & de la Noblesse de Maïorque ne put rien contre le soulevement du peuple : cette isle tomba au pouvoir des ennemis, le 25 Septembre. Minorque eut le même sort : il y restoit seulement Port-Mahon, qu'ils devoient forcer en 1708. Ce fut beaucoup pour Philippe V de recouvrer Carthagene & Alcantara à la fin de cette campagne.

Idées politiques de Noailles sur l'Espagne.

Le Duc de Noailles, déja fort estimé de Torci, lui communiquoit ses idées sur les affaires d'Espagne. Il pensoit qu'on devoit s'attacher sur-tout à conserver le centre de la Monarchie, d'où dépend presque toujours le sort des Etats; qu'il falloit se concilier plus que jamais les Espagnols, en payant du

moins d'honnêtetés ceux qui se conduisoient bien; qu'il importoit de faire paroître des troupes du côté de la Catalogne, parce que l'espérance d'assujettir bientôt l'Espagne, soutenoit l'opiniâtreté des ennemis dans cette guerre ruineuse. Il fut averti d'une conspiration tramée contre le Royaume de Naples, & en donna le premier avis en France & en Italie.

Torci pour la paix.

M. de Torci. au Duc de Noailles. 12 & 24 Oct.

Torci admiroit la *justesse & la solidité* de ses raisonnements; mais il croyoit que la situation de Philippe V deviendroit toujours plus fâcheuse. „ Rien n'est meilleur pour toutes sor- „ tes de raisons qu'une prompte paix, „ disoit-il; le Roi en connoît si bien „ l'importance, que S. M. n'oublie „ rien pour y parvenir. Il seroit à sou- „ haiter que sa conclusion prévînt les „ projets des ennemis sur le Royaume „ de Naples; & je crains bien que le „ sort du Milanès ne décide de celui „ de ce Royaume & de la Sicile". Telles devoient être effectivement, & telles furent les suites de la déroute de Turin.

Le Roi d'Espagne formé par les malheurs.

Du moins la Cour d'Espagne montroit du courage au milieu de ses infortunes. Amelot y soutenoit un travail im-

1706.

mense, étant à la tête des affaires, & joignant presque les fonctions de premier Ministre à celles d'Ambassadeur. Philippe, animé par la Reine & par les périls, devenoit supérieur à lui-même. „ Il est, dit la Princesse des Ursins

Lettre du 6 Decembre.

„ dans une lettre à Madame de Maintenon, d'une vivacité & d'une application à ses affaires merveilleuse. Ce „ n'est plus ce Prince qu'il falloit exciter à en prendre soin & à agir en maître : il sent qu'il l'est présentement, „ & il le sent avec plaisir; il veut tout „ savoir, raisonne sur toutes sortes de „ matieres avec tout le sens possible; „ explique à ses Ministres des difficultés qui les embarrassent ; & après „ leur avoir demandé leur sentiment, „ s'il n'en est pas content, & qu'il croye „ mieux penser qu'eux, il décide hardiment, & si bien que ces Messieurs „ en restent surpris & charmés: ce qui „ est encore plus estimable dans ses résolutions, c'est qu'on y remarque de „ la justice, de la générosité & de la „ fermeté. Enfin, Madame, S. M. est „ changée à un point que M. l'Ambassadeur ne sauroit s'en taire.

La Princesse des Ursins conserve sa tranquillité.

„ Vous me demandez, ajoute la „ Princesse, si je conserve de la tran-

1706.

„ quillité au milieu de tant de ſujets
„ d'inquiétudes? Je vous répondrai naï-
„ vement que je ſens mon ſang ſou-
„ vent agité ; mais qu'après les pre-
„ miers moments où j'ai ſu les fâcheux
„ événements qui m'ont frappée, &
„ dont quelquefois j'ai été prête à m'é-
„ vanouir, ce que je cache le mieux
„ qu'il m'eſt poſſible, je reviens à moi
„ comme auparavant. Les réflexions
„ que je fais me conſolent. Je penſe que
„ la fortune peut nous redevenir favora-
„ ble ; qu'il eſt de ſes faveurs comme du
„ trop de ſanté : c'eſt-à-dire, qu'on n'eſt
„ jamais ſi près d'être malade que lorſ-
„ qu'on ſe porte trop bien, ni ſi proche
„ d'être malheureux que quand on eſt
„ comblé de bonheur. Je retourne la
„ médaille ; & j'attends des conſolations
„ qui adouciſſent fort mes peines. Je
„ voudrois, Madame, que vous en puſ-
„ ſiez faire autant, & que votre tempé-
„ rament fût votre meilleur ami, com-
„ me le mien eſt celui ſur lequel je dois
„ le plus compter. Car je crois, à vous
„ parler franchement, que je lui ai plus
„ d'obligation qu'à la raiſon, & que je
„ n'ai pas un grand mérite à avoir cette
„ tranquillité, dont vous voulez par une
„ bonté extrême m'en faire un qui m'at-
„ tire vos louanges.

Elle eſpere des retours de fortune.

Le tempérament plus fort que la raiſon.

1706.

Retranchement des Dames du Palais.

„ Leurs Majestés Catholiques ont „ été très-aises que le Roi ait approuvé „ le retranchement qu'elles ont fait des „ Dames (du Palais), & qu'il l'ait dit „ publiquement au Duc d'Albe. Cela „ a fait un très-bon effet à Madrid. Les „ gens raisonnables connoissent qu'on „ doit retrancher toutes les dépenses „ qui ne sont pas absolument nécessaires. Il n'est question présentement „ que d'avoir des fonds pour empê„cher les ennemis de nous accabler: „ tout le reste en comparaison n'est que „ bagatelle ".

Motifs de leur renvoi.

Ce n'étoit pas seulement par économie qu'on renvoyoit les Dames du Palais. On avoit des sujets de plaintes contre la plupart, & sur-tout contre leurs proches, dont la conduite, à l'égard de l'Archiduc avoit été plus que suspecte. Le Cardinal Portocarréro s'étoit montré lui-même son partisan. L'expérience prouvoit que le peuple, & non les Grands, soutenoit Philippe sur le trône. On crut devoir ménager ceux-ci moins que jamais. Rien ne pouvant les contenter, on craignit peu de leur déplaire. Aussi les cabales se déchaînoient-elles contre Amelot & la Princesse des Ursins: l'un chargé de pres-

On se défie des Grands, & on les ménage moins.

Cabales contre Ma-

1706.

que tout le poids du Gouvernement, des finances même; car Orri étoit retourné en France; l'autre influant dans toutes les affaires par son crédit & par ses conseils; l'un & l'autre en bute à l'envie, à la haine, & à des imputations calomnieuses.

dame des Ursins & Amelot.

Calomnies sur Madame de Maintenon.

Madame de Maintenon étant exposée elle-même à tout ce que la méchanceté invente d'absurde & d'atroce, la Princesse des Ursins profite adroitement des circonstances, pour la mettre en garde contre ses propres accusateurs.

Lettre du 10 Décembre.

„ Je suis bien fâchée, lui dit-elle, de „ ne vous avoir point fait part de deux „ lettres que j'ai reçues depuis un an. „ La premiere étoit pour m'avertir „ que vous trahissiez l'État par le commerce réglé que vous aviez avec la „ Reine Anne, qui savoit que vous „ étiez la meilleure amie qu'eût le „ Prince d'Orange. Dans une autre, „ on m'assuroit que vous aviez envoyé „ de grosses sommes d'argent à l'Empereur, qui en payoit ses troupes. „ C'est apparemment ce même argent „ que l'on vous reproche si souvent que „ vous amassez, sans qu'on puisse savoir ce que vous en voulez faire. Au „ nom de Dieu, Madame, corrigez-

1706.

La Princesse des Ursins en bute à de pareilles imputations.

„ vous donc de ce vilain défaut d'intérêt, qui vous fait si fort manquer „ à vos devoirs. Vous me repondrez „ peut-être que je devrois prendre ce „ conseil pour moi-même, & ne plus „ vendre toutes les charges & les Vice-Royautés du Roi d'Espagne à son „ insu. Je crois qu'il faudra que je „ me résolve à la fin à ne le plus voler : il a trop besoin d'argent pour „ payer ses troupes. Cependant, par „ les soins de M. l'Ambassadeur, & „ si j'ose dire, par tout ce que je fis „ à Burgos, (elle y procura des dons considérables à la Reine,) nous les avons „ maintenues, quoique cela parût presque impossible. Aujourd'hui les François manquent absolument de tout. „ M. le Maréchal de Berwick ne sait „ plus comment faire ".

Elle se plaint des hommes.

„ Vous me faites un portrait de la „ plupart des hommes, qui n'est pas „ trop à leur avantage. Ce que j'y „ trouve de pis, c'est qu'il me paroît „ assez naturel. Ils nous rendent bien „ la pareille ; car si on veut les en „ croire, nous avons la plupart de leurs „ imperfections & peu de leurs bonnes „ qualités. Cependant il est certain „ qu'ils ont des petitesses méprisables, &

1706.

„ & qu'ils se déchirent les uns les au-
„ tres plus encore que ne font les fem-
„ mes. La connoissance que j'ai du
„ monde m'attache encore davantage
„ à vous : j'y trouve toutes les vertus
„ & la bonté qui manquent dans les
„ autres ".

Les passions empoisonnent tout.

Lettre du 23 Décemb.

„ Gardez-vous bien, s'il vous plaît,
„ marque-t-elle ailleurs, de dire la pré-
„ férence que je donne aux Italiens sur
„ les musiciens François & Espagnols ;
„ car mes ennemis ne manqueroient
„ pas d'engager tous ces gens-là à me
„ vouloir du mal. Vous ne m'en vou-
„ lez pas sans doute assez pour cela ;
„ & je pourrois avoir l'esprit en repos
„ sur la bonté dont vous m'honorez,
„ quand il s'agiroit de choses de plus
„ grande conséquence ".

Esprit de cabale & de méchanceté.

Tel est effectivement l'esprit de cabale de forger ou d'adopter des suppositions chimériques, pour en faire des instruments de haine ; & de changer en crime les choses les plus innocentes, lorsqu'elles blessent de frivoles préjugés. La France & l'Espagne étoient pleines de ces hommes inquiets, dont les discours semoient le mécontentement & la discorde. Par malheur, les événements de la guerre, les calamités

publiques, les fautes inévitables du Gouvernement n'accréditoient que trop leurs satyres. On transféra de Tolede à Bayonne, sous des prétextes honnêtes, la Reine douairiere dont la Cour paroissoit un foyer d'intrigues; mais il restoit toujours en Espagne de grands sujets de défiance.

1706.

La Reine douairiere transférée à Bayonne.

Louis XIV crut devoir abandonner l'Italie, où il ne pouvoit plus se soutenir, pour porter de ce côté-là une partie de ses forces. Le Marquis de Brancas, qui avoit servi avec distinction sous les ordres de Tessé & de Berwick, fut chargé de lui aller rendre compte de l'état actuel des affaires. Sur son rapport & sur les lettres du Général, on régla le plan des opérations. Il s'agissoit de chasser les ennemis de l'Aragon & de la Valence. Le Duc d'Orléans, impatient d'effacer la honte du désastre de Turin, quoiqu'on ne put le lui imputer sans injustice, avoit demandé à servir en Espagne; il l'avoit obtenu, non sans quelque difficulté de la part de Louis XIV, qui sembloit prévoir les brouilleries entre Philippe V & ce Prince *: Il devoit commander les troupes qu'on en-

1707.

La France tourne ses efforts vers l'Espagne.

Le Duc d'Orléans y vient commander.

* Voyez les *pieces détachées*.

voyoit, & se joindre à Berwick, ou agir séparément selon les occurences.

1707.

Philippe demeure à Madrid.

Philippe vouloit faire la campagne; mais la Reine se trouvant grosse pour la premiere fois, son absence & les risques de la guerre auroient pu produire sur elle des impressions trop dangereuses : Louis le détermina pour cette raison à ne point quitter Madrid.

Bataille d'Almanza, gagnée par Berwick.

Comme la Castille étoit ouverte, & ne pouvoit avoir d'autre barriere qu'une armée du côté de Valence où étoient les forces de l'ennemi, Berwick avoit annoncé qu'il falloit s'attendre à une bataille. Il auroit voulu ne combattre qu'après sa jonction avec le Duc d'Orléans. Les ennemis la prévinrent. On les vit paroître en bataille dans la pleine d'Almanza, le 25 Avril. A peine le canon commençoit-il à tirer, que les troupes se mêlerent. En moins d'une heure, l'armée Françoise & Espagnole remporta une victoire complete. Galwai & Las-Minas, Généraux des Anglois & des Portugais, laisserent cinq à six mille hommes sur la place : on leur fit près de dix mille prisonniers. Leur canon, leurs bagages, cent vingt drapeaux ou étendards furent les trophées du vainqueur.

1707.

Le Duc d'Orléans, sans jalousie pour ce Général.

Le Duc d'Orléans avoit devancé le renfort qu'on envoyoit en Espagne. Il accouroit au camp avec l'espérance de combattre : il n'arriva que le lendemain de la bataille. S'il dû ressentir quelque chagrin, ce ne fut pas du moins au désavantage du Général victorieux „ Je „ ne puis m'empêcher de dire à V. „ M., marqua-t-il à Louis XIV, que „ si la gloire de M. de Berwick est „ grande, sa modestie ne l'est pas moins, „ ni sa politesse, qui l'engageoient quasi „ à vouloir s'excuser sur ce que les en- „ nemis l'ont attaqué, d'avoir rem- „ porté une victoire aussi complete que „ celle-ci ".

Lettre du 27 Avril.

Réduction de la Valence.

On se hâta d'en profiter pour la réduction de la Valence, & l'on désarma ce peuple rebelle. *Nos ennemis les plus redoutables sont la faim & la misere*, disoit le Duc d'Orléans. Il se plaignoit que rien n'arrivât de France, ni troupes ni argent. Il entroit dans les détails : „ Vous direz que je fais ici le „ métier d'Intendant de l'armée; mais „ en ce pays-ci, il faut que le Général „ soit tout; il faut qu'il soit munition- „ naire, artilleur, & fort souvent tré- „ sorier, tous métiers auxquels je n'en- „ tends pas grand'chose : cependant je

Lettre à M. Chamillart. 8 Mai.

„ m'y mets jufqu'au cou, pour profi-
„ ter de la conjoncture préfente, qui
„ doit affurer la couronnne fur la tête
„ du Roi d'Efpagne ". C'eft ce que le
Prince écrivit au Miniftre de la guerre.

1707.

De retour à Madrid, il y trouva les chofes plus en état qu'il ne l'efpéroit; il alla joindre les troupes Françoifes du côté de l'Aragon; & quoique le canon ne fût pas près d'arriver, il s'avança vers Sarragoffe avec fa Cavalerie, foit pour reconnoître la place, foit pour tenter d'y répandre la terreur. Cette tentative eut un plein fuccès. Un corps de troupes ennemies fe retira; Sarragoffe envoya propofer une capitulation; au-lieu d'entendre les députés, ce Prince fit avancer fon Infanterie, qui n'avoit ni poudre ni balles; alors les Magiftrats vinrent fe foumettre au nom de la ville & de l'Aragon. Les troupes entrerent; le Duc d'Orléans empêcha le défordre, & fit publier une amniftie, à condition que toutes les armes lui feroient livrées. Il s'occupa, fans perdre de temps, des préparatifs du fiege de Lérida, après lequel il projettoit d'attaquer le Portugal.

On reprend Sarragoffe & l'Aragon.

Id. au Roi, 25 Mai.

Quelques places reftoient à forcer dans la Province de Valence, fur-tout

Xativa prife d'affaut. Violences commifes.

1707. Xativa, qui avoit garnison Angloise, & dont les habitants portoient l'esprit de révolte jusqu'à la fureur. Le Chevalier d'Asfeld prit cette ville d'assaut. On la détruisit jusqu'aux fondements; on y fit un massacre affreux; les cruautés & les concussions s'étendirent dans le pays, un des plus beaux de la nature, & en firent un théâtre de désolation. Il paroît par les mémoires de Saint-Philippe, qu'on y passa toutes les bornes du droit de la guerre : ce n'étoit pas le moyen d'étouffer la haine des peuples.

Contributions en Aragon, & suppression de privileges. *Id.* 18 Juin.

Les troupes commirent beaucoup moins d'excès en Aragón. Le Duc d'Orléans desiroit sur-tout de les faire subsister aux dépens de cette Province. Il y trouvoit des vivres en abondance, & fort peu d'argent; parce que l'Archiduc avoit enlevé presque toutes les especes. Il exigea une imposition de cent quarante-cinq mille louis d'or, que l'on ne pouvoit payer sans convertir la vaisselle en monnoie. Les privileges d'Aragon furent annullés, par la suppression du tribunal qui en étoit comme le dépositaire. Mais il ne falloit compter sur rien qu'autant qu'on se maintiendroit par la force. Philippe rendit cependant un décret pour soumettre l'Aragon & la Valence aux loix de Castille.

1707.

Noailles y médite une diversion importante.

Dès le commencement d'Avril, le Duc de Noailles s'étoit préparé en Roussillon à une entreprise sur la Catalogne. Avec dix bataillons & dix escadrons seulement, qu'il devoit avoir sous ses ordres, il espéroit faire une diversion avantageuse, quoique peu de Généraux eussent osé paroître devant l'ennemi avec si peu de troupes. Le besoin d'argent l'inquiétoit plus que le reste. Il trouva dans la Province les Officiers réduits à vendre leurs équipages pour subsister, une misere extrême & nul secours. Les temps étoient infiniment plus malheureux, que lorsque son pere commandoit, & manquoit de tant de choses nécessaires. Il s'agissoit de vivre aux dépens de la Catalogne, ou de gémir de l'impuissance de rien exécuter. Chamillart, accablé du double fardeau de la guerre & des finances, sentoit que sa bonne volonté pour le Duc fourniroit des ressources médiocres; il l'exhortoit à s'en ménager par la rigueur militaire.

Il manque de moyens.

Dureté que le Ministre lui recommande.

M. Chamillart au Duc de Noailles. 21 Avril.

„ Si vous êtes assez heureux pour „ pénétrer dans le pays ennemi, lui „ écrivoit-il, corrigez-vous des manie- „ res douces & bénignes, pratiquées „ jusqu'à présent par nos Généraux,

1707.

„ qui ont trouvé le secret en payant „ tout plus cher qu'au marché, de se „ rendre insupportables. Je vous de- „ mande par l'amitié que je crois que „ vous avez pour le Contrôleur-Géné- „ ral des finances, d'étendre la contri- „ bution au plus loin qu'elle pourra al- „ ler, & de la faire payer avec un peu „ de dureté. Les secours que vous en „ tirerez, deviendront très-nécessaires „ au Secretaire d'Etat de la guerre. Il „ est bien juste de récompenser ceux „ qui viendront à vous : il ne l'est pas „ moins de punir ceux que vous ne „ réduirez que par la force ".

Tentative sur Puicerda.

Le Duc de Noailles à M. Chamillart. 27 Avril.

Noailles entretenoit des correspondances dans les montagnes de Catalogne, où les peuples étoient beaucoup mieux disposés que dans la plaine : quelques-uns des principaux chefs avoient passé en Roussillon, & il les employoit utilement. Il apprit qu'une partie de la Cerdagne offroit de se soulever, si l'on envoyoit quelques troupes. Sept escadrons de sa Cavalerie lui manquoient encore : la prudence ne lui permettoit pas de se mettre en campagne sans les avoir; mais il confia un détachement à Gandolfe, Catalan distingué, Brigadier, qui ayant été Gouverneur dans ces mon

tagnes, & y ayant ses biens, lui parut l'homme le plus propre à conduire une pareille entreprise.

1707.

Elle manque par l'imprudence de l'Officier qui en est chargé.

Le succès étoit infaillible, si Gandolfe n'avoit commis une faute inexcusable. Il arriva le 21 Avril, sur le soir, devant Puicerda, avec la moitié du détachement. La ville étoit presque ouverte par-tout; mais un nombre d'habitants & quelques Miquelets se retirerent dans un couvent, dont les murailles étoient assez bonnes : on voulut faire une capitulation pour se sauver du pillage; on demanda des ôtages pour signer les conditions : Gandolfe eut l'imprudence de les refuser; il ordonna aux troupes d'entrer d'assaut, quoique la nuit commençât, & qu'il n'y eût aucun préparatif d'attaque : il fut repoussé avec perte de 800 hommes.

Courses en Catalogne.

Cette affaire manquée ne laissa pas d'être utile, par l'inquiétude qu'elle donna aux ennemis. Noailles résolut de pénétrer dans le Lampourdan, même sans attendre la Cavalerie. Il vouloit ravitailler Roses que les ennemis tenoient bloquée, & procurer aux troupes une subsistance qui épargnât les coffres du Roi. La victoire d'Almanza redoubloit sa confiance. Il passa les montagnes, &

1707.

alla camper jusqu'à Figuieres, le 19 Mai, n'ayant encore que sept escadrons. Il fit des courses jusqu'au-delà du Ter, soit pour imposer aux ennemis, soit pour empêcher les peuples de prendre les armes, soit pour tirer du pays ce qu'il pourroit; il alla prendre & raser le Château de Calabouch, près de Bascara, dont la garnison se rendit prisonniere. Enfin, la prudence & le courage suppléant aux forces, il réussit dans toutes ses entreprises, & prouva qu'il ne lui manquoit que les moyens pour en exécuter de considérables.

Louanges données au Duc de Noailles.

Lettre du 25 Juillet.

Madame de Maintenon lui écrivit: „ Votre *denier de la veuve* a été très-„ bien reçu (il s'étoit servi de ce ter-„ me en parlant de sa campagne); vous „ faite ce que vous pouvez, & on est „ bien persuadé que ce n'est ni le zele, „ ni le courage qui vous manquent... „ Madame la Duchesse de Bourgogne „ prétend que vous êtes le plus hon-„ nête homme de France: elle vous „ aime & vous estime par des réflexions „ au-dessus de son âge ".

Bruits ridicules répandus à la Cour contre lui.

Il avoit besoin de succès contre la malignité & l'envie: car le petit échec de Puicerda avoit fait grand bruit en France; on avoit publié d'abord que la

1707.

perte étoit de douze cents hommes, ensuite de huit cents; que le Duc de Noailles s'y étoit trouvé en personne; qu'une affaire si mal conduite déshonoroit les armes du Roi, & que les suites en seroient funestes. Le Maréchal son pere, en lui apprenant ces mauvais discours, revenoit à sa maxime, *il faut laisser dire & bien faire*. Mais à force de dire, les envieux ôtent quelquefois le courage de faire. Avant de sortir du Lampourdan, où les subsistances manquoient, il jetta encore du secours dans Roses. Cette place étoit inutile à l'Espagne, on auroit dû la raser: ne l'ayant pas fait, il importoit extrêmement de ne la pas abandonner aux ennemis.

Lettre du 13 & 16 Mai.

On se proposoit d'ouvrir par la Cerdagne une communication avec le Duc d'Orléans, & d'agir de concert avec ce Prince, après avoir reçu quelques renforts. On l'espéra en vain. Le Prince & Noailles reçurent ordre d'envoyer une partie de leur infanterie en Provence, où le Duc de Savoie & le Prince Eugene étoient entrés pour faire le siege de Toulon. Heureusement Toulon fut sauvé le 22 Août. Les mêmes troupes revinrent sur leurs pas. Mais la diminution de l'armée, le manque de

Contre-temps qui arrêtent les opérations.

1707. munitions & de vivres, divers contre-temps auxquels on étoit fort sujet, suspendirent les opérations.

Siege de Lérida par le Duc d'Orléans.

Le Duc d'Orléans, qui traitoit Noailles en ami, lui avoit offert par une lettre du 16 Juin, de le charger du siege de Lérida, proposition très-agréable, si la chose eût été possible. Il ne put lui-même s'approcher de Lérida qu'à la mi-Septembre. Assiéger avec peu de forces une place où tant de fameux Généraux avoient échoué, étoit une entreprise des plus hasardeuses. Berwick témoigne dans ses lettres beaucoup d'inquiétude sur le succès: il contribua beaucoup à le rendre heureux par son habileté & son courage.

Prise de la ville & du château.

Après dix jours de tranchée ouverte, la ville fut prise d'assaut le 13 Octobre, & livrée au pillage. Le plus difficile restoit à faire : c'étoit le siege du Château. On l'attaqua vivement jusqu'au 11 Novembre. Le Prince de Darmstadt qui le défendoit, demanda enfin à capituler, lorsqu'on alloit faire sauter la mine : il en sortit à la tête de sa garnison avec les honneurs de la guerre.

Impossibilité de prendre Tortose.

Cette conquête couvrit de gloire le Duc d'Orléans. Il s'étoit flatté, contre le sentiment de Berwick, de prendre en-

suite Tortose, place nécessaire pour la sûreté de la Valence & de l'Aragon. Mais il reconnut l'impossibilité de l'entreprise, le canon ne pouvant plus servir, & les troupes extrêmement affoiblies manquant de tout. On prit des quartiers, on fit des lignes, on commença les préparatifs pour la campagne prochaine, où l'on vouloit tourner ses efforts contre le Portugal.

1707.

Travaux utiles de Noailles.

Le Duc de Noailles, sans pouvoir rien faire d'éclatant, fit au-delà de ce qui paroissoit possible dans sa situation. Après avoir pris les meilleures mesures pour garnir les frontieres de sa Province, il passa en Cerdagne avec six bataillons & deux régiments de Dragons; il s'y établit sans obstacle au mois de Septembre Si les circonstances avoient permis de seconder les vues que son zele lui suggéroit, il auroit ouvert la communication libre avec le Duc d'Orléans, pour exécuter ensuite des entreprises glorieuses. Il fut du moins, quoique les troupes ne touchassent pas même leur paye, fortifier les postes de Puicerda & de Belver, de maniere à rester maître du pays : ces travaux importants, très-difficiles par les rigueurs de la saison & par le défaut d'Ingénieurs, ne coûterent rien au Roi.

1707.

Satisfaction du Roi.

Le Roi au Duc de Noailles. 14 Novemb.

„ Je ne faurois affez vous dire, lui „ marqua Louis XIV, combien je fuis „ content de vos foins, & de l'atten- „ tion que vous avez eue à ménager „ mes intérêts ". Combien d'autres ne penfoient qu'à leurs intérêts particuliers!

Succès des Efpagnols.

Prefque tous les événements furent heureux cette année dans le continent de l'Efpagne. Les Efpagnols comme les François y fignalerent leur courage, excepté à l'attaque de Dénia, où une terreur panique des troupes empêcha le Chevalier d'Asfeld de réuffir. Le Marquis de Bai emporta d'affaut Ciutad-Rodrigo, défendu par cinq régiments Portugais. On reprit encore quelques places moins importantes. La naiffance d'un Prince des Afturies combla de joie & le Monarque & la nation. Mais Philippe fut extrêmement affligé de la perte du Royaume de Naples, dont les Impériaux n'eurent pas de peine à s'emparer, ainfi que du Milanès. Il ne ceffoit de folliciter pour l'Italie les fecours de Louis XIV. La guerre accabloit trop la France. A mefure que les reffources s'épuifoient, les dangers devenoient plus prochains : un parti Hollandois s'étoit avancé pendant l'hyver jufqu'à Verfailles.

L'Italie perdue pour l'Efpagne.

1708.

Mécontentements que donne le Pape.

Peu s'en fallut que la Cour d'Espagne, dans ces fatales conjonctures, ne rompît avec le Pape; ce qui l'eût jettée dans de nouveaux embarras. Clément XI, timide, indécis, plus favorable à la Maison de France qu'à celle d'Autriche, mais flottant au gré de la fortune, avoit donné passage aux Allemands pour la conquête de Naples : il n'auroit pu le refuser impunément. Le Duc d'Uzéda, Ambassadeur de Philippe, se plaignoit de plusieurs griefs particuliers; ses hauteurs l'exposoient aux mécontentements de cette Cour pointilleuse : il demandoit à se retirer : Philippe y consentoit, lorsque les immunités Ecclésiastiques occasionnerent en Espagne une querelle avec Rome, propre à faire un grand éclat, si la prudence de Louis XIV ne l'eût assoupie.

Emprunt sur le Clergé d'Espagne.

M. Amelot au Roi. 26 Mars & 2 Avril.

Il étoit impossible, sans des secours extraordinaires d'argent, de subvenir aux besoins de l'Etat. Le revenu fixe du Roi ne montoit qu'à dix millions, & la derniere campagne en avoit absorbé trente. L'opulence de l'Eglise devoit évidemment fournir des secours à la patrie. Un emprunt de quatre millions, fait sur le Clergé l'année précédente 1707, avoit cependant fort dé-

1708.

plu au Pape ou à ses Ministres. On crut prévenir toute difficulté, en demandant un don volontaire aux Espagnols, & en laissant aux gens d'Eglise la liberté de donner ou non, tandis qu'on ne laissoit aux laïques, sans exception, que celle de donner plus ou moins selon leur zele & leurs moyens.

Défense de rien donner au Roi sans permission du Pape.

Le Pape jugea qu'on portoit encore une atteinte aux droits de l'Eglise : il envoya des ordres à son Nonce, par la congrégation de l'Immunité, pour empêcher les Ecclésiastiques d'Espagne de donner au Roi aucun secours pécuniaire, avant d'en avoir eu la permission de Rome. Le Nonce écrivit aux Evêques une lettre circulaire contenant cette défense. Le Cardinal Portocarréro s'y soumit avec d'autres Prélats, & manda au Roi qu'il ne doutoit point que sa piété ne lui fît approuver une pareille soumission à l'égard du souverain Pontife.

Amelot parle fortement au Nonce.

C'étoit renouveller le fameux différend de Boniface VIII avec Philippe-le-Bel. Amelot se chargea de témoigner au Nonce combien on avoit lieu de s'en plaindre. Celui-ci protesta que le Pape avoit les meilleures intentions du monde, qu'il suivoit en cette affaire les

1708.

mouvements de sa conscience : il offrit de dépêcher un courier pour lui demander, sur le Clergé d'Espagne, telle contribution que le Monarque souhaiteroit, se faisant fort de l'obtenir dans six semaines. L'Ambassadeur répondit avec politesse, mais avec fermeté ; & ne dissimula point qu'il croyoit voir que la Cour de Rome, tendant toujours à ses fins, vouloit profiter des besoins du Roi, pour le dépouiller du droit le plus légitime de la Couronne, pour l'assujettir à un nouveau joug moyennant quelque somme d'argent.

Le Conseil de Castille est consulté. *Id.* 3 Avril.

Tous les Ministres Espagnols étoient scandalisés d'une entreprise, qui enlevoit aux Ecclésiastiques la liberté de faire pour leur Prince, dans des conjonctures où la Religion & l'Etat se trouvoient également intéressé, ce qu'ils pouvoient faire sans contredit pour soulager de simples particuliers dans le besoin. On s'adressa au Conseil de Castille. Il prouva par sa *consulte* que le Pape avoit tort de se plaindre, & sur l'emprunt & sur le don volontaire ; il conseilla au Roi de lui demander l'approbation pure & simple de l'emprunt ; quant à l'autre article, son avis fut que

Son avis favorable aux droits de la Couronne.

1708.

le fiscal suppliât contre les lettres circulaires de la Congrégation & du Nonce. *Supplier* empêchoit l'exécution des bulles & des rescrits de Rome, contraires aux droits de la Monarchie, & tenoit lieu à certains égards de notre appel comme d'abus. Philippe ne voulut rien décider sans savoir le sentiment de son Confesseur : c'étoit assez l'usage d'Espagne dans les matieres Ecclésiastiques; usage bien dangereux, lorsqu'elles devenoient affaires d'Etat.

On permet à l'Ambassadeur de quitter Rome.

Cependant on avoit permis au Duc d'Uzéda de quitter Rome : on vouloit qu'il fît entendre que sa retraite venoit des mécontentements perpétuels de sa Cour; mais il devoit prendre congé ou non, suivant la disposition des esprits, & après avoir consulté le Cardinal de la Trémoille Ministre de France.

Sentiments modérés de Louis XIV sur cette affaire.

Louis XIV, devenu dévot, n'en étoit pas moins attaché aux droits imprescriptibles de la souveraineté. Il regardoit les prétentions Romaines sur le temporel comme des chimeres, auxquelles une superstition aveugle avoit pu seule donner quelque force; il voyoit en même-temps ce que pouvoit encore la Cour de Rome par l'influence de l'opinion; & il conseilla d'éviter

une rupture, sujette à beaucoup d'inconvénients, sans utilité réelle. „ Il faut „ examiner, disoit-il dans une dépêche, l'usage du Royaume d'Espagne: „ chaque pays a les siens; & si les prétentions du Pape semblent blesser la „ raison, on ne doit peut-être pas en „ conclure que ce soit une entreprise „ nouvelle par rapport à l'Espagne". En conséquence, il s'en rapportoit à la réponse que feroit le Conseil de Castille, & qu'il ignoroit encore.

1708. Le Roi à M. Amelot. 9 Avril.

Quand elle lui fut connue, il persista dans ses sentiments de modération, persuadé que l'usage étoit en faveur du Pape, comme le pensoient les Ministres qui étoient à Rome. La conjoncture ne lui paroissoit point favorable pour le changer. D'ailleurs, Clément XI avoit fait écrire à son Nonce, qu'il permettoit le don des Ecclésiastiques: ainsi on pouvoit avoir le subside sans se jetter dans une affaire épineuse; expédient que Louis jugeoit préférable à un éclat, dont les suites seroient à craindre.

Il conseille d'éviter tout éclat.

„ Je ne puis regarder en cette occasion, observe-t-il, que l'intérêt du „ Roi mon petit-fils: car il n'est d'aucun avantage pour moi ni pour mon „ Royaume, que les Rois d'Espagne

Il ne veut point introduire en Espagne les maximes Gallicanes. *Id.* 4. Juin.

1708.

„ reçoivent indépendamment du Pape „ les dons du Clergé de leurs Etats ; „ & quoique la Cour de Rome soit „ persuadée que je prétends introduire „ en Espagne les maximes de France, il est de toutes façons plus avantageux à mes intérêts, que mon „ Royaume continue à jouir seul des „ prérogatives que les autres nations „ n'ont point conservées.

Le manque de forces ; raison de ménager la Cour de Rome.

Une raison décisive étoit l'impuissance de se faire craindre. Louis dit ailleurs : „ Je n'hésiterois pas à la place du Roi „ d'Espagne à marquer un juste ressentiment, s'il étoit en état de le faire

Id. 25 Juin.

„ connoître par les effets. Mais la simple démonstration de se tenir offensé est inutile : elle diminue même, „ quand les menaces sont vaines, la „ considération & le respect dus aux „ Rois ". La politique ne pouvoit suivre alors de meilleures maximes à l'égard du Pape : elle prendra plus de vigueur selon les circonstances, sur-tout si les préjugés qu'on lui oppose perdent leur empire.

Lenteurs du Conseil de Castille, sans motif raisonnable.

On se conforma aux idées de Louis XIV. Mais le Conseil de Castille fut quelques mois à préparer une consulte, sur la lettre du Pape au Nonce, pour

Id. 9 Juillet.

1708.

la permiſſion du don volontaire ; & cela, parce qu'on cherchoit des exemples à citer contre la prétendue poſſeſſion que la Cour de Rome s'attribuoit. Amelót repréſenta que cette lettre étoit un ordre particulier au Miniſtre du Pape, & ne pouvoit tirer à conſéquence; qu'elle ne touchoit point au fond de l'affaire, puiſqu'elle parloit ſeulement d'un ſecours que le Pontiſe permettoit de donner au Roi; qu'ainſi, ſans perdre le temps à chercher des exemples, il convenoit de finir promptement, afin de profiter du ſecours.

Amelot blâme les Conſeils.

„ Si V. M., écrit-il à Louis XIV, „ ne ſavoit pas déja ce que c'eſt que „ la lenteur des Conſeils d'Eſpagne, „ elle en verroit ici un échantillon, & „ elle connoîtroit à quoi l'on s'expoſe „ quand on veut ſe gouverner par la „ voie des tribunaux ". Les tribunaux avoient ſans doute leur avantage; mais il eſt évident que de ſemblables lenteurs ne pouvoient que nuire aux affaires.

Nouvel embarras du côté de Rome.

D'un autre côté, la Cour de Rome, ſi adroite à profiter des conjonctures, avoit gliſſé dans la lettre au Nonce une foule de reſtrictions embarraſſantes, ſur leſquelles il diſoit ne pouvoir prononcer lui-même. Il fallut encore écrire,

1708.

On ménage pourtant le Pape par de fausses espérances.

Id 23 Juill., &c.

solliciter, attendre, & se passer du subside en attendant.

Le Pape néanmoins étoit irrité de la conduite des Impériaux, qui, maîtres de Naples, ne ménageoient rien, s'emparoient des biens ecclésiastiques, étendoient leurs entreprises jusques sur ses propres Etats. Il se montroit résolu de prendre les armes ; il protesta qu'il se feroit Moine plutôt que de reconnoître l'Archiduc. Ces démonstrations, jointes au mécontentement des Napolitains, donnerent de fausses espérances : on eut plus d'égards que jamais pour le Pontife : on le flatta, on s'efforca de l'animer; mais on éprouva bientôt que le seul moyen de prévaloir auprès de lui, étoit de se rendre le plus fort en Italie ; & l'on ne pouvoit pas même y paroître.

Difficultés pour le commerce entre les Espagnols & les François.

Toutes les démarches de Louis XIV tendoient à la paix. Ce fut le principal motif d'un réglement de commerce, dont Amelot s'occupoit à Madrid avec autant de soin que d'ardeur. L'Angleterre & la Hollande, passionnées pour leurs propres intérêts, s'acharnoient contre Philippe V, dans la persuasion que s'il restoit sur le trône, le riche commerce des Indes tomberoit exclu-

1708.

ſivement entre les mains des François. Ceux-ci, de leur côté, par une avide & audacieuſe induſtrie, ruinoient le commerce des Eſpagnols, en portant aux Indes une infinité de marchandiſes: l'Eſpagne s'en plaignoit hautement, & l'Ambaſſadeur aſſuroit que ſes plaintes étoient également juſtes & dangereuſes. Il falloit donc, pour obtenir la paix, que les ennemis puſſent eſpérer d'avoir part aux richeſſes des Indes; il falloit auſſi, pour maintenir les avantages de l'Eſpagne, faire un tarif des droits qui devoient ſe payer, obvier aux fraudes, empêcher les négociants François de fruſtrer la nation de ſes profits. C'eſt le grand ouvrage auquel on travailla fort long-temps, & qui parut avoir une heureuſe fin.

Néceſſité d'un régle-ment à cet égard.

A la maniere dont en parle Louis XIV, on voit que l'équité & la ſaine politique dirigeoient les jugements de ſon Conſeil. „ Il ſuffit de conſidérer „ l'état préſent du commerce & de la „ navigation d'Eſpagne aux Indes, pour „ décider qu'il y faut apporter du chan-„ gement; & chacun conviendra que „ ce changement doit ſe faire d'une „ maniere utile à toutes les nations, ſi „ le Roi Catholique veut les convain-

Modération de Louis ſur les intérêts de la France.

Le Roi à M. Amelot. 23 Juillet.

1708.

„ cre que son regne leur sera plus avan-
„ tageux encore que celui d'un Prin-
„ ce de la Maison d'Autriche. Je ne de-
„ mande en cette occasion aucun avan-
„ tage particulier pour mes sujets : les
„ Espagnols doivent m'en savoir gré ;
„ & ce désintéressement de ma part dé-
„ truit les fausses suppositions de mes
„ ennemis, & les bruits qu'ils répan-
„ dent tous les jours, que je prétends en-
„ richir la France, en dépouillant l'Es-
„ pagne des richesses qu'elle a tirées jus-
„ qu'à présent des Indes". Il faut avouer
que les malheurs de la guerre n'étoient
pas le moindre principe de modération.

On ne pouvoit rien régler avant les événements de la campagne.

Les principaux négocians Espagnols avoient approuvé le nouveau plan ; le Comte d'Aguilar seul y avoit été contraire dans le conseil. On se proposoit d'en faire la base du traité de paix avec les Puissances maritimes ; on espéroit les désarmer en leur assurant les avantages qu'elles ambitionnoient le plus. Mais les événements de la campagne pouvoient détruire ces espérances. Si les ennemis étoient heureux comme auparavant, jusqu'où leur ambition & leur haine pour Louis XIV ne devoient-elles pas les pousser?

Justice de Philippe V.

Pour revenir au Roi d'Espagne, il se

ſe rendoit de plus en plus digne du trône qu'on lui diſputoit avec fureur. Il aimoit la juſtice : il vouloit y ſoumettre les grands comme les petits, & remplir, dans toute ſon étendue, le premier devoir de la Royauté. Le Comte de Pinto, frere du Duc d'Oſſuna, ſe voyant éclaboufſé par un cocher, mit l'épée à la main, & le bleſſa de pluſieurs coups. Le Roi en fut averti trop tard. Il manda le Préſident de Caſtille, lui reprocha d'avoir laiſſé une telle violence impunie, lui ordonna de faire empriſonner le Comte, & d'inſtruire ſon procès. Le cocher guérit bientôt de ſes bleſſures. Le priſonnnier fut remis en liberté, & les deux freres remercierent Philippe : mais ils remirent au Secretaire du *deſpacho* la démiſſion de leurs charges. Oſſuna étoit un des Grands qui avoit toujours montré le plus de fidélité & de zele. Philippe, quoique fort piqué de ſa démarche, ſut accorder la bonté avec la juſtice ; le fit venir au palais ; lui dit que, ſans doute il n'avoit pas bien réfléchi à ce qu'il faiſoit ; ajouta qu'en conſidération de ſes ſervices, il ne vouloit point accepter ſa démiſſion ni celle de ſon frere ; & par cette conduite ſage, épargna de bons ſujets ſans tolérer

1708.

Il fait punir un Grand d'avoir bleſſé un cocher.

Philippe V. à Louis XIV. 27 Février.

Il ſe radoucit avec ſageſſe.

1708. la licence. L'impunité des Grands avoit toujours été un des fléaux de l'Espagne.

Son desir de combattre à la tête de l'armée.

Id. 6 Fév.

Le Monarque ne méritoit pas moins d'éloges, par les sentiments qui l'excitoient à commander lui-même ses troupes. „ Il me semble, écrivit-il à son grand-„ pere, que ma gloire ne me permet „ pas de demeurer plus long-temps „ ici, dans le temps que mes ennemis „ veulent m'arracher la Couronne; & „ que puisque Dieu me l'a donnée, „ c'est à moi de la défendre moi-mê-„ me. J'ai sacrifié l'année derniere, à „ vos conseils, l'envie que j'avois de le „ faire: j'espere que vous ne voudrez „ pas arrêter encore celle-ci, mon ar-„ deur.... On vous objectera peut-être „ la dépense que je serai obligé de faire à „ l'armée. Je puis vous dire sur cela „ que, comme je n'y veux aller que „ pour la gloire, & non pour la ma-„ gnificence, je n'en ferai que le moins „ que je pourrai ". Le Duc d'Orléans & Amelot ne furent pas de l'avis du jeune Roi, dont la présence leur parut plus nécessaire à Madrid, qu'elle ne pouvoit être utile à l'armée. Louis XIV lui conseilla donc de rester dans sa capitale, persuadé que la gloire solide consiste à préférer le bien des affaires au bruit d'une renommée incertaine.

Sa présence à Madrid jugée plus utile.

PIECES DÉTACHÉES.

LETTRES ſur les brouilleries de la Cour d'Eſpagne.

LETTRE de la Princeſſe des URSINS à la Maréchale de NOAILLES.

A Madrid, le 22 Mars 1703.

.... J'AI été très-fâchée que vous vous ſoyez ſentie obligée de m'écrire des choſes très-dures; mais je vous fais en même-temps le meilleur gré du monde de l'avoir fait. Vous ne pouviez me donner une marque d'amitié plus convaincante, qu'en m'en parlant comme vous croyez devoir me parler. Vous ne ſaviez rien par moi-même: toute la Cour étoit prévenue en faveur de M. le Cardinal d'Eſtrées, qui malicieuſement avoit avancé que je l'avois fait exclure du *deſpacho* pour lui ôter la connoiſſance des affaires. Vous n'entendiez que des gens qui me condamnoient avec raiſon, quoique ſur un faux principe: pouviez-vous, Madame, dans le temps que je compte ſi ſolidement ſur l'honneur de votre

amitié, me laisser ignorer ce qu'on disoit de moi, ou me flatter mal-à-propos? Mais dites-moi, je vous prie, comment avez-vous pu imaginer qu'un tel travers me soit entré dans la tête.... puisque je vous ai marqué que je n'attendois point de vous que vous prissiez mes intérêts contre Messieurs d'Estrées? Je n'ai écrit de cette affaire à qui que ce soit de mes amis; suivant la maxime que j'ai de ne mettre jamais personne, autant que je puis, dans mes embarras. D'ailleurs, je ne l'aurois pu faire quand je l'aurois voulu, ayant à peine trouvé du temps pour écrire au Roi & à M. le Marquis de Torci.

Quant à ce que je dois faire, Madame, rien ne m'obligera à rester ici qu'un ordre très-positif du Roi. Encore prendrai-je la liberté de faire mes très-humbles remontrances à Sa Majesté; & tout ce qu'on pourra me faire appréhender, ne servira qu'à me faire craindre encore davantage l'avenir, & m'obliger à partir plutôt. Quand une femme comme moi a la conscience aussi nette que je l'ai, elle est bien forte... Comptez, je vous prie, que je ne me mêle de rien absolument, & que depuis que je suis en Espagne, je ne me suis permis de parler en faveur de qui que ce soit, que pour un Napolitain, parent de Madame la Princesse d'Harcourt, que je recommandai à M. le Comte de Marsin lorf-

que nous étions à Barcelone. C'est principalement en tenant cette conduite que je me suis acquis l'estime d'une nation, qui ne devoit pas me souffrir dans la place que j'occupe. Vous savez, Madame, les dégoûts qu'on prévoyoit en France que j'aurois à souffrir à Madrid. Cependant je n'en ai reçu aucun; & bien-loin que l'on profite de l'occasion qu'on a aujourd'hui de m'en donner, on fait dans toute cette ville des prieres pour que je reste; les villes les plus éloignées regardent comme un malheur que je me retire, & le peuple présente des suppliques au Roi pour qu'il me retienne. Il ne me sied peut-être pas de redonner des choses qui sont si fort à ma gloire; mais, en vérité, on m'avilit assez d'ailleurs pour que je me permette une vanité qui me justifie, &c.

Lettre de l'Abbé d'Estrées à la même.

A Madrid, le 19 Avril 1703.

Si Madame des Ursins me rend justice, elle vous mandera, Madame, sans doute, que je ne suis pas si dur & si haut qu'on l'a voulu persuader, & que j'ai quelque souplesse dans l'humeur. Elle me paroît contente

de mon procédé; elle le sera encore davantage dans la suite; & j'espere même réduire toutes les personnes qui m'ont voulu faire tant de mal, à mander du bien de moi. C'est là seule vengeance que je prétende tirer des injustices qu'on m'a faites... Jusqu'à présent, j'ai mené une vie bien triste & bien fatigante. Si le raccommodement est aussi véritable du côté de Madame des Ursins qu'il l'est de mon côté, & qu'il le sera dans quelque-temps entiérement de M. le Cardinal d'Estrées, je pourrai espérer de trouver quelque consolation des peines & des tracas inséparables de l'emploi dans lequel je suis obligé de rester.

LETTRE de la Princesse des URSINS à la même.

A Madrid, le 28 Juillet 1703.

VOUS avez bien de la peine à croire, Madame, ce que j'ai l'honneur de vous dire... Est-il possible que vous me connoissiez si peu, quand vous avez tant de bonté pour moi? Puisque vous voulez une nouvelle explication sur mes sentiments pour M. l'Abbé d'Estrées, je vous dirai avec toute la sincérité possible que, s'il étoit en France, je ne le demanderois pas pour Ambassadeur, & que

j'en souhaiterois un pour mon repos, plus expérimenté. Après cela, Madame, je vous proteste que je n'ai d'autre envie que de lui rendre service; que tout le mal qu'il m'a fait ne me portera jamais au moindre ressentiment, s'il ne me donne pas de nouveaux sujets de me plaindre de lui; & qu'enfin vivant au jour la journée, je n'ai aucune des vues que vous imaginez. En vérité, il est bien étonnant qu'on me croye si affamée d'affaires. Je perds tous les jours en ce pays-ci quelqu'un de mes amis, parce que je ne me permets pas même de parler en faveur de ceux qui me marquent le plus d'attachement. Cependant mes amis & mes ennemis d'accord ensemble, s'imaginent en France que je gouverne & que je veux gouverner. Pour me venger, je voudrois bien que ceux qui sont dans cette opinion eussent le Gouvernement d'Espagne sur leur tête: ils avoueroient bientôt qu'il n'y a que des foux qui puissent se charger de gaieté de cœur d'un tel poids. M. le Cardinal d'Estrées continue à me faire toutes les pieces qu'il peut; ma patience, je crois, l'irrite encore davantage, & vous ne pouvez comprendre, Madame, jusqu'où va sa noirceur. Quand il saura le projet qu'Orri a apporté, je crois qu'il mettra l'enfer en campagne pour bouleverser le Royaume, & perdre sans distinc-

tion tous ceux qui resteront ici mais; Dieu nous assistera, & il se perdra lui seul.

Lettre de la Princesse des Ursins à la même.

A Madrid, le 29 Octobre 1703.

Je vous suis très-obligée, Madame, de l'attention que vous voulez avoir à prévenir M. le Cardinal d'Estrées avant qu'il aille à Versailles. Je dois croire qu'il aura beaucoup plus d'égard pour vous qu'il n'en a eu pour moi, parce qu'il vous craindra. Cependant je suis bien assurée que vous ne modérerez pas sa malignité, & qu'il ne vous tiendra rien de tout ce qu'il vous promettra. Il n'est pas maître de sa passion, & encore moins de sa langue. Laissez-le dire, Madame, & ne vous brouillez point avec lui pour l'amour de moi. Il faudra peu de temps à toute la Cour pour reconnoître que c'est un homme emporté, qui sacrifie tout à sa fureur. Il s'en faut beaucoup que j'aye sujet d'être contente de M. l'Abbé d'Estrées : mon frere pourra vous en dire les raisons. Il m'a néanmoins déja assez d'obligation pour cesser d'écrire contre moi. Quoiqu'il me le promette, je ne sais ce que j'en dois espérer après avoir

été trompée plusieurs fois & très-vilainement. Vous ne le connoissez que par son beau côté; & jusqu'à présent il ne me paroît point du tout tel que vous me le représentez, sans que ce soit ma faute. Un homme qui est obligé de rejetter sur son imprudence les choses que j'attribue avec plus de raison à sa mauvaise foi, n'est point d'un bon commerce, & ne mérite pas votre estime au point que vous la lui donnez. Il sait que j'ai beaucoup contribué à son Ambassade : il sait aussi que c'est moi qui l'ai fait entrer au *despacho*, puisque pour l'en exclure, je n'avois qu'à laisser exécuter les ordres du Roi. Cependant faites-moi le plaisir de demander à M. de Noirmoutier ce qu'il a fait depuis. Je suis bien assurée que vous ne lui pardonnerez pas. Malgré tout cela, je vivrai fort bien avec lui; & comme apparemment il ne me traitera pas du haut en-bas, il y aura toujours entre nous une confiance apparente qui suffira pour le service du Roi. Je me confesse à vous, Madame, persuadée que je n'ai pas une meilleure amie au monde, & ne pouvant me résoudre à rien cacher à la personne que j'aime & que j'honore davantage.

Lettre de l'Abbé d'Estrées à la même.

A Madrid, le 10 Janvier 1704.

Je suis fâché que la lettre que j'ai écrite soit tombée entre les mains de Mad. des Ursins; mais je ne me repentirai jamais d'avoir écrit à un Ministre aussi sage & autant de mes amis que M. de Torci, avec confiance. Ma lettre même ne devoit pas courir ce risque. Je l'avois confiée à Orri, qui faisoit partir un de ses gens, & il m'en avoit répondu. Je ne pouvois pas m'imaginer qu'Orri & Madame la Princesse des Ursins se portassent à l'extrémité où ils se sont portés. J'ai été la dupe d'Orri. C'est ma faute, je l'avoue, Madame; car il ne faut jamais se fier à un frippon, quelque protestation qu'il vous fasse. Je ne suis jamais convenu avec Madame des Ursins d'avoir eu tort; j'ai même, depuis l'ouverture de ma lettre, fait des avances auxquelles on avoit répondu. Madame des Ursins & son Conseil ont jugé depuis la bonne réception de son Eminence (le Cardinal d'Estrées), dont ils ont été extrêmement piqués, qu'il convenoit de renouveller leurs plaintes contre moi. Je souffre

tout avec une patience qui doit me faire un mérite auprès du Roi.

Madame la Princesse des Ursins est persuadée qu'on la juge nécessaire, & qu'elle n'a qu'à tenir bon, qu'on me rappellera. Personne n'est plus soumis que moi aux volontés du Roi, & à ce qu'il jugera du bien de son service. Je vais cependant éprouver si, avec de la patience, de la fermeté, & beaucoup d'exactitude à remplir ses devoirs, on peut se tirer d'un aussi mauvais pas que celui où je me trouve.

LETTRE

De Madame de MAINTENON *à la Reine d'Espagne.*

5 Octobre 1704.

Je suis touchée des peines de votre Majesté; mais je le serois encore davantage, si je la croyois insensible aux discours qu'on fait contre elle, & qu'elle me fait l'honneur de m'écrire. On ne peut rien dire de plus désavantageux pour votre Majesté; & puisqu'elle veut que je lui parle avec liberté, c'est l'accuser de toutes sortes de défauts, de vouloir

perſuader qu'elle n'aime pas le Roi ſon grand-pere. Il mérite certainement l'eſtime & l'amitié de votre Majeſté ; & je crois que le Roi d'Eſpagne ne lui a pas laiſſé ignorer les qualités du nôtre. Mais, Madame, quelque puiſſants que vous ſoyez tous ſur la terre, vous ne pouvez empêcher qu'il n'y ait des méchants qui veulent ſemer la diſcorde partout, comme votre Majeſté le dit. Il paroît, par tout ce qui revient de votre Cour, qu'elle eſt remplie de cabales ; chacun en écrit ſelon ſa paſſion, & il eſt difficile de démêler de ſi loin la vérité. Pour moi, je n'ai jamais cru que votre Majeſté n'aimât pas le Roi, & qu'elle eût une grande averſion pour les François. Elle eſt à moitié Françoiſe ; elle a un mari François, qu'elle aime paſſionnément ; ſes intérêts ſont joints à ceux de la France ; elle a eu auprès d'elle une perſonne qui ne peut haïr ſa nation, & qui n'en a point éloigné votre Majeſté. J'ai toujours regardé ces diſcours comme venant des Eſpagnols malintentionnés, ou de François injuſtes qui voudroient que vos Majeſtés les préféraſſent aux Eſpagnols : ce qui ne doit jamais être. Votre Majeſté voit, par la conduite du Roi, combien il deſire que vous vous faſſiez aimer en Eſpagne, & avec quelle facilité il rappelle les François qui vous ſont le moindre embarras. Quel remede pour empêcher l'effet

des mauvais discours, & les chagrins qu'ils donnent à vos Majestés? Je n'en vois point d'autre que leur confiance dans l'Ambassadeur du Roi. Et comment les affaires peuvent-elles se conduire autrement? Cet Ambassadeur est choisi par le Roi; il n'a nul intérêt en Espagne: il ne peut desirer que de satisfaire son maître, & réussir dans son emploi; & il ne peut réussir qu'en unissant vos Majestés de plus en plus avec le Roi: ce qui ne doit pas être bien difficile, étant déja unis par le sang & par la conformité d'intérêt. Je n'ai donc point d'autre conseil à donner à votre Majesté, puisqu'elle me fait l'honneur de me l'ordonner, que de se confier dans les personnages principaux que le Roi son grand-père lui envoye, & d'agir avec eux d'un si grand concert, qu'aucune cabale ni aucun discours ne le puisse troubler. Je suis assurée que le Roi ne compte que sur ce que lui mande son Ambassadeur. Voudra-t-il lui mander des choses fausses qui ne peuvent qu'affliger & embarrasser? La mauvaise intelligence qui étoit entre Messieurs d'Estrées & Madame des Ursins a fait bien du mal, qu'il faut réparer. Mais je supplie votre Majesté de ne point croire qu'on veuille perdre Madame des Ursins, ni qu'on l'accuse d'autre chose que d'avoir voulu gouverner toute seule & rendre les Ambassadeurs du Roi inutiles.

On n'a nulle aigreur contre elle : chaque jour le fera voir à votre Majesté. Il est vrai qu'on ne veut pas entrer dans ses justifications à l'égard de Messieurs d'Estrées, ni voir toute la Cour se partager entre eux. On ne compte que ce qui regarde les intérêts des deux Rois : le reste est leur affaire, & les suites de demêlés anciens, qu'on dit qu'ils ont eus dès qu'ils étoient à Rome. Au reste, rien n'est plus louable que l'amitié que votre Majesté conserve pour cette Princesse, & la justice qu'elle rend à sa conduite auprès d'elle ; mais cette amitié doit avoir ses bornes, & ne pas troubler ni son repos, ni son intelligence avec le Roi. Il est très-vrai, Madame, que je ne me mêle de rien, & que je ne puis rien ; mais il est très-vrai aussi que je m'intéresse vivement à tout, que je desire ardemment votre bonheur, votre affermissement en Espagne, votre réputation ; que je suis prévenue d'une grande admiration pour vous ; que je souhaite que votre Majesté ne démente jamais l'idée que nous avons d'elle, bien différente assurément des discours dont elle se plaint, & qu'on n'écoute point ici. Le Duc de Grammont est honnête homme : le Maréchal de Tessé l'est aussi ; ils ne desirent que le bien. J'espere que Dieu soutiendra vos Majestés, & que tout se tournera à leur satisfaction. Voilà bien abuser de la patience de votre Majesté ;

mais il m'a paru qu'elle vouloit que je m'expliquasse librement avec elle. Il n'y a rien qu'elle ne me pardonnât, si elle connoissoit la sincérité de mon respectueux attachement pour vos Majestés.

LETTRES

Du Duc de Bourgogne au Duc de Noailles.

Versailles, 13 Septembre 1707.

Je n'ai pas été surpris d'être quelque-temps sans recevoir de vos lettres : votre maladie, le malheur arrivé devant Barcelone, & votre voyage en Espagne, en ont été de bonnes excuses. J'ai été bien-aise que vous vous soyez tiré heureusement de la premiere ; fort fâché, comme vous pouvez bien croire, du succès de la seconde ; & fort aise que pour la troisiemé, vous ayez été utile au Roi d'Espagne, ne doutant pas que vous ne vous soyez bien acquitté de ce dont vous étiez chargé. Je crois que le début de ma lettre, partagé en trois points rebattus & étendus, vous paroîtra comme l'exorde d'un Sermon ; ce n'est point cependant mon dessein : mais me sou-

venant que j'écris à un ſavant, j'ai cru qu'il falloit écrire méthodiquement, & n'oublier point la rhétorique, que vous poſſédez ſans doute juſqu'à un point relevé. Il me ſemble qu'inſenſiblement je tombe dans le galimathias, qui voudroit être pompeux, mais qui ne l'eſt point pourtant. Ainſi de peur de m'embarraſſer dans des périodes d'où je ne pourrois peut-être pas ſortir comme je voudrois, je finirai en me réjouiſſant avec vous de ce que vous avez fait à Roſes, en vous aſſurant que je crois que vous ferez toujours tout du mieux qu'il vous ſera poſſible, vu les troupes que vous avez, & en vous témoignant la ſincere amitié que j'ai pour vous.

Lettre du même.

A Fontainebleau, 11 Octobre 1707.

Vous trouverez peut-être, & avec raiſon, mon cher Duc, que ma réponſe ſuit de loin la lettre que vous m'avez écrite, & il faudroit vous en faire des excuſes, ſi l'amitié que j'ai pour vous ne m'exemptoit de ces ſortes de compliments. Il faut cependant que je vous remercie des vôtres. Je les ai reçus avec grand plaiſir. Il eſt vrai que j'en aurois eu beaucoup de reconduire M. de Savoie juſ-

ques chez lui ; mais il valoit mieux encore qu'il s'en allât au plus vîte, comme il a fait. Je ne fais que penser de ce qui se passe à Lérida ; il me paroît qu'on y va bien lentement, qu'on n'a guere d'artillerie ni de munitions, que la saison s'avance, que les ennemis sont assez forts pour inquiéter & traverser ce siege de bien des manieres. Enfin, je crains qu'on ne fasse un quatrieme tome de ce qui s'est déja passé trois fois devant cette place. Cependant tous ces raisonnements ne peuvent être que défectueux, sur-tout faits d'aussi loin qu'ils le font, & il est à croire que les gens qui sont sur les lieux voyent les choses telles qu'elles sont. Je souhaiterois que Lérida pris, & Turin, si on le pouvoit ensuite, on se mît en quartier en Catalogne, & que vous pussiez vous rendre bientôt à la Cour, où j'aurois la satisfaction de vous voir, & de vous entretenir sur tout ce qui regarde cette guerre qui, je crois, est assez difficile.

LETTRE

Du Duc d'Orléans à Madame de Maintenon.

(Sans date.)

Je croirois, Madame, manquer à la reconnoissance que j'ai de vos bontés, & à la con-

fiance que je dois avoir à l'amitié que vous m'avez promise, si je ne vous rendois pas compte de la démarche que j'ai faite auprès du Roi, dont je ne doute pas qu'il ne vous parle, & sur laquelle j'avois résolu de vous demander vos bons offices. Je lui ai demandé d'aller servir en Espagne. Je vous prie d'être bien persuadée, Madame, qu'en cette occasion je n'ai consulté ni mon goût ni mon amour-propre. Je ne me crois point capable de mieux faire que ceux qui y ont été; mais je crois que, pouvant être regardé comme un nouvel ôtage de la protection du Roi envers les Espagnols, je contribuerois peut-être à ranimer leur zele & leur fidélité pour leur Roi. Je me flatte du moins que je n'aurois pas donné de mauvais exemples aux troupes du Roi, ni à celles du Roi d'Espagne. Je crois, Madame, qu'en vous disant la façon dont je pense sur cela, il n'est pas nécessaire d'y ajouter la facilité que j'aurois eue à me conformer aux sentiments de ceux qui en ce pays-là ont la confiance du Roi. Je lui en ai donc parlé; & il m'a répondu une chose qui m'a surpris d'autant plus, que je ne me crois ni assez d'acquit ni en place à pouvoir inspirer de pareille jalousie. Le Roi m'a dit avec une bonté & une confiance dont je suis pénétré, qu'il me croyoit assez propre à l'emploi pour lequel je m'offrois, mais que le

Roi d'Eſpagne en pourroit prendre quelque ombrage. Seroit-il poſſible que quelques années de plus puſſent inſpirer de pareils ſentiments au Roi d'Eſpagne, qui doit être convaincu que mon reſpect & mon attachement pour le Roi & pour lui, outre les liens du ſang, me rendront toujours ſa gloire plus chere que la mienne? C'eſt à vous, Madame, à faire l'uſage que vous jugerez à propos de ce que je vous mande dans la conjoncture préſente, pour le bien de la choſe & pour la ſatisfaction du Roi. C'eſt uniquement par ſa volonté que je prétends régler la mienne. S'il ſe détermine jamais à m'envoyer en ce pays-là, accoutumé comme je ſuis à recevoir des marques de votre amitié, je croirois vous en avoir, Madame, toute l'obligation, & je la ſentirois comme la plus eſſentielle que j'aye reçue de ma vie, puiſque c'eſt peut-être la ſeule occaſion que j'aurai de me pouvoir ſacrifier pour marquer au Roi le reſpect, la reconnoiſſance, & ſi j'oſe dire, la tendreſſe que j'ai pour ſa perſonne.

Je vous ſupplie, Madame, d'y faire attention, & d'être perſuadée qu'on ne peut rien ajouter aux ſentiments que je vous dois & que je conſerverai toute ma vie.

PHILIPPE D'ORLÉANS.

Fin du Tome ſecond.

TABLE

DES SOMMAIRES.

1702.

1703.

TABLE

DES PIECES DÉTACHÉES.

Fin des Tables du Tome II.